This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

THE ANDREW B. HAMMOND
MEMORIAL BOOK FUND

STANFORD
UNIVERSITY
LIBRARIES

347
4°

JOURNAL MILITAIRE
DE HENRI IV.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI, DE L'INSTITUT ET DE LA MARINE,
RUE JACOB, N° 24.

Henri

JOURNAL MILITAIRE

DE HENRI IV,

DEPUIS SON DÉPART DE LA NAVARRE;

RÉDIGÉ ET COLLATIONNÉ

SUR LES MANUSCRITS ORIGINAUX,

PRÉCÉDÉ D'UN DISCOURS SUR L'ART MILITAIRE DU TEMPS;

AVEC DESSINS ET FAC-SIMILE.

PAR M. LE COMTE DE VALORI.

A PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT, PÈRE ET FILS,

LIBRAIRES, RUE JACOB, N° 24.

1821.

DISCOURS

SUR L'ART MILITAIRE EN FRANCE

DU TEMPS DE HENRI IV.

Les usages de la nation française relatifs à la guerre, en différents temps, ont varié à l'infini. Les changements qu'ils éprouvèrent furent le fruit de l'expérience, depuis l'établissement de la monarchie dans les Gaules ; et aucune puissance en Europe ne peut se flatter de progrès aussi sensibles et rapides dans cet art que la nôtre. Je ne rappellerai point, sur l'opinion des vieux chroniqueurs, comment nos armées se sont formées à diverses époques, tant sur terre que sur mer. Le père Daniel a traité amplement ce sujet dans son excellent ouvrage sur la milice française. Ce qu'il y a de certain sur la formation de corps militaires depuis Clovis, c'est que les armées des Francs n'étaient composées que d'infanterie, et que, sous son règne, les seuls Francs y étaient admis. L'on sait également que ce prince y reçut les Bourguignons après avoir conquis leur province, et que, sous le règne de ses petits-fils, tous les Gaulois subjugués y furent introduits, ce qui n'em-

pêchait point cependant que le noyau des armées ne se formât d'abord des troupes amenées par les feudataires, qui donnaient chacun un contingent déterminé par les assemblées générales du royaume. Cette obligation dura jusqu'à Charles VII.

Sous la seconde race les capitulaires de Charlemagne obligèrent à un nouveau mode de recrutement. Les feudataires ayant été soumis à la servitude, ce grand monarque s'arrogea le droit de lever tel nombre d'hommes qu'il lui conviendrait, selon le plus ou moins d'étendue des vassalités.

Sous Philippe Ier, quatrième roi de la troisième race, fut institué une nouvelle milice appelée *des Communes;* et c'est alors que fut établie la juridiction des maisons de ville, où les bannerets et écuyers amenaient leurs hommes de franc-alleu, comme à-peu-près nos maires leurs conscrits d'élite au département.

Sous Charles VII, la milice prit une tout autre forme, et le système des compagnies d'ordonnance et des francs-archers commanda l'abolition des milices des communes, et les seigneurs inféodés ne furent plus obligés de conduire leurs vassaux à la guerre; ces derniers furent destinés à servir à l'arrière-ban, ce qui était encore sous Louis XIII un très-grand honneur.

Sous Louis XI fut supprimée la milice des francs-archers, troupes dangereuses en ce qu'elles étaient,

pour ainsi dire, à Paris, ce que sont les janissaires à Constantinople; et dans les provinces, une armée de brigands. La milice d'infanterie qui la suppléa fut mieux réglée et disciplinée qu'elle n'avait été jusqu'alors, et composée, moitié Français, moitié Suisses.

François Ier eut le premier l'idée des légions sur le système de l'ancienne milice romaine, et récompensait les braves d'une marque d'honneur, l'*anneau d'or*. « Un légionnaire, dit du Bellay dans ses « Mémoires, passa à la nage pour aller quérir un ba- « teau de l'autre côté, lequel il amena en dépit des « ennemis, encore qu'ils lui tirassent des coups d'ar- « quebuse: monsieur l'amiral, pour donner du cœur « aux autres, lui fit donner en présence de tous un « anneau d'or *suivant l'ordonnance* du roi. » Henri II imita l'exemple de son glorieux prédécesseur, rendit plus forte notre infanterie, tant par la multitude de ces régiments qu'il leva, que par la nouvelle tactique qu'il leur fit adopter, et la perfection des armes blanches. La cavalerie, sous ce prince, prit une attitude formidable et se soumit à une discipline et une équitation des plus sévères. Depuis la troisième race, la gendarmerie, espèce de corps irrégulier comme les cosaques du Don, faisait toute la force des armées en explorant les positions. La cavalerie légère était avant lui à-peu-près aussi nulle que l'infanterie. Il appartenait à Henri II d'achever l'ouvrage de Louis XII,

et de donner la forme à la cavalerie légère qui devint depuis si redoutable sous Henri IV.

Le père Daniel nous apprend que les Estradiots, les Argoulets, les Carabins, composaient la cavalerie légère jusqu'à Henri II. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette cavalerie combattait tantôt à cheval, tantôt à pied, et que c'est depuis Charles IX que l'on voit l'usage de disposer la cavalerie en escadrons.

Il appartenait à Henri IV de perfectionner l'ouvrage de ses augustes devanciers ; aussi le fit-il avec cet art et cette persévérance dont nul prince n'avait été capable avant lui. Il mit de côté les vieux préjugés militaires ; mais la nécessité devint son guide dans la formation, la tenue et la discipline de ses armées. Comme il n'eut, et ne pouvait avoir l'idée de l'uniforme pour chaque légion des milices féodales, dans un temps où il avait besoin de tout le monde, il ne s'avisa point de chagriner les seigneurs qui avaient embrassé si noblement sa cause.

Ne changeant rien à la variété des habits militaires (moins bizarre pourtant qu'on ne le croit), il sentit qu'il serait maladroit à lui d'innover; d'autant que ces costumes ne manquaient pas d'uniformité pour les rangs, et eu égard à la multiplicité des petits corps qui venaient continuellement grossir son armée. Ce roi pouvait-il en effet demander à celui qui venait sacrifier sa vie pour sa cause légitime, pourquoi son heaume était de

tel ou tel métal, sa lance plus ou moins longue ou lourde, sa cuirasse ornée de telle ou telle devise? Non, sans doute : tout fut bien, tout dut lui paraître convenable, lorsqu'on venait défendre dans sa personne l'héritage presque aliéné des enfants de saint Louis.

Cependant ce monarque, qui dans sa jeunesse avait étudié profondément les historiens classiques de l'antiquité, principalement les commentaires de César et la vie des grands hommes de Plutarque, régularisa ses masses informes, et conçut l'idée d'établir une tactique inusitée jusqu'alors en France, renouvelée des Carthaginois; celle de préluder à une action générale par des escarmouches et des affaires d'avant-postes dans lesquelles il fatiguait, entamait l'ennemi, le poussait et s'en faisait repousser pour l'attirer dans la position avantageuse qu'il avait eu soin de se ménager.

Son usage était de rester très-éloigné de ces petites actions jusqu'au jour désigné pour la grande manœuvre, où, averti par ses intrépides estafettes, il arrivait au combat avec l'élite de sa noblesse et de ses dévoués serviteurs, et donnait vigoureusement acte de sa personne. A tant de ruse permise et d'ordre dans ses plans, soit dans le mouvement combiné, soit dans l'opération meurtrière, il joignait l'ancienne théorie des campements romains, appropriée à la célérité et à l'impétueuse ardeur française; et c'est ce qui trompa

souvent l'espérance des ligueurs. Il s'éloignait d'ordinaire, la veille du péril, du champ de bataille combiné, faisant courir le bruit que quelque aventure frivole l'avait entraîné à plusieurs lieues de là; puis, tout-à-coup il apparaissait, comme le dieu de la guerre sortant des bras de Vénus, mais terrible, mais avec une présence d'esprit qui déconcertait Mayenne, ses ligueurs et leurs prédicateurs diaboliques de la ville *des seize*.

Dans le long cours de ses adversités comme roi, et de ses triomphes comme grand capitaine, Henri IV se forma par instinct à l'art difficile des siéges et des fortifications. On lui dut les hardis progrès que firent ces deux arts depuis l'invention de la poudre, et la création de l'artillerie, qu'il mit déja sur un pied respectable. Précédemment l'on ne chargeait les mines qu'avant la poudre: il imagina de faire les approches par tranchées dans un ordre régulier, le génie des retranchements pour défendre les places de l'éruption de l'ennemi; et c'est enfin sous ses yeux et avec son approbation que furent imaginées les bombes grenadées qui le servirent si bien aux sièges de Laon et d'Amiens.

Il est le premier de nos rois qui ait fait succéder au prestige de l'oriflamme le prestige non moins merveilleux de son panache blanc; c'est en ce panache que consistait l'uniforme de ses armées. Qui ne le portait pas, ne pouvait être qu'un ligueur. C'est ainsi que

depuis le retour de son auguste héritier le lis est devenu, à la boutonnière des citoyens et des soldats, le symbole de la concorde, de la fidélité et du dévouement dû à la monarchie légitime.

Depuis l'institution des légions de François Ier, perfectionnée par Henri II, les colonels de ces légions avaient seuls le droit ou privilège du drapeau blanc; Henri IV accorda par la suite aux plus anciens régiments ce même honneur : cette récompense attachait de plus en plus à la race véritablement légitime les guerriers qui s'étaient signalés pour elle. Louis XIII, dans son ordonnance de 1635, ayant ordonné une réforme nécessaire dans l'armée, en excepta *les drapeaux blancs*, savoir : *les régiments* de *Rambures*, de *Maugiron*, de *Nérestan*, de *Vaubecourt*, de *Bellenave*, de la *Grandière* et de *Chamlay*. Bussy-Rabutin, dans ses Mémoires sous 1636, dit qu'après le siège de Corbie le roi donna au régiment de son père *le drapeau blanc comme aux vieux corps*. Cet usage ancien pourrait encore être d'un bon effet.

L'infanterie française, depuis Charles VII jusqu'à Louis XII, avait procédé dans ses évolutions par des formes géométriques si bizarres, que François Ier fut obligé de lui assigner une configuration régulière dans les actions. Cette régularité ne consistait qu'en appels méthodiques contre l'ennemi, ou petites masses de duels jusqu'au moment où, l'action étant fortement engagée,

toute l'armée, infanterie et hommes de cheval ou d'armes se précipitaient pêle-mêle sur le point que le maréchal avait ordonné aux capitaines d'occuper. Henri IV le premier eut l'idée d'assigner à chaque corps de sa petite armée son devoir particulier. Il divisait son centre en plusieurs bataillons carrés d'environ quatre cents hommes, appuyés chacun d'une compagnie d'ordonnance. La tête de ce centre était soutenue par un escadron de gendarmerie noble; et dans cette attitude deux colonnes de gens de pied postées en forme conique s'avançaient pendant que les milices féodales, soutenues de bandes étrangères, couvraient toute l'armée, soit pour favoriser son élan ou protéger sa retraite. Les officiers et les lances marchèrent depuis lui hors de ligne; la petite artillerie, composée en grande partie de couleuvrines, de mortiers, de pots à feu, de carcasses, de perdreaux, de hérissons, de serpenteaux, de barils foudroyants et de mines portatives pour les sièges, marchait sous la protection de ces masses bien organisées. Ce prince fut le premier qui, à l'imitation des Flamands, rendit plus mobiles ces machines et sut les mettre en jeu dans les différentes positions qu'il voulait prendre.

Quant aux armes de ses soldats, les casques, plus ou moins chargés de plumes de diverses couleurs selon les grades, les cuirasses, les épées rabattues, les glaives courts, les rondaches, les salades ou chapeaux

de cuir emplumés, les arquebuses de différentes formes, les mousquets, demi-mousquets à plusieurs coups, les arbalètes à canon, les tassettes, les genouillères, les haussecols, brassarts, gantelets, lances dures, perçantes, larges ou triangulaires, étaient indistinctement l'armure de l'infanterie et de la cavalerie. Cependant il arrivait souvent que les soldats de ce prince se faisaient un mérite de mettre de côté cet attirail et de combattre simplement avec l'estocade et même sans pourpoint. Ce courage et cette vivacité française se sont perpétués dans le caractère national; et nous avons vu de notre temps un combat sanglant présenter le spectacle gai et chevaleresque de nos conscrits volant sans bagage à la victoire. Il arriva quelquefois aussi sous Henri IV que les bandes se divertissaient à attirer dans les marais, par une fausse déroute, les intrépides ligueurs qui s'y embourbaient.

Mais je parviens à l'état de discipline des troupes de ce grand roi. Durant les premières guerres civiles, il lui fut impossible d'exiger une réforme sévère dans la vie du soldat; comme dans ces temps il n'avait pour secours que les impôts volontaires de quelques villes restées fidèles, et la bourse de ses serviteurs dévoués, son armée ne vivait et ne pouvait vivre que chez le bourgeois et le paysan; c'est ce qui était inévitable, malgré la tempérance qu'il leur commandait en cela. Henri IV, dès qu'il eut reconquis une partie

de son royaume, dressa et fit publier deux ordonnances qui infligeaient la peine capitale aux soldats pillards. Celle qui concerne les laboureurs est un chef-d'œuvre d'humanité et de vigueur. La seconde, relative aux vols et violences qui pourraient être commis chez les bourgeois, est d'une sagesse admirable dans ses détails. Ce fut Sully qui rédigea la dernière ; la première est tout entière de Henri IV.

Je voulais ne parler du matériel pour l'artillerie que lorsque j'aurais à m'occuper de la manière adoptée par ce prince pour assiéger une place forte ; mais je suis forcé, pour ne pas être diffus dans un sujet qui doit être clair et précis puisqu'il est historique, de traiter chaque matière à-peu-près sans ordre.

Au temps de François Ier, l'on se servait encore des mêmes armes offensives que sous Philippe de Valois ; et si sous le règne de ce dernier roi l'on employait le canon, les catapultes et les balistes étaient encore en usage : les armes à feu étaient usitées déja vers 1338, comme l'a prouvé Montgommeri ; mais l'habitude de l'artillerie ne se fit sentir véritablement que vers 1366 ; les bombardes eurent d'abord un grand succès, si l'on peut appeler succès celui qui simplifie et par conséquent multiplie l'art d'exterminer les hommes. Cette bombarde était une espèce de canon ou mortier qui projetait à une distance calculée une nuée de petits boulets creux qui ne parvenaient au but qu'en éclats, sem-

blable à-peu-près au canon chargé à mitraille. Louis XI pour donner aux canons qui étaient en petit nombre et difficiles à transporter, vu leur immense calibre, adopta l'invention des couleuvrines pour protéger sa gendarmerie et précéder ses francs-archers. Mongommeri prétend même, dans son Traité, qu'à l'armée du duc d'Orléans, sous Charles VI, *il y avait* déja *quatre canons et quelques couleuvrines;* les couleuvrines fournirent l'idée des *fauconneaux*, qui, sous Louis XIII et Louis XIV, étaient encore des diminutifs du canon. Henri IV se servit des uns et des autres selon la qualité des troupes qu'il faisait mouvoir, et assigna aux hommes de cheval l'usage de la serpentine, moindre en dimension et en pesanteur que le *fauconneau;* le biscayen a été modelé et perfectionné sur cette dernière arme. Ainsi les boulets de grès de 180 livres, de 90, de 60, de 30, de 18, de 12 et de 8, furent réduits pour la petite artillerie à 1, 2 livres, et moins encore. Les balles furent fréquemment employées sous le règne de Henri IV, jusqu'à la paix de Verwins. Les canons n'ont vomi le plomb meurtrier, jusqu'à quarante-cinq livres de balles, que depuis les guerres de la Ligue, où les anti-français donnèrent, mais inutilement, l'exemple de la férocité.

Le bon roi n'employait qu'à la dernière extrémité cette artillerie passive et cruelle; et l'on peut lire dans les anciens manuscrits de Béthune, qu'il lui fut proposé de mettre en jeu les canons-jumelles et tri-

melles dont le chevalier Folard a perfectionné l'invention, et que le prince répondit en philosophe à cette monstrueuse proposition, qui cependant, à cause des culasses mobiles, fut accueillie sous Louis XIV, et rendit notre artillerie navale redoutable aux Anglais et aux Bataves. Pompée Targon en avait fait un essai grossier au siège de la Rochelle. C'est donc être fidèle à la vérité que de dire que Henri IV ne reconnut l'art militaire que comme art défensif, si naturel à celui qui est assisté d'une bonne cause. Son arquebuse bandée donna par la suite l'idée du *mousquet* et de la *carabine-fusil;* et ses *pétrinals*, armes moyennes entre l'arquebuse et le pistolet-fusil, notre pistolet d'arçon. Toutes ces armes à feu secondaires étaient enfermées par le canon dans de très-larges bandes de cuir qui couvraient depuis la ceinture le combattant à pied; pour les hommes de cheval, la selle de leurs chevaux en était hérissée.

Maintenant il est bon d'entrer dans quelques détails sur la cavalerie française au temps de ce prince. Depuis Louis XI jusqu'à Henri II, elle était divisée en quatre ordres, savoir : les hommes d'armes, *equites cataphracti*, les chevau-légers, les estradiots et les argoulets.

Les HOMMES D'ARMES étaient munis de *hallecret*(1)

(1) Voyez l'*Histoire de la Milice françoise* du P. Daniel pour la description de ces armures.

ou plastron, *cuirasses*, *gorgerin*, *sollerets*, *grèves entières*, *cuissarts*; *gantelets*, *armet avec ses bannières*, *avant-bras*, *gossets* et *grandes pièces* ou *hautes pièces*, le tout garni de maille aux défauts; leurs chevaux étaient bardés et caparaçonnés avec la crinière et le *chanfrein.* Pour armes offensives ils portaient au côté l'épée d'armes, l'estoc à l'un des côtés de l'arçon et la masse de l'autre, une longue et grosse lance au poing, une casaque qu'ils appelaient *robe d'armes;* leurs casaques étaient de la même couleur que l'enseigne, et avaient le guidon pour mieux se rallier.

Les CHEVAU-LÉGERS étaient armés de hausse-cols, de hallecret avec tassettes jusqu'au dessous du genou, de gantelets, d'avant-bras, de grandes épaulettes et d'une salade à vue coupée avec la casaque de la couleur de la cornette; pour armes offensives l'épée large au côté, la masse à l'arçon et la lance au poing.

Les ESTRADIOTS étaient armés de même que les chevau-légers, hormis qu'au lieu des avant-bras ils avaient des manches de maille; l'épée large au côté, la masse à l'arçon et la zagaye, qu'ils appelaient *arzegaye;* au poing, longue de dix à douze pieds, ferrée par les deux bouts; leur cotte ou soubreveste d'armes était courte et sans manches: au lieu de cornette ils faisaient porter, comme signe de ralliement, une grande banderole attachée au bout d'une lance.

Les ARGOULETS étaient armés de même que les es-

tradiots, excepté la tête qu'ils coiffaient d'un cabasset, qui ne les empêchait point de coucher en joue. Leurs armes offensives consistaient en l'épée au côté, la masse à l'arçon gauche, et à droite une arquebuse de deux pieds et demi de long, dans un fourreau de cuir; par-dessus leurs armes ils portaient une soubreveste courte comme les estradiots, et comme eux, pour signe de ralliement, une grande banderole.

Les hommes d'armes et les chevau-légers combattaient en haie, les rangs séparés de quarante en quarante pas l'un de l'autre.

Henri IV introduisit des changements heureux dans leur discipline et leur manière de combattre : il divisa ces corps en gendarmes, chevau-légers et carabins, et fit faire de grands progrès à la manœuvre. D'abord il organisa les compagnies de gendarmes au complet de deux cents maîtres ou nobles pour les princes, officiers de la couronne et gouvérneurs de province; et les autres de cent pour les seigneurs et ceux auxquels il lui plaisait d'accorder cette faveur. La cuirasse fut perfectionnée pour être à l'épreuve de l'arquebuse pardevant comme par-derrière; au lieu de la lance il voulut que l'on prît une escopette de la portée de cinq cents pas, et aussi maniable, pour ainsi dire, que les anciens et énormes pistolets qui ressemblaient à nos petits fusils de chasse. De l'autre côté de l'arçon le cavalier mit un pistolet chargé d'un carreau d'acier

et d'une flèche acérée, et sa lance ou pique fut retenue à une chaînette. Henri leur commanda pour l'ordre du combat de se tenir vingt de front, en dix rangs pour chaque brigade, et défendit expressément de les faire donner en petite rencontre ; il les réserva pour les actions difficiles. Un gendarme ne pouvait se rendre que son cheval ne fût mort, ou fuir ayant encore le bras droit à sa disposition.

Lorsque la cavalerie allait à l'ennemi, c'était jusqu'à cent pas de lui, puis au trot jusqu'à vingt-cinq ; alors, dit un historien du temps, « l'escopette est sur la cuisse, le pistolet avec le chien couché dans le fourreau : les trompettes sonnent la charge, les enfants perdus font leur salut ; déja l'on charge à toute bride le pistolet à la main, lequel ils ne vont [illegible]r qu'appuyé dans le ventre de l'ennemi ; cependant le second rang tire l'escopette, les chevau-légers s'entrebaillent des pistolets par-dessus l'épaule : si les gendarmes sont entamés, les chevau-légers feront à leurs ailes trois quadrilles pour leur donner le temps de se reformer. »

A chaque compagnie de chevau-légers était attachée une troupe de cinquante carabins sous la charge d'un lieutenant subordonné au capitaine de la compagnie.

Henri enfin conserva des Romains l'excellent usage de ne faire charger sa cavalerie que par petites troupes, parce que de cette façon chaque chef pouvait répondre de ses soldats, et que le ralliement en deve-

nait plus facile. Le premier maréchal de Biron avait l'habitude, d'après cette tactique, de garder la première pour tenir l'ennemi en échec, et la seconde pour appuyer la troisième. Ainsi commença la cavalerie française, la plus redoutable et célèbre de l'Europe.

Après avoir exposé rapidement l'organisation régulière que le bon roi commandait à son armée, j'arrive au point de l'art militaire qui éprouva peu de modifications depuis son règne jusqu'au siège de La Rochelle. Selon un ingénieur de ce temps, ce fut ce prince qui, le premier, voyant les pionniers s'alarmer de la vivacité des sorties, paya les soldats à la toise depuis 1597, au siège d'Amiens, pour les faire travailler aux tranchées; et il donnait à ceux qui n'avaient pas été tués toute la somme promise à la troupe. Louis XIII renouvela ce même réglement.

Ce fut à la bataille d'Ivry que l'on fit partir également la bombe et les grenades du mortier. La bombe porta à deux cents quarante toises, et les grenades jusqu'à trois cents. Six ou sept grenades éclatèrent, mais la bombe ne creva point. A la seconde épreuve sa rupture eut lieu. Au siège de Laon, le grand Navarrois voulut leur donner lui-même la direction. Il fit charger le mortier, en calcula l'érection, et l'ayant allumé de sa main, opéra si bien, qu'il foudroya un grand nombre des assiégés.

Henri, en 1579, n'étant pas encore roi de France,

eut l'idée, pour surprendre Cahors, de mettre en usage l'invention d'un Gueldre nommé Martin Skenck, c'est-à-dire d'employer le pétard-madrier. Avec cet instrument il rompit deux portes et se fit une entrée dans la ville, qu'il ne força cependant qu'après cinq jours d'un combat opiniâtre avec le gouverneur nommé Verin, homme vaillant et expérimenté qui lui disputa le terrain pied à pied jusqu'à la dernière extrémité. Quant aux campements, ils furent posés comme sous Henri II; les camps retranchés furent soumis à plus de précautions et de régularité; et il perfectionna les fortifications rondes et angulaires par foule de barbacanes, de poternes et de galeries feintes.

Tel est à peu près l'état militaire de la France, ou l'aperçu de ses progrès sous le règne de Henri. La marine seule fut presque nulle à cette époque, et l'on sent qu'il n'était guères possible au grand homme d'y songer pendant les guerres civiles; il en eut l'idée trois ans après le traité de Verwins. Louis XIII, assisté d'un grand ministre, mit en œuvre et exécuta les plans et les projets de son père; ou plutôt la marine française sortit tout-à-coup forte et équipée des coffres de l'économe Sully. Ce fut à l'économie de ses finances que Henri dut la plus belle maison militaire, qui fut si puissante depuis ce prince jusqu'à la mort de Louis XV qui respectait en elle les souvenirs d'Ivry, de Denain et de Fontenoi. Son licenciement fut le premier coup porté à

la monarchie. L'amour du peuple l'inspira ; mais qu'en est-il arrivé..... Nos rois la commandaient en personne ; elle fut toujours soldée sur leurs deniers ; aussi le bon roi manqua-t-il souvent du nécessaire pour faire vivre sa maison et les vétérans de sa cause. Qu'elle est belle la gloire *du pourpoint troué aux coudes !*

AVANT-PROPOS.

Nous avons pensé, en publiant ce recueil de pièces historiques, que le public sur son titre s'arrêterait à l'idée d'une compilation. Cette crainte est naturelle; comment s'imaginer qu'après plus de deux siècles, dans l'intervalle desquels les historiens les plus laborieux ont recueilli tous les faits remarquables à l'histoire de Henri IV, il serait possible de trouver encore, en 1820, de nouvelles traditions manuscrites sur ce prince, soit par les ministres ou les seigneurs de son temps, soit par lui-même. Cependant le fait est tout simple, sur-tout si l'on veut observer que les différents ouvrages qui traitent ou parlent de ce grand homme, n'ont été composés que sur les seuls qu'il plaisait au gouvernement de communiquer, selon l'esprit qui l'animait

alors, c'est-à-dire depuis la régence jusqu'en 1776. Il fallait le règne d'un prince législateur, son digne descendant, pour qu'il fût permis de faire sur le bon roi toutes les recherches que commandent tant d'années de triomphes, de lutte et de clémence. Comme Voltaire l'a fort bien dit, ce n'est qu'à l'époque de la régence, après un siècle d'un gouvernement glorieux, mais absolu, qu'il fut permis de se rappeler, j'en excepte le bon la Fontaine (1), que Louis XIII avait eu pour père le plus grand monarque de France et le plus admiré de l'Europe. L'on sent que c'est enfermé dans la tour de la *Bertaudière* à la Bastille que Voltaire songea à célébrer les vertus, le génie et la clémence de Henri IV; l'ombre de ce grand prince est toujours invoquée dans les temps de malheur populaire. Les premières années de Louis XV, le règne de Louis XVI et celui-ci sont des époques privilégiées. Voltaire donc essaya de crayonner

(1) Élégie sur Fouquet.

le premier sur les murs de sa prison un poëme sur la ligue ou la Henriade, dans lequel il chanta la réduction de Paris et réveilla les souvenirs du vieux Caumartin sur la vie du bon roi. La publication de ce chef-d'œuvre attira de suite l'attention publique sur les historiens contemporains, et la statue du grand Béarnais fut, dès ce moment, l'objet d'un amour et d'un hommage plus particuliers. Dépouillé de sa rondache et de son gaillardet, l'on ne vit plus que son panache blanc, et l'on ne se souvint plus que de ces mots : « Qui s'en prend à mon peuple, s'en « prend à moi. » L'on réimprima les chroniqueurs, les contemporains; et la France, que dis-je, toute l'Europe ne s'occupa plus que de s'instruire des actions publiques et privées *du roi des hommes et de l'homme des rois.* Cependant il avait fallu s'en rapporter à des historiens du temps dont l'opinion devait paraître du moins douteuse, ignorant quel fut l'esprit qui les anima lorsqu'ils écrivaient, ou aux mémoires des magistrats et

des seigneurs contemporains, de qui les relations ne permettaient pas non plus d'y ajouter une parfaite croyance : l'on parvint à retrouver, dans cette foule d'écrits volumineux, quelques copies des lettres originales de Henri IV, et dès-lors Henri IV reconquit tout son empire sur la postérité. C'est dans ce sentiment que l'éditeur de cette collection ose publier de nouvelles pièces, ou dictées par ce grand homme, ou copiées sur ses autographes. Depuis cinquante ans, de temps à autre, il a été imprimé quelques lettres de lui; mais, par la crainte de n'être que compilateur, personne n'a poussé plus loin ses recherches : l'on pense bien que j'entends parler des relations de ce prince ayant trait à quelque action importante de sa vie.

L'on a donc beaucoup écrit sur Henri IV; mais il reste encore à le lire dans ses récits non imprimés jusqu'à ce jour, récits où ne sommeille ni son génie, ni sa magnanimité : les Français aiment à s'occuper de ce grand

prince, qui restera toujours, pour ainsi dire, notre contemporain. Ce n'est pas que les actions de son règne ne soient parfaitement connues, ainsi que les détails de sa vie privée; mais il semble que les Mathieu, les le Grain, les Davila, les Cayet, etc., se sont plus particulièrement occupés d'écrire l'histoire des guerres civiles que celle de ce bon roi; j'en excepte toutefois Péréfixe, qui offre un abrégé, excellent il est vrai, de la vie de ce prince; mais qui a sacrifié les détails de ses expéditions importantes au désir de peindre son caractère par une réunion d'anecdotes adroitement tissues. Bury a composé une vie de ce monarque beaucoup plus étendue et fort agréable à lire; mais il a puisé indistinctement dans toutes les sources, sans observer que les mémoires du temps sont souvent entachés de l'esprit de parti. Le Journal de l'Etoile serait le meilleur recueil et le plus instructif à cet égard, si la première partie, qui comprend depuis la mort de Henri III jusqu'à l'entrée dans

Paris de son légitime successeur, n'eût été rédigée avec timidité, comme on ne peut en douter, l'Etoile la publiant sous le poignard *des seize*. Les mémoires de la Ligue, le Mercure de Vittorio Siri, etc., ne sont pas toujours véridiques, comme on le comprend. Bref, nous ne possédons d'ouvrage vraiment exact et instructif sur Henri IV que les Economies royales de Sully; encore les savants hésitent-ils à croire que le manuscrit en ait été fidèlement imprimé d'après l'original. Les manuscrits dits de *Béthune* (Bibliothèque du Roi) sont ce que nous avons de plus précieux en relations ministérielles et choix de lettres de ce prince. C'est dans cette rare collection, où j'ai compulsé avec le plus grand soin, que se trouve le journal curieux que je publie sous les plus heureux auspices. Ce journal, dit de Henri IV, ainsi qu'il est intitulé sur le plus ancien catalogue, renferme un recueil de relations militaires ou récits d'affaires d'avant-postes dans lesquelles se distingua un gentilhomme bourbonnais, ca-

pitaine des chevau-légers du roi, nommé *Gilbert Filhet* DE LA CURÉE, singulièrement aimé de son maître à cause de son désintéressement et de sa valeur. Bury en parle deux fois seulement dans sa vie du bon roi. Il n'est cité qu'en passant avec d'autres capitaines par Daniel et dans les mémoires du duc d'Angoulême. Les historiens n'ont point donné sans doute ce journal, s'imaginant qu'il n'était point de Henri IV; en quoi ils se sont trompés; car, et le lecteur pourra en juger, il est peu de relations, dans leurs volumineux écrits, qui puissent faire connaître aussi bien que celles-là la manière de préluder par des combats particuliers aux affaires générales, et la manœuvre des capitaines de ce temps. Je suis parvenu, après beaucoup de recherches, à découvrir quel était celui à qui en fut confiée la rédaction; ce fut à un sergent de batailles, depuis secrétaire de Henri IV, nommé Guy d'Hermay, auquel le bon roi dictait, dans ces moments de loisir, le récit de ces petites actions préliminaires

dont le résultat fut toujours les plus mémorables victoires. Si on peut douter de l'authenticité de ce fait, il suffira de remarquer que si ce journal eût été dressé par tout autre et après coup, il ne pêcherait point par l'ordre des dates. D'ailleurs, à l'appui de la tradition incontestée, le lecteur s'apercevra facilement en lisant ce journal, rédigé vers 1606, qu'il contient des détails dont le souvenir ne pouvait être familier qu'au roi. Convaincu de ce fait, il ne me reste à faire qu'une réflexion qui peut être appréciée; c'est qu'un prince aussi extraordinaire que Henri IV se peint mieux dans ses relations publiques et privées que dans les écrits des auteurs, même ses contemporains. Une collection de ses lettres et discours sur ses diverses expéditions prouvera, à la suite de ce journal, cette assertion que je crois fondée, que rien ne touche davantage la curiosité des hommes, comme l'a dit le père Rapin, que quand on leur découvre ce qui est le plus caché dans le cœur humain, c'est-à-

dire les ressorts secrets qui le font agir. D'après cette maxime, Henri IV n'a pas de meilleur annaliste que lui-même; et sa plus belle histoire est le recueil de ses lettres et discours, dont plusieurs inédits vont se révéler à l'admiration nationale : tribut héréditaire pour les Bourbons, comme leur amour pour leurs peuples.

JOURNAL MILITAIRE

DE HENRI IV.

(ANNÉE 1589.)

L'on sait qu'après la journée dite des Barricades, Henri III fut obligé de se retirer précipitamment de Paris, et ne songea plus qu'à se défaire du plus redoutable de ses ennemis, le duc de Guise, qui fut assassiné durant la tenue des états de Blois, dont il voulait, conjointement avec le cardinal son frère, gouverner les délibérations. Délivré de ce grand factieux, le roi se rendit à Tours où, par l'entremise de Sully, alors baron de Rosny, il traita avec le roi de Navarre, dont les troupes se réunirent aux siennes. C'est dans cette ville qu'eut lieu l'entrevue de ces deux princes, qui décida du sort de la monarchie française, et dans laquelle se manifesta une sincérité et une amitié si touchantes, qu'aucun des historiens n'en a omis les détails. Personne n'a oublié ce mot charmant du roi de Navarre, lorsque Henri III l'embrassait à la troisième reprise, en l'appelant *son cher frère :* « Courage, mon seigneur; deux Henris valent mieux qu'un Carolus (1). » Sans cette entrevue, il n'y a pas de doute que le duc de Mayenne se fût rendu maître de la personne du roi de France; mais cette réunion opéra des miracles. Dans

(1) Le Carolus était alors la monnaie d'or courante.

la ville de Tours se trouvaient beaucoup de ligueurs sur l'attachement desquels comptait le général ligueur. Après la levée du siége de Château-Renard, ce célèbre factieux était précipitamment parti dans la nuit du 17 mai, et avait fait une marche de douze lieues pour exécuter son entreprise. Sa cavalerie, qui avait pris les devants, s'était postée à une certaine distance de la Loire et du faubourg de Saint-Simphorien, dans le temps que le roi était allé se promener à l'ancienne abbaye de Marmoutier.

Le roi Henri troisième étant à Tours et ayant eu avis que M. de Mayenne le venoit assaillir avec une armée avec laquelle il étoit déja fort avancé, fit approcher toute l'infanterie qui étoit près de lui, et les fit loger dans les faubourgs de Tours, et entre autres dans celui qui est au bout du pont de la rivière de la Loire, nommé *Saint-Pierre-Descors*, qui s'étend à main gauche et à main droite dudit pont tout du long du coteau, et d'autant que ledit lieu est fort étroit : il n'y a qu'une rue; un des côtés de laquelle rue a les maisons bâties tout le long dudit coteau, et en beaucoup d'endroits ledit coteau est plus haut que les maisons; l'autre côté de la rue a les maisons tout le long de la rivière. Cette rue est assez longue tant au-dessus qu'au-dessous du pont et fait un faubourg, et au bout de chacune desquelles rues, il y a une forte muraille qui les

traverse et une grande porte qui les ferme; au sortir desquelles portes il y a plusieurs maisons bâties sans ordre qui font une espèce de second faubourg: une partie desdites maisons font une rue qui va le long de la rivière et les autres montent sur le coteau dans la plaine. Le roi, comme j'ai dit, fit loger dans le second faubourg du côté de main droite du long de la rivière tirant vers *Marmoutier* le régiment de Champagne commandé par le sieur du Houillet, qui étoit mestre-de-camp; aux maisons qui montent à la plaine fit loger le régiment du sieur de Gercé et celui du sieur de la Garde, et au sortir du premier faubourg de main gauche le régiment du sieur de Rubempré. Le roi, étant averti que M. de Mayenne étoit logé à Saint-Christophe, qui est à cinq lieues de Tours, se résolut de monter à cheval pour aller reconnaître les avenues et voir par où pouvait venir M. de Mayenne; et prenant seulement avec lui trente ou quarante des princes ou seigneurs qui étoient auprès de sa majesté et quelques-uns de Marmoutier, qui est à une demi-lieue de Tours, le long de la rivière à la main droite au sortir du pont, et étant audit Marmoutier, monta sur la montagne et revint tout le long de la plaine, et arrivant près du faubourg, on aperçut quelque cavalerie, la-

quelle le roi envoyant reconnoître, on lui rapporta que c'étoient les ennemis que conduisoit le sieur de Sagonne. Le roi, qui étoit en pourpoint et tout ce qui étoit avec lui aussi, se retira dans le faubourg, et commanda aux mestres-de-camp qui y étoient logés de se tenir sur les gardes; aucuns ont voulu dire que les ennemis étoient avertis que le roi devoit aller à Marmoutier, et que ceux que l'on voyoit s'étoient avancés pour l'attraper à son retour. Toute l'armée de M. de Mayenne suivoit cette troupe, qui étoit avancée, et le reste de sa cavalerie de fort près; le roi, s'en retournant dans la ville, laissa sur le pont deux exempts de ses gardes, et leur commanda de ne laisser passer nuls gentilshommes sans son commandement exprès, et sitôt que le roi fut rentré dans la ville, le bruit courut par-tout que les ennemis paroissoient à la tête des faubourgs, qui fut cause que tout le monde s'émeut, et que l'on alla au logis du roi en apprendre des nouvelles. Cependant M. de Mayenne approchant dudit faubourg et n'y trouvant nulle cavalerie du roi fit retirer la sienne, et, faisant avancer son infanterie, commanda au marquis de Menelay, qui avoit un régiment, d'attaquer le faubourg de la main droite, et au sieur du Cluzeau, qui avoit aussi

un régiment, d'attaquer celui de la main gauche; lesquels, approchant desdits faubourgs, attaquèrent une grande escarmouche, de quoi la nouvelle étant venue au logis du roi où étoit la Curée; lequel, ayant entendu ce bruit, en sortit, et rencontra à la porte les sieurs d'Ambleville et baron de Neufbourg et un nommé Desplatz, parent du sieur d'Ambleville, et ayant parlé ensemble du bruit qui couroit, la Curée leur dit: « Messieurs, il y faut aller; mais il faut que ce soit à pied; car si nous montons à cheval, l'on ne nous laissera pas passer, car le roi l'a défendu. » Lors ces cavaliers, qui étoient fort courageux, en furent bien aises, et s'y en allèrent ensemble n'ayant pour toutes armes que leurs épées au côté; et comme ils furent sur le pont, ils trouvèrent ces exempts que le roi y avoit laissés, qui leur dirent leur charge. La Curée, qui les connoissoit, leur dit: « Messieurs, nous n'allons pas en équipage de gens qui vont faire les déterminés; nous allons seulement déjeûner chez l'un de nos amis, qui nous y convia hier. » Les exempts, les voyant à pied et sans autres armes que leurs épées, les laissèrent passer; et ayant passé le pont, ils tournèrent à main droite, et étant sortis du premier faubourg, ils montèrent vers la plaine où étoient logés les régiments

du sieur de Gersay et de la Garde; et ayant vu que les mestres-de-camp qui donnoient ordre à leur quartier, à la tête duquel les ennemis arrivant avoient attaqué l'escarmouche, ils sortirent à la campagne, et voyant que cette escarmouche étoit encore peu échauffée, parlèrent aux capitaines qui y commandoient, et passant outre allèrent jusques aux plus avancés; et ayant demeuré là un peu, ils virent que les ennemis se tenoient en gros assez loin de là derrière une maison, et avoient fait avancer des leurs jusques à un gros chêne abattu à travers un chemin, d'où ils faisoient beaucoup de mal aux nôtres; ce que voyant la Curée, dit à un sergent duquel il n'a dit savoir le nom, mais qu'il se souvenoit bien qu'encore que le sergent fût jeune homme, il avoit tout un côté de la barbe blanche : « Sergent, ceux qui sont derrière ce chêne abattu vous font du mal, et comme il y en arrivera encore davantage, vous le sentirez encore mieux; allez avec vingt hommes leur faire quitter et le gardez. » Le sergent, qui ne connoissoit point la Curée, lui dit : « Monsieur, si vous voulez venir avec moi, j'irai. » « Oui-dà, dit la Curée, allons. » Ambleville et le baron de Neufbourg, qui ouïrent cela, s'approchèrent cependant que ledit sergent assembloit ses compagnons, et dirent

à la Curée : « Vous ne connaissez point ce sergent, et vous vous allez engager avec lui, nous irons aussi. Mais il n'y a point d'apparence. » La Curée leur dit : « Puisque nous sommes ici, il ne faut pas être inutiles. » « Allons donc ! répondirent ces cavaliers. » En même temps le sergent arriva avec ses compagnons, et ces messieurs, mettant la main à l'épée, allèrent avec ce sergent à ce gros chêne abattu, lequel ils firent quitter aux ennemis; et voyant que ceux qui l'avoient quitté, leur étant venu quelque renfort, s'étoient arrêtés là auprès derrière une haie et quelques noyers, ils sortirent derrière ce chêne et allèrent à eux, et venant aux mains, le sieur Desplatz y fut blessé de deux arquebusades, dont il mourut peu après, et quelques soldats tués; et du côté des ennemis y furent tués sept ou huit soldats, et un capitaine qui eut une jambe cassée d'une mousquetade, qui fut pris prisonnier et emmené. Il avoit une fort belle mandille de velours noir, toute couverte de croix de Lorraine, de broderies d'argent, laquelle un soldat des nôtres lui ôta et la mit sur lui; ce que n'ayant vu un de ses compagnons, et le prenant pour un ennemi, lui appuya son arquebuse dans les reins et le tua. Depuis elle ne fut plus portée que sous le bras. Ces messieurs ayant fait quitter la

haie et ces noyers aux ennemis, ils s'en retournèrent et emmenèrent ce capitaine blessé; et s'étant retirés à ce gros chêne abattu où étant le sieur d'Ambleville affligé de la blessure de son parent, le reprocha à la Curée, ayant été la cause qu'ils y étoient allés. Le roi sachant que l'on se battoit à la tête du faubourg, il y envoya le sieur de Dampierre, qui étoit maréchal-de-camp, pour y donner ordre, et le sieur de Montigny. Le sieur de Gersay, apprenant que l'escarmouche s'échauffoit, monta à cheval, et vint où étoient ces messieurs, derrière ce gros chêne, où il trouva lesdits sieurs de Dampierre et de Montigny qui étoient à cheval. Ledit sieur de Gersay s'avança pour retirer quelques soldats avancés, et y fut tué; et tombant de dessus son cheval, il fallut que ces messieurs sortissent encore une fois de derrière le chêne pour l'aller quérir; ce qu'étant fait, M. d'Ambleville emmena son cousin, et M. de Dampierre pria MM. de Neufbourg et de la Curée de se retirer à la tête du faubourg. Depuis cela les ennemis ne s'avancèrent guère; et M. d'Ambleville s'en allant pour panser sondit cousin, trouva le roi qui s'en venoit à ce faubourg, qui lui demanda qui étoit ce gentilhomme blessé; il le lui nomma, et lui dit: « Sire, c'est la Curée qui est cause de ce mal-

heur, qui est à la tête de ce faubourg où il se fera assommer, et tout ce qui y est, s'il y demeure. » Le roi se fâcha fort de ce que ces exempts-là aient laissé passer, et envoya un gentilhomme à la Curée et au sieur de Neufbourg leur commander de le venir trouver. Le roi, étant dans le faubourg, entra dans une maison pour tenir conseil, où lui fut ramené le capitaine blessé qui avoit été pris. Cependant celui que le roi avoit envoyé à la Curée, lui dit le commandement qu'il lui faisoit; lequel ayant entendu, il se retira, et s'en revenant et voulant entrer au logis où étoit le roi, lequel en sortoit pour s'en retourner dans la ville, et voyant la Curée : « Eh bien! vous ne serez jamais sage; vous avez bien envie de vous faire estropier : revenez-vous-en à la ville. » Cependant du Cluzeau, qui avoit attaqué le faubourg par la main gauche, poussoit plus rudement; le sieur de Rubempré, lequel s'étoit logé dans une bonne maison pour coups de main à la tête de son faubourg, et l'avoit toujours gardé, jusques à ce que M. de Mayenne y fit venir du canon, lequel ayant tiré et percé ledit logis de bande en bande, en tua des siens. Le sieur de Rubempré fut contraint de se retirer dans le premier faubourg, où l'on avoit fait quelques barricades; ledit sieur de Rubempré y

avoit été blessé de deux arquebusades dans les jambes. La Curée, s'en retournant dans la ville, rencontra un gentilhomme nommé Bonneval, qui étoit fort courageux et fort son ami, qui lui reprocha qu'il ne l'avoit pas averti le matin de ce qu'il vouloit faire; lequel s'étant excusé, ils s'en allèrent ensemble, et arrivant au pont, ils ouïrent une grande rumeur et force arquebusades à la tête du faubourg (1) de main gauche, et se résolvant d'y aller, ils trouvèrent dans leur chemin MM. de la Trimouille et de Châtillon (2) qui venoient trouver le roi de la part du roi de Navarre; lesquels, avant que d'entrer chez le roi, avoient ouï le bruit de ce faubourg attaqué, auquel, comme courageux et vaillants qu'ils étoient, y coururent premier que d'aller faire leur légation. La Curée ne les connoissoit point lors; mais les voyant faire bonne mine, et qu'ils demandoient de quel côté étoient les ennemis, en gens qui avoient envie d'y aller, il demanda leur nom; lesquels ayant appris, il alla à eux, et leur dit: « Messieurs, je tiens à bonne fortune, et suis glo-

(1) C'est le faubourg Saint-Simphorien.

(2) François de Coligny, seigneur de Châtillon, fils de l'amiral assassiné à la Saint-Barthélemi.

rieux de m'être trouvé ici avec vous, afin d'y accompagner vos braves courages et vous faire paroître le mien. » A l'heure même ils se caressèrent tous, et se nommèrent les uns aux autres; et étant tous en pourpoint au bout du faubourg où se faisoit le combat, par le chemin la Curée rencontra un de ses gens, auquel il commanda d'aller en son logis et lui apporter deux paires d'armes, et ensemble ayant passé la porte du faubourg, trouvèrent que la première barricade qui étoit à la tête du second faubourg venoit d'être quittée, et que du Cluzeau, qui marchoit en homme expérimenté, ayant cent hommes armés à la tête de son régiment, en avoit envoyé trente pour la garder; ce que voyant ces cavaliers, avec quelques capitaines et soldats de M. de Rubempré qu'ils trouvèrent là, se résolurent de la regagner, comme ils firent; ce que voyant du Cluzeau y renvoya encore, et fut enfin contraint d'y venir lui-même, et les nôtres de la quitter encore et de se retirer dans une autre barricade que l'on avoit faite à cinquante pas de là, pendant que l'on regagnoit la première et que l'on la disputoit; à laquelle la Curée trouva son homme et ses deux paires d'armes, et celles de Bonneval.

En ce combat fut tué un des quarante-cinq (1) du roi, auquel les ennemis coupèrent la tête et les mains qu'ils emportèrent, et laissèrent le corps. La Curée dit lors à MM. de la Trimouille et de Châtillon : « Messieurs, voici des armes que j'ai fait apporter; je vous supplie les prendre. » « Nous le voulons bien, lui répondirent-ils. » Et s'étant armés, et voyant que la Curée n'en avoit point là, et qu'il demeuroit en pourpoint, ils quittèrent lesdites armes, et n'en portèrent le jour ni les uns ni les autres. Ils gardèrent quelque temps cette barricade; enfin elle fut forcée comme l'autre, où le sieur de Bonneval y fut tué d'une arquebusade dans la gorge; de quoi la Curée étant extrêmement marri, le prit par un bras pour essayer de le tirer de là; mais, parce qu'un homme mort est extrêmement pesant, il n'en pouvoit venir à bout; ce que voyant, MM. de Châtillon et de la Trimouille lui voulurent aider.

M. de Grillon (2) y arriva sur l'heure, qui y mit la main comme les autres; mais enfin il leur dit plusieurs fois : « Laissons-le là, ce n'est plus qu'un sac plein de terre que nous traînons. » Lors ils le quittèrent, mais à leur grand regret.

---

(1) Nombre des lances du roi.

(2) Louis de Berton de Grillon ou Crillon.

Le sieur de Rubempré, sachant que ces seigneurs étoient là, s'étoit fait conduire sous les bras; mais M. de Grillon, le voyant arriver en cet état, l'envoya se faire panser. Enfin ils furent forcés de quitter le second faubourg, et se retirer sur le premier; et y entrant, M. de Grillon et la Curée fermèrent la porte, et firent monter sur ladite porte sept ou huit soldats pour la défendre. Cette porte n'est qu'une muraille épaisse, sur laquelle il peut tenir dix ou douze hommes. Du Cluzeau, qui ne pouvoit venir à cette porte qui étoit aucunement défendue de ceux qui étoient dessus et aussi des maisons des côtés, fit monter quinze ou vingt arquebusiers sur le coteau derrière lesdites maisons, et voyant nos gens par derrière sur cette porte, ils leur firent une salve, et en tuèrent trois ou quatre qui, tombant à terre, firent que les autres quittèrent ladite porte et descendirent, et depuis n'y voulurent remonter. Du Cluzeau avoit aussi envoyé des gens le long de la rivière, qui ne pouvoient être vus de nous; lesquels, venant par de petites ruelles qui vont à la rivière, nous vinrent tirer par derrière. Là étoit arrivé le sieur de Houilles, lequel avec tous ces messieurs alla à ses gens qui les avoient tirés, et les ayant poussés jusques à la rivière, revinrent à ladite porte, laquelle ne pouvant

plus garder, ils firent plus arrière une barricade à laquelle ils ne furent pas sitôt accommodés que nous y reçûmes la même incommodité qu'à la porte, étant toujours revus par le derrière du coteau, et des petites ruelles du côté de la rivière.

Le roi, averti de cela, et voyant la nuit approcher, envoya faire retirer les régiments des faubourgs de la main droite; lesquels faubourgs, n'ayant pas été si furieusement attaqués, s'étoient conservés. Le roi faisoit aussi rompre le pont, et manda au sieur de Grillon qu'il se retirât aussi; lequel avec ces seigneurs se retirèrent de barricade en barricade. Enfin ledit sieur de Grillon à la dernière y fut blessé d'une arquebusade dans le corps, et emporté, et ce faubourg quitté par le commandement du roi.

MM. de Châtillon et de la Trimouille s'en retournèrent bien glorieux de s'être trouvés à cette occasion devant que d'avoir vu le roi. La Curée n'avoit pas moins de contentement de s'y être rencontré avec eux, avec lesquels il fit une extrême amitié; et M. de Châtillon pria le sieur de la Curée de lui donner les armes qu'il lui avoit offertes dans le faubourg; ce que la Curée recevant à faveur les lui donna fort volontiers. Ils vinrent trouver le roi, qui les caressa et gratifia

extrêmement, et dit à la Curée, le voyant avec eux, qu'il s'assuroit qu'il étoit bien content de ce qu'ils s'étoient trouvés à cette occasion ensemble. Ces seigneurs répondirent: « Sire, c'est un témoin irréprochable de notre action; mais aussi le sommes de la sienne très-courageuse. » Le roi de Navarre arriva le lendemain près du roi, auquel MM. de Châtillon et de la Trimouille racontant ce qu'ils avoient fait, et que la Curée, duquel ils lui dirent beaucoup de bien, y étoit. Le roi de Navarre répondit que c'étoit de sa nourriture, et étoit vrai; car, étant fort jeune, il avoit eu l'honneur d'être quelque temps auprès de lui avec un de ses oncles, qui portoit le même nom de la Curée, et autrement *Gersault;* ce que le roi de Navarre redit à la Curée, lorsqu'il eut l'honneur de lui aller baiser les mains.

Après le combat de Tours, le duc de Mayenne, ayant vu son dessein d'enlever Henri III totalement manqué, se retira avec précipitation vers la Normandie. Alors, pour contrarier ce projet, les deux rois s'avancèrent avec rapidité vers Paris, et leur armée vint camper à Saint-Cloud, après avoir surpris sur leur route Châteaudun et Chartres. Cependant les succès du duc de Longueville, qui s'était emparé de Senlis, jetèrent la consternation dans l'ame des ligueurs, et bientôt Jacques Clément eut consommé le premier régicide qui ait ensanglanté nos annales. Henri était alors à son quartier de Meudon; il accourut recevoir le dernier soupir et les vo-

lontés dernières de Henri III. Après sa mort, les principaux seigneurs reconnurent Henri pour leur légitime roi, à l'exception de quelques-uns d'entre eux, qui se refusèrent à l'accompagner à cause qu'il n'était point catholique : bientôt l'armée et les Suisses ayant prêté serment de fidélité, le roi de France tint à ces princes, généraux et gentilshommes le discours suivant, qui n'est point celui imprimé dans les Mémoires de la Ligue, mais celui dont il est question dans Journal de l'Étoile, où il est dit que le vendredi, 4 du mois d'août 1590, Henri IV fit aux princes et seigneurs qui étaient à Saint-Cloud un discours très-pathétique et si touchant, qu'il entraîna le plus grand nombre d'entre eux; le voici :

« Messieurs, puisque la Providence divine et la loi de cette monarchie m'ont appelé à la succession du sceptre françois, je me promets cela de votre générosité et affection au bien de l'état et envers moi-même, que vous me rendrez les mêmes devoirs avec autant de fidélité que vous avez fait au roi mon prédécesseur, de très-heureuse mémoire (1), comme je vous prie de vous assurer que vous en recourrez aussi de moi toute la reconnaissance et la satisfaction que vous pouvez attendre d'un prince qui n'a rien tant en horreur que l'ingratitude. Que si, jusqu'ici, je n'ai pu donner

(1) Le roi, qui demeurait à Saint-Cloud, hôtel du Tillet, prit le deuil en habit violet, selon la coutume des rois très-chrétiens, et tapisserie de même couleur pour ses appartements.

de grandes preuves de ma libéralité, il le faut attribuer au peu de prises et de moyens que j'ai eu au respect de l'importance et nécessité de mes affaires, qui m'ont obligé à emprunter plutôt de mes amis, que de témoigner par ma largesse en leur endroit la reconnoissance de leurs mérites. Mais à présent que Dieu met en ma main le timon de cette grande et puissante monarchie, la multitude des dignités, offices et gouvernements avec les parties casuelles, pouvant fournir non-seulement de quoi contenter mes bons et modestes serviteurs, mais aussi de quoi assouvir l'ambition et l'avarice des plus importuns, je vous proteste encore, en parole de roi, que je reconnoîtrai vos services avec si bonne mesure, que vous aurez occasion de dire que ce ne sera pas tant un guerdon de votre vertu, qu'une participation à ma fortune. »

Ce discours est évidemment celui prononcé à Saint-Cloud le jour même du décès de Henri III; et l'éditeur des Mémoires de la Ligue s'est fortement trompé en affirmant que le discours qui suit était celui prononcé à cette époque, et que l'Étoile avait commis une erreur. Ce fut, comme l'a fort bien indiqué ce journaliste contemporain, le vendredi 4 août, un an après, que devant les murs de Paris le roi fit à son armée cette belle harangue, plus fidèlement publiée ici que dans les Mémoires ci-dessus nommés.

« Messieurs, je crois que la plupart de vous sont bien mémoratifs des recommandations et serments que le sire défunt roi, mon prédécesseur, me fit faire en votre présence pour la tranquillité de ce royaume, depuis sa blessure, et se voyant près de sa fin. Mais, entre chose, il vous peut bien souvenir du premier et plus singulier point, qui est de vous maintenir, et tous mes autres sujets, en liberté de l'exercice des deux religions, à savoir la catholique romaine et la religion réformée, jusqu'à que nous soyons instruits par un légitime et libre concile national ou général, reconnoissant ladite majesté, qu'il n'y avait autre moyen pour bien appaiser les troubles et dissensions de ce royaume; que si Dieu lui eût fait la grace de plus longuement régner, en brief il eût usé de ce prompt et singulier remède. Je vous dis ceci, messieurs, et vous prie croire que je n'ai rien en plus grande recommandation que de tenir fidèlement tous serments que je fais et ferai, et même cettui-là, pour la grande importance de quoi il est, pour suivre et observer ce qui y sera conclu et arrêté; ce que, pour ces fins, nous ferons convoquer ledit concile dans six mois, ou plus tôt, s'il est possible. Mais j'ai été averti qu'il y en a quelques-uns de la noblesse de cette armée qui font courir le bruit qu'ils ne me peuvent faire

service, si je ne fais profession de la religion romaine, et qu'ils quitteront mon armée, voulant par-là essayer si je serais si pusillanime que de quitter et contrevenir à ce que j'ai le plus en recommandation en ce monde, à savoir ma religion et mon serment. Je vous ai, à cette occasion, messieurs, fait assembler autour de moi pour déclarer en vos présences que je suis résolu, et prie le Seigneur Dieu m'appeler plutôt de ce monde que je chancelle aucunement pour changer la religion et contrevenir à mes serments, premier que d'être instruit par un saint concile, auquel d'abondant je me soumets, et jure l'en suivre, ne désirant rien plus que telles gens vident mon armée, aimant mieux cent bons fidèles François à mes côtés que deux cents tels enfarinés; parce que je m'assure que Dieu est du côté des gens de bien. Je crois que deux choses seulement font semer cette zizanie à ces gens-là : à savoir le serment qu'ils ont dès long-temps fait aux ennemis de ce royaume, et le peu de vertu et d'assurance pour paroître ès lieux d'honneur et de marque.

« Que telles gens donc ne craignent point me requérir de leur congé; car je leur déclare amplement qu'ils ne sont pas si prêts de ce faire que je le suis de leur octroyer, regrettant toutefois

qu'ils ne sont meilleurs François à leur profit et salut seulement, et non pour autre chose. Car, quand tous en général m'abandonneroient (ce que je ne puis croire), j'ai assez d'amis à mon commandement pour, à votre honte, me maintenir en mon autorité. Et quand tout cela me défaudroit, j'ai Dieu tout assuré, qui m'a dès ma naissance et jusques à présent, malgré nombre labeurs, accompagné de ses saintes bénédictions, comme vous êtes témoins. Vous savez tous, messieurs, que je suis François vrai et naturel, et je ne suis point homme d'une humeur duquel on doive être en doute pour le témoignage qu'ont rendu mes actions passées en l'âge que j'ai (1) : tellement qu'aux déportements que j'ai faits depuis seize ou dix-sept ans que j'ai régné en mon royaume de Navarre, et pays de mon obéissance, on peut juger quel je suis, quoique j'aie eu beaucoup d'occasions et de moyens de me ressentir des traverses que m'ont données les ennemis de cette couronne. Davantage, messieurs, je vous laisse à penser combien il est à supporter à moi, qui suis votre roi, et qui vous laisse en liberté de votre religion, qu'il y en ait d'entre vous, voire des moindres, qui s'efforcent à me vouloir ranger in-

(1) Quarante-deux ans.

consultément à leurs frivoles opinions. C'est pourquoi je prie tous les gens de bien de cette assemblée, et autres de ce royaume, être juges de tout ceci. Et pour ce que nul d'entre nous ne peut être parfait, si j'ai par ci-devant oublié quelque chose de mon devoir, je vous prie tous, messieurs, de prier le Seigneur Dieu avec moi que ci-après il me conduise et assiste assidûment, par son Saint-Esprit, à l'augmentation du règne de son fils Jésus-Christ, entretenement des états de mes royaumes, et soulagement de mes sujets. »

Ce fut avant d'avoir harangué les seigneurs et capitaines que Henri écrivit la lettre suivante à Ludovic Gonzague, duc de Nevers, qui ne tarda point à se déclarer pour lui. Ce prince était un des seigneurs les plus vertueux du royaume, aimant la religion et l'état. Ayant reconnu que la ligue ruinait l'une et l'autre, il abjura l'esprit de la ligue et servit fidèlement le roi. Il mourut de chagrin, en 1590, de reproches peu fondés de Henri. Comme sa femme Henriette de Clèves l'avait entraîné vers la ligue, le lecteur lira avec plaisir les deux lettres suivantes, dans lesquelles le bon roi révèle son esprit et son cœur.

« Mon cousin, c'est à mon grand regret que je vous donne avis de la mort du feu roi, que Dieu absolve. Je vous avois hier écrit pour vous avertir du coup que lui avoit donné un traître et méchant jacobin; depuis il a plu à Dieu l'appeler, dont je reçois un extrême déplaisir, comme je

m'assure que font tous ceux qui ont été affectionnés à son service, et vous principalement, qui avez toujours été aimé de lui. J'espère que Dieu me fera la grace, avec tous ceux qui lui ont été affectionnés comme vous, d'en faire faire une punition exemplaire. Je vous prie, mon cousin, faire état de la bonne volonté que je vous porte, et croire qu'ayant eu l'honneur de m'appartenir, vous connoîtrez les effets de ma bonne volonté en tout ce que je pourrai pour vous contenter. J'ai fait dépêcher mes lettres de déclaration, par lesquelles je promets à tous mes sujets de les continuer dans la religion catholique, apostolique et romaine, les soulager, et maintenir la noblesse en leurs privilèges franches; ce que je vous prie faire entendre particulièrement à toutes les villes et aux gentilshommes de votre gouvernement, afin qu'ils se tiennent dans leur devoir, ainsi que sous le feu roi, que Dieu absolve; lequel vous avait mandé par sa dernière de prendre avec vous les forces du sieur de Tavannes, les reîtres et lansquenets qui viennent pour mon service, et tout ce que vous pourrez assembler de nouvelles forces pour attaquer les étrangers qui viennent défendre mes ennemis. Je vous prie estimer ce dessein, et, sans le point combattre, le suivre, et venir prendre mon avant avec lesdites forces,

où je désire vous voir, pour, avec votre prudent avis, donner ordre aux affaires de mon état. Je vous prie me faire paroître en cette occurrence l'affection que vous me portez, et vous assure de ma bonne volonté; et sur ce je prie Dieu, mon cousin, vous conserver en sa sainte garde. »

Du camp de Saint-Cloud, le 2 août 1589.

HENRI.

« Ma cousine, j'ai toujours eu cette opinion de votre bonne volonté et affection en mon endroit, comme je connois même par la lettre que m'avez écrite par ce porteur, que j'en ai grande occasion. Vous ne pouviez faire paroître cette affection à personne qui vous aime plus que moi, et qui desire plus votre contentement et celui de mon cousin, le duc de Nevers, votre mari. Vous le connoîtrez toujours par effet; aussi veux-je croire qu'en tout ce que je puis espérer de secours et d'avancement en mes affaires par le moyen de mondit cousin et de vous, j'en recevrai contentement. Je vous prie faire état de mon amitié, et tout ainsi que vous m'assurez que mondit cousin sera toujours tel en mon endroit qu'il a été et qu'il doit être, et que j'aurai occasion d'être content de lui. Je vous prie aussi lui dire qu'il n'a jamais eu roi qui l'ait aimé plus que moi, et qui

ait eu plus de volonté de reconnoître ses services et le traiter selon ses mérites que j'ai, comme il connoîtra en tout ce qui s'offrira pour son contentement. Conservez-lui donc cette bonne volonté, et me continuez la vôtre, et vous trouverez tous deux en moi toute l'amitié que vous sauriez désirer. Sur cette vérité, je prie Dieu, ma cousine, vous avoir en sa sainte garde. »

Écrit à Laval le 16 décembre.

HENRI.

« Ma cousine, si vous êtes honnête femme, vous viendrez à Tours voir votre cousin pour y passer une partie de l'hiver, et là nous rirons à bon escient et passerons bien le temps. Faites cela, je vous prie. »

Lorsque les principaux seigneurs de la cour de Henri III eurent solennellement reconnu comme leur souverain légitime le roi de Navarre, ce prince les invita à délibérer sur le parti qu'il y avait à prendre pour entrer en campagne, et sur la direction à donner à son armée. Les uns opinèrent pour se retirer au-delà de la Loire; les autres pour fondre sur Paris, ce qui n'était guère raisonnable. L'avis de Biron et de Guitry prévalut, et il fut décidé que pour s'opposer à ce que le duc de Mayenne entraînât à son parti l'une des plus riches provinces de France, la Normandie, l'on marcherait sur ce point, qui offrait de plus l'avantage réel d'intercepter toute espèce de communication de la capitale avec ce pays, dont l'esprit était favorable au roi; d'ailleurs le

duc de Montpensier, qui en était gouverneur, y conservait des troupes pour fortifier l'armée royale, et il paraissait facile d'attirer sur ses pas le duc de Mayenne dans une guerre défensive simulée. Le roi, sur ces conseils, partagea sa petite armée, et ne retint avec lui que trois mille fantassins français et deux régiments suisses; et, durant son voyage de Saint-Cloud, parvint facilement par la route de Conflans à Beaumont-sur-Oise.

Le roi étant logé près de Beaumont-sur-Oise (1), où il attendoit des munitions pour aller attaquer une place; lesquelles devoient passer la rivière de Seine à Conflans, village qui est près du lieu où entre Oise dans Seine, et craignant que ceux de Pontoise, où commandoit M. d'Ablaincourt, lequel n'y étoit pour lors; mais il ne laissoit d'y avoir une forte garnison, qui ne fissent de l'empêchement (car il n'y a, ce me semble, dudit Conflans à Pontoise que deux petites lieues, et il en falloit passer fort près pour venir à l'armée).

(1) Beaumont-sur-Oise est un village à deux lieues de Pontoise, situé sur le penchant d'une montagne; c'était un ancien comté ravagé, en 1200, par les Bourguignons. Cette situation permettait de pouvoir s'y défendre avec avantage; d'autant que les villages de Creil et de Gisors s'étaient rendus au roi sans coup férir. Il faut dire aussi que la marche du roi avait été si rapide, que lorsque le prince était parvenu à Beaumont, les ennemis se demandaient quelle route il avait prise.

M. le maréchal de Biron voulut aller lui-même audit Conflans pour cet effet, et prit trois cents chevaux; et étant au rendez-vous et fait son ordre, il donna les coureurs à mener à la Curée; lequel prit trente maîtres de ses compagnons, et étant arrivé à Conflans, et ayant fait passer et acheminer lesdites munitions, M. le maréchal se résolut d'aller passer près Pontoise pour voir quelle mine feroient ceux de dedans. La Curée reprenant la tête approchant dudit Pontoise, et voyant qu'il n'en sortoit personne, fit halte pour laisser passer M. le maréchal; lequel, le laissant pour faire sa retraite, lui dit: « Curée, si les ennemis sortent, avertissez-moi. » Et cela dit, s'en alla. Peu après la Curée vit partir quatre cavaliers qui venoient de la ville, dont la venue de ce côté-là est par entre les vignes, au milieu desquelles y a un chemin fort large qui a des deux côtés des haies et des fossés. Ces quatre hommes de cheval vinrent par derrière la Curée le long des vignes; lesquels, approchant, crièrent: « Cavaliers, un coup de pistolet! » Ce qu'étant entendu par six compagnons de la Curée qu'il avoit laissés deux ou trois cents pas derrière lui, l'en avertirent; ce qui lui fit aller soudain avec encore quelques-uns des siens, et baillant ce qu'il commandoit à mener à son lieutenant, et

envoyant quatre de ses compagnons aux ennemis, ils se dirent quelque chose les uns aux autres sans se fort approcher; mais lesdits ennemis se tenoient toujours près de leurs haies; ce que voyant la Curée, recommença sa retraite, et ses compagnons en firent de même. Enfin s'éloignant de la ville, ces quatre cavaliers s'en éloignèrent aussi; l'un desquels s'avança, ce que fit aussi un de ceux de la Curée, et se tirèrent chacun un coup de pistolet, et chacun blessa le cheval de son ennemi.

En ce même temps la Curée vit sortir de la ville deux troupes, l'une de quarante chevaux, et l'autre de plus de soixante, dont incontinent il avertit M. de Biron, qui déja s'étoit fort éloigné. Lors la Curée se résolut de faire mine de se retirer comme un homme qui s'en vouloit aller. Cela donna envie à ces messieurs de le suivre; et s'éloignèrent un peu de la ville, et sur-tout ces quarante chevaux. Cependant M. le maréchal, étant averti, tournoit tête vers la Curée, qui aussi s'en tourna aux quarante qui s'étoient avancés, lesquels se voulurent retirer; mais ils ne le purent faire que la Curée ne les chargeât. Et comme il tira un coup de pistolet à un, son pistolet qui étoit à pétard fait à Rouen, et lui avoit été donné par M. de Villars, qui en étoit gou-

verneur; et parce qu'il étoit fait d'une façon où il y avoit de l'art à le charger, soit que l'on y eût failli ou autrement, en tirant il lui sortit de la main, et de violence lui jeta le bras derrière le dos si rudement qu'il ne s'en pouvoit nullement aider.

En ce même temps cet autre gros, qui soutenoit le premier, s'avança pour le secourir; ce que reconnoissant, la Curée vit bien qu'il ne falloit plus penser à ce qu'il falloit faire; car, de se retirer de devant eux, il ne pouvoit, le maréchal de Biron étant encore loin. Il se résolut donc d'aller à la charge à ce gros, et y mena ses compagnons, son bras en l'état qu'il est dit, et ne s'en pouvant nullement aider; et lui avons ouï dire qu'il n'a jamais rien fait qui lui ait baillé tant d'impatience que de se voir pêle-mêle dans les ennemis, sans les pouvoir offenser ni se défendre. Il les chargea néanmoins si brusquement, qu'il leur fit tourner visage; et en fut tué plus de douze sur la place, et quatre pris prisonniers, et trois des siens furent tués, et plusieurs blessés. La Curée fut un peu blessé sous la gorge, et eut toute la barbe brûlée, et fut blessé sous l'aisselle, et souffroit tout cela comme *une quintaine* sans se remuer (1).

---

(1) Ce fut à cette époque, comme le dit le journal de

Jamais Henri ne fut plus grand que dans les commencements de son règne, alors qu'ayant à combattre les seize et leurs adhérents fanatiques, il fallait qu'il tînt tête, avec sa petite armée de sept mille hommes, à une masse de ligueurs armés ou prêts à prendre les armes. Mais ce grand homme, supérieur à l'adversité, convaincu de la justice de sa cause, s'occupait autant à négocier le pardon à la bouche, qu'à vaincre l'épée à la main.

Le roi étant parti avec deux cents hommes de cheval pour traverser la Normandie, nonobstant qu'il y eût risque pour sa majesté d'être faite prisonnière par les bandes de la ligue, elle s'achemina du côté de Dieppe vers la fin du mois d'août. Les habitants d'icelle ne furent pas plutôt informés de son approche par deux cavaliers, qu'ils en furent comblés de joie par une si heureuse avenue. Tous les habitants éjouis se mirent sous les armes pour lui faire accueil. Le sieur de Chattes lui-même, qui étoit gouverneur de ladite ville,

---

Brienne, que le duc de Mayenne écrivait à M. de Villeroy : « Il n'y a plus de Henri ne Valois en France; ils sont tous excommuniés de par le diable, et M. de Béarn est mal avisé de faire le larron; nous verrons s'il faudra que le Gascon hérétique ait heur et joie devant nos bandes confortées par le saint-père. » Certes s'il fut jamais une gasconnade, c'est un pareil propos dont par la suite il sentit le ridicule.

(*Mémoires manuscrits d'O.*)

monta à cheval et s'en fut vers sa majesté, en montrant de loin sa cornette blanche, qui étoit une courtoisie; ledit sieur étoit à peine hors la porte dite la Barre, qu'il se trouva en la rencontre du roi, qui avoit fait son entrée dans le faubourg; il mit incontinent pied à terre, et lui dit: « Qu'il venoit saluer son seigneur, et remettre en sa disposition le gouvernement de la place. » Après quoi il baisa les mains à sa majesté; laquelle lui répondit avec sa gaîté de coutume: « Ventre-saint-gris, je ne connois aucun qui en soit plus digne que vous. » Ledit gouverneur fut le premier de son rang qui se soumit sans condition au roi. Les principaux et la garnison de ladite ville de Dieppe voulurent adresser à sa majesté leurs compliments, auxquels elle dit: « Mes enfants, point de cérémonie; je ne veux que vos amitiés, bon pain, bon vin et bon visage d'hôte. » Donc elle fut reçue en grandes acclamations par le peuple; et ce qui fut bizarre, mais réjouissant, fut de voir le roi entouré de près de six mille hommes armés, lui n'ayant qu'un petit nombre d'officiers à sa main gauche. Puis fut sa majesté prendre son logis à la maison d'Angaut. Tel fut le mémorable accueil que les habitants de la ville de Dieppe firent à sa majesté quelques jours avant la rencontre qu'elle opéra devant le château d'Arques,

de l'armée de M. de Mayenne, qui n'eut ni victoire ni honneur (1).

Les historiens, dans divers récits dont les détails ne sont pas les mêmes, nous ont raconté cette fameuse journée d'Arques, où rien ne se passa qu'à la honte des politiques préten-

---

(1) Il est certain que c'est à la noble conduite du commandeur de Chattes que Henri IV dut le louable accueil que les Dieppois lui firent en cette périlleuse circonstance, et c'est ainsi à n'en pas douter au dévouement de ces généreux et fidèles sujets de cette ville qu'il dut le retour à l'espérance qui rendit le courage aux royaux découragés par le manque de solde et le dénuement le plus complet. Mais, il faut le dire, le roi lui-même désespérait du succès, lorsque vint briller à ses yeux cette étincelle du patriotisme national à qui la postérité a voué un culte immortel. La situation du roi était si pénible, que le duc de Mayenne, qui du reste ne manquait pas de jactance, quoique très-humble serviteur de la maison de Dieu, écrivait en ces termes au légat *évêque de Plaisance :*

« Monsieur, par le père Pigonat présent par-tout, vous entendrez tout ce que je ne pourrois écrire, étant si bien instruit qu'il n'est besoin de vous en faire redite. Seulement vous supplierai-je bien humblement de le croire, comme moi-même qui fais tout ce qui peut dépendre de mon pouvoir pour le salut et conservation de tant de gens de bien qui sont à Paris, où l'on nous a assuré que le roi de Navarre se promet de faire un effort; mais ce sera, Dieu aidant, avec sa honte, comme par le passé. Je prie notre Seigneur qu'il veuille conserver sa cause et notre religion, et vous, monsieur, en parfaite santé.

CHARLES DE LORRAINE.

dus religionnaires; je ne puis qu'être agréable à mon lecteur en lui communiquant des relations nouvelles, c'est-à-dire non imprimées jusqu'à ce jour, excepté la dernière pourtant qui est peu connue : écoutons d'abord Sully dans la dépêche suivante, adressée à Jacques de Corbinelli, adroit partisan du roi dans la ville de Paris; ensuite viennent les récits du maréchal de Biron et un extrait curieux tiré des archives du dépôt de la guerre.

« M. de Corbinelli, comme je vous l'avois promis, je vous apprends la charge faite entre le sieur de Mayenne et le roi. Sa majesté voyant que toutes ses entreprises, tant du côté du faubourg de Dieppe, appelé *le Pollet*, que celui d'Arques, qui est à une lieue de ladite ville, où le roi s'étoit logé, n'apportoient aucun avancement à ses affaires, mais plutôt confusion, comme elles avoient fait les jours précédents, à la perte et ruine de leurs armes, il se résolut d'employer tous ses efforts pour gagner quelque avantage sur l'armée de sa majesté; et en cette résolution, le mardi 19 de ce mois, il donne le rendez-vous à tous les gens de cheval et de pied si à propos, que, sans apparence d'aucun mouvement en son armée et sans battre aux champs, tous lesdits gens de guerre se trouvèrent, le mercredi vingtième, à la pointe du jour en bataille au-devant de l'armée de sa majesté; et pensant trouver les tranchées aussi mal pourvues d'hommes qu'ils

eussent désiré, firent contenance de les attaquer. Mais si les jours précédents leur avoient acquis peu de réputation, celle dudit mercredi leur fut aussi peu favorable; car ayant trouvé ceux qui étoient aux tranchées fermes et en bonne garde, ils se retirèrent sans entreprendre aucune chose, et se passa la journée sans aucun effet; et espérant trouver plus d'avantage et de faveur en l'obscurité de la nuit en suivant, ils se résolurent d'y mettre et tenter leur effort.

« Dont le roi se douta bien; après avoir bien considéré et reconnu l'assiette de son camp et retranchement avec toutes les avenues d'iceux, sa majesté mit un bon corps-de-garde à la tête d'une tranchée perdue qu'elle avoit fait faire de deux mille pas plus avant que son retranchement droit, au-dessous de Martin-l'Église, où étoit logée l'avant-garde des ennemis, à cinq cents pas dudit Martin-l'Église; et ce que depuis leur arrivée pour la grande lenteur que sa majesté reconnut en eux pour les tenir toujours plus éloignés de son retranchement, entre lequel et icelle tranchée perdue il y a deux assez grandes plaines, l'une du côté de la forêt et l'autre du côté du marais, séparées d'une haie double, dans laquelle il y a un chemin creux; et commanda le roi à ceux qui étoient dans ladite tranchée de faire bonne garde, ce

qu'ils firent toute la nuit. Les ennemis, d'autre côté, firent passer tous leurs gens de guerre, tant de cheval que de pied, entre ledit Martin-l'Église et ladite tranchée perdue, sans aucun bruit et sans tambourin ni trompette.

« Dès la pointe du jeudi, vingt-unième de cedit mois, sadite majesté, laquelle avoit passé toute la nuit en ladite tranchée, voyant toute l'armée des ennemis passée et rangée en bataille entre ledit village et sadite tranchée perdue, elle connut bien leur dessein, et logea aussitôt en ladite tranchée perdue et ès environs quatre enseignes suisses aventuriers, deux de lansquenets, et de trois à cinq cents arquebusiers françois, lesquels furent incontinent après attaqués par le gros de l'armée des ennemis; et voyant le sieur maréchal de Biron, qui étoit suivi du sieur de Maligny et de la compagnie du sieur de Chastillon en nombre de cinquante ou soixante chevaux, que lesdits Suisses aventuriers faisoient quelque contenance d'être ébranlés, il s'avance par le côté de la main droite pour les soutenir, et donnant jusque sur le haut de la tranchée, il la défendit une heure et demie avec grande perte des ennemis et peu de ceux de sa majesté.

« Au même temps sa majesté mène du côté de la main gauche sa compagnie de chevau-légers,

conduite par Arambur; celles du sieur de Lorge et du capitaine Fournier, qui pouvoient être toutes ensemble six-vingts chevaux, et pour les soutenir logea du même côté les compagnies des sieurs de la Force, de Larchant et de Bacqueville, et un peu au-dessus de celles de MM. les princes de Condé et de Conty, qui pouvoient être environ de quatre-vingts chevaux.

« A l'instant se présentèrent quatre cents lances des ennemis, qui furent chargées par M. le grand-prieur, suivi desdits chevau-légers; et les combattit si heureusement, que non-seulement il les mit à val de route avec grande perte desdits ennemis, mais tira de sa main Sagonne d'un coup de pistolet, et les mena battant quatre ou cinq cents pas arrière, qu'ils trouvèrent autres quatre cents lances desdits ennemis qui les ramenèrent assez mollement jusques à ce qu'ils furent rencontrés et chargés par lesdits sieurs de la Force et de Bacqueville, lesquels, avec lesdits chevau-légers qui se rallièrent avec eux, renversant lesdits ennemis, les menèrent battant jusques au passage de l'eau.

« Trois autres cents chevaux ennemis chargèrent lesdits sieurs de la Force, de Bacqueville et de Larchant et chevau-légers ralliés; ils furent soutenus par les compagnies desdits princes, re-

chassèrent lesdits ennemis jusques à la cornette blanche, laquelle ayant sur les bras avec le reste de la cavalerie, ils se retirèrent au gros de nos Suisses, à la tête desquels étoient le sieur d'Amville et le colonel Galaty, lesquels avec eux arrêtèrent lesdits ennemis court, et par le moyen de leurs mousquetaires et arquebusiers en firent tomber plusieurs, et entre autres quatre qui se débandèrent pour donner au premier rang dèsdits Suisses, furent tués.

« Au même temps que se fit la seconde charge par la cavalerie, les lansquenets des ennemis donnèrent à la première tranchée perdue, au lieu où étoient les aventuriers et lansquenets de sa majesté, sans tirer une arquebusade; mais ayant dit à ceux du parti de sa majesté qu'ils étoient lansquenets qui se vouloient rendre et servir le roi, ceux de sa majesté, qui les crurent trop tôt, leur baillèrent les mains et les attirèrent à leurs retranchements, où étant entrés, emmenèrent lesdits Suisses aventuriers de sa majesté, qui étoient en ladite tranchée, et tous, pêle-mêle, vinrent sur les bras du maréchal de Biron et de sadite majesté; ce que voyant icelui sieur maréchal, leur fit une telle charge, qu'il fit retirer lesdits soldats françois desdits ennemis qui étoient avec lesdits lansquenets. Alors iceux lansquenets tendent la main, et

dirent à icelui sieur maréchal qu'ils se rendoient au service du roi; ce qu'il crut d'autant plus aisément, que lesdits lansquenets étoient entrés en traité dès le vivant du feu roi. De là lesdits lansquenets passèrent jusques au lieu où étoit sadite majesté, laquelle, reconnoissant leurs enseignes être celles des ennemis, les voulut charger aussitôt qu'ils tendirent les mains à sadite majesté, criant qu'ils s'étoient rendus; et plusieurs de leurs capitaines vinrent toucher dans la main auparavant qu'elle eût entendu leur demande, et quelque temps après demandèrent à sadite majesté qu'il lui plût qu'ils traitassent avec ledit sieur maréchal de Biron, lequel sa majesté envoya vers eux; et arrêtèrent entre eux que, en leur baillant ce que le duc de Mayenne leur avoit promis, et que la couronne leur en répondît, ils serviroient sa majesté; et, voulant exécuter leur trahison, demandèrent où étoit le roi pour le reconnoître. Sa majesté étoit au milieu d'eux, non connue toutefois, qui leur commanda se retirer à l'écart sur la main droite. Cependant, et ainsi séparés, les ennemis s'avancèrent avec toute leur cavalerie et infanterie, de façon qu'il fit retirer toute la cavalerie qui avoit auparavant combattu à la main gauche des Suisses, jusques au côté desdits Suisses, et, ayant gagné le bois, con-

traignirent le sieur maréchal de Biron de s'approcher et se mettre à la main droite de sa majesté; et alors lesdits lansquenets découvrirent leur trahison, tournèrent les armes contre les nôtres, prirent deux enseignes des lansquenets de sa majesté et deux autres enseignes desdites quatre compagnies d'aventuriers qui étoient parmi eux en petit nombre, firent une salve droit à la personne du roi et audit sieur de Biron, prirent et emmenèrent prisonniers ce qu'ils purent de ceux qui étoient parmi eux, et se retirèrent avec la cavalerie des ennemis.

« Et faut noter que lesdits lansquenets furent deux heures entre toutes les troupes de sa majesté, où elle les pouvoit faire tailler en pièces et prendre huit drapeaux, si elle les eût tenus pour ce qu'ils se firent connoître depuis.

« Sur ce point arriva M. le duc de Montpensier avec la cornette et une autre de l'avant-garde; et le sieur de Chastillon, qui étoit demeuré au faubourg du Pollet pour faire tête aux ennemis de ce côté-là avec les deux parts de l'infanterie françoise, vint trouver le roi avec cinq cents arquebusiers. Alors sa majesté fait passer mondit sieur de Montpensier au-delà de la haie, à la main gauche, et départir lesdits gens de pied, partie le long de la rivière, et l'autre dans le chemin

creux, et le reste le long de la forêt bien à propos.

« Car à l'instant les ennemis vinrent des deux côtés, avec toute leur armée, pour faire leur dernier effort, et jeter toutes les forces du roi dans le principal retranchement, s'il leur étoit possible. Mais s'ils avoient été bien reçus auparavant, ils le furent encore aussi bien tant de la cavalerie suisse que de l'infanterie françoise, par le bon ordre que sa majesté et tous les capitaines y avoient donné, et encore que les ennemis fussent en nombre de trois mille cinq cents ou quatre mille chevaux, et deux mille hommes de pied, et qu'il n'y eût pour-lors en la défense du principal retranchement et tranchée perdue que cinq cents chevaux, et mille à douze cents arquebusiers françois, et environ trois mille Suisses, qui n'est pas la moitié de son armée; néanmoins, à la première salve que firent les arquebusiers de sa majesté, et après que l'on eut tiré trois ou quatre volées de six pièces de canon que sa majesté avoit logées en divers lieux, lesdits ennemis s'arrêtèrent et commencèrent à se retirer plus vîte que le pas, encore qu'ils eussent résolu de garder ladite tranchée perdue, laquelle ils avoient gagnée par la trahison des susdits lansquenets, et d'y loger leur artillerie, parce qu'elle est sur un haut, estimant

par-là endommager le camp de sa majesté et faire abandonner son retranchement; mais étant lesdits ennemis suivis et pressés vigoureusement par l'infanterie de sa majesté, conduite par le sieur de Chastillon, qui étoit soutenu par ledit sieur maréchal que lui envoya le roi, leurs desseins furent rompus et eux contraints de quitter ladite tranchée, laquelle regagnée soudain, il fit mener deux canons de ceux qui étoient au retranchement, et fit battre en batterie les Suisses des ennemis qui faisoient la retraite, et après tirer dans leurs quartiers, sans qu'aucun desdits ennemis ayant retourné la tête pour revenir vers ladite tranchée perdue, que sa majesté a fait garder deux jours après : et enfin les ennemis voyant ne pouvoir rien faire du côté dudit *Pollet*, le dimanche 24 dudit mois ils abandonnèrent leurs logis pour venir à Torcy passer la rivière, et tous en si grande hâte qu'ils laissèrent du pain aux fours, de la chair à la broche, quelques armes, et même des boulets d'artillerie.

« Dix salades des nôtres, qui furent renvoyées à leur poursuite pour reconnoître ce qu'ils feroient, emmenèrent vingt charrettes chargées de balles de canon et de poudre, qu'un nommé Allette, valet de garde-robe du feu roi, leur amenoit d'Abbeville, et apportèrent deux enseignes de

gens de pied qui les escortoient, après en avoir tué une bonne partie mirent le reste en fuite.

« Il se trouve, tant par le nombre des morts qui se sont trouvés sur le champ de bataille, que par le rapport des soldats de l'armée des ennemis qui depuis se sont venus rendre à sa majesté, que le nombre des morts de ces ennemis est de plus de quatre cents, et autant de blessés, entre lesquels il n'y a que cent cinquante soldats ou environ; le surplus est de leur cavalerie, la plupart desquels sont gentilshommes, grands gens de commandement, entre lesquels l'on a reconnu les sieurs de Sagonne et de Saint-André, frère du comte de Saulx, celui qui portoit la cornette de Sagonne-Bourg, et deux autres mestres-de-camp, quatre capitaines en chef d'Albanois, les deux maréchaux-de-camp du marquis du Pont, et plusieurs autres gentilshommes lorrains et françois; et entre les principaux prisonniers sont les sieurs de Belin, maréchal-de-camp, et de Tremblecourt, mestre-de-camp des Lorrains, et plusieurs autres gentilshommes et capitaines; et de ceux de l'armée du roi n'ont été tués que sept à huit hommes de cheval, entre lesquels le comte de Roussy, Bacqueville, seuls de marque, et quelques gens de pied, à cause de la trahison desdits lansquenets.

« Après que toute l'armée fut éloignée d'une

demi-lieue sa majesté vint trouver lesdits Suisses, auxquels, entre autres propos, elle dit: « Nous croyons tous en un même Dieu; chacun de nous espère la gloire éternelle par les mérites d'un même Jésus-Christ; nous tenons deux divers chemins pour y aller: allons donc le remercier de la victoire qu'il nous a donnée; priez-le à votre mode, je l'irai prier à la mienne; je vous prie, ne vous scandalisez point de moi, je ne me scandaliserai point de vous. »

« Depuis, les ennemis sont logés du côté d'Arques, dont le village fut abandonné par sa majesté dès le 24 du mois passé, ayant laissé le sieur Delagarde avec deux cent cinquante arquebusiers de son régiment dedans le château. Ils n'ont fait dudit côté chose digne d'être écrite, sinon que cette nuit ils ont mis cinq canons en batterie à un quart de lieue de cette ville, et au point du jour ils ont tiré dedans le hauvre et en quelques maisons environ soixante canonnades, et crois qu'ils en eussent tiré davantage, si sa majesté n'eût fait contre-batterie, de laquelle il leur a été démonté deux canons et tué deux canonniers, et autres qui étoient derrière les gabions, qu'ils ont été contraints sur les huit heures du matin d'ôter ledit canon et d'abandonner leurs tranchées.

« Adieu, M. de Corbinelli, notre ami, etc. »

MAXIMILIEN DE BÉTHUNE.

Il est inutile de faire ici aucune réflexion relative à l'histoire; les écrivains les plus instruits de notre temps trouveront ample matière à des observations utiles aux détails peu connus de cette intéressante journée. La dépêche qui la suit n'est pas moins curieuse; elle sert de supplément à la lettre précédente.

« Le samedi, seizième de septembre, l'ennemi s'étant voulu loger le long des ruisseaux, entre Arques et Dieppe, le roi sortit du faubourg du Pollet avec cinquante chevaux pour le reconnoître, attaqua lui-même l'escarmouche entre quarante des plus avancés, et eut son cheval blessé d'une arquebusade; en même temps M. le maréchal de Biron sortit d'Arques avec environ deux cents chevaux et trois cents arquebusiers sur huit cents des ennemis qu'il mit en déroute, et tua quarante et plus de cinquante salades, fit fuir M. de Nemours et le chevalier d'Aumale plus de demi-lieue, et enleva le logis dudit sieur de Nemours, qui étoit à Saint-Aubin. Les jours suivants se sont passés avec longues escarmouches et combats en petit nombre, jusques au jeudi vingt-unième de ce mois, auquel l'ennemi parut dès la diane, faisant avancer cinq cents chevaux vers une tranchée à trois cents pas du logis de M. de Nemours, distant environ de mille pas du retranchement que le roi vouloit défendre. Il sortit quatre-vingts

salades, et mandées par le sieur d'Aramburres, lieutenant de la compagnie de sa majesté, Lorges et Moligny, sur lesdits cinq cents chevaux reîtres lorrains, les repoussèrent près de leur gros, d'où en étoient repartis autres cinq cents pour les soutenir. Le roi fit avancer encore quarante des siens conduits par le sieur de Montatère, lesquels, joints aux premiers quatre-vingts, firent tourner le dos à mille des ennemis, à la faveur de la troupe qui tenoit ferme derrière eux. Pendant ce combat, les lansquenets des ennemis se couloient pour entrer dans la première tranchée, qui étoit gardée d'environ cent cinquante arquebusiers françois et deux cents lansquenets; et combien que lesdits poussoient pour endommager la cavalerie du roi, allant à la charge, si est ce qu'ils ne tirèrent point sur eux, au contraire firent signe qu'ils se rendoient et vouloient servir le roi, demandant de le voir pour lui faire serment; ce qui fut cause qu'on les fit entrer dans ladite première tranchée. Le roi parla lui-même à eux tout armé; mais d'autant qu'il ne se voulut faire connoître, lesdits lansquenets prièrent qu'on les fît parler au maréchal de Biron; et, pour donner assurance d'eux, mirent les piques bas, lesquelles toutefois ils reprirent, sitôt que ledit sieur maréchal fut approché, et, découvrant la trahison,

lui firent un salut, tuèrent le comte de Roussy, dévalisèrent la plupart des arquebusiers qui gardoient ladite première tranchée, et, se retirant avec eux, emmenèrent les deux cents lansquenets du roi, soit qu'ils les eussent corrompus auparavant, ou qu'ils leur fissent croire qu'on se vengeroit sur eux de la perfidie de leurs compatriotes. Le colonel desdits lanquenets ayant reconnu le roi lui présenta la hallebarde à la gorge, lui demandant s'il se vouloit pas rendre à monseigneur; mais le roi l'assura, disposé l'épée à la main, que force lui fut de se rendre lui-même à sa majesté. Cependant le duc du Maine avoit gagné la première tranchée, et s'avançoit avec tout son gros vers le second retranchement, qui fut cause qu'encore que le roi n'eût avec lui qu'environ quatre cents chevaux, il se résolut d'aller à la charge, en laquelle lui et sa troupe se portèrent si valeureusement, que les ennemis furent contraints de reculer. Après ce combat arrivèrent M. de Montpensier, M. de Chastillon, tellement que le roi se trouva accompagné de neuf cents ou mille chevaux; ce que le duc de Mayenne se trouvant endommagé du canon qui tiroit du retranchement, du château d'Arques, et d'une montagne prochaine, il sortit hors ladite première tranchée, et se retira ayant laissé sur le champ plus de trois

cents chevaux morts, et entre autres ceux le marquis de Manielay, le vicomte de Tavannes, Sagonne et plusieurs autres seigneurs de qualité. Les sieurs marquis de Canillac, de Belin, Tremblecourt sont prisonniers, et cent autres gentilshommes, desquels on ne sait encore le nom; et au dire dudit de Belin il est demeuré sur la place trois ou quatre mestres-de-camp et dix-huit ou vingt capitaines; et même c'est l'opinion que le duc de Mayenne est blessé, pour ce qu'il auroit exécuté son dessein, qui étoit de planter son canon sur la première tranchée, sitôt que lesdits lansquenets l'auroient gagnée par leur trahison. Le roi, non content d'avoir chassé l'ennemi de tout ce qu'il gardoit, fit sortir son canon hors des retranchements, en l'ayant assis sur ladite première tranchée; et il s'en tira plusieurs volées sur les ennemis, lesquels il eût défait entièrement cette journée, s'il eût eu cinq cents chevaux de plus; tellement qu'il y a apparence que le duc de Mayenne n'aura pas la hardiesse de faire un autre effort, ses troupes étant en tel effroi qu'elles fuient ordinairement devant celles du roi, encore qu'elles soient doubles en nombre; et quand les forces qui s'assemblent pour le roi s'approchèrent, les ennemis se trouvèrent fort étonnés, ayant perdu leurs principaux chefs et ce qu'ils avoient

de plus vigoureux en toute leur armée. Ces particularités ont été récitées par un gentilhomme qui a été présent à tous ces combats, et fut dépêché par le roi, sitôt qu'il fut retourné à son logis. Le baron de Saint-André, frère du feu comte de Saulx, a été depuis retrouvé entre les morts. »

Récit exact de la bataille d'Arques, tiré du dépôt de la guerre.

« Sa majesté fut rejoindre sa petite armée, qu'elle amena sous les murs du château d'Arques, où elle arriva le 12 de septembre. Le roi la fit camper sur le coteau opposé à ce château, où se trouve la chapelle de Saint-Étienne. Cette position étoit bien prise; car cette petite armée se trouvoit occuper un coteau de médiocre grandeur, gardé sur la hauteur par la forêt d'Arques, en dessous par une levée naturelle de cinq à six pieds, au bas de laquelle passe le chemin de Martin-Église à Arques. Enfin, ce coteau étoit gardé par le canon même du château d'Arques qui le domine: il n'y avoit donc que deux bouts de retranchement à faire pour sa clôture, un du côté de Martin-Église, et l'autre du côté d'Archelles. A ce moyen, il n'y avoit que la chapelle

et ses bâtiments qui se trouvoient enclos dans ce camp. Henri IV ordonna au maréchal de Biron de faire faire les retranchements, tandis qu'il se rendroit à Dieppe.

« Le soir de ce même jour, 12 septembre, l'armée du duc de Mayenne, qui venoit par le pays de Bray, arriva au hameau de Thibermont, où elle campa entre ce hameau et la paroisse de Neuville. Le duc de Mayenne, qui le lendemain matin ne vit aucune apparence d'un camp, ni sur la plaine où il étoit, ni sur celle de Jauvat, qui lui est opposée, crut que Henri IV s'étoit renfermé dans Dieppe avec son armée. Cette persuasion lui fit écrire aux principaux de la ligue qu'il tenoit *le Béarnais*, et qu'il ne pourroit lui échapper qu'en s'évadant par mer.

« Le roi arriva dans Dieppe le matin du 13 septembre. On avoit été informé de l'arrivée de l'armée du duc de Mayenne, et M. Dechâtes avoit fait travailler toute la nuit à élever une redoute entre le faubourg du Pollet et la paroisse de Neuville, où il y a actuellement une grande croix et une corderie : Henri IV approuva ce travail, parce que c'étoit le seul endroit par où le duc de Mayenne pouvoit former son attaque; le terrain, vers la mer, étant défendu par le fort dernièrement construit, comme nous l'avons dit, à la place de l'ancienne bastille des Anglois.

« Sa majesté, sur l'inspection des lieux, crut devoir renforcer la redoute que M. Dechâtes faisoit élever, par un fossé extérieur, qui se prolongeoit depuis l'escarpement du côté de la rivière, jusqu'au fond du vallon, où se trouve aujourd'hui le grand chemin de Dieppe à la ville d'Eu. Tous les hommes, et même une grande partie des femmes du Pollet, travaillèrent avec ardeur à la confection de ces ouvrages qui se trouvèrent parfaits dans la nuit suivante. Le roi donna le commandement de ce faubourg à M. de Givry, et outre les six cents hommes qu'on avoit destinés à sa défense, sa majesté y fit encore passer deux compagnies soudoyées; ce qui le pourvut de troupes à suffisance, sur-tout y joignant les Poltais, pleins de bonne volonté et de bravoure.

« Henri IV ayant mandé les officiers municipaux, leur dit qu'il manquoit de fonds pour payer ses troupes. On remit aussitôt 50,000 livres dans la caisse de sa majesté qui se transporta dans son camp d'Arques, où elle fit la montre de ses troupes.

« Le 15 de septembre, le duc de Mayenne déboucha avec une partie de son armée à travers le village de Neuville, et vint attaquer le retranchement que le roi venoit de faire faire pour couvrir la redoute. M. de Givry, à la tête de nos gens, se-

condés des Poltais, soutint l'attaque des ennemis, et les repoussa toutes les fois qu'ils vinrent l'assaillir.

« De son côté, Henri IV, instruit de ces attaques, vint promptement de son camp d'Arques avec quelques seigneurs. Ce prince se fit suivre de toute la cavalerie de Dieppe, et fut inquiéter les ennemis qu'il tint en échec le reste du jour.

« Le lendemain, du matin, sa majesté jugea à propos de renforcer la défense du retranchement du Pollet par deux compagnies bourgeoises. Il n'y avoit pas une heure qu'elles s'y étoient rendues, quand M. de Mayenne vint les attaquer. Il fut repoussé deux fois, et les braves Dieppois, commandés par M. de Givry, firent des merveilles. Leur défense opiniâtre et soutenue fit sentir au général de la ligue qu'il ne pourroit se rendre maître du faubourg du Pollet que par un siège en règle, dont l'évènement pourroit devenir aussi long que meurtrier; parce que ce faubourg, qui communiquoit avec la ville et le port, étoit dans le cas de recevoir de continuelles munitions et des renforts à proportion de ses besoins. Le duc de Mayenne prit donc le parti de se retirer dans son camp de Thibermont, après avoir perdu plus de six cents hommes dans ces différentes attaques, qui n'en avoient pas coûté quarante aux citoyens.

« La portion de l'armée de la ligue qui étoit restée dans son camp, et n'avoit point été occupée à l'attaque du faubourg du Pollet, avoit eu connoissance de la petite armée de Henri IV, retranchée au coteau de Saint-Étienne. Le camp des ligueurs ne se trouvoit qu'à trois quarts de lieue de celui du roi; mais, pour en approcher, il falloit que les ennemis descendissent une côte très-haute et très-rapide, au bas de laquelle est situé le village de Martin-Église, qui est traversé par la rivière d'Yaulne, qui se réunit un peu au-dessous dans un même canal avec celles de la Béthune et de Varennes.

« L'officier-général qui commandoit dans le camp, pendant que le duc de Mayenne faisoit les attaques du Pollet, jugea à propos de se saisir du village de Martin-Église et du passage de la rivière d'Yaulne, qui se trouvoit entre les deux camps; et il l'exécuta.

« Le maréchal de Biron s'aperçut de ce mouvement, et, afin d'examiner de plus près les manœuvres de l'ennemi, il fit sortir du camp un détachement de cavalerie. Les ligueurs, voyant venir à eux cette troupe, firent passer la rivière d'Yaulne à un parti de cavalerie plus considérable qui nous fit plier en désordre. M. de Biron vint à notre secours avec ceux de la cavalerie royale

qu'il put rassembler. Notre détachement se rallia sous ses ordres; et les deux troupes se battoient avec à-peu-près le même avantage, quand MM. de Damville et de Sully survinrent avec le restant de la cavalerie royale. Les ligueurs furent repoussés et poursuivis jusqu'à une portée d'arquebuse de la rivière d'Yaulne, qu'ils repassèrent, laissant plus de quarante morts sur la place, et environ le même nombre de blessés, qui furent prisonniers.

« Informé qu'on devoit attaquer son camp le 22 de ce mois de septembre, le roi quitta Dieppe le 21, afin de rejoindre son armée. Sa majesté fut suivie de la plus grande partie de la cavalerie de cette ville et par les volontaires, bien équipés et bien montés, ainsi que quatre compagnies bourgeoises et quatre de celles que les habitants soudoyoient. Tous les bourgeois, bons militaires, auroient voulu qu'on leur eût permis de partager le danger où leur prince alloit s'exposer; mais la prudence exigeoit que leur ville restât suffisamment garnie, pour être en état de faire face aux attaques qu'eussent pu faire les ennemis, dont le camp n'étoit pas éloigné de plus d'une demi-lieue de leur ville. Ce renfort que fournit Dieppe fut utile à l'armée du roi, qui n'étoit composée que de trois mille cinq à six cents hommes, et

qui en avait à combattre plus de trente mille. Ce prince passa une partie de la nuit à faire les dispositions nécessaires pour la défense de son camp.

« Dès le point du jour du 22, Henri IV envoya fouiller la forêt qui domine le coteau de Saint-Étienne. Le parti qui exécuta cet ordre lui amena le sieur de Faudoas, comte de Belin, sous-gouverneur de Paris pour la ligue. Cet officier-général avoit été surpris et forcé de se rendre prisonnier avec la petite troupe qui l'accompagnoit; cette capture étoit d'autant plus heureuse, que ce comte n'étoit venu dans la forêt que pour examiner par quel endroit il pourroit y pénétrer aisément, pour attaquer par ce côté l'armée du roi, qui n'eût certainement pu résister, si elle eût été attaquée par trois côtés à-la-fois.

« Henri IV embrassa le comte de Belin avec cette affabilité qui lui gagnoit tous les cœurs. Ce comte cherchoit des yeux où pouvoient être placées des troupes en assez grand nombre pour pouvoir faire face à l'armée de la ligue. Le roi devina sa pensée, et le prévint, en lui disant : *Ajoutez aux troupes que vous voyez, mon bon droit, et vous ne douterez plus de quel côté sera la victoire.*

« Cette fermeté et cette confiance du prince

donnoient du cœur à ses troupes; elles leur inspiroient cet amour et cet enthousiasme pour sa personne, qui leur faisoient affronter tous les dangers.

« On annonça dans ce moment l'attaque du retranchement qui regardoit le village de Martin-Église : le roi s'y transporta. Les lansquenets que ce prince y avoit posés faisoient leur devoir, lorsqu'un régiment de pareilles troupes allemandes, qui combattoit contre [illegible], cria, qu'il ne demandoit qu'à prendre le parti du roi, si on lui assuroit le paiement de sa montre. Le roi, à qui l'on fit part de cette proposition, leur fit dire qu'il l'acceptoit; et ils furent reçus dans le retranchement. Sa majesté, voyant que cette partie étoit suffisamment garnie de troupes par ce renfort, fut d'un autre côté donner ses ordres; mais à peine ce prince ne parut plus en cet endroit, que ce perfide régiment de lansquenets reçut d'autres troupes de ligueurs dans ce retranchement, avec lesquelles il se joignit pour combattre les nôtres. Ceux-ci, surpris, ne purent leur résister; ils se replièrent dans la chapelle et la métairie de Saint-Étienne; ils en furent encore repoussés, et contraints de se retirer, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un régiment suisse qui, placé sur une éminence, tint ferme, et donna à nos lansquenets la facilité de se rallier derrière lui.

« Pendant cette attaque, et l'abandon de cette partie du retranchement, la cavalerie ennemie vint combattre une portion de la nôtre, qui étoit placée au bas du coteau, au-delà et le long du chemin de Martin-Église à Arques. Celle-ci, après un choc assez vif, fut obligée de céder au nombre, et de se replier dans le camp; elle y rentra par l'endroit dont elle étoit sortie, et le feu de nos troupes, qui gardoient cette levée du côté de la prairie, obligea la cavalerie ennemie de reculer. Heureusement il y avoit alors un brouillard épais, qui ne permit pas aux ligueurs de voir le désordre où se trouvoit une partie de nos troupes, ni le peu de monde que nous lui opposions: ce fut à ce brouillard, ménagé par la Providence, que nous dûmes notre salut.

« La cavalerie ennemie se trouvant arrêtée, comme nous venons de le dire, crut devoir profiter de ce brouillard pour tourner notre camp, et aller l'attaquer du côté d'Archelles, tandis que l'infanterie le forceroit du côté de Martin-Église. Cette cavalerie, pour exécuter ce projet, s'écarta dans la prairie, afin de nous cacher sa marche. C'eût été fait de nous si leur dessein eût eu son effet; car le bout du côté d'Archelles, qui étoit dans tous nos derrières, n'étoit point garni de troupes. Un heureux obstacle, que nos ennemis

n'avoient pas prévu, nous garantit de ce malheur.

« Le terrain du bas de cette prairie, le long de de la rivière, se trouve couvert par l'eau de la mer dans toutes les grandes marées : il s'ensuit de cette alluvion périodique, que le sol de cet endroit est toujours aquatique et fangeux. Les chevaux des ligueurs y enfoncèrent jusqu'au ventre, et ils eurent beaucoup de peine à s'en retirer dans le plus grand désordre. Nous n'en pûmes pas profiter, car nous ne les voyions point ; et d'ailleurs, nous étions occupés à chasser l'ennemi de la partie de notre retranchement, dont nous avons dit qu'il s'étoit emparé.

« Henri IV ordonna aux huit compagnies de Dieppe, tant bourgeoises que soudoyées, de se joindre au régiment suisse, à un régiment françois et à celui de nos lansquenets, qui s'étoient ralliés, afin d'aller ensemble attaquer les autres lansquenets et ligueurs, qui s'étoient logés dans la métairie et la chapelle de Saint-Étienne. Nos troupes les en chassèrent, et les poussèrent avec tant d'ardeur, qu'ils furent contraints de sauter par-dessus notre retranchement, avec une grande perte des leurs.

« Le duc de Mayenne, qui n'avoit jusques alors fait, pour ainsi dire, qu'insulter notre camp par

une petite partie de son infanterie, pour en connoître l'état et la position, s'avançoit avec toutes ses troupes en ordre de bataille. Elles avoient passé la rivière d'Yaulne, et elles occupoient, par leur front, tout le terrain qui se trouvoit entre nos retranchements et cette rivière. Le brouillard épais qu'il avoit fait jusques alors s'étant dissipé sur le midi, nos troupes virent les ligueurs s'avancer bien serrés et en bon ordre. Nos officiers et nos soldats, sans être effrayés de leur petit nombre, s'exhortoient à bien faire, lorsqu'on entendit tirer le canon du château d'Arques; il n'y en avoit que six; mais ils furent bien servis par un détachement de la compagnie des canonniers bourgeois de Dieppe, qui y étoit. Ce canon, qui n'avoit pu être jusqu'à ce temps d'aucune utilité, à cause du brouillard, fit des merveilles: chaque boulet enfiloit les rangs de l'armée ennemie, qui lui présentoit le côté, et faisoit périr vingt-cinq à trente hommes. Le duc de Mayenne, déconcerté et certain que plus son armée resteroit dans cette position et plus avanceroit vers notre retranchement, plus elle perdroit de monde, fit sonner la retraite.

«Pendant ce temps, Henri IV avoit été rejoindre avec la cavalerie qui le suivoit celle qui étoit sous les ordres de M. le comte d'Auvergne et de M. de

Sully, qui se battoit près du retranchement, au-delà du chemin de Martin-Église à Arques. Cette troupe avoit grand besoin de ce renfort; car elle étoit mal menée par celle des ligueurs, quatre fois plus nombreuse.

« Toute notre cavalerie étoit réunie sous les ordres de sa majesté; elle se battit avec une intrépidité que son roi seul pouvoit inspirer; et nous commençions à faire perdre du terrain à celle des ligueurs, quand Henri IV, qui entendoit tirer le canon d'Arques, comprit qu'il ne falloit pas pousser plus loin la cavalerie, puisque c'eût été nous placer entre ce canon et l'infanterie des ligueurs.

« L'armée de la ligue perdit au moins quinze cents hommes dans cette action. Nous en perdîmes trois à quatre cents, du nombre desquels il s'en trouva environ soixante de l'infanterie de Dieppe, et neuf à dix de ses cavaliers : entre autres, un des volontaires tué à la vue de notre prince, qui fut si charmé de la bravoure du sieur d'Étrepagny, frère de ce volontaire, dont il avoit sur-le-champ vengé la mort, qu'il lui donna des lettres de noblesse.

« Henri IV voyoit trop bien pour ne pas sentir qu'il ne pourroit soutenir avec si peu de monde une seconde attaque de son camp, que l'armée

de la ligue pourroit assaillir de tous les côtés en même temps : en conséquence, sa majesté prit le parti de décamper le lendemain matin. Elle fit passer son armée par Arques, y laissa cinq cents hommes, outre deux compagnies de Dieppe qui gardoient le château, afin que ces cinq cents hommes défendissent le terrain entouré des murailles qui y joint, pour intercepter le passage au duc de Mayenne. Sa majesté rentra dans Dieppe avec son armée et les huit compagnies bourgeoises. La cavalerie et les volontaires de cette ville n'avoient pas suivi l'armée, parce qu'ils avoient appris par les prisonniers, que les ligueurs attendoient un convoi de munitions qu'on leur envoyoit d'Aumale; et, en conséquence, avoient supplié sa majesté de leur permettre d'aller l'attendre pendant la nuit, dans un passage où ils comptoient l'enlever. Ils n'arrivèrent donc que le lendemain, avec vingt-trois charrettes chargées de munitions et une quarantaine de prisonniers.

« Le duc de Mayenne, ayant été instruit par ses coureurs que le roi avoit quitté le camp de Saint-Étienne, fit passer, le 24 septembre, une partie de son armée à travers la forêt d'Arques, d'où il déboucha par le petit d'Archelles, et se rendit aux environs du château d'Arques. Ce général tenta de s'emparer, par escalade, de la

partie du bourg entourée de murailles dont nous venons de parler. Ce duc y fut vigoureusement repoussé par les cinq cents citoyens de Dieppe, secondés de ceux d'Arques; et jugeant qu'il ne pourroit s'en rendre maître qu'en assiégeant cette place en forme, ce qui lui eût demandé du temps, il repassa la forêt, et regagna son camp de Thibermont.

« Ce duc avoit ordonné que, pendant son absence, on fît sonder un gué pour passer de basse eau le canal des trois rivières réunies vis-à-vis d'Estran : on y en avoit trouvé un très-sûr, parce que le fond, à cet endroit, est un sable rapporté par la mer.

« La nuit du 24 au 25, le duc d'Aumale, à la tête de l'avant-garde, passa ce canal de marée basse, traversa la vallée, d'où il conduisit l'armée dans les plaines qui se trouvent entre les hameaux de Jauval, du Jardin et de Romesnil, où le duc de Mayenne établit son camp. Ce général envoya, l'après-midi de ce jour, un détachement de reitres, pour battre la petite plaine qui se trouve entre le hameau de Jauval et Dieppe. Henri IV venoit de donner ordre aux travailleurs de Dieppe de faire une élévation de terre sur le mont de Caux, pour servi d'épaulement à une courtine qui couvroit la porte de La Barre, et ce

prince se délassoit sur la pelouse avec plusieurs seigneurs, lorsque ces reitres, qu'on n'attendoit pas, firent leur décharge sur le roi et sa suite. Par bonheur, elle se trouva au bout de sa portée, et personne n'en fut blessé; mais sa majesté fit sortir quatre cents cavaliers, commandés par M. de Givry, pour faire la chasse à cette troupe, qui ne les attendoit pas, et rejoignit le camp du duc de Mayenne, en passant à travers le hameau de Jauval.

« Le lendemain de grand matin, ce duc fit occuper par une partie de ses troupes le hameau de Saint-Pierre d'Épinay, et y fit élever une batterie de cinq canons, afin de battre la ville; mais le feu en fut bien vite éteint par celui des fortifications.

« Le 27, on vit déboucher de Jauval deux régiments d'infanterie, soutenus par deux escadrons de reitres. Ils se placèrent dans un endroit de cette plaine qui est un peu creux, pour se mettre à l'abri du canon de la citadelle. Henri IV ne voulut pas le souffrir si près des murailles de Dieppe, et pour les en chasser, sa majesté fit sortir trois compagnies bourgeoises, avec quatre des compagnies soudoyées, cinq cents Suisses et cinq cents arquebusiers de son armée, le tout soutenu par cinq cents chevaux. Le commande-

ment de ces troupes fut donné au maréchal de Biron. Notre infanterie couvroit six canons, qui étoient servis par un détachement de la compagnie de Dieppe. Dès que nous fûmes à la portée de l'arquebuse, M. de Biron commanda à notre infanterie de faire jour, et le feu des canons fit le plus grand effet, parce qu'ils étoient chargés à mitrailles. Notre troupe se resserra après, et répondit à une décharge que lui firent les deux régiments ennemis qui tenoient encore ferme, malgré la perte que la décharge de nos canons leur avoit occasionnée. Dès que ceux-ci furent rechargés, M. de Biron ordonna encore à notre infanterie de s'ouvrir pour leur donner jour. Cette seconde décharge fut plus meurtrière que la première. Les ligueurs, effrayés, s'enfuirent dans le hameau de Jauval, jusqu'où notre cavalerie les poursuivit, et leur prit plus de cent des leurs, avant qu'ils eussent pu atteindre ce hameau.

« Le même jour, 27 septembre, il entra dans Dieppe douze cents fantassins anglois et soixante cavaliers écossois, envoyés par la reine Élisabeth pour le service de Henri IV. Ce prince voulut faire voir ces nouveaux venus au duc de Mayenne, et faire un coup de main assez fort pour lui faire croire que ce n'était pas la crainte qui le tenoit renfermé dans les murailles de cette ville. A cet

effet, sa majesté se mit, le 28, à la tête de son armée, fortifiée par les Anglois, par quatre des compagnies bourgeoises, par six de leurs compagnies soudoyées, et par leur cavalerie.

« Le roi fut avec ces forces, qui se montoient à près de huit mille hommes, déloger quatre régiments ennemis, cantonnés dans le hameau de Jauval. Notre attaque fut des plus vives : tout militaire étoit brave quand il combattoit sous les yeux de Henri IV. Les ligueurs ne purent résister; nous les poursuivîmes de maison en maison, jusqu'à ce qu'ils eussent évacué tout le hameau. Enfin, nos troupes étant parvenues de l'autre côté, elles virent l'armée du duc de Mayenne rangée en bataille dans la plaine de Romesnil. Le roi fit défendre de poursuivre les fuyards.

« Dans le temps que nous étions à cette expédition, il arriva dans Dieppe quatre mille Anglois, commandés par lord Willougby, avec une quantité de munitions de guerre et deux cent mille livres en argent, que la reine d'Angleterre envoyoit au roi.

« Ce prince trouva dans le port des vaisseaux qui apportoient ces secours; il fut rendre visite à lord Willougby, qui engagea sa majesté à se rafraîchir à son bord; ce qu'elle accepta.

« L'arrivée de ce secours et les échecs que l'ar-

mée du duc de Mayenne n'avoit cessé de recevoir depuis qu'elle étoit dans ces environs, joints à la crainte que le chef de la ligue avoit de se voir enfermé dans l'armée du roi, et celles que lui amenoient M. le comte de Soissons et M. le duc de Longueville, le déterminèrent à lever son camp, en disant à ses troupes qu'il falloit aller combattre l'armée du comte de Soissons, avant qu'elle eût rejoint le roi de Navarre.

« Les troupes de la ligue défilèrent au-dessus d'Arques, par la vallée qui conduit à Saint-Saens.

« Le duc d'Aumale, qui commandoit l'arrière-garde, resta en ordre de bataille avec une grande partie de la cavalerie, jusqu'à ce que l'armée fût en pleine marche. Henri IV se contenta de la faire suivre par la cavalerie dieppoise, qui connoissoit parfaitement le pays, et qui ramena quelques traîneurs.

« Le roi sortit de Dieppe, le 1er octobre, à la pointe du jour, à la tête de six cents chevaux, pour aller à la rencontre de l'armée du comte de Soissons, qu'il trouva à Gamache, et qui en partit le lendemain pour arriver à Dieppe : elle y arriva le 3, et fut campée dans les environs.

« Le 4, sa majesté donna ordre au maréchal de Biron de tenir toutes les troupes prêtes à partir le 5 octobre. (Ce bon prince quitta ce jour-là

cette ville, au grand regret de tous les citoyens, qui le chérissoient comme leur père; tous, en le voyant partir, lui souhaitèrent bonheur et gloire.....) »

Notice sur le château d'Arques, extraite d'un Mémoire écrit en 1731.

« Il n'y a aucun mémoire qui fasse mention du temps où le château d'Arques a été bâti. Outre ces chiffres, 553, qu'on voit gravés sur une pierre qui est au donjon, on en découvre avec peine d'autres au-dessus d'une des portes qui est encore dans l'enclos de cette forteresse, qui, marquant 745, 747 ou 749, pourroient faire croire que ce château a été achevé dans l'une de ces années. Au surplus, les armes que l'on voit sur une pierre et sur une autre du pont, qui représentent l'écu de France brisé d'une bande chargée de deux gros lys et traversée d'un filet en barre, prouveroient son antiquité : ce château est sur la croupe d'une colline; il commande sur le gros bourg au bas de cette colline, lequel porte son nom, et sur les campagnes voisines, ainsi que sur la vallée de Dieppe. Quelques auteurs lui font mériter son nom du mot d'*arx*, pris simplement pour signifier forteresse par excellence;

d'autres le lui donnent à cause des grandes voûtes creusées dans le fond de son terrain en forme d'arcades.

L'on se rappelle les évènements de la rencontre célèbre dont je viens de donner les plus essentielles particularités; Henri IV, voyant l'armée du duc de Mayenne se débander avec assez d'ordre, soupçonna quelque stratagême et se reporta sur la ville de Dreux, et, tout en opérant lui-même une feinte, il désappointa complètement son ennemi.

Durant le premier siège de Dreux, le roi ayant eu avis que M. de Mayenne venoit pour lui faire lever le siège, commanda à M. le comte d'Auvergne (1), colonel de la cavalerie légère, de s'en aller sur le bord de la rivière qui passe à Houdan, laquelle il falloit que les ennemis passassent, pour venir à lui, et de le tenir averti de ce que feroient les ennemis. M. le comte d'Auvergne s'en alla loger à Houdan avec six compagnies de chevau-légers; M. de Givry, comme mestre-de-camp de la cavalerie légère, à Berchère, avec quatre; et la Curée à Rouvre, avec sa compagnie, comme premier capitaine de la cavalerie légère, et aussi

(1) Charles de Valois, frère de lait de la marquise de Verneuil, impliqué dans le procès de Biron, et qui finit par être condamné à mort pour trahison. Le roi commua la peine capitale en celle de la prison perpétuelle.

avec lui la compagnie de chevau-légers du roi, celle de M. Dowyns (qui étoit un seigneur écossois), et sadite compagnie, toute composée de gentilshommes écossois, très-hardis, mais peu obéissants à leur capitaine), celle de la Frénaye, et une d'arquebusiers à cheval, commandée par un Italien, ayant tous laissé leurs bagages dans l'armée, accordèrent ensemble que le premier attaqué avertiroit ses compagnons.

Houdan, Berchère et Rouvre sont trois passages sur cette petite rivière (1), laquelle par les grandes pluies étoit fort crûe, et ne se pouvoit que difficilement guéer par autres endroits que par les gués des trois lieux ci-dessus nommés. Houdan est une petite ville fermée qui, sans canon, ne se peut promptement prendre; Berchère et Rouvre, deux petits bourgs fermés, situés tous deux sur la petite rivière qui passe à Houdan : Rouvre est du côté de Dreux, et ladite rivière passe par le derrière le long des murailles, et y a trois portes, dont celle qui va à la rivière est tout vis-à-vis du gué, qui est tel que quelque grande que soit ladite rivière, l'on y peut passer deux chevaux de front sans incommodité. La Curée étant arrivé audit Rouvre sépara le

(1) La Vègre.

logement et mit le capitaine italien aux maisons plus proches de la partie dudit gué, et la lui bailla en garde, et posa ses vedettes et corps-de-garde. Toute la nuit se passa avec peu d'alarmes. Le matin, l'armée ennemie se présenta à Houdan, et, n'y faisant nul effort, coula le long de la rivière jusques à Berchère. Là, apprenant que le passage étoit difficile, s'en vint à Rouvre. M. le comte d'Auvergne ni M. de Givry (1) ayant voulu avertir la Curée, ceux auxquels ils en avoient donné la charge ne s'en étant pas bien acquittés, il n'en eut aucunes nouvelles; et, donnant avis au roi, commencèrent leur retraite, car ils en avoient le commandement.

La Curée, qui étoit à Rouvre, ouït en dînant tirer un coup de pistolet par une de ses vedettes; sortant soudain de son logis, il monta sur le premier cheval qu'il trouva à sa porte, et s'en allant droit à la garde, il rencontra le capitaine italien, et tous ses compagnons à cheval pour s'en aller et quitter le quartier; la Curée lui fit grand reproche de sa lâcheté, et le remit à son devoir, qui étoit de garder cette porte, devant laquelle

(1) Anne d'Anglure, seigneur de Givry, qui prêta le premier serment de fidélité à Henri IV, tué au siège de Laon, en 1594.

étoit le gué. La Curée étant arrivé à sa garde, qui étoit delà le ruisseau, et sadite garde l'ayant assuré que les ennemis étoient fort proches, et lui-même les ayant reconnus, manda à M. Dowyns qu'il fît monter tous ses compagnons à cheval, et ramenant sa garde au quartier et ne trouvant plus personne à la porte où il avoit laissé ledit capitaine italien lui-même, et lui ayant ouï dire qu'il n'avoit jamais vu depuis le capitaine italien, et ayant monté sur un bon cheval qu'un page lui amenoit, il ouït sonner la charge. La Curée courant et demandant à M. Dowyns pourquoi il l'avoit fait, il répondit que c'étoit pour faire monter les paresseux à cheval. La Curée, trouvant la plupart de ses compagnons dans la place du bourg, sortit du quartier, et vit cette petite rivière toute bordée des ennemis. Il pria lors M. Dowyns de mener toutes les troupes sur le haut d'une montagne qui étoit près de là sur le grand chemin de leur retraite, et qu'étant là, il lui laissât seulement vingt chevaux qui fissent un front sur le haut de ladite montagne, et que lui avec le reste des troupes se retirât à l'armée; ce qu'il fit, et la Curée avec vingt chevaux s'en alla droit à la rivière. Il demanda les cassettes à son valet-de-chambre, qui lui dit qu'il les avoit oubliées au quartier. La Curée, qui n'en étoit pas

encore loin, dit : Il les faut avoir; et le disant à ses compagnons, il tourna vers le bourg, duquel approchant il ouït un grand bruit; car les ennemis, ayant ouvert la porte, y étoient entrés. A l'entrée du bourg, il fit sonner la charge par deux trompettes qu'il avoit avec lui, et, donnant tout à travers jusques à la porte du gué, chargea tout ce qu'il rencontra. Son valet alla à son logis, et trouva que l'hôtesse avoit caché lesdites cassettes, qui les lui rendit tout-à-l'heure. Ce que sachant la Curée, il se retira; ayant tué tout ce qu'ils avoient trouvé qui s'étoit défendu, avoit eu son cheval fort blessé, qui mourut hors du bourg, et en ayant pris un autre, s'en retourna à la rivière, et en étant approché de cinquante pas, envoya un des chevau-légers du roi avec un de ses compagnons sur sa main droite, et un nommé Mercier, aussi de ladite compagnie du roi, avec un autre des siens, sur sa main gauche, parce qu'il ne pouvoit voir ce que faisoient les ennemis, et leur commanda si les ennemis passoient la rivière de tirer un coup de pistolet pour l'avertir, et, laissant là le reste de ses compagnons, s'avança, lui troisième, jusques au bord de l'eau, en demandant qui étoient ces cavaliers qui se promenoient de l'autre côté. M. le chevalier d'Aumale se nomma; lors la Curée le saluant

lui dit aussi son nom. Mondit sieur le chevalier lui dit infinies belles paroles, et après les courtoisies de part et d'autre, lui demanda où étoit le roi, et s'il viendroit à la bataille. La Curée lui répondit : « Monsieur, le roi ne refusa jamais de telles occasions, et si vous l'attendez, vous m'en saurez à dire demain des nouvelles. » Pendant leurs propos, un arquebusier, par-derrière le cheval de mondit sieur le chevalier tira une arquebusade à la Curée, qui le lui reprocha, se moquant de ce que de si près, il n'avoit su blesser son cheval. Monsieur le chevalier, fort en colère d'avoir vu cela, tira son épée et frappa ledit soldat, et le fit prendre prisonnier, car il étoit colonel de leur infanterie.

En ce même temps arriva encore M. de Bois-Dauphin, qui étoit aussi des amis de la Curée; et après avoir parlé ensemble avec toute sorte de courtoisie, il vit que l'on commençoit à sonder les gués, et à l'instant vit que l'un des compagnons envoyés à la main droite tira un coup de pistolet, qui lui fit dire adieu à ces messieurs, et se retira au pas. Monsieur le chevalier le pria de baiser très-humblement les mains au roi de sa part, et lui dire qu'il étoit son très-humble serviteur. La Curée s'en allant manda aux vingt chevaux qui l'attendoient sur la montagne qu'ils

se retirassent, et comme il fut sur la montagne, il vit que les ennemis avoient déja fait passer trois ou quatre petites troupes de cavalerie; continuant donc sa retraite, il vit venir à lui huit ou dix chevaux, desquels approchant, il reconnut que c'étoit le roi avec quelques seigneurs de son armée; ce qui le fit avancer vers la montagne. Cependant les ennemis, qui avoient passé, avoient monté la montagne, et commençoient à les voir dans la plaine; le roi, qui avoit déja ouï dire que la Curée avoit parlé à M. le chevalier d'Aumale, lui demanda en l'abordant ce qu'il lui avoit dit, et où étoient les ennemis. La Curée lui dit les discours que monsieur le chevalier et lui avoient eus ensemble, et tournant son cheval vers les ennemis : « Sire, les voilà! » Le roi lui demanda deux fois : « Sont-ce là les ennemis? oui, sire, et toute leur armée est sur le bord de la rivière. » Le roi lui dit : « Curé, vas à eux, et puis te retire. » Ce que fit la Curée, lequel leur faisant une charge en prit deux prisonniers, et les poussa jusques sur le penchant de la montagne, et depuis ne s'avancèrent plus, et toute leur armée logea sur le bord de la petite rivière. La Curée ayant fait cette charge se retira près le roi, qui étoit allé à son quartier, où l'allant trouver, il mena ses deux prisonniers. Le roi

les ayant enquis, se résolut de lever le siège de Dreux, et d'avancer son armée devers les ennemis pour essayer de les combattre. Mais ayant fait lever le siège, ils se retirèrent, et quelques jours après, croyant que le roi retournât avec la sienne audit Dreux, M. de Mayenne revint avec son armée, et le roi allant à lui avec la sienne, lui donna la bataille à Ivry, et l'ayant gagnée revint prendre Dreux (1).

Il est à remarquer dans cette relation que le roi était tellement impatient que les évènements fussent vite et à son gré, qu'il se jeta dans la mêlée l'épée à la main, et se trouva un instant pêle-mêle dans les ennemis, dont il se tira avec beaucoup de célérité et de valeur.

M. le maréchal de Biron, ayant assiégé la citadelle de Dijon, donna avis au roi que le connétable de Castille, qui commandoit à l'armée du roi d'Espagne, la venoit secourir, qui fut cause que sa majesté s'y en alla en diligence; et le lendemain qu'il fut arrivé à Dijon, voulant aller reconnoître les avenues par où se pouvoit achemi-

(1) Davila prétend qu'en cette affaire le maréchal de Biron *fut porté à terre de trois balles qui percèrent sa rondache, et ne fut redevable de la vie qu'à l'excellente trempe de ses armes.* C'est ce qu'aucun historien n'a dit, et que le duc de la Force assure être faux.

ner l'ennemi, fit donner le rendez-vous à Lux (1) aux troupes que je voulois mener avec lui, auquel lieu de Lux il venoit dîner. Le roi y étant arrivé, M. de Biron envoya lesdites troupes dans des villages les plus proches en attendant que le roi voulût partir. M. le maréchal aux sieurs d'Aussonville et de Tremblecourt (2), qui étoient deux gentilshommes lorrains venus au service du roi depuis peu, d'aller ce matin-là à la guerre, pour apprendre des nouvelles des ennemis; car ils se trouvèrent de quatre lieues plus avancés vers les ennemis que tout le reste de l'armée. Ils demandèrent cette commission; et pour les gratifier comme nouveaux venus, elle leur fut donnée. Comme le roi étoit à table audit Lux, on vint dire à M. le maréchal que les ennemis paroissoient au-delà de Fontaine-Française qui est un château et un bourg appartenant à M. le marquis de Mirebeau, situé sur une petite rivière qui se passe sur un pont de pierre, et sépare le duché de Bourgogne d'avec la Franche-Comté. Au-delà de

(1) Appartenant aujourd'hui aux ducs de Tavannes, située à quatre lieues de Dijon.

(2) Ce furent ces deux gentilshommes qui s'emparèrent de la Franche-Comté pour le roi.

ce bourg il y a une plaine qui dure près d'une lieue de large, bornée aussi de l'autre côté d'un petit ruisseau, et d'un château dans lequel le roi avoit fait mettre un capitaine avec cinquante hommes au-delà du ruisseau, lequel est guayable et est bordé, tout du long, de fort grands arbres qui empêchent de bien voir une montagne qui est au-delà du dit ruisseau, et de laquelle on descend à ce château. M. le maréchal, ayant entendu cette nouvelle des ennemis, commanda aux capitaines de renvoyer quérir leurs troupes et de les faire acheminer à Fontaine-Française; la Curée qui étoit demeuré auprès du roi, n'ayant que trois de ses compagnons, en renvoya, l'un pour faire venir la compagnie du roi, et parce qu'il n'avoit là qu'une haquenée, il s'en alla devant pour l'attendre à Fontaine-Française. Un peu après, il arriva encore un avis au roi, que les ennemis paroissoient; le roi commanda à M. le maréchal d'y aller, et que lui s'en alloit monter à cheval pour le suivre. Soudain, M. le maréchal partit avec M. de Tavannes et quelques volontaires; et s'y en allant en diligence, il rencontra la Curée auprès de Fontaine-Française, et lui dit en l'abordant : M. la Curée, les ennemis paroissent; la Curée lui répondit : Je suis au désespoir de n'avoir point ici de bon cheval, les miens sont

à la compagnie du roi, qui n'est point encore arrivée. M. le maréchal lui répliqua : « Voilà l'un de mes pages sur un courtaud, monte dessus, il te servira comme il pourra ! » La Curée le prit, et n'avoit de ses armes que le hausse-col, les avant-bras et les genouillères. Comme ils furent passés par-delà Fontaine-Française, et marchant à travers plaine droit à cet autre château, M. le maréchal rencontra le marquis de Mirebeau, lequel lui dit qu'il y avoit deux cents chevaux des ennemis qui paroissoient de l'autre côté de ce petit ruisseau; M. le maréchal s'avança toujours, et s'approchant d'eux sur un petit haut près dudit petit ruisseau, trouva le baron d'Aussonville, auquel il avoit commandé le jour de devant d'aller à la guerre, qui lui dit que ce qu'il voyoit là étoient deux cents chevaux des ennemis qui s'étoient avancés, et qu'il avoit été à six grandes lieues de là, et qu'il lui répondoit qu'il ne se parloit nullement de l'armée des ennemis, sinon de ces deux cents chevaux. M. le maréchal, ajoutant foi à son rapport, manda au roi, qui étoit déja au château de Fontaine-Française qui appartenoit au père de M. le marquis de Mirebeau, qu'il paroissoit deux cents chevaux des ennemis, et s'il lui plaisoit de s'avancer.

M. le maréchal avoit là les troupes de M. d'Aus-

sonville et de Tremblecourt qui pouvoient être cent cinquante ou deux cents chevaux, et quelque dix ou douze chevaux de la compagnie du baron de Lux, que menoit son frère, et pouvoit y avoir avec M. le maréchal environ vingt-cinq gentilshommes volontaires, et entr'autres M. de Boisse, M. de Mirebeau, M. de Lux, Francière et de la Curée; et comme l'on vit que les deux cents chevaux ennemis commençoient à passer le ruisseau, M. le maréchal demanda ses armes et s'arma, comme firent tous les autres, fors la Curée qui n'avoit point les siennes. Cependant M. le maréchal demanda au frère du baron de Lux de s'aller mettre au bout d'une petite chaussée d'étang qui est au-deçà du ruisseau, pour empêcher que les ennemis ne passassent ladite chaussée, et ne reconnussent le derrière de la plaine qui étoit un peu montueuse, avec défense expresse de s'engager. Au même temps la Curée, regardant toujours sur cette montagne par où étoit arrivée cette cavalerie, vit sur le haut de ladite montagne force gens de pied, et tout-à-l'heure leur vit lever leurs piques qui lui fit juger que s'en étoit un bataillon; et appelant M. le maréchal, il lui dit : « Voyez cela! » ce qu'ayant aperçu, il dit à la Curée avec exclamation : « Ha! je vou-« drois être mort; j'ai envoyé quérir le roi, et

« voilà toute l'armée! » Le baron de Lux voulut aller lui-même aux ennemis; et y étant arrivé et les ennemis s'avançant toujours, il alla à eux ne se ressouvenant pas de ce que M. le maréchal lui avoit commandé; et leur faisant une petite charge, son cheval y fut tué, ce que voyant M. le maréchal au même temps qu'il eut reconnu les ennemis n'eut pas le temps de prendre toutes ses armes; et laissant sa salade entre les mains d'un de ses laquais, il résolut d'aller à la charge pour secourir le baron de Lux que la Curée prit par la main et le mit hors du péril, et fit tête aux ennemis jusqu'à ce qu'il fut remonté à cheval. M. le maréchal, se voulant retirer, vit que ces cinquante chevaux qu'il venoit de charger, et qui s'étoient séparés de leur gros, avoient passé ce ruisseau et étoient dans la plaine qui le pressoient; lors il fit encore une charge en laquelle un gentilhomme nommé Rompons fut tué. Après cette charge il demeura derrière sa troupe, ayant toujours la Curée et Boisse près de lui. Il leur fallut plusieurs fois tourner aux ennemis et charger. M. le maréchal espéroit du secours des troupes d'Aussonville auquel il avoit commandé de les faire avancer; mais au lieu de venir à lui, la cornette dudit d'Aussonville se mit à fuir, et toute sa troupe après elle, à toute bride; ce que voyant

le dit d'Aussonville, il revint trouver M. le maréchal et combattit avec lui.

Cependant le roi qui avoit fait diligence de venir étoit déja fort avant dans la plaine de Fontaine-Française, et avoit passé le pont avec cent ou six-vingts seigneurs ou gentilshommes de la cornette Blanche; lequel voyant ce désordre, n'eut loisir que de prendre sa cuirasse et un petit morion à la turque qu'il portoit ordinairement, et vint pour secourir M. le maréchal qui avoit à sa queue seize ou dix-sept cents chevaux ennemis par troupes séparées; et quoique l'on conseillât au roi de se retirer, il n'en voulut rien faire et répondit « qu'il n'avoit point besoin de conseil mais d'assistance, et dit : A moi, à moi! » M. le maréchal, étant fort pressé, enfin fut blessé d'un coup d'épée sur la tête par l'un de ces cinquante qui s'étoient avancés et qui l'avoient reconnu. L'un de ces cinquante cavaliers, nommé le baron de Thiange, armé de toutes pièces, fors de sa salade, attaqua la Curée qui étoit en pourpoint; lequel, tournant à lui et le reconnoissant, lui dit : « Thiange, attaque-toi à un homme armé, et non à moi qui suis en pourpoint. » Thiange lui tira deux ou trois coups d'épée sur la tête, que la Curée para de son épée qui en fut coupée jusqu'à la garde, et lui un peu blessé à la tête. En ce même temps

ils abordèrent le roi, le nom et la gloire duquel fit soudain faire ferme aux ennemis; ce que voyant le roi qui ne les vit jamais devant lui sans leur faire voir son courage et sentir la force de son bras, alla à la charge où fut blessé M. de Montaterre auprès de lui. M. le maréchal, tout blessé qu'il étoit, avec ce qu'il avoit avec lui chargea aussi à la main droite du roi. La Curée avec les sieurs de Mirepoix, de Termes, Matellet, le Vieil, la Bastide, Maintenon, Liverdy et Chavigny avoient chargé devant le roi à la main gauche; et comme ils furent au milieu du combat, la Curée ouït près de lui une voix qui lui cria : « Garde, la Curée! » Il reconnut que c'étoit la voix du roi, et se retournant para avec son épée la lance d'un des ennemis qui la lui alloit passer à travers le corps. La Curée alla à lui, et le frappa si rudement qu'il le tua devant le roi; et avec ces cavaliers ci-dessus nommés étant avancé devant le roi assez loin, et voyant que les ennemis faisoient ferme sur une petite croupe de montagne fort proche, M. de Mirepoix dit à tous les autres : « Messieurs, il nous faut tous obéir ici à M. de la Curée; » ils dirent tous qu'ils le feroient volontiers, fors M. de Matellet qui étoit un vieux capitaine qui répondit « Nous sommes tous assez soldats pour savoir ce que nous avons à faire; » ce que entendant la

Curée, lui dit : « M. de Matellet, je n'abuse point de l'honneur que me font ces cavaliers, et nous vous obéirons tous ; » il répondit en jurant à la Curée : « Monsieur, je ne le mérite pas, et d'aujourd'hui ne ferai que ce que vous me commanderez. » La Curée voyant donc les ennemis qui commençoient à se retirer, en avertit le roi par le sieur de Liverdy ; et ayant suivi les ennemis jusque sur ce petit haut où ils avoient fait ferme, et reconnoissant qu'ils passoient le susdit ruisseau, le manda au roi par le jeune Maintenon nommé Mayle, et que sa majesté se pouvoit avancer s'il lui plaisoit.

Lors le roi commença à marcher. Cette alarme avoit été si chaude, que les fuyards et les bagages qui étoient avancés avoient tellement embarrassé le pont de Fontaine-Française, que les troupes qui étoient au-delà furent deux heures sans pouvoir passer. Le roi, ayant vu les ennemis se retirer, commença aussi sa retraite, et fit halte au milieu de la plaine où M. le maréchal, qui avoit de son côté fait bravement, le vint trouver. La Curée y arriva aussi en même temps, auquel le roi dit, si-tôt qu'il le vit : « Eh bien! curé! » et la Curée, ayant mis pied à terre, lui vint embrasser les genoux ; car il étoit à cheval, et lui dit : « Sire, il fait bon avoir un maître qui vous res-

semble, car il sauva une fois le jour la vie à ses serviteurs, ayant reçu ce jourd'hui deux fois cette grace de votre majesté; l'une en ce que j'ai participé au salut général, et la seconde quand il vous a plu me crier : « *Garde curé!* » Le roi lui répondit : « Il est vrai; voilà comme j'aime la conservation de mes bons serviteurs. » Toutes les compagnies ayant enfin passé le pont, vinrent trouver le roi dans la plaine; mais trop tard et après M. le maréchal fit le logement des troupes, et mit M. le comte d'Auvergne avec la cavalerie légère à Fontaine-Française, la Curée avec la compagnie du roi à Bourbelin, et les autres troupes retournèrent à leurs quartiers. Le roi s'en alla fort content et tout victorieux à Dijon, non pas sans se souvenir qu'il n'avoit jamais couru si grande fortune que ce jour-là. (1).

---

(1) Bury cite cette particularité, tome II, page 389 : Le roi courut un si grand danger en cette action, qu'il écrivit à madame Catherine, sa sœur, « Beaucoup de mes jeunes gentilshommes, me voyant par-tout avec eux, ont fait feu en cette rencontre, et y ont montré de la valeur beaucoup et du courage; entre lesquels j'ai remarqué Grammont, Termes, Boissy, la Curée et le marquis de Mirebeau, qui s'y trouvèrent sans autres armes que leurs hausse-cols et leurs gaillardets, et s'y firent merveille : aussi y en eut-il d'autres qui ne firent pas si bien, et beaucoup qui firent très-mal. Ceux qui ne s'y sont pas trouvés y doivent avoir du

Ici il y a interruption de date précise, comme je l'ai mentionné dans la préface : il n'y est question que *de marches et petites actions relatives au premier siège d'Amiens.*

Le roi ayant vu l'armée du cardinal d'Autriche (1) campée auprès de Bertaucourt, à quatre lieues d'Amiens, M. le maréchal de Biron ordonna la compagnie du roi commandée par la Curée ; celle de M. de Vendôme par le capitaine Fournier, celle de M. le duc de Montbazon qui y étoit lui-même, et celle de M. l'amiral commandée par son lieutenant, et deux compagnies de cavalerie commandées par le capitaine Montalent qui étoient ceux du roi, et la Haye, pour aller en garde à la tête des ennemis; lesdites troupes arrivées à l'entrée de la nuit proche des ennemis, le gros desdites troupes fit ferme, et M. de Montbazon, la Curée et le capitaine Fournier s'avancèrent tout

---

regret; car j'ai eu affaire de tous mes bons amis, et vous ai vue bien près d'être mon héritière, etc. » Dupleix dit que le roi *escrivit à la princesse Catherine sa sœur sur le subject de ce combat en mesmes termes que Cæsar touchant celui qu'il fist contre les deux fils de Pompée : à sçavoir qu'en tous les autres il avoit combattu pour la victoire, et en celui-ci* (DE FONTAINE-FRANÇOISE) *pour sa vie.*

(1) André d'Autriche, général de l'armée de l'archiduc Albert, en Flandre.

auprès de leur retranchement qu'ils avoient fait de leurs chariots, pour voir s'ils ne trouveroient point quelqu'un dehors. Toute la nuit se passa à aller et venir, les uns après les autres, donner quelque petite alarme aux ennemis; lesquels firent sonner boute-selle à minuit sur la pointe du jour. M. de Montbazon et la Curée firent retirer quelque peu le gros de leurs troupes, et eux avec le capitaine Fournier et le capitaine Montalent demeurèrent derrière pour voir ce que feroient les ennemis, lesquels à l'aube du jour firent sonner à cheval, et peu devant soleil levé firent sortir trente chevaux de leur camp qui s'étoient avancés, et ayant aperçu M. de Montbazon et la Curée, renvoyèrent deux cavaliers au galop dans leur camp, duquel peu après il sortit cinquante chevaux et un carrosse doublé de velours cramoisi, qui étoit tiré par six chevaux blancs. Ce carrosse ayant fait environ deux cents pas s'arrêta (dans cedit carosse étoit M. le comte de Mansfeld, brave et expérimenté capitaine, âgé de plus de quatre-vingts ans, qui étoit maréchal de camp général de l'armée et général, (car le cardinal n'en avoit que le nom), lequel ayant parlé à celui qui menoit ces cinquante chevaux, les fit avancer vers la Curée, M. de Montbazon et ledit la Curée avoient ordonné leur marche qui étoit;

M. de Montbazon avec sa compagnie et celle de M. l'amiral à la tête, et celle du roi et de M. de Vendôme, commandées par leurs enseignes, qui étoient M. de Termes à celle du roi, et M. d'Eurre à celle de M. de Vendôme, commandés par la Haye à la main gauche, la Curée et le capitaine Fournier avec vingt-cinq chevaux et autant de carabins commandés par le capitaine Montalent faisoient la retraite; ces cinquante chevaux des ennemis s'étant avancés, M. de Montbazon s'en alla à son gros; en même temps toute l'armée ennemie sortit du camp; ce que voyant la Curée en donna avis à M. de Montbazon qui le manda au roi.

Cette armée étoit composée de dix-huit mille hommes de pied, de quatre mille chevaux, et de quatre canons, laquelle dès le sortir du camp prit son ordre de marcher, qui fut d'un gros bataillon de tous leurs piquiers qui étoient douze mille, et aux deux côtés de ce bataillon leurs mousquetaires et leurs arquebusiers, et à leur main droite tous leurs chariots, desquels ils ont une grande quantité, dont les quatre premiers portoient quatre grands bateaux, dont ils vouloient passer la somme, avec force banderolles et étendarts dessus qui avoient fort bonne grace, et tout le reste de leur bagage à leur main gauche,

toute leur cavalerie, et trois cents chevaux par petites troupes, ils avoient mis devant leur canon, qui marchoit à la tête de leur bataillon; comme ils commencèrent à marcher, la Curée avertit M. de Montbazon afin qu'il le mandât au roi, et qu'il croyoit que les ennemis marchoient droit à lui. Cependant nous nous retirions toujours devant eux; lesquels vinrent droit à un grand village nommé Vignacourt, et y firent mettre le feu, et passèrent à la main droite dudit village, tenant toujours leur même ordre. Le roi renvoya l'un de ceux que l'on lui avoit envoyés, et manda qu'il avoit eu avis que les ennemis alloient à Pecquigny; lesdits ennemis ayant laissé le chemin dudit Pecquigny à leur main droite, et venant droit le chemin d'Amiens, la Curée en avertit M. de Montbazon pour en donner avis au roi.

Cependant M. de Montpensier qui étoit logé sur le chemin d'Amiens, droit sur celui des ennemis, ayant quitté Vignacourt manda à la Curée qu'il montoit à cheval avec ses troupes et qu'il le prioit d'amuser uu peu les ennemis; car étant fort près de la rivière, la plupart des chevaux de ses compagnons y étoient allés boire, ce qu'il fit. Cependant les ennemis s'étant avancés, et la Curée et Fournier étant fort près d'eux furent con-

traints de les charger, et en tuèrent quelques uns, M. de Frontenac arriva au même temps de la part du roi, qui dit à la Curée, « Mon fils, le roi vous mande que vous regardiez bien à ce que vous lui mandez, et qu'il a avis que les ennemis s'en vont à Pecquigny. » La Curée lui dit; « Mon père, ils ont quitté le chemin de Pecquigny, et vont droit au roi, et pour preuve, regardez, les voilà; et je m'en vais à eux. » La Curée donc avec trente chevaux alla à eux, et leur ayant tué six hommes sur la place, et fait retirer jusqu'à leur gros, revint son cheval fort blessé et trois de ses compagnons, à M. de Frontenac qui en pourpoint n'avoit pas laissé de venir au combat, et s'en retourna trouver le roi pour l'assurer de ce qu'il avoit vu. Les ennemis cependant pressant fort la Curée, lui et Fournier, et Montalent furent contraints de retourner à la charge, et donnant quelques coups d'épée et de pistolet, firent tourner ceux qui les pressoient, et les poussèrent jusques sur ceux qui les soutenoient, lesquels vinrent à la Curée; ce qu'étant vu par le sieur de Termes, il prit cinquante chevaux de leur escadron et s'en vint soutenir la Curée, ce qui vint fort à propos.

Durant que cela se faisoit, M. de Montpensier ayant mis ses troupes en bataille hors de son

quartier, vint en pourpoint là où étoit la Curée; lequel le voyant le supplia après lui avoir montré les ennemis, de s'en retourner à ses troupes, et de les faire marcher; ce qu'il fit. En ce même temps, les ennemis virent deux ou trois hommes de pied assez loin dans la plaine qui vouloient gagner Pecquigny; ils envoyèrent quatre ou cinq chevaux pour les prendre. M. de Montpensier qui avoit mille ou douze cents chevaux, et parmi ses troupes, force volontaires desquels huit ou dix gens de pied partirent pour y aller; ce que voyant les ennemis, ils firent partir cinquante chevaux qui allèrent à eux. La Curée voyant cela, et jugeant bien qu'il en pourroit arriver du désordre, pria le capitaine Fournier de prendre trente des carabins de la Haye, et d'aller faire revenir ces gens là; mais qu'il ne s'engageât pas. En même temps les ennemis firent partir cent chevaux pour soutenir ces cinquante qu'ils avoient déjà envoyés. Fournier y étant arrivé, et ses volontaires, ne le voulant pas croire, la Curée le vit qui se préparoit à la charge, de quoi il se fâcha extrêmement. M. de Termes qui étoit demeuré avec lui, lui dit : « Mon père, s'il vous plaît que j'y aille avec M. de Montalent et trente de ses compagnons, je vous réponds que je les ramènerai. » La Curée l'en pria et il s'y en alla au

galop, ce que voyant les ennemis, ils firent un peu ferme. Termes ayant joint le capitaine Fournier, et lui ayant dit ce que lui mandoit la Curée, ils commencèrent à se retirer. Les ennemis les suivirent avec deux troupes, l'une de cinquante chevaux, et l'autre de cent, et ne purent gagner la Curée sans se faire tirer force carabinades par les ennemis. La Curée cependant avoit envoyé supplier M. de Monpensier de faire halte, et M. de Montbazon de tourner, et la compagnie du roi et de Vendôme que menoit M. d'Eurre de venir à lui. Les ennemis qui suivoient M. de Termes vinrent passer à cent pas de la Curée, pour aller reprendre la tête de leur armée qui s'étoit fort avancée. La Curée les voyant passer si près de lui tourna le visage vers ses compagnons, et l'épée à la main leur défendit que nul ne bougeât, car ils avoient tous un extrême désir d'aller à la charge à ces deux troupes qui ne leur eussent guères duré; mais cela eut engagé tout le reste de l'armée.

Les ennemis, qui durant tout cela s'étoient fort avancés, avoient fait galoper deux pièces de canon, qui, comme la Curée reprenoit l'ordre de sa retraite, tira dans le gros de la compagnie du roi qui marchoit devant lui, et y tua deux chevaux; lesdits canons les uns après les autres s'a-

vançant toujours au galop, tirèrent huit ou dix coups; mais ils ne firent autre mal. Depuis cette heure là, les ennemis pressèrent fort la Curée et lui fallut souvent tourner et charger; ils marchèrent encore une lieue et demie en cet état, et conduisit la retraite au pied d'une montagne près d'Arqu'eurre, auquel lieu il fut reçu sur ladite montagne par une partie de la cavalerie de l'armée qui y étoit; laquelle le menant avec lui laissa M. de Montigny avec la cavalerie légère pour voir ce que feroient les ennemis. La Curée étant arrivé au champ de bataille, rendit compte au roi de ce qui s'étoit passé à sa retraite, laquelle avoit été fort heureuse; s'étant retirée devant eux, cette grande armée, quatre lieues de plaine, et ayant fort combattu.

Le roi ayant vu loger les ennemis donna l'ordre d'être à cheval à la pointe du jour, devant laquelle sa majesté et M. le maréchal de Biron furent à cheval et sortirent du camp; et le jour croissant reconnurent que les ennemis se retiroient; à quoi ils avoient commencé dès le soir; et lorsque l'armée du roi fut hors du camp et en bataille, le roi leur manda qu'ils fissent halte par le conseil de M. de Biron, qui contre sa coutume et son humeur s'opposa à la volonté que le roi avoit de combattre, lui disant qu'aux ennemis

fuyants il faut faire un pont d'argent; à quoi ayant fait résoudre sa majesté, et voyant qu'il demeuroit derrière l'armée quelques gens qui entretenoient froidement une escarmouche et blessoient toujours quelqu'un, le roi envoya commander la Curée qui étoit avancé (car l'ordre de cette compagnie, en un tel jour, est de combattre devant le roi), de le venir trouver avec cent chevaux, lesquels ayant séparés et s'acheminant, les seigneurs qui étoient à la Cornette blanche le vinrent trouver. Le roi voyant que l'armée des ennemis faisoit ferme sur le haut d'une montagne à sa vue, et ceux qui faisoient la retraite s'y étant retirés; il manda à la Curée qu'il fit ferme, et à son canon qu'il saluât les ennemis; ce qu'il fit et leur apporta grande incommodité. Cependant les deux mille hommes que les ennemis avoient voulu faire passer l'eau, avoient toute la nuit travaillé au pont qu'ils vouloient faire sur la rivière qu'ils laissèrent tout fait, et ayant commencé un peu tard leur retraite, parurent au roi qui, avec cinquante chevaux seulement, regardoit la contenance des ennemis, et bien marri de ne les pouvoir défaire, envoya en diligence commander à la Curée de s'avancer, et à qui vouloit encore de son armée d'en faire de même; mais le gros des ennemis ayant fait ferme pour attendre ces

deux mille hommes, et eux hâtant leurs pas, eurent joint leur gros devant que le roi eût pris délai de quoi leur mal faire. L'on ne laissa pourtant d'en prendre et d'en tuer des plus paresseux; le roi ayant fait avancer devant lui la Curée avec cinquante maîtres dont la plupart étoient des seigneurs de la cour, et M. le maréchal de Biron persistant à ne vouloir point combattre, convia le roi de ne le faire pas, et comme cela l'armée des ennemis se retira avec apparence d'ordre en ce qui demeuroit derrière; mais en effet en très-grand désordre, et crois qu'ils n'eussent pas rendu grand combat; mais il falloit sans hasard prendre Amiens (1).

---

(1) « A la première sortie, dit Davila, on y escarmoucha de tous côtés à coups d'arquebuses, les Français ne voulant point d'avance jusques aux chemins creux voisins des remparts, et les Espagnols n'osant pas s'approcher du poste de la Magdelaine, ceux qui les commandaient craignant de recevoir quelque échec. Porto-Carrero prit un autre parti pour se délivrer des inquiétudes que lui causait l'avant-garde française, campée si proche des remparts. Il fit battre l'abbaye avec plusieurs couleuvrines, dont il avait trouvé grand nombre dans la ville. Le feu en fut si vif et si continuel, que ce poste n'étant plus tenable, l'avant-garde fut obligée de se retirer dans un village plus éloigné. »

C'est à ce propos, mais avant cette première sortie, que Bury cite l'anecdote suivante, « Porto-Carrero ayant donné

ANNÉE 1590.

Il n'est point d'époque plus remarquable que celle de la bataille d'Ivry, où Henri IV déploya non-seulement tous les secrets d'une tactique admirable, mais encore y combattit en soldat. Voici quels furent les préludes de cette fameuse action, qui eut lieu entre la chaussée d'Ivry, un moulin et le village Saint-André.

Après la bataille d'Ivry, le roi se résolut de retourner à Dreux et le prendre. Le séjour qu'a-

---

une suspension d'armes pour parler au sieur de Saint-Luc, qu'il connaissait, celui-ci lui dit que le maréchal de Biron louait son courage, et lui souhaitait du bonheur pour conserver sa réputation : qu'il serait marri qu'il la perdît; et pour ce, lui offrait les courtoisies et les bons offices que les cavaliers se rendent aux occasions. Porto-Carrero repartit que sa réputation n'était pas égale à celle du maréchal de Biron ; mais qu'il n'avait pas moindre envie que lui de trouver quelque occasion de l'augmenter; qu'il était résolu de faire une sortie et d'attaquer puissamment les tranchées; qu'il espérait que le maréchal de Biron se portant toujours aux périls où les courages de sa qualité cherchent la gloire, il le ferait prisonnier, et qu'il aurait le moyen de reconnaître les offres de sa courtoisie. Pardieu ! répliqua Saint-Luc, le maréchal de Biron ne se prend pas avec un sac de noix. » Allusion à la ruse des Espagnols pour pénétrer dans Amiens.

voit fait sa majesté autour dudit Dreux depuis en avoir levé le siège, avoit été cause que tous les peuples d'autour s'étoient retirés dans la ville et dans le faubourg, croyant que le roi n'y retourneroit plus; et la plus grande part de ceux qui s'étoient sauvés de la bataille s'y retirèrent aussi. Le roi donc, résolvant de les aller assiéger, commanda à la Curée de prendre trois cents chevaux légers et trois cents arquebusiers à cheval, et aller investir ladite place et prendre le faubourg s'il le pouvoit. La Curée ayant reçu ce commandement retourna en son quartier, et ordonna les troupes qu'il vouloit mener avec lui; car en l'absence du colonel et du maître-de-camp il commandoit, comme premier capitaine, à la cavalerie légère. Il donna donc son rendez-vous auquel il se trouva à minuit; et toutes les troupes y étant arrivées, il marcha jusqu'à une petite lieue de Dreux dans une petite plaine. En faisant halte, il fit son ordre pour essayer s'il pouvoit prendre le faubourg; lequel étant fermé ne se pouvoit prendre que par la porte, n'y ayant ni échelles ni autres choses nécessaires. Ladite porte étoit fort bien flanquée; mais le fossé n'étoit pas trop bon, qui fit résoudre la Curée de le prendre avec le pétard. En ayant fait porter d'eux, il or-

donna donc que le premier pétard seroit porté par un de ses compagnons nommé la Pierre, très-bon pétardier, avec quatre hommes armés et six arquebusiers, et le second par un des chevaux légers du roi nommé Portail, avec dix hommes armés et dix arquebusiers; et lui avec quinze hommes armés et quinze arquebusiers les suivoient, et le reste des troupes conduites par les capitaines selon leur rang; et tous à mille pas du faubourg ils mirent pied à terre, hors M. Dowyns qui demeura à cheval avec cent maîtres pour empêcher les alarmes qui pouvoient venir de la campagne. En cet ordre ils commencèrent à marcher; et approchant du faubourg, car il falloit passer le long des murailles, ceux de dedans eurent l'alarme.

Tous les hommes dudit faubourg, et ceux des lieux circonvoisins qui s'y étoient retirés et y étoient demeurés et leurs femmes et enfants s'étoient mis dans un lieu très-grand et qui est relevé comme une terrasse, qui tenoit à la contrescarpe du fossé, et étoit défendu de la muraille de la ville, et d'une grosse tour qui étoit au milieu de ladite place gardée de force gens, et commandoit tellement dans cette place que personne n'y eût su demeurer, et étoit ladite tour telle

que le roi fut plus à la prendre qu'il ne fut après l'avoir prise à prendre la ville. Approchant de la porte, ceux de dedans tirèrent fort et firent une grande rumeur.

Ce faubourg est grand, mais long et étroit, et n'y a qu'une rue qui est belle, droite et large, et vue de la muraille de la ville d'un bout à l'autre. L'alarme de ceux du faubourg n'empêcha point la Pierre de planter son pétard; mais il ne fit point son entier effet, ne faisant qu'un trou de sa grosseur et fendant la porte. Les compagnons du premier pétard ayant porté des haches, commencèrent à croître le trou, et firent un passage pour un homme. Ceux de dedans, voyant que leurs arquebusades, qui avoient blessé quatre arquebusiers et deux gentilshommes, ne faisoient point quitter la porte, où la Curée étoit arrivé pour empêcher le désordre (car bien souvent le désir de gagner, d'avoir honneur d'entrer le premier fait que personne n'entre, se poussant et se nuisant les uns les autres), et que le trou de ladite porte se croissoit, la quittèrent et se retirèrent dans de mauvaises barricades qu'ils avoient faites à travers cette grande rue. La première troupe entrée, la Curée fit ouvrir la grande porte; et les troupes entrées, il attaqua les barricades, lesquelles furent assez mal gardées, ne laissant

pas toutefois de blesser et tuer force gens. Enfin la dernière barricade qui étoit la plus proche de la muraille de la ville fut la mieux défendue; mais enfin étant emportée, ceux qui la défendoient se retirèrent dans la place que défendoit cette tour et la muraille de la ville, qui empêcha la Curée de les suivre, étant déjà huit ou neuf heures du matin, bien qu'il y fut arrivé au point du jour; mais se contenta de faire ce qu'on lui avoit commandé. Étant dans cette dernière barricade, il la trouva tellement commandée que l'on n'y pouvoit demeurer, n'étant qu'à cinquante pas de la muraille de dessus laquelle l'on tiroit sans cesse; cela fut cause qu'en ayant fait une bonne plus éloignée de la muraille, il fit rompre cette première, et depuis celle qu'il gardoit jusqu'à la tête du faubourg proche du fossé de la ville. Il fit percer les maisons des deux côtés de la rue de façon que l'on alloit à couvert jusqu'à dix pas du fossé, les maisons n'en étant qu'à cette distance. La Curée s'étant accommodé dans le faubourg, y demeura jusque sur les deux heures que M. de Boisse y arriva avec deux mille hommes de pied, auxquels ayant fait faire halte hors le faubourg, vint avec les capitaines trouver la Curée qu'il remercia d'avoir si fort avancé sa besogne, et ayant fait venir une compagnie à la barricade,

la Curée fit sonner à cheval, et sortant du faubourg, trouva M. de Biron, auquel ayant rendu compte de son action qu'il approuva fort, ayant fait le logement de l'armée, leur donna leur quartier ledit maréchal, et ordonna à la Curée d'aller loger dans un petit village qui est sur le chemin de Dreux à Verneuil, qui étoit le seul lieu d'où ceux de la ville pouvoient être secourus, et où la Curée demeura tout le long du siège; mais non pas sans avoir souvent des alarmes.

La veille de la bataille d'Ivry, la cavalerie légère étoit logée en deux quartiers séparés; l'un commandé par M. le comte d'Auvergne, et l'autre par M. de Givry. Le roi sur le midi passa par celui de monsieur le comte, et rencontrant la Curée, lui commanda de faire monter toutes les troupes à cheval, et d'aller après lui; et sa majesté passant par le logis de mondit sieur le comte, l'emmena avec lui. Les troupes étant dans la plaine à la tête du village, le roi commanda à la Curée de prendre quarante chevaux et d'aller droit à un moulin à vent qu'il lui montra, et lui dit que lors qu'il y seroit, il envoyât dix de ses compagnons apprendre quelques nouvelles des ennemis. Il s'avança où le roi lui avoit commandé, et passant outre, alla jusqu'au prochain village, où il trouva deux troupes des ennemis qui faisoient les logis

de leur armée, qui le voyant, se retirèrent. Dont à l'heure même il avertit le roi; et M. le baron de Biron, maréchal-de-camp général, lequel envoya M. de Givry avec cent chevaux pour le soutenir; lesquels étant joints, la Curée lui dit : Je m'en vais m'avancer jusqu'à la tête de ce village, où je pourrai prendre quelqu'un qui nous dira des nouvelles; cela dit, il sépara vingt de ses compagnons, et étant à l'entrée du village, il voit à l'autre bout quatre-vingts ou cent chevaux qui en sortoient. Lesquels étant avancés, il sortit après eux deux hommes de pied; ce que voyant la Curée, il commanda à deux de ses compagnons de les aller prendre, mais de ne s'engager pas, et avertit M. de Givry qu'il s'avançât. Ces deux compagnons, plus courageux que sages, voyant que ces gens de pied approchoient des ennemis, les poussèrent si avant, qu'ils s'engagèrent dans les trente ou quarante chevaux que les ennemis avoient envoyés pour secourir les gens de pied. La Curée fut contraint lors d'aller à la charge pour sauver ses compagnons, ce qui lui réussit si heureusement, qu'il les tira, et tua cinq ou six des ennemis. Lesquels voyant M. de Givry avancer, se retirèrent. La Curée y eut son cheval tué. Les ennemis étant retirés, l'on prit les deux hommes de pied qui étoient Lansquenets; la Curée les en-

voya au roi, et donna charge à ceux qui les menoient de lui ramener un autre cheval. Cependant toute l'armée du roi s'avançoit, et M. le comte d'Auvergne qui étoit à la tête rencontra les compagnons de la Curée et leur demanda où ils alloient; ils lui présentèrent les deux lansquenets, et lui dirent que le cheval de leur capitaine avoit été tué, et qu'ils lui en alloient quérir un autre. Soudain monsieur le comte leur fit bailler un cheval d'Espagne des siens pour le lui mener, et alla présenter ces deux lansquenets au roi et lui dire ce qui s'étoit passé. Sa majesté s'avançant toujours, et voyant l'armée des ennemis devant lui en bataille, dit à M. le baron de Biron : Il faut faire prendre quelqu'un; il lui répondit : Sire, envoyez quérir la Curée, ce que l'on fit; lequel étant arrivé le gratifia fort de ce que monsieur le comte lui avoit dit qu'il venoit de faire, et lui dit : Curé, car il lui faisoit l'honneur de l'appeler ainsi, n'y a-t-il pas moyen de prendre quelqu'un des ennemis qui se promènent là devant? il lui répondit qu'il étoit bien difficile, mais qu'il y alloit essayer; il avoit avec lui sept Français et cinq Écossais seulement, et s'avançant et ayant demeuré quelque temps entre les deux armées, il vit partir dedans l'armée ennemie laquelle étoit en bataille, une petite troupe qui

conduisoit un colonel de Suisses ou un capitaine pour venir voir l'armée du roi.

Le colonel de Suisses, passant sous un pommier, laissa tomber son chapeau, et descendant pour le ramasser, étant fort grand et gros, eut grand'peine à remonter à cheval; ce qu'étant reconnu par la Curée, il s'avança avec ses compagnons à toute bride vers le Suisse, et le fit quitter à son escorte. En même temps il partit de l'armée ennemie une troupe pour le venir secourir, qui fut cause de faire revenir ceux qui l'avoient abandonné, et ensemble forcèrent la Curée de le quitter. Le roi, voyant cette troupe aller à la Curée, fit partir M. de la Trimouille avec cent seigneurs ou gentilshommes de la cornette blanche pour l'aller secourir; ce qu'étant vu par la Curée, il retourna à la charge, et en tuant quatre ou cinq, fit encore abandonner ledit Suisse aux ennemis; et voyant qu'il ne le pouvoit emmener, un de ses compagnons le tua; lors il fit descendre un soldat nommé la Haye qui n'avoit que sa cuirasse pour essayer à lui ôter une chaîne d'or qu'il avoit au cou, ce qu'il ne put faire pour le peu de loisir qu'on lui en donna, pource qu'elle étoit par-dessous ces grosses jupes fourrées qu'ils portent; il se contenta de lui faire couper la ceinture pour emporter une grosse

épéé et une dague dont les gardes étoient d'argent, comme ils les portent; cela fait, se retira à M. de la Trimouille, et s'en alla trouver le roi qui lui fit tout plein d'honneur. La Curée lui fit présenter par ce soldat l'épée et la dague du Suisse, à qui le roi donna cinquante écus, et eut ce jour-là l'honneur d'avoir combattu lui seul de toute l'armée du roi et à la vue de sa majesté. Le cheval de M. le comte d'Auvergne lui fut encore tué de trois coups de pistolet, qui pourtant le ramena jusques auprès du roi.

Le jour de la bataille d'Ivry, selon l'ordre qui avoit été donné le soir de devant qui étoit, qu'au premier coup de canon l'on fit seller les chevaux, au second l'on montât à cheval, et au troisième, l'on se rendît au champ de bataille, où étant les troupes arrivées, M. le baron de Biron donna l'ordre de la bataille; la cavalerie légère fut séparée en deux escadrons, l'un commandé par M. le comte d'Auvergne, et l'autre par M. de Givry; les premières troupes qu'ils chargèrent furent les reitres des ennemis, la Curée étoit de l'escadron de monsieur le comte, et étant hors du rang donna dix pas devant tous dans lesdits reitres, lesquels ne firent pas grande résistance; mais ils étoient soutenus d'un régiment de wallons, commandé par le comte d'Egmon, qui mi-

rent les chevau-légers en désordre, la Curée se trouva au milieu desdits wallons, et les passa d'un bout à l'autre sans qu'ils lui fissent aucun mal que de lui rompre de leurs lances sur la salade, et se trouvant au milieu du champ de bataille avec son cheval fort blessé, un de ses compagnons nommé Labadye lui en donna un autre sur lequel il ne fut si tôt remonté qu'il vit un cavalier attaqué de quatre des ennemis; il y courut soudain, et trouva que c'étoit le marquis de Nesle, l'un de ses grands amis, lequel étoit fort blessé; il tua celui qui le vouloit emmener et l'ôta aux autres, et le bailla audit Labadye pour le mener au canon: ledit marquis mourut de ses blessures, et en mourant convia sa femme de remercier la Curée de l'office qu'il avoit reçu de lui. Il fit la même courtoisie à un de ses parents et voisins nommé Rane, très-brave capitaine, lequel étoit lieutenant ou enseigne dudit marquis de Nesle; mais ce fut avec plus de péril, car son cheval y fut tué, et un de ses compagnons nommé Labrune lui en bailla un autre qu'il avoit gagné sur les reitres, et se trouvant dans le milieu du champ de bataille et voyant la troupe du comte d'Egmont qui avoit passé jusqu'à notre canon et quelques-unes des troupes qui s'enfuyoient, il se trouva

empêché à faire jugement de l'affaire de l'événement de la bataille.

En ce même temps il avisa un gentilhomme nommé Fouquerolles qui étoit aide de maréchal-de-camp, brave et expérimenté, lequel il aborda et lui dit : Eh bien! vieil hérétique (car il étoit huguenot), voici la première bataille où je me suis jamais trouvé, et pour vous, vous vous en êtes souvent déjeuné; qui est-ce qui a gagné la bataille? il lui répondit : La bataille est perdue pour le roi; mais si Dieu le nous a conservé, nous sommes assez heureux.—Achevant ces paroles, nous vîmes l'escadron du comte d'Egmont qui avoit donné jusqu'à notre canon, et qui, ayant trouvé M. le maréchal de Biron qui commandoit la troupe de conserve, s'étonna et se retira en désordre; ce qu'étant aperçu par ledit Fouquerolles dit : Courage, nous avons gagné la bataille, et à l'heure s'en allèrent la Curée et lui à ces fuyards; les ayant abordés, le sieur Fouquerolles ôta l'habillement de reitre à une vingtaine qu'il tua de sang-froid; ce que la Curée lui reprocha, et il lui répondit : « Plus de morts moins d'ennemis. » Ils se retirèrent ensemble et s'en allèrent à Ivry, par où se retiroient les reitres qu'ils poursuivirent jusqu'à la nuit, et en prenant toujours

quelqu'un, se trouvèrent dans un grand village où ils furent contraints d'arrêter, parce que leurs chevaux ne les pouvoient plus porter. Celui de la Curée étoit fort blessé, et le troisième de ce jour-là; M. le maréchal d'Aumont y vint aussi après loger. Il ne demeura ferme des ennemis dans le champ de bataille qu'un bataillon de Suisses, lequel se tint toujours ensemble et en ordre jusqu'à ce que le roi voyant qu'ils faisoient difficulté de leur rendre, fit amener son canon; et lorsqu'ils le virent ils promirent au roi de se désarmer; ce qu'ils firent, et mirent toutes leurs armes en un endroit, disant qu'ils ne porteroient d'un an les armes contre sa majesté; lequel les y reçut et leur fit courtoisie.

Le lendemain chacun se trouva à Rosny où le roi s'étoit allé loger, après avoir suivi sa victoire jusqu'aux portes de Mante. La Curée étant arrivé audit Rosny, le roi le reçut avec fort bon visage, et lui dit le témoignage que M. le comte d'Auvergne avoit rendu de son action, et lui commanda de le suivre; ce qu'il ne put faire parce que son cheval venoit de mourir de ses blessures en arrivant audit Rosny. Le jour de la bataille, la Curée perdit son frère nommé Lassalle, qui fut tué ayant bravement et courageusement combattu avec lui.

Le roi écrivait à cette époque ces deux lettres où il se fait, comme César, son propre commentateur. L'une est adressée au duc de Longueville, et l'autre au maire de Langres.

Mon cousin, nous avons à louer Dieu : il nous a donné une belle victoire; la bataille s'est donnée, les choses ont été en branle; Dieu a déterminé selon son équité, toute l'armée ennemie en route, l'infanterie tant étrangère que françoise rendue, les reitres pour la plupart défaits, les Bourguignons bien écartés, la cornette blanche et le canon pris, la poursuite jusqu'aux portes de Mante. Je puis dire que j'ai été très-bien servi : mais sur-tout évidemment assisté de Dieu, qui a montré à mes ennemis qu'il lui est égal de vaincre en petit ou grand nombre. Sur les particularités, je vous dépêcherai au premier jour; mais pour ce qui est question d'user de la victoire, je vous prie incontinent, la présente reçue, de vous avancer avec toutes vos forces, sur la rivière de Seine, vers Pontoise ou Meulan, ou tel autre lieu que jugerez propre pour vous joindre avec moi; et croyez, mon cousin, que c'est la paix de ce royaume et la ruine de la ligue, à laquelle il faut convier tous les bons François à courir sus. Venez donc, je vous prie, et amenez avec vous vos étran-

gers, que je pense vous être joints à cette heure. Je prie Dieu, mon cousin, vous avoir en sa garde. — De Rosny, à une lieue de Mante, le 14 mars 1590,—*et au-dessous est écrit, de la propre main du roi:* Votre frère a fait paroître qu'il craignoit aussi peu les Espagnols que moi : il a très-bien fait; ils ne s'en retourneront pas tous. Nous avons presque tous les drapeaux, et ceux des reitres; il est demeuré douze ou quinze cents hommes de cheval. MM. de Humières et de Mouy sont arrivés à la première volée de canon. Dedans deux jours je vous enverrai les particularités.

Signé HENRI.

P. S. Le courrier rapporte que le duc de Mayenne s'est sauvé dedans Mante.

Il a plu à Dieu m'accorder ce que j'avais le plus desiré, d'avoir moyen de donner bataille à mes ennemis, ayant ferme confiance qu'en étant là il me feroit la grace d'en obtenir la victoire, comme il est advenu cejourd'hui dont avez ci-devant entendu comme après la prise de la ville de Honnesteur-Soleur, puis faire lever le siége qu'ils tenoient devant la ville de Meulan, et leur y présentai la bataille qu'il y avoit apparence

qu'ils dussent accepter ayant dès-lors en nombre deux fois autant de forces que j'en pouvois avoir; mais pouvant espérer le pouvoir faire avec plus de sûreté, ils voulurent différer jusqu'à ce qu'ils eussent joint quinze cents lances que leur envoyoit le prince de Parme; comme ils ont fait depuis quelques jours, et dès-lors publièrent partout qu'ils me forceroient au combat en quel lieu que je fusse, et en pensoient avoir reconnu une action fort avantageuse de me venir rencontrer au siége que je faisois devant la ville de Dreux. Mais je ne leur ai pas donné la peine de venir jusque-là, car si-tôt que je fus averti qu'ils avoient passé la rivière de Poyne et qu'ils tournoient la tête devers moi, je me résolus de remettre plutôt le siége que de faillir de leur venir au-devant; et de fait ayant su qu'ils étoient à six lieues dudit Dreux, j'en partis lundi dernier douzième de ce mois, et vins loger à la ville de Nonancourt qui étoit à trois lieues d'eux pour y passer la rivière. Le mardi, je vins prendre le logis qu'ils vouloient pour eux, et en étoient déja arrivés leurs maréchaux-des-logis; je me mis en bataille dès le matin en une assez belle campagne à une lieue de celui qu'ils avoient fait le jour précédent où ils parurent aussi-tôt avec toute leur armée, mais si loin de moi que je leur eusse donné beaucoup

d'avantage de les aller chercher si avant, et me contentai de leur faire quitter un village qui étoit proche de moi duquel ils s'étoient saisis. Enfin la nuit nous contraignit à chercher de se loger, ce que je fis aux villages les plus proches. Cejourd'hui, ayant fait de bon matin reconnoître leur contenance, et m'ayant été rapporté qu'ils s'étoient représentés, mais encore plus loin qu'ils n'avoient fait hier, je me suis résolu de les approcher de si près, que par nécessité il se faudroit joindre, comme il est advenu sur les entre dix et onze heures du matin que le restant alloit chercher jusque-là où ils étoient plantés, dont ils n'ont jamais avancé que ce qu'ils ont fait de chemin pour venir à la charge, après avoir tiré quelques volées de canon de part et d'autre. La bataille fut donnée, en laquelle Dieu a voulu faire connoître que sa protection est toujours du côté de la raison; car en moins d'une heure, ayant jeté toute leur colère en deux ou trois charges qu'ils ont faites et soutenues, toute leur cavalerie a commencé à prendre parti abandonnant leur infanterie qui étoit en très-grand nombre, ce que voyant leurs Suisses ont eu recours à ma miséricorde, et sont rendus les colonels, capitaines, soldats, avec tous leurs drapeaux; les lansquenets français n'ont pas eu loisir de prendre cette réso-

lution, car il en a été taillé en pièces plus de douze cents des uns et autant des autres, le reste prisonniers a mis en route dans les bois à la merci des paysans; de leur cavalerie il y en a de neuf cents à mille de tués, et de quatre à cinq cents de démontés ou prisonniers, sans les blessés et ce qui s'est noyé au passage de la rivière de Dures qu'ils ont passée à *Ivry* pour la mettre entre eux et nous; le reste des mieux montés s'est sauvé à la fuite, mais ce a été avec un très-grand désordre, ayant perdu tout leur bagage. Je ne les ai point abandonnés qu'ils n'aient été près de Mante, où l'on me vient d'avertir qu'on leur a fermé les portes; si c'est, il n'en demeurera pas un, et espère que la victoire sera entière, qui est, Dieu merci! bien avancée. Leur cornette blanche m'est demeurée et celui qui la portoit prisonniers, douze ou quinze avec les cornettes de leur cavalerie, deux fois davantage de leur infanterie, toute leur artillerie, infinis seigneurs prisonniers, et de morts un grand nombre, même de ceux de commandement que je ne me suis pas encore avisé de faire reconnoître; mais je sais qu'entre avec le comte d'Egmont qui étoit général de toutes les forces qui leur étoient venues de Flandre, y a été tué. Leurs Prisonniers dirent tous que leur armée étoit de quatre mille chevaux et

de douze à treize mille hommes de pied dont je crois qu'il ne s'est pas sauvé le quart de tout cela. Quant est de la mienne, elle pouvoit être de deux mille chevaux et de huit mille hommes de pied; mais de cette cavalerie il m'en arriva, depuis que je fus en bataille le mardi, plus de six cents chevaux; même la dernière troupe de la noblesse de Picardie qu'amena le sieur de Humières, qui étoit de trois cents chevaux, arriva qu'il y avoit demi-heure que le combat étoit commencé. C'est un œuvre miraculeux de Dieu qui m'a permis et voulu donner cette résolution de les attaquer, et puis la grace de la pouvoir si heureusement accomplir; aussi à lui seul en est la gloire, et de ce qui en peut par sa permission appartenir aux hommes est dû aux princes, officiers de la couronne, seigneurs et capitaines, et toute la noblesse qui s'y est dévouée et y est accourue avec une telle ardeur et s'y est si heureusement employée, que leurs prédécesseurs ne leur ont point laissé de plus beaux exemples de leur générosité qu'ils en laisseront en ce fait à leur postérité. Comme j'en suis grandement content et satisfait, j'estime qu'ils le sont de moi, et qu'ils ont vu que je ne les ai voulu employer en lieu dont je ne leur aie aussi ouvert le chemin. Je suis toujours à la poursuite de la victoire avec mes cousins les

princes de Conti, duc de Montpensier, comte de Saint-Pol grand-prieur de France, maréchal d'Aumont, de la Trimouille, de la Guiche, de Tingry, plusieurs avec grands et capitaines. Mon cousin le maréchal de Biron, étant demeuré au corps de l'armée pour y attendre de mes nouvelles qui iront toujours j'espère prospérant, vous entendrez par ma prochaine dépêche, qui de bien près suivra celle-ci, plus amplement les particularités de cette victoire dont j'ai bien voulu cependant donner ce mot d'avis pour ne vous différer pas plus longuement le plaisir que je sais que vous en recevrez. Sur ce je prie Dieu, etc.

HENRI.

Il faut observer, comme le fait remarquer le père Daniel, qu'après la bataille d'Ivry, le duc de Mayenne s'étant jeté sur Mante, qui lui ferma ses portes, se reporta vers la ville et fort de Meulan, qui offrait un passage important pour communiquer par la Seine avec Poissy. Le duc fit donc avancer ses troupes fugitives, qu'il ralliait en chemin, sur cette ville, defendue avec un étonnant courage par ses habitants, secondés par un colonel d'artillerie distingué nommé de Bellengreville. Henri se résolut d'y suivre les ligueurs, et y parvint après eux, et détermina la levée du siège, dont nous donnons ici la relation fidèle et jusques à ce jour non imprimée; elle est rédigée sur les manuscrits de Colbert.

Le roi Henri IIIe, au mois de juillet 1589, assiégea la ville de Pontoise qui lui fut rendue par composition.

Pendant ledit siége, le sieur de Saint-Marc commandoit en la ville et fort de Meulan (1) pour le parti contraire. A la prière des habitants, il envoya, le vingt-septième dudit mois, quelqu'un d'eux assurer sa majesté, qui étoit logée à Sagy près dudit Pontoise, qu'il tenoit ladite place pour son service.

Après la réduction, sa majesté fit acheminer son armée devant la ville de Paris pour l'assiéger, qui fut le pénultième jour de juillet; sa personne étoit logée à Saint-Cloud proche de Paris de deux lieues, ayant une puissante armée composée de vingt mille hommes de pied tant français qu'étrangers, et de trois à quatre mille chevaux de combat, compris le secours du roi de Navarre qui fut ordonné lieutenant-général de son armée, assisté des princes du sang, maréchaux de France et autres seigneurs notables de ce royaume, desquels la mémoire demeurera à la postérité en témoignage des signalés services qu'ils ont faits à la couronne et conservation de l'état.

Le premier jour d'août, sa majesté fut inhu-

---

(1) Avant que de partir de Poissy, le roi mit ordre à Meulan, y laissant M. de Bellengreville avec son régiment et ordre de le fortifier, lui baillant du Cerceau pour ingénieur. (*Mémoires du duc d'Angouléme*, p. 329.)

mainement frappé d'un coup de couteau en sa garde-robe; et le lendemain il décéda, ayant au préalable recommandé son royaume et ses sujets à Henri quatrième, roi de France et de Navarre, son successeur, qui fut reconnu par les princes du sang, maréchaux de France et capitaines de son armée qui lui renouvelèrent le serment de fidélité.

Le corps du défunt roi fut porté par son commandement à Compiègne, attendant la commodité de le transporter à Saint-Denis lieu de la sépulture des rois de France.

Pour assurer ladite ville de Meulan en son obéissance, il fit marcher une partie de son armée des deux côtés de la rivière de Seine. Sa personne entra au fort dudit Meulan pour reconnoître la place, le septième jour d'août an 1589, et commanda au sieur de Saint-Marc de le suivre, et au maréchal d'Aumont de mettre par état les munitions de guerre, y établissant pour gouverneur le chevalier de Bellengreville, maistre-de-camp du régiment de Chambray, avec cinq compagnies qui étoient la moitié de son régiment; à savoir : la sienne colonelle, celles des capitaines la Chapelle, la Fontaine, Puyman et Chailly, qui pouvoient faire nombre de cinq à six cents soldats bien armés pour la garnison et investiture;

après y fit entrer sa compagnie de chevau-légers composée de soixante-dix maîtres.

Il est à remarquer que la ville de Meulan est située au-dessous de la montagne, la rivière de Seine passant par le bas; au haut de laquelle et dedans l'enclos il est un château duquel il reste encore quelques vestiges, et n'est ladite ville habitée seulement qu'à l'entour et le long de la rivière. Il n'y a aucuns remparts ni plate-forme, d'autant qu'elle fut ruinée par les Anglais lorsqu'ils étoient en France, et ne sont les murailles qui ont été réédifiées par les habitants que de bloc de terre.

Le fort de Meulan est assis dedans une petite île en la rivière de Seine qui contient environ cinq ou six arpents enclos de murailles avec quatre tours, à savoir : l'une à la pointe de la Bastille, et deux autres au-dessous qui servent de flancs le long de la courtine, et la quatrième est vers l'île Saint-Cosme appelée *La Tour-aux-Chiens*. Il y a deux ponts de pierre qui servent pour passer, à savoir : le petit pont pour venir de ladite ville audit fort, à la tête duquel il y a une tour non flanquée, ni rempart, qui ne peut contenir que deux perches ou environ de grandeur, commandée de l'église Notre-Dame; le grand pont conduit de l'autre côté de la rivière vers le

village de Mureaux, au bout duquel il y a une tour appelée *la Sangle*, non remparts ni flanquée, et ledit pont commandé de la montagne du côté de ladite ville.

Ledit sieur de Bellengreville, considérant l'état dudit fort sans user de remise avec une prompte diligence, fit faire des terrasses et plate-formes jusqu'au nombre de huit, aux lieux les plus nécessaires, pour soutenir un siège comme il fit peu après; dressa aussi deux grandes épaules de terre sur le petit pont vers ladite ville pour la défendre, et envoya, pour la garde du pont de Poissy, une de ses compagnies conduite par le sieur capitaine la Chapelle afin de le conserver en l'obéissance de sa majesté.

Le duc de Mayenne, voyant que sa majesté avec son armée s'acheminoit au pays de Normandie pour le réduire en son obéissance, assiégea la ville de Pontoise avec la sienne composée de vingt-cinq à trente mille hommes de guerre, tant de pied que de cheval où commandoit le sieur de Bussy; au mois de janvier 1589, étant battue de coups de canon, fut rendue par composition n'ayant tenu que huit jours; les habitants favorisèrent le parti contraire au roi; le commandement fut donné au sieur d'Alincourt.

Le neuvième jour de février de la même année,

le duc de Mayenne fit marcher son armée devant la ville de Meulan pour l'assiéger, il fit poser son canon proche de la porte de *Beauvais*, sa personne étoit logée au village de Gaillon, distant d'un quart de lieue de la ville. Le duc de Nemours, en la maison de Thun qui est assise proche la rivière de Seine, à cinquante pas de ladite ville; le duc d'Aumale, chevalier, son frère, Tavannes, Rosne et autres chefs étoient aux lieux les plus proches.

Le lendemain, dixième jour dudit mois, le duc de Mayenne fit battre la porte de Beauvais en laquelle étoit de garde le capitaine la Fontaine avec sa compagnie, il fut tiré cent et tant de coups de canon, tellement qu'il y eut un pan de muraille abattu à une partie de l'une des tours, et si à propos réparé et défendu, encore qu'il n'y eût aucunes fortifications ni fossés, que l'ennemi n'y put faire aucun effort.

Le douzième jour dudit mois, deux ou trois heures avant le jour, le sieur de Bellengreville fit faire une sortie par ladite porte de Beauvais; laquelle fut exécutée par deux de ses capitaines, assistés de trente cuirasses et quatre-vingts hommes de pied, ayant pris marque chacun d'une chemise blanche; tellement succéda cette sortie au desir des assiégés que le canon fut abandonné et de-

meura en leur puissance, y ayant eu beaucoup des ennemis tués et nous fêtés, et qu'enfin, sachant facilement que la porte étoit terrassée, firent tirer le canon dans ladite ville, et pour preuve de ce, ils apportèrent qui sont encore dans le fort pour en immortaliser la mémoire; bref, brûlèrent les ennemis beaucoup de poudre sans que les assiégés y eussent fait beaucoup de perte.

Le treizième jour suivant, ils changèrent leur batterie et posèrent trois canons et trois couleuvrines sur le haut de la montagne, proche *la croix des Poullières*, tirèrent de trois à quatre cents coups contre un pan de muraille qui est au-dessous de la tour *Frilleuse*, et deux petites tours appelées la porte du chemin de Pontoise, n'étant de matière que de bloc de terre, firent brèche à leur desir à l'endroit de cette batterie; il n'y avoit aucun fossé ni remparts. Le capitaine Vimar étoit de garde en ce lieu avec sa compagnie; ayant reconnu le sieur de Bellengreville, l'importance et nécessité de cette batterie, il s'y achemina en personne avec un nombre de gens de guerre, lesquels réparèrent la brèche en toute diligence, tellement que l'ennemi fut contraint de consumer sa batterie, et fut ledit capitaine Vimar blessé d'un éclat de canon.

Au même temps ils firent encore une autre batterie proche le cimetière Saint-Nicolas, qui est hors la ville avec lesdits canons à l'endroit de la *tour carrée*, tellement qu'il y eut une brèche de quarante pas de longueur.

Le sieur de Bellengreville ayant prévu avec sa prudence que la ville n'étoit capable d'endurer le canon, et qu'elle ne se pourroit garder ni défendre, considéra les batteries qui étoient faites; fit marcher quelque nombre de cuirasses, soldats en bataille, par-dessus le petit pont à la vue de l'ennemi pendant qu'ils continuoient leur batterie, feignant d'aller secourir les autres qui y étoient à soutenir l'assaut aux brèches, ce qui leur donna impression de redouter les assiégés, et au même temps le sieur de Bellengreville fit faire la retraite des siens sans confusion ni perte, pour s'en réserver à la défense du fort qui étoit le lieu de singulière recommandation, important lors à sa majesté, à cause du passage.

Environ les cinq heures du soir, les ennemis marchèrent en gros et entrèrent à ladite ville par la brèche, ce qui leur étoit fort facile, puis qu'elle étoit quittée volontairement. Le régiment de Tremblecourt y entra le premier par la brèche du chemin de Pontoise. Il fut tiré par les assiégés

quelques coups de petites pièces et d'arquebuses à croc.

La ville étant en leur puissance ils n'oublièrent de visiter les églises pour prendre les habitants prisonniers qui s'y étoient retirés avec leurs meubles comme en lieu de respect, et pour assurer leur logement ils firent une forte barricade au-dessous de l'église Notre-Dame qui étoit proche la tour du petit pont environ de trente pas, ce qui ne fut sans grande perte des ennemis à l'occasion des arquebuses qui se tiroient sans intermission par les assiégés.

Le sieur de Bellengreville, pour faire connoître aux ennemis la résolution qu'il avoit prise de soutenir valeureusement le siége, fit une sortie la nuit par une casemate de ladite tour, avec cinquante soldats qui donnèrent jusqu'à la barricade sur laquelle ils montèrent, et avec des crocs de fer tirèrent à force de bras une partie de ladite barricade ce qui étonna les ennemis, et fit retraite sans aucune perte.

Afin qu'il n'arrivât dégât des vivres qui étoient dedans ledit fort, au magasin, le sieur de Bellengreville ordonna un nombre d'habitants, par les mains desquels ils étoient distribués selon la qualité des personnes, spécialement pour le pain et

le vin, ce qui fut continué pendant le siége, et furent renouvelés tous les habitants de semaine en semaine : apporta ce réglement tel profit et utilité que chacun des assiégés avoit moyen de se nourrir et sur-tout sans confusion ni désordre.

Pour établir un réglement politique et militaire, afin qu'il n'arrivât confusion entre les gens de guerre, lesusdit dressa quatre escouades de sa compagnie de chevau-légers pour aller chacune à leur tour aux occasions qui leur commanderoient.

Il est à noter que les ennemis avoient un merveilleux avantage sur les assiégés, en ce que la rivière étoit tellement prise de glace au-dessus et au-dessous des ponts à cause des extrêmes gelées qu'il faisoit lors, qu'ils pouvoient facilement venir à terre-ferme jusques aux pieds des murailles du fort; pour à quoi remédier le sieur de Bellengreville commanda à cinquante Suisses, qu'il avoit fait entrer auparavant ledit siége, de rompre la glace avec des cognées et maillets de fer. Ils firent une tranchée entre l'île Saint-Nicaise, la tour de la pointe de la Bastille venant jusque proche le petit pont, ce qui fortifia grandement ce côté qui étoit en extrême danger, d'autant que la dite île de Saint-Nicaise continue en longueur jusques à l'endroit de la maison de Thun,

en laquelle étoit logé le duc de Nemours qui y pouvoit faire passer son infanterie avec des bateaux qui étoient disposés pour leur servir au siége.

Il ne nous eût résté la prompte diligence que ledit sieur de Bellengreville y apporta, il fût arrivé une conséquence grandement préjudiciable à l'occasion que la nuit où l'on avoit rompu la glace il tomba un pan de muraille de la clôture qui commençoit depuis une tour qui est à un bout en bas de l'île Saint-Nicaise, jusqu'à un éperon nouvellement fortifié hors ladite muraille qui contenoit soixante pas; tellement que les ennemis pouvoient facilement, sans l'aide de la force de leur canon, se présenter à l'assaut avec tous leurs bateaux; laquelle brèche fut réparée la même nuit et mise en défense plus forte qu'elle n'étoit.

Les assiégés étant en extrême nécessité de recouvrir un batelier pour traverser la rivière, selon les occurrences des affaires; n'ayant pu, lorsque la ville fut assiégée, à l'occasion des glaces, y faire provision, furent secourus par deux soldats natifs de Meulan; lesquels, sans appréhender les glaces et l'extrême froidure qu'il faisoit lors, préférant le service du roi à l'utilité du pays, à leur propre vie, se firent descendre, le seizième jour

de janvier, environ sur les cinq à six heures du soir, dedans une corbeille, au-dessous de *la Tour-aux-Chiens*, et au même instant, n'ayant que leur chemise et épée nue sur le dos, traversèrent à la nage un bras d'eau qui est entre le fort et l'île du prieuré Saint-Cosme, nonobstant les glaces qui descendoient en abondance; étant sur le rivage, ils s'acheminèrent en diligence de l'autre côté de la rivière vers la ville et l'endroit de la maison du prieuré; ils prirent un bateau freté lequel ils montèrent à force de bras jusques à la tête de la susdite île, nonobstant les arquebusades qui leur furent tirées par les ennemis qui étoient sur le bordage du côté de la ville, et l'amenèrent jusque proche le murailles du fort.

Les assiégés tirèrent quelques coups d'arquebuses à croc sur l'ennemi pour les secourir. Ce fait est remarquable pour le temps qu'il faisoit lors en une extrême froidure, et le signalé service fait au péril de leur vie pour acquérir de l'honneur.

Ces mêmes soldats furent envoyés par le sieur de Bellengreville la nuit, faire couper avec des serpes les cordes des bateaux qui les tenoient ferme au bordage devant, à l'endroit de la maison de Thun, gardée par les gardes de M. de Nemours, pour les laisser à val l'eau, afin d'ôter la

commodité de s'en servir, desquels ils lâchèrent une partie qui donnèrent contre les arches des ponts, que le sieur de Bellengreville fit rompre, et furent pris et tués quelques soldats qui ne se pouvoient sauver.

Ledit sieur de Bellengreville desirant garder, le jour seulement, le prieuré de Saint-Cosme, se résoud de faire passer avec ladite flotte quelque nombre de soldats, le vingtième jour dudit mois de janvier, ils se retirèrent le soir; la nuit les ennemis s'en emparèrent, ce qui fut occasion que deux jours après il fit faire une sortie par trente cuirasses et quatre-vingts hommes de pied, qui forcèrent les ennemis à la vue du sieur de Mayenne qui étoit lors en ladite ville; ils en laissèrent quelque nombre sur la place, et le reste se retira à la faveur de leurs arquebusiers qui étoient au bout de l'île de l'autre côté de la rivière, tellement que ladite maison demeura en la puissance du sieur de Bellengreville tant que le siége dura, comme elle étoit auparavant.

Le vingt-deuxième jour de janvier, le sieur de Mayenne fit passer à Mante le régiment de Jaulge, composé de mille hommes, pour investir le fort de l'autre côté de la rivière, et se logea au village des Mureaux qui n'est qu'à deux cents pas de la tour de *la Sangle* qui fait la tête du grand

pont. Le même jour, environ sur les sept heures du soir, sur le logement qu'ils faisoient, le sieur de Bellengreville fit une sortie avec trente cuirasses et quatre-vingts hommes de pied, lesquels donnèrent si à propos, prenant l'ennemi à l'improviste, qu'ils rompirent et forcèrent toutes les barricades, nonobstant la résistance que firent les ennemis dont fut tué grand nombre, et fort peu des assiégés; ce qui leur donna telle épouvante qu'ils furent contraints, après ladite perte, de faire retraite à l'église dudit lieu, laquelle en même temps ils fortifièrent diligemment pour leur conservation.

Le sieur de Bellengreville ayant eu avis que le sieur de Mayenne avait laissé en la basse-cour du château de Fresne trois charettes chargées de trois milliers de poudre, un pont de cordes pour jeter sur la rivière de Seine, et quelques lances, il donna commandement au maréchal-des-logis de sa compagnie de cavalerie de les surprendre avec trente-cinq de sa compagnie; et au même temps, sans user de remise, il s'achemina audit Fresne par inventions subtiles approuvées en l'art militaire, surprirent ladite basse-cour et emmenèrent la poudre, le pont de cordes, les lances et quelques soldats qui étoient de garde, ce qui vint

bien à propos, d'autant que les assiégés avoient consumé une partie de leurs munitions.

Peu de temps après, le sieur de Mayenne fit passer une partie de son armée par la ville de Mante, commandée par le sieur de Rosne pour battre *la Sangle* qui est un petit lieu, comme il a été ci-dessus représenté, clos de murailles en rondeur, non flanqué, remparé ni fossoyé, assis à l'embouchure du grand pont.

Le sieur de Rosny qui avoit l'œil ouvert pour découvrir les entreprises qui se faisoient au pays par les ennemis et à la conservation de la place, en ayant eu avis qu'il avoit fait passer son armée, conduite par le sieur de Rosne, pour battre ledit lieu de *la Sangle* avec quatre canons, en avertit sa majesté qui étoit en Normandie, et au même temps fit tourner la tête à son armée pour secourir les assiégés; il fit porter lettres au sieur de Bellengreville par un soldat lequel, au péril de sa vie, passa l'eau à la nage audit fort, encore qu'il fît extrême froid et que la glace fût en la rivière; ces nouvelles apportèrent contentement aux assiégés, pour y avoir long-temps qu'ils n'avoient eu nouvelles de sa majesté.

Le sieur de Rosne ayant eu nouvelles que l'armée de sa majesté tournoit la tête pour venir au secours

des assiégés, fit commencer à battre ledit lieu de *la Sangle* avec quatre canons; le dimanche, onzième jour de février, fut tiré de six à sept cents coups; le portail du pont-levis fut rompu, et plus de soixante pas de brèche, les ruines étant tombées à la faveur de l'ennemi qui avoit un grand avantage sur les assiégés, joint qu'il n'y avoit aucuns rempart ni fossés, et toutefois la brèche fut réparée avec toute diligence.

Pour assurer la défense de la brèche, ledit sieur de Bellengreville fit faire un retranchement auquel sa personne étoit avec un bon nombre de cuirasses, et soldats prêts à soutenir l'assaut, lorsque l'ennemi se présenteroit, et en même temps il commanda que chacun se tînt prêt sur la brèche pour soutenir l'assaut, qui fut fort bien soutenu, tant à coups de piques, arquebusades que feu d'artifice, tellement qu'il y eut grand nombre des ennemis qui demeurèrent sur la place, lesquels il permit le lendemain être enterrés à la prière faite par le sieur de Rosne, qui envoya un tambour pour cet effet, duquel ledit sieur de Bellengreville apprit que les ennemis se lassoient de la longueur du siége.

Au même temps il fit mettre quelques petites pièces sur la plate-forme et remparts dudit fort qui défendoit le long d'une chaussée, par-dessus

laquelle les ennemis se préparoient de venir à l'assaut; ils furent long espace de temps auparavant que de marcher, étant en ordonnance par rangs; et pour reconnaître la brèche, ils envoyèrent un capitaine qui donna à la contrescarpe qui étoit gardée par les assiégés. Il fut tué; ce qui l'empêcha de porter nouvelle de ce qu'il avoit vu.

Les ennemis ayant reconnu la résolution des assiégés de les y recevoir, ils furent forcés pour leur honneur de marcher en gros, environ sur les quatre heures après midi, par-dessus ladite chaussée et venir à l'assaut; au même instant, il fut tiré quelques coups de petites pièces qui rompirent les rangs, contraignant le reste de descendre en confusion des deux côtés de la chaussée. Ils furent fort bien soutenus tant d'arquebusades que de piques, si bien que les ennemis commencèrent à se refroidir en leur entreprise et de faire retraite, ayant fait perte d'un grand nombre d'hommes.

Le lundi, 12e jour de février, ledit sieur de Rosne ayant eu nouvelle que l'armée de sa majesté s'acheminoit au grand pas pour venir au secours des assiégés, se résolut de faire la retraite la nuit suivante à trois heures devant le jour, et faisoit marcher son canon avec ses trou-

pes, et à icelles fit passer le pont de Triel, distant seulement d'une lieue et demie de Meulan, où il avoit fait préparer quelques bateaux à cet effet, laissant un nombre de cavalerie et d'infanterie pour faire la retraite et ôter la reconnoissance aux assiégés de leur délogement, et environ les onze heures du matin, ils suivirent les autres pour le doute qu'ils avoient d'être chargés.

Le sieur de Bellengreville qui redoutoit l'artifice de l'ennemi et l'incertitude du délogement, envoya quelques cuirasses et soldats dedans le lieu des Mureaux, qui rapportèrent avoir fait recherche qu'il étoit véritable; au même temps ils posèrent quelques sentinelles au clocher pour notre prévoyance.

Le même jour, environ sur les trois heures après midi, le sieur de la Barre et le capitaine la Haye, accompagnés de quelques soldats de la garnison qui étoient sortis à pied hors la place, reconnurent quelques coureurs de cavalerie qui venoient vers le village des ponts, lesquels, par la marque de leur écharpe, se firent reconnoître de l'armée de sa majesté, et donnèrent assurance qu'elle s'avançoit pour le secours des assiégés, ce qui les occasionna de les réjouir.

Le mardi, treizième jour dudit mois de février, sa majesté entra audit fort de Meulan par la porte de la tour de *la Sangle* vers la rivière, accompagnée de MM. les comtes de Soissons, et de Saint-Pol, maréchal de Biron, le sieur de Rosny, et autres notables seigneurs de sa suite; il fut tiré par les ennemis du haut de la montagne du côté de la ville quelques coups de couleuvrines, lorsque sa majesté passoit par ladite porte sur le pont; après avoir vu et visité la place, elle se retira du corps de son armée qui étoit logée à Tourny. L'armée de sa majesté avoit tellement réjoui les assiégés sur l'impression qu'ils avoient que l'ennemi n'entreprendroit davantage, et qu'il quitteroit la ville; mais il arriva le contraire, car ayant reconnu que l'armée s'étoit retirée vers la ville de Dreux, ils se résolurent de battre la tour de l'embouchure du petit pont, et pour cet effet logèrent leurs canons proche l'église Notre-Dame, et qu'ils mirent en batterie avec leurs couleuvrines sur le haut de la montagne du chemin de Pontoise, puis ils commencèrent à battre, le mercredi quatorzième jour du mois de février, sur les six heures du matin; à savoir, leurs canons étant au pied de la tour et leurs couleuvrines au haut de la muraille. Il fut tiré cinq cent coups qui firent un tel effet qu'ils renversèrent ladite tour

et firent brèche, n'étant la muraille que de bloc de terre, et tant qu'il leur étoit facile d'y entrer, n'ayant aucun moyen les assiégés de s'y retrancher pour la petitesse du lieu qui n'étoit nullement flanqué. Le sieur de Bellengreville se mit en devoir de la garder, non pour la défendre par assaut, mais pour faire la retraite à l'œil et se ranger à la première arche rompue; et en même temps pour empêcher l'ennemi et ses desseins, il fit faire et dresser une foucade et autres artifices pour faire quitter le lieu.

Le sieur d'Aumale fut frappé d'un coup d'arquebuse à la tête pendant la batterie dudit jour. Et pour assurer la garde dudit pont, le sieur de Bellengreville fit rompre encore une brèche à la seconde terrasse, proche l'arche du dernier pont-levis.

Les ennemis, ayant reconnu que la brèche étoit telle qu'ils pouvoient desirer, et qu'elle ne se pouvoit défendre, marchèrent en gros, et n'eurent les assiégés d'autre recours que de mettre le feu à la foucade, au feu d'artifice, et à tirer quelques arquebusades qui les arrêtèrent quelque temps; ayant reconnu le lieu, ils poursuivirent leur entreprise à la faveur des arquebusiers qu'ils avoient logés sur les voûtes de l'église Notre-Dame qui dominoit le long dudit pont, jusqu'à

deux piliers de pierre qui sont proches de ladite tour où il y avoit une barricade que les assiégés quittèrent, ne la pouvant garder.

Ils donnèrent jusques à la première arche rompue à laquelle étoit ladite terrasse; ils furent soutenus par le sieur de Bellengreville en personne qui fut fort bien assisté de ses capitaines, ensorte qu'il empêcha l'ennemi de passer outre. Il y eut deux ou trois capitaines des ennemis qui se hasardèrent à monter sur ladite terrasse, assistés et suivis de quelques soldats qui furent renversés à coups de piques et portés par trois; aucuns tombèrent dedans l'eau; les autres demeurèrent sur le lieu.

Voyant les ennemis qu'ils ne pouvoient plus passer outre, ils se logèrent de l'autre côté de ladite arche, et firent en toute diligence une forte barricade avec des retranchements dedans ledit pont, ce qui ne fut sans recevoir une grande perte. Il se faisoit ordinairement un exercice de guerre par leurs soldats qui n'étoient logés qu'à la portée d'une pique.

Au même temps, le sieur de Bellengreville, pour s'acquitter de son devoir, envoya un gentilhomme avertir sa majesté de ce qui s'étoit passé, étant son armée proche des environs de la ville de Dreux, qui aussitôt, sans user de re-

mise, avec une prompte diligence, se résolut de venir en personne au secours des assiégés, faisant marcher son canon avec quelques troupes. Il entra au fort de Meulan le vingt-septième jour de février, et auparavant il fit conduire deux canons dedans les herbages du côté de l'eau vers les Mureaux, desquels il fit tirer quelques coups contre ladite maison de Thun en laquelle étoit logé le sieur de Nemours; et au même temps il en fit retirer avec deux autres dedans le fort, posés sur les terrasses et remparts qui sont du côté de la ville pour faire une contre-batterie à l'ennemi.

Sa majesté ayant reconnu que l'ennemi avoit fait passer quelques soldats dans l'île de Saint-Nicaise, commanda au sieur de Bellengreville d'y amener des siens pour empêcher leur descente; ce qu'il fit promptement, et donnèrent si à propos qu'ils repoussèrent l'ennemi, le contraignant de faire retraite et de repasser l'eau à la faveur des arquebusiers qu'ils avoient logés le long du rivage de l'autre côté de la rivière.

Sa majesté ayant visité le fort, se retira au corps de son armée, et remit au lendemain pour reconnoître la volonté de l'ennemi, accompagné de messieurs les comtes de Soissons, les sieurs d'O, le Grand, et autres notables seigneurs. Il fit

tirer quelques coups de canon à la barricade de l'ennemi qui étoit logé sur le petit pont du côté de la ville. Sa personne étoit sur les voûtes de l'église Saint-Nicaise; il fut tiré un coup de canon qui passa entre ses jambes.

Sa majesté fit retirer le canon et conduire son armée sur la volonté qu'elle avoit d'assiéger la ville de Dreux, comme elle fut incontinent après, lequel siége fut occasion de l'heureuse victoire de la bataille d'Ivry.

Le même jour, elle fit entrer quelques vivres pour la nécessité de la place, et y laissa une compagnie de lansquenets composée de quarante hommes, au lieu des cinquante Suisses qui s'étoient retirés à son armée.

Sa majesté fit marcher son armée vers Poissy, prit le pont par force à la vue de l'ennemi qui étoit en bataille du côté de Triel. Le sieur de Nemours conduisoit leurs troupes.

Cependant les assiégés et les ennemis faisoient des exercices de guerre à l'endroit de l'arche rompue, d'autant que l'ennemi se présentoit d'heure à autre pour la forcer; laquelle fut bien défendue par les assiégés.

Le sieur de Mayenne, ayant eu nouvelles que le vieux château de Rouen étoit rendu en l'obéissance du roi, redoutant qu'il ne se fît quelque

rumeur en la ville, s'achemina en personne avec une partie de son armée, et au même temps prit résolution de lever le siége devant Meulan; pour y parvenir, il fit mettre au fond de l'eau, la nuit du mardi vingt-septième jour de février, environ sur les deux heures, une partie des grands bateaux qu'il avoit fait disposer pour donner l'assaut, et les fit lâcher à val pour ôter la commodité aux assiégés de s'en servir et de ne triompher de leurs dépouilles. Aucuns passèrent les ponts, les autres demeurèrent de travers les arches qui furent froissées et rompues, et sont encore sur le lieu pour témoignage de la vérité, ce qui donna l'alarme aux assiégés auparavant que d'avoir reconnu le stratagême et l'artifice de l'ennemi.

Le vingt-huitième et dernier jour de février, environ les six heures du matin, les ennemis quittèrent la ville, mettant le feu à leurs barricades et principalement à celles qui étoient sur le pont. Ils se retirèrent au corps de leur armée qui étoit logée aux lieux les plus proches.

Lesieur de Bellengreville envoya promptement reconnoître le délogement par le capitaine Rabory assisté de trente soldats qui le rapportèrent être véritable. Faisant la revue par ladite ville

rencontrèrent encore quelques ennemis demeurés, qui furent chargés et menés battant jusques hors de ladite ville; ils se retirèrent au gros de la cavalerie qui étoit disposée pour leur secours.

Au même temps, le sieur de Bellengreville fit apporter à toute diligence audit fort quelque blé que l'ennemi avoit laissé en leur magasin: redoutant qu'il ne revînt loger, il ordonna trente lansquenets pour la garde de la nuit, afin de donner l'alarme.

La brèche de la tour du pont fut remparée, puis mise en défense par les capitaines et soldats.

Le vendredi deuxième jour de mars, les ennemis envoyèrent mille à douze cents arquebusiers et trois cents chevaux en ladite ville, sur les deux heures après minuit, en laquelle ils rentrèrent sans aucune résistance. Les lansquenets se retirèrent à la faveur des assiégés dedans le fossé de ladite tour.

A la rivière ils dressèrent une forte barricade proche l'église Notre-Dame qui ne fut sans perte tant de part que d'autre à l'occasion du grand combat qui s'y fit, et fut ladite tour gardée par les assiégés qui étoient dedans, laquelle l'ennemi espéroit gagner sans canon; cela empêcha d'entreprendre davantage, et qu'il fortifiât les autres avenues de ladite ville pour sa conservation, re-

doutant que les assiégés ne fissent sortie sur eux, ayant auparavant éprouvé leur valeur.

Ce logement donna occasion de croire que l'ennemi avoit volonté de continuer le siége dudit fort, pour que le reste des forces se logeassent aux environs de la ville comme ils étoient auparavant, qui fut cause que M. de Bellengreville donna ordre à ce qui étoit nécessaire pour la conservation dudit fort, comme il avoit fait auparavant ledit siége.

Le lendemain, troisième jour de mars, environ les onze heures du matin, les ennemis se préparent en bataille dedans ladite ville comme s'ils eussent eu volonté de forcer et gagner ladite tour du petit pont, et se loger en l'arche rompue qu'ils avoient quittée lors du siége, renforcèrent leurs barricades d'hommes, mirent des arquebusiers sur les voûtes de l'église Notre-Dame, et aux maisons les plus proches qu'ils avoient percées, faisant à la rivière salut d'arquebusades pour paroître un grand nombre de piquiers proche la barricade, ce qui donna impression au sieur de Bellengreville de juger que, sous cette finesse artificielle, l'ennemi faisoit retraite, comme il étoit vrai, fondant sa résolution qu'ils ne pouvoient forcer ladite tour, s'ils ne se battoient encore, la fortification nouvellement faite depuis

le siége levé, qui cause que promptement il s'achemina en ce lieu; et après avoir examiné la contenance de l'ennemi, il reconnut la vérité, encore qu'ils continuassent la sapeterie. Pour en avoir plus d'assurance, il commanda à un de ses capitaines avec cinquante soldats et quelques cuirasses de sortir pour reconnoître l'ennemi dedans la ville, où il y eut un fort grand combat, et furent les ennemis poursuivis jusques hors les portes, n'ayant les assiégés passé outre, afin de remparer ce qui avoit été endommagé par les ennemis.

Ce même jour fut faite une procession générale par les ecclésiastiques assistés du gouverneur, officiers de la justice, gens de guerre, habitants, pour rendre actions de grace à Dieu de leur délivrance, comme c'est la bonne et louable coutume entre les catholiques.

Après le gain de la mémorable bataille d'Ivry, dont le fruit fut la soumission de Vernon et de Mante, qui rendirent Henri IV maître des deux rives de la Seine entre Rouen et Paris; après cette éclatante victoire, dis-je, qui avait porté un coup mortel à la ligue, le seul parti que le roi eut à prendre, ce fut d'essayer de réduire la capitale. Après avoir séjourné quinze jours à Mante, tant pour donner quelque repos à son armée qu'à cause de pluies considérables, il déçampa le 30 mars et vint attaquer Paris.

« Durant le siége de Paris, un mestre de camp,

nommé la Granville, étoit logé et barricadé à l'abbaye Saint-Antoine-des-Champs, et la cavalerie légère à Charenton, à laquelle commandoit M. de Givry comme maréchal de camp, et, en son absence, la Curée comme premier capitaine; et tous les jours venoient à l'escarmouche audit Saint-Antoine : entre autres un jour étant venus à l'alarme, comme ils faisoient souvent pour les ordinaires sorties que faisoient les assiégés, et y étant arrivés ledit sieur de Givry, le sieur de Rambure et la Curée avec deux cents chevaux, lesquels ils faisoient retirer derrière des maisons ruinées pour les couvrir des canonnades que l'on tiroit aussi souvent en ce siége-là que les arquebusades en un autre; ces messieurs étant ensemble, ils virent sortir de la ville un carrosse conduit par trente hommes de pied des ennemis, et un à cheval qui les menoit; la Curée dit à M. de Givry : je m'en vais donner jusque-là pour voir qui est dans ce carrosse. Il étoit lors en pourpoint; et, prenant seulement quatre hommes armés avec lui, y alla et trouva que ce carrosse étoit plein de dames qui sortoient de Paris avec passeport du roi. La Curée les ayant saluées et voyant que leur escorte de gens de pied les avoit conduites fort avant et proche des barricades, comme s'ils les eussent voulu attaquer, s'avança pour sa-

voir qui les commandoit, et sut que c'étoit celui qui étoit à cheval qui se nomma Villeneuve. Il y avoit un fossé qui les séparoit, à travers duquel s'étant tenu entre eux quelques propos de courtoisie, la Curée lui dit qu'il lui conseilloit de se retirer plus près de la ville avec ses gens de pied : cependant ledit Villeneuve s'avançoit toujours avec ses gens près du fossé; ce qui fâchant la Curée, il lui conseilla encore une fois de se retirer ; mais comme il vit que ledit Villeneuve n'en faisoit que rire, il crut qu'il étoit obligé de le faire retirer à bon escient, et lui dit : Si vous ne vous en allez, je vous ferai retirer plus vite que vous n'êtes venu. Villeneuve lui dit qu'il ne se mît pas en colère; la Curée qui n'avoit pas tant attendu à s'y mettre cherchoit, en parlant, un passage à ce fossé; et l'ayant trouvé il dit à ces quatre hommes armés qu'il avoit menés, qui étoient de la compagnie de M. de Givry : Donnons! et allant à la charge et se mêlant dans ces gens de pied, donna un coup de pistolet à un sergent qui étoit à leur tête, et, passant à travers le reste, il vit que Villeneuve s'en alloit à toute bride; et regardant derrière lui, vit que ses quatre hommes armés n'avoient bougé de de-là le fossé; et craignant de ne trouver pas un autre passage, se résolut de retourner par où il étoit venu; et, mettant l'épée

à la main, repassa à travers ces gens de pied où son cheval eut un coup de hallebarde à travers les épaules, et un de pique dans le flanc, qui le fit arrêter au milieu des ennemis, ce que voyant MM. de Givry et de Rambure, croyant qu'il fût prisonnier, vinrent à lui pour le secourir; mais lui, se voyant en cette nécessité, donna de l'éperon à son cheval et de l'épée sur la main de celui qui le tenoit par la bride; et se faisant faire place au reste, avoit déjà repassé le fossé quand MM. de Givry et de Rambure arrivèrent qui le trouvèrent reprochant à ces quatre hommes armés leur lâcheté de ne l'avoir pas suivi. Ces messieurs se retirèrent ensemble, n'y ayant perte que du cheval de la Curée qui mourut tôt après, et demeura trois de ses ennemis sur la place, et ne fut pas sans louer l'action de la Curée et blâmer sa témérité.

Sur la fin du siége, le roi eut avis que les ennemis s'avançoient pour lui faire lever le siége; et sur cet avertissement, il commanda à M. de Givry, qui étoit logé à Charenton, d'aller avec trois ou quatre cents chevaux et quelques arquebusiers à cheval, et sept ou huit cents reîtres, se loger à Coully qui est à deux lieues de Meaux, et est situé sur une petite rivière qu'il falloit nécessairement que les ennemis passassent pour

venir au roi. M. de Givry s'en alla avec lesdites troupes; et arrivant à une lieue de Coully dans une plaine, et sur le chemin de sa retraite, il logea ses reîtres dans deux gros villages fort proches l'un de l'autre, et prit, dans cette plaine, son champ de bataille, auquel lieu à l'alarme chacun se devoit rendre; et lui, avec le reste des troupes, s'avança et se logea audit Coully avec sa compagnie, et M. de Rambure qui lors commandoit les chevau-légers du roi et quelques cent cinquante arquebusiers à cheval; et la Curée, avec cent cinquante chevaux et soixante arquebusiers à cheval, alla loger non loin, sur la même rivière qui passe à Coully. Ayant donné ordre à leur logement, M. de Givry, la Curée et tous les capitaines et quelques cents chevaux, passèrent cette petite rivière et allèrent jusqu'aux portes de Meaux où ils ne surent apprendre nulles nouvelles des ennemis; et, s'en revenant, ils se séparèrent, M. de Givry et la Curée, et allèrent chacun en son quartier avec ordre que le premier attaqué avertiroit son compagnon, et que, les ennemis venant, on enverroit le gros des troupes au champ de bataille; et que celui qui commanderoit au quartier demeureroit avec vingt-cinq ou trente chevaux derrière pour voir ce que feroient les ennemis. Coully est un grand village

sur cette petite rivière sur laquelle il y a un pont de pierre, et y a des maisons deçà et delà l'eau. Le quartier de la Curée étoit à une lieue de là à quatre ou cinq cents pas de la rivière; et y avoit vis-à-vis du village un grand gué et un moulin au bord dudit gué du côté du village. Étant arrivé à son quartier, il le reconnut et fit rompre, au-dessus et au-dessous dudit moulin, tous les gués et passages, et même celui de son moulin, n'y laissant passage que pour un cheval, et logea, dans ce moulin, vingt-cinq arquebusiers du capitaine Venetti qui commandoit aux arquebusiers à cheval qu'il avoit avec lui, et y laissa pour leur commander un sergent qui étoit fort brave soldat. Le soir venu il assit ses gardes. Cette même nuit, M. de Saint-Pol arrive à Meaux avec huit cents ou mille chevaux des ennemis, et apprend que les troupes du roi étoient logées là auprès. Il commanda que les portes de la ville ne s'ouvrissent de tout le matin, se résolvant de les attaquer sans qu'ils en eussent avis. La nuit et le matin se passèrent sans nouvelles. Le grand jour venu, la Curée ayant retiré ses gardes mit seulement une vedette au clocher sachant bien avoir rompu tous les gués et les passages. Sur les onze heures ou midi, ainsi qu'il s'étoit jeté sur une paillasse, il ouit sa vedette qui sonna la cloche;

et courant regarder à la fenêtre, il vit la banderolle du clocher du côté de Meaux. En parlant à sa vedette, elle lui dit que c'étoient les ennemis qui s'avançoient fort. En même temps la Curée avertit M. de Givry et fit monter ses troupes à cheval; et étant assemblés à la tête du village, pria M. Dowins et M. de Talcy de mener le gros des troupes au champ de bataille suivant l'ordre qui avoit été pris; et lui, avec vingt-cinq de ses compagnons, et le capitaine Venetti et son lieutenant, demeurèrent à la tête du quartier. Il y avoit deux cents pas au-delà de la rivière un petit coteau de vignes qui empêchoit qu'on ne pouvoit voir tous les ennemis qui étoient venus du long dudit coteau, de façon que la vedette ne les avoit aperçus qu'ils ne fussent fort avancés. La Curée arrivant au moulin, vit les ennemis descendre de ce petit coteau. Ils étoient environ trois cents hommes de pied et quatre cents chevaux; le reste ne paroissoit point encore. La Curée avoit laissé ses compagnons à trois cents pas du moulin derrière une grande haie où il avoit aussi fait amener les chevaux desdits arquebusiers, et de là envoie le lieutenant de Venetti audit moulin pour défendre à ceux qui étoient dedans de ne tirer point que les ennemis ne fussent dans le gué. Lui et le capitaine Venetti demeurèrent sur le bord de

la petite rivière. Les gens de pied ennemis vinrent droit au gué et firent une salve d'arquebusades à la Curée et à Venetti qu'ils voyoient proches du bord. Le cheval de la Curée fut blessé dans le cou; en même temps dix ou douze de leurs hommes de cheval donnèrent dans le gué : lors les arquebusiers du moulin tirèrent et tuèrent deux hommes et deux ou trois chevaux; ce que voyant les ennemis se retirèrent ne faisant pas plus d'efforts, et coulèrent tout le long de la rivière droit à Coully. Alors toutes leurs forces parurent, qui étoient trois cents hommes de pied et huit ou neuf cents chevaux qui portoient la plupart des lances, car c'étoient des étrangers; la Curée se résolut d'attendre là ferme, pour savoir ce que feroit M. de Givry par le retour de celui qu'il lui avoit envoyé pour l'avertir. Les ennemis étant arrivés à Coully, donnèrent au bout du pont que M. de Givry vouloit défendre : cependant quelques-uns des ennemis sondant le gué passèrent au-dessus et au-dessous du pont, qui fit monter tout le quartier à cheval avec quelque désordre. M. de Rambure, très-vigilant et gentil capitaine, fut le premier à cheval qui donna quelque loisir aux autres de se reconnoître. M. de Givry qui étoit demeuré au pont, s'en venant trouver M. de Rambure, eut son cheval tué; et

comme on lui en eut donné un autre, il se retira avec ses troupes au champ de bataille, d'où les reîtres ayant eu l'alarme bien chaude étoient partis et avoient gagné Lagny à toute bride. M. de Givry ayant joint ses troupes, et étant suivi des ennemis, se retira aussi à Lagny. M. de Rambure qui avoit fait la retraite trouvant un des compagnons de la Curée, lui demanda où il étoit. Il lui répondit qu'il l'avoit laissé à la tête de son quartier. Lors il crut que n'ayant point été averti il seroit en peine, et se résolut de retenir trente de ses compagnons, et de l'attendre ou quelqu'un qui en apportât des nouvelles.

Cependant la Curée ayant attendu quelque temps, et voyant qu'il ne lui venoit aucun avertissement, jugea qu'il se devoit retirer au champ de bataille; et ayant fait monter ses arquebusiers à cheval il s'y achemina : or le gros de la cavalerie des ennemis n'avoit su passer à Coully que la barricade de dessus le pont n'eût été rompue; ce qu'ayant fait, ils suivirent M. de Givry en diligence; de façon que la Curée n'eut pas fait une demi-lieue, avec ce qu'il avoit à lui, qu'il vit les troupes des ennemis traverser son chemin; et voyant encore plusieurs des ennemis derrière se résolut néanmoins de passer au travers d'eux. Il avoit fait ôter les écharpes à ses compagnons

dès qu'il eut aperçu les ennemis, de façon qu'il vint jusque bien près d'eux, sans leur donner d'alarme; et comme il voulut les charger il dit à ses arquebusiers à cheval : Compagnons, je vais vous faire jour dans cette troupe, passez après moi et puis vous retirerez où pourrez; et que je n'entende parler de vous que je ne sois à Lagny: jugeant bien que s'il se chargeoit de ces gens-là à sa retraite, il en seroit fort empêché; et retenant Venetti avec son lieutenant et ses vingt-cinq maîtres, alla à la charge, passa à travers les ennemis; il en tua dix ou douze et en prit deux. Les arquebusiers à cheval firent ce qu'il leur avoit commandé, et emmenèrent les deux prisonniers. Les ennemis reconnoissant la Curée pour ennemi se résolurent de le suivre; cependant il avoit gagné quelque peu de chemin devant eux et avoit mis devant lui celui qui étoit sa cornette avec ses compagnons; et lui, avec sept ou huit, s'étoit mis à la retraite. Les ennemis s'assemblèrent cent ou six-vingt chevaux en petites troupes, lesquelles avoient toutes des trompettes, et se mirent à le suivre, les trompettes sonnant continuellement la charge; et comme quelqu'une de ces petites troupes s'avançoit, la Curée faisoit faire quelques fausses charges, et quelquefois se contentoit de leur

tourner seulement le visage, et après regagnoit le temps qu'il avoit perdu à tourner. Son dit cornette le servit fort bien; car prenant garde à ce que la Curée faisoit, il tournoit aussi et faisoit halte lorsqu'il en étoit besoin. Enfin, ayant marché long-temps en cet état, la Curée vit un petit bois qui pouvoit donner soupçon aux ennemis, qui fut cause qu'il le voulut gagner, et soudain manda audit cornette qu'il envoyât audit bois deux de ses compagnons, comme feignant qu'il y avoit là quelque secours. En même temps, il partit dix ou douze de ceux qui suivoient la Curée qui, venant à toute bride, le chargèrent assez éloignés dès leurs. Il les reçut et les fit retourner plus vite qu'ils n'étoient venus et en demeura deux sur la place; et un des compagnons de la Curée, nommé de Platz, eut son cheval tué, ce que voyant le prit par la main pour essayer de le conduire jusqu'à son gros. Mais une des petites troupes des ennemis le chargea en même temps, et de coups de lances le portèrent lui et son cheval par terre. Son cornette voyant la Curée par terre, tourna à eux qui fit un peu retirer ceux qui s'étoient avancés. Cependant la Curée, armé de toutes pièces, fors de sa salade, remonta à cheval, ce que voyant son cornette recommença à marcher. La Curée avoit baillé

son épée à un de ses compagnons, nommé la Brune, pour remonter plus aisément à cheval; et devant qu'il fût bien assuré dans la selle, un des ennemis le prit par le collet : mais la Curée lui donna de son gantelet dans le visage et lui fit lâcher prise; puis ayant repris son épée et tournant à celui qui l'avoit colleté, le frappa si heureusement qu'il ne l'importuna plus depuis.

Le soldat qui lui avoit rendu son épée eut son cheval fort blessé, et fallut le laisser prendre prisonnier. Lors la Curée se nomma, et pria les ennemis de lui faire bonne guerre.

Cependant toutes ses troupes qui le suivoient s'approchoient fort; et comme il fut arrivé auprès de ce petit bois, il aperçut dans la plaine une troupe qui venoit droit à lui. Cela le mit en peine, parce que les tenant pour ennemis et s'en voyant à sa tête et à la queue, il crut indubitablement être perdu. Celui qui menoit sa troupe les envoya reconnoître et eux lui; et bien que les ennemis le suivissent de fort près, et auxquels il lui falloit souvent tourner visage, si regardoit-il volontiers ce que feroient ceux qui alloient se reconnoître. Il vit que s'approchant, ils s'étoient mis ensemble, et qu'après cela, chacun étoit retourné à sa troupe et que celle qui venoit à lui s'étoit mise au trot; il changea lors d'opinion et crut son salut venir

d'où il avoit attendu sa perte. Les ennemis qui reconnurent cela comme lui tinrent bride. Aussitôt la Curée reconnut que c'étoit M. de Rambure, et ai ouï dire audit sieur de Rambure que tout loin qu'il avoit vu la mine de cette petite troupe devant les ennemis, il avoit dit à ses compagnons : il faut que ce soit la Curée, allons le secourir. Étant joints, il ne faut pas demander si la Curée le remercia et s'obligea de lui rendre la pareille. Sitôt qu'ils se furent assemblés, ils virent tous les ennemis qui se rassembloient, tant ceux qui avoient suivi M. de Givry jusqu'à Lagny, que ceux qui suivoient la Curée. Ils commandèrent lors à leurs compagnons de s'assembler et de se retirer à Lagny par un chemin qu'ils leur montrèrent; et eux avec dix ou douze des mieux montés, voulurent voir retirer les ennemis, ce qu'ils firent et puis s'en allèrent à Lagny où ils trouvèrent M. de Givry et les autres capitaines qui les croyoient perdus; les arquebusiers de la Curée vinrent au gros parmi les ennemis jusqu'aux portes de Lagny sans être reconnus et sans faire nulle perte. Le lendemain, la Curée s'en retournant à Charenton, rencontra sur son chemin le roi qui venoit à Lagny, ayant eu l'alarme de l'arrivée des ennemis. Sa majesté, parlant à lui et lui voyant encore son brassart tout couvert de sang, voulut

entendre de lui comme cette retraite s'étoit passée, qui le lui conta; et le roi lui dit : l'on me l'avoit fidèlement rapporté.

Pendant que le chevalier de Bellengreville défendait avec intrépidité la ville de Meulan-sur-Seine, le roi, qui s'y était rendu précipitamment sur la nouvelle du mouvement opéré vers cette ville par le duc de Mayenne, y parut pour s'en emparer et en chasser les ligueurs. Aussitôt après la levée du siège, il revint sur la ville de Falaise, qu'il força d'emblée. C'est après sa réduction qu'il écrivit au duc d'Épernon la lettre suivante, pour l'encourager à ne point lâcher pied dans son gouvernement de Dauphiné. Comme ce seigneur était connu pour ne pas lui être infiniment dévoué, il s'efforce dans cette lettre de le flatter avec cet art de captiver tous les cœurs qu'il possédait au plus haut degré, et cette bonté touchante qui servait si naturellement d'auxiliaire à sa politique.

« Mon cousin, en vous donnant dernièrement avis de la prise de Falaise, je vous écrivis aussi l'arrivée ici du sieur de Pallère, lequel, parce que depuis n'ai quasi fait que cheminer, je ne vous ai pu renvoyer sitôt; mais pour l'intérêt de son retardement, il vous porte la prise ou réduction de cinq ou six bonnes villes que j'ai recouvertes depuis ledit Falaise. J'ai entendu par lui l'histoire bien au long du siége et prise de Villebois comme vous avez vu par mes précédentes lettres, combien je m'en étois réjoui, et en quel

compte je mettois ce service, qui a été le meilleur moyen de tenir ce gouvernement en patience, car je crois que de long-temps ils ne se résoudront d'y rien entreprendre : vous avez depuis le partement dudit Pallère vu par-de-là le sieur de Lambert que je vous avois dépêché dès le commencement du mois passé, et lorsque j'estimois qu'il se traitât encore du fait de Villebois pour le remettre entre les mains de mon cousin, le maréchal de Matignon, pour en éviter le siége et la foule que mon peuple en pouvoit recevoir selon que vous-même me l'aviez écrit, qui fut la principale cause qui me fit résoudre d'envoyer le sieur de Lambert, afin que, intervenant avec mon autorité, ce traité le rendît plus facile; mais ayant été plus long en son voyage qu'il ne devoit, et ne vous étant arrivé que long-temps après la prise de Villebois, ce a dû être de sa discrétion d'accommoder sa légation à ce qui étoit depuis survenu ; pour le moins elle a dû être rapportée autant qu'elle avoit été ordonnée, comme je m'assure que vous l'avez su bien prendre de cette sorte et avec trop d'occasion de l'assurance de ma bonne grace et de l'affection que je vous porte pour interpréter rien qui vienne de ma part, que à votre bien et avantage et aussi peu croire que je souffre qu'il me soit mal parlé de vous, comme je

sais que par vos lettres que vous en avez toujours un peu d'opinion, laquelle vous devez perdre et vous assurer que ce sont les choses et les effets que j'écoute et non pas les paroles, même celles qui n'ont aucune substance que la calomnie, laquelle j'abhorre de mon naturel, et hais tant le mal que j'en hais même le rapport; et par ce, je vous prie croire que je ne sais ici personne que je pense que vous deviez tenir pour ennemi; mais quand il y en auroit, ils ne se prévaudront par ce moyen de rien à vous préjudicier, et continuant de faire comme vous avez toujours bien fait, ils auront le déplaisir de me voir louer vos déportements, qui sera bien leur faire perdre l'envie d'en vouloir parler; au contraire, j'ai vu au reste par votre lettre, et entendu par le sieur de Pallère comme vous êtes entré en avance pour ledit siége de Villebois, de la somme de vingt-six écus que je tiens pour très-bien employés; mais pour la forme, il sera besoin d'envoyer ici l'état de cette dépense pour la faire valider; la difficulté n'est pas en cela, elle est au moyen du remboursement que je ne connois point si assuré et prompt ue je le désirerois, étant mes affaires en tel état, que je ne fais qu'appauvrir en acquérant; car l'entretenement des garnisons qu'il me faut laisser aux villes et places que je recouvre sur les

ennemis monte plus que ce qui se peut lever sur le peuple qui est si affoibli d'ailleurs que la moindre charge l'accable; pour cette occasion même je me suis résolu de mettre la main à la réduction de toutes les garnisons qui sont établies en toutes mes provinces pour sur ce y acquérir quelques fonds pour mes autres dépenses; je n'ai point encore touché à celle de votre gouvernement, et ne le veux point faire qu'avec votre avis, et pour ce je vous prie d'aviser quel retranchement il s'y pourroit faire en considérant l'état de mes affaires, et celui aussi de la province; la restreindre à la moindre dépense qu'il se pourra : comme étant résolu de demeurer fort à la campagne les grandes garnisons n'en seront pas si nécessaires; je desire qu'au plus tôt vous envoyiez sur ce votre avis afin que j'achève de résoudre l'état général de ces garnisons que je propose d'entretenir, que j'ai par-tout ailleurs beaucoup d'ennemis; ayant destiné le fonds qui reviendra de celles dudit gouvernement pour le paiement et remboursement, tant de ladite avance que vous avez faite audit siége de Villebois, que de la partie de vingt livres qui vous est due d'ailleurs ne voyant aucun meilleur moyen d'y pouvoir promptement satisfaire : quant à ce qui défaut du paiement de ces garnisons de l'année

dernière, ne pouvant révoquer la grace qui avoit été faite par le feu roi mon sieur frère, que j'ai depuis confirmée à ceux du pays de Saintonge et Angoumois, que ce qu'ils avoient payé à mes officiers avant mon avènement à la couronne, leur tiendroit lieu sur ce qu'ils devoient des tailles des années précédentes, je ne puis leur donner une meilleure provision que de vous laisser le tiers qui m'avoit été accordé de ce qui étoit dû de ces tailles des années précédentes, pour, avec l'autre tiers qui vous en étoit affecté, faire, sinon tout, au moins une partie du remplacement de ladite faute de fonds que vous avez de ladite année passée. Quant à celles de Boulogne, j'y ai envoyé un peu de secours, mais non pas tel que j'eusse voulu, ce que je sais qui y seroit bien nécessaire; je suis toujours en peine de celle de Metz et de Marsal, étant combattu de ces décès deux extrêmes nécessités de le devoir et ne le pouvoir faire. J'ai mandé à ceux qui conduisent les forces d'Allemagne du moyen qu'ils auroient d'en faire la meilleure part qu'ils pourront en ces garnisons; j'espère que Dieu ne permettra pas que nous languissions long-temps en ces misères et voudra qu'il s'établisse quelque meilleur ordre aux affaires de cet état, à quoi chacun connoît que je ne m'épargne pas et y travaille tant que

je puis. Au reste, je vous ai ci-devant écrit comme suivant le consentement que j'ai vu en vos dernières lettres, j'avois fait expédier le pouvoir du gouvernement de Provence au sieur de la Valette votre frère, vers lequel j'ai dépêché un homme exprès avec les autres expéditions qu'il m'avoit demandées, tant pour la tenue des états qu'autres. Je suis un peu en peine de n'en avoir point eu de nouvelles depuis celles du dixième octobre; mais je suis bien averti d'ailleurs qu'il fait très-bien pour mon service; je vous écrivis dernièrement la prise de Falaise; et comme j'y avois expérimenté comme vous avez fait que ceux qui ont le plus de français sur les lèvres ne sont pas ceux qui en ont le plus dans le cœur. Je suis de là venu assiéger Lysieux de laquelle je ne pensais pas avoir si bonne raison; car la ville est assez bonne, et y étoient dedans plus de huit cents hommes de guerre; toutefois, après avoir ouï une volée de canon, ils se rendirent comme ont fait depuis ceux de Bayeux et de Pont-Audemer; la ville de Verneuil au Perche a été aussi recouverte, étant elle et le gouvernement d'icelle remis en mon obéissance. J'ai présentement eu nouvelles qu'Évreux en a fait de même, et y ont laissé entrer mon cousin le maréchal de Biron que je y avois envoyé, présent pendant que je suis au

siège de cette place, où le chevalier de Crillon, qui est dedans, fait mine de s'y vouloir mieux garder que les autres, pour le moins. Jusques ici il n'a pas épargné la poudre, ayant incessamment tiré, fait aussi bon marché de canonnades que d'arquebusades. Ç'a été, Dieu merci, jusques ici sans blesser personne de marque que le sieur de Born, qui a reçu un coup de pierre dans le côté : mais l'on tient qu'il en guérira; le coup n'a emporté que la chair sans toucher aux côtes. Je me remets du surplus de mes nouvelles au sieur de Pallère, que vous croirez aussi de ce que je lui ai commandé de vous dire de ma part. Sur ce, je prie Dieu, mon cousin, vous conserver en sa sainte garde. Écrit au camp de Honfleur, ce vingt-sixième jour de janvier 1590. »

HENRI.

Durant le siège de la capitale, ce grand prince fit répandre la lettre suivante adressée aux Parisiens; cette proclamation donne une idée exacte de sa bonté paternelle et de son invariable fermeté. Cette lettre, que l'on peut comparer aux plus éloquents discours des capitaines de l'antiquité, est demeurée jusqu'à ce jour inconnue, du moins il faut le croire, puisque aucun historien ne l'a publiée. Elle devrait être gravée en lettres d'or sur le piédestal de la statue qui décore le Pont-Neuf.

Manants et habitants de notre ville de Paris, si la raison, le devoir naturel et les anciennes

lois et constitutions de ce royaume n'ont pu fléchir vos cœurs à la reconnoissance de notre légitime vocation à cette couronne, abusés par les artifices de ceux qui, aux dépens de vos vies et moyens, osent aspirer à l'usurpation d'icelle, la nécessité en laquelle ils vous ont réduits, frustrés du secours tant de fois promis, et par vous si longuement attendu en vain ; toutefois, comme vous en devez désormais être assez éclaircis et résolus, vous devroit au moins vous faire ouvrir les yeux à une autre voie de salut, que vous ne devez douter de trouver en notre grace et bonté, quand vous voudrez y avoir recours, vous en ayant ouvert le chemin et fait déclaration par autres nos lettres que vous avons ci-devant envoyées pour vous y convier; et combien que notre bonne volonté n'ait été en cela reçue comme elle méritoit, et que par le misérable état où nous savons que vous êtes constitués, et le renfort qui nous arrive de jour à autre en notre armée, nous voyions comme à l'œil votre perte proche et certaine; de sorte que si le moyen de réduction vous étoit indifférent, nous n'aurions à nous donner peine que de poursuivre celui de la force dont, Dieu merci, ne nous défaut aucune commodité; toutefois l'affection que nous

avons plus grande que vous-mêmes de vous conserver, nous a menés de jeter encore parmi vous la présente pour réveiller vos esprits endormis et nonchalants à prendre le remède en votre mal que vous y pouvez encore trouver, et d'autant que nous sommes avertis qu'on se sert à l'endroit de ceux qui ne sont retenus que du zèle qu'ils ont à la religion catholique, apostolique et romaine, d'une crainte imaginée qu'on leur imprime, de quelque force et contrainte que nous leur y pourrions faire, ce qu'ils ne se laisseroient persuader, s'ils étoient bien informés de notre intention et du soin que nous avons, depuis notre avénement à la couronne, de maintenir ladite religion et tous les catholiques, même les ecclésiastiques; nous vous déclarons que si vous voulez députer quelques-uns d'entre vous pour nous venir trouver, auxquels nous enverrons nos passe-ports pour ce faire, nous leur donnerons pour ce regard les éclaircissements et ce dont on vous tient en doute sur ce sujet, et leurs ferons en toutes autres choses tellement connoître l'affection et bienveillance de laquelle nous desirons embrasser tous nos sujets, qu'ils se rangeront en leur devoir en notre endroit; que ce qu'ils vous en rapporteront vous donnera occasion de prendre

meilleur conseil pour votre bien que celui que par imprudence, fausses suggestions, vous avez suivi jusques à maintenant; voulant encore, pour particulier témoignage du soin que nous avons de votre sûreté, vous dire que nous sommes avertis qu'aucuns étrangers, auxquels vous n'avez donné que trop de part et créance entre vous, et qui vous tenoient déja pour butin assuré de leur convoitise, se voyant prêts à déchoir de ce dessein, pratiquent sous main de faire mettre la ville au pillage, ne faisant difficulté ne conscience de vous sacrifier tous à leurs passions pour nous rendre inutile la réduction d'icelle en notre obéissance qu'ils connoissent ne se pouvoir plus éviter; à quoi vous ouvrirez les yeux et y pourvoirez, si bon vous semble, selon que le fait vous touche. Dieu vous fasse la grace de bien faire votre profit de cette notre paternelle admonition. Écrit au camp de Saint-Denis, le 16 juillet 1590.

HENRI.

Ce ne fut que quatre ans après, le mardi 22 mars 1594, que Saint-Luc ayant fait à son beau-frère Brissac des propositions pour introduire le roi dans Paris, ce gentilhomme parvint à ouvrir les portes de la capitale à son souverain légitime. Les détails sur cette mémorable entrée variant à l'infini, je ne puis me dispenser de donner ici le récit suivant

de Sully tiré des papiers d'Épernon, et une lettre du roi dont la date est remarquable.

Le lundi, vingt-unième jour de mars, le roi étant à Senlis où sa majesté étoit allée deux ou trois jours auparavant pour ne donner occasion de soupçon à messieurs de Paris, sadite majesté fut avertie par M. de Saint Luc, qui étoit demeuré à Saint-Denis pour faire les préparatifs de l'entreprise, qu'il étoit temps qu'il s'avançât; et pour cette occasion les forces de sa majesté vinrent loger aux villages des environs de Saint-Denis en la vallée de Montmorency et Dampmartin; et pour couvrir l'entreprise l'on fit courir le bruit que les Espagnols qui sont à Beauvais vouloient passer avec les bateaux qu'ils faisoient porter de la rivière d'Oise à l'Ile-Adam pour aller à Paris. Quant à sa majesté, elle se rendit le soir à Saint-Denis; elle fit arriver et fit dresser l'ordre pour la marche des forces; et soudain MM. de Saint-Luc et le baron de Salignac commencèrent à les faire avancer; et bien que la nuit fût fort obscure et pluvieuse, si est que l'ordre y fut tellement gardé que M. de Saint-Luc qui menoit le premier gros qui étoit suivi d'un autre gros par derrière les Tuileries, devant la porte neuve, environ sur les quatre heures du matin, où il fit

faire quelque halte aux troupes en attendant que l'on eût reconnu la porte où il avoit envoyé un capitaine; mais étant retourné sans avoir parlé à personne, il y alla lui-même, et sur le mot qu'il donna sortit le capitaine; force sergents: fut le major de la ville qui vint parler à lui, et après furent abattus les ponts, et lors M. le maréchal de Brissac vint avec un flambeau pour voir M. de Saint-Luc au visage; soudain ledit sieur de Saint-Luc fit avancer deux troupes de cinquante hommes chacune, commandées par deux capitaines, qui se logèrent l'une à droite, l'autre à gauche dans la ville, et fut gardée la porte par M. de Panas qui avoit commandement du roi de se loger au-dessus d'icelle avec cent arquebusiers. Après cela ledit sieur de Saint-Luc marcha avec son gros composé de quatre cents hommes de la garnison de Saint-Denis commandés par M. de Vic; de la compagnie de M. de Sancy, avec cinquante Suisses et la garde du roi commandée par le sieur de Sancy, et de la compagnie des gens de cheval du sieur de Marsilly qui avoient tous mis pied à terre; et tournant à la rue Saint-Thomas-du-Louvre, s'avança à la Croix-du-Tiroir où il fit halte. Après cela, le gros de MM. de Belin et de Humières, composé de troupes qui étoient venues de Creil et du Pont-Saint-Maxence com-

mandées par le sieur de Saint-Augel avec le sieur de Rollet et sa troupe, ils marchèrent au pont Saint-Michel et petit Châtelet, et ayant donné avis à M. de Saint-Luc qu'ils étoient foibles, leur fut envoyé le régiment du sieur de Mauzin pour renfort; lequel régiment étoit de la garnison de Paris; le troisième gros que menoient MM. d'O et le baron de Salignac où étoient MM. de Bellengreville et de Tingry avec leurs compagnies, tourna sur les remparts pour aller gagner la porte Saint-Honoré que le roi leur commanda de garder; le gros de M. le maréchal de Matignon qui avoit avec lui M. le comte de Tingry son fils, deux cents Suisses de pied, le régiment de la garde, la cavalerie et l'infanterie de Senlis, les sieurs de Bondeville, de Harancourt et de Dinville, entra par après, et devant faire halte en la place aux moutons devant son logis; mais voyant que M. de Saint-Luc étoit à la Croix-du-Tiroir, il s'avança pour le soutenir, s'il en étoit besoin, laissant un gros sous l'arche devant Saint-Thomas-du-Louvre; M. le Grand avec la compagnie des chevau-légers du roi et celle des Acres fit faire halte devant la porte du Louvre du côté de la chapelle Saint-Germain. M. le comte de Saint-Pol, la cornette du roi, les accompagna de chez celle que commandoit le marquis de Cœuvres,

entra; puis après, le roi qui s'avança; ledit gros fut reçu par le prévôt des marchands et les échevins, ayant avec eux tous les archers de la ville; le dernier gros que menoit M. le maréchal de Retz avec les Suisses et le régiment de Champagne entra; puis après M. de Vitry avec ce qu'il avoit amené de Meaux entra par la porte Saint-Denis qui lui fut ouverte par M. Langlois, l'un des échevins de la ville. Il fit garder la porte par des gens de pied qui logent au-dessus, et alla mettre ses gens en bataille au bastion Saint-Martin. Au même temps que les forces entraient par les portes ci-dessus, les forces de Melun et de Corbeil vinrent descendre par la rivière dans l'arsenal où ils furent reçus par le sieur de la Chevalerie; M. de Saint-Luc qui étoit à la Croix-du-Tiroir ne trouva aucuns gens de guerre de la ville que le capitaine Songy avec cent hommes et quelques autres moindres troupes de vingt-cinq ou cinquante Espagnols qui vinrent pour reconnoître, lesquels à la vue de nos gens se retirènt les uns par une rue, les autres par une autre, où ils ne furent point poursuivis; et l'on peut dire que le roi fut rendu maître de toute la ville sans perdre aucun homme, et sans qu'il y eût une seule maison pillée ni un seul prisonnier; et pour ce qui est du duc de Feria et autres Espagnols, Wallons et ca-

pitaines, ils demeurèrent tous dans leurs logis sans paroître dans les rues. M. le maréchal de Brissac envoya vers eux de la part du roi leur offrir sauf-conduit pourvu qu'ils ne s'en rendissent indignes, ce qu'ils accordèrent; et en même temps le sieur maréchal de Brissac avec des hérauts d'armes et trompettes du roi s'en alla faire crier *vive le roi* dans la cour du palais et par tous les carrefours de la ville. Sa majesté alla descendre droit à Notre-Dame, accompagnée de sa compagnie de chevau-légers que menoit M. le Grand; et après qu'elle eut ouï la messe et fait chanter le *Te-Deum*, elle vint dîner au Louvre qu'elle trouva paré des tapisseries comme du vivant du feu roi. L'après-dîner, sa majesté alla à la porte Saint-Denis pour voir mettre dehors les Espagnols, Wallons et Napolitains qui sont les trois meilleurs régiments qu'ait le roi d'Espagne; lesquels sortirent, la mèche éteinte et sans bagages. MM. de Saint-Luc et de Salignac les furent conduire jusques au Bourget.

Le bon roi, lorsqu'il fit la réponse qui suit à Nicolas, ex-secrétaire du duc de Mayenne, qui le félicitait sur son entrée dans Paris, *On ne me l'a pas rendu, à moi; on me l'a bien vendu*, voulait parler seulement de la capitale, ne se doutant pas qu'il paierait aussi pour chaque ville du royaume; c'est ce dont on peut juger par la pièce suivante, extraite des manuscrits de Béthune. (*Bibliothèque royale.*)

SOMME DES DENIERS

Qui ont été accordés par plusieurs traités, compositions de provinces, villes, châteaux et seigneuries.

PREMIÈREMENT:

Au duc de Lorraine, sur les domaines de Thoul et Verdun..... IX c. 9

Au sieur de Vitry, pour Meaux..... ..... XXX 6, 3# - 66000

Au sieur d'Halaincourt et autres, pour Pontoise..... 61 xx. IIIj 3 II c #

Au sieur maréchal de la Châtre, pour Orléans, Bourges, et à plusieurs autres, sur le même sujet..... II c. l. 9#

Au sieur maréchal de Brissac et plusieurs autres, pour la réduction de la ville de Paris..... IIIj cIIII xx. XII 3 6III c #

Au sieur amiral de Villars, et à plusieurs autres, pour les réductions des villes de

Rouen, Havre-de-Grace et Pont-Audemer..... 611 c x6 3 1111 c xxx#

Au sieur Médavy, et plusieurs autres, pour Verneuil..... XLIIII 3 #

Au sieur de Boissuze, pour Tomblame. xx 3 #

Au sieur maréchal de Balagny, pour Cambray..... 611 xx 9#

Au sieur de Migense, pour Montreuil..... ..... L611 3 1111 c #

Au commandeur de Grillon, pour Honfleur, rien pour ce qu'il a été chassé ne voulant accepter..... XL9#

Au sieur de Fontaine-Martel, pour Neufchâtel... ..... x61 3 #

A monsieur de Guise et plusieurs autres, compris cinquante mille écus pour madame sa mère..... 61 c xxix 3 6 c #

Au sieur du Cluzeaux, pour Noyon..... ..... LII 3 6 c #

Au sieur de Termes, pour Coucy. 6111 3 6 c #

A monsieur d'Elbœuf et autres, pour Poitiers..... 11 c IX 3 6111 c XXXIII w XXIII s

A monsieur du Maine et autres, pour son traité et réduction de Soissons. 6111 c xx 3 w

A monsieur de Nemours et autres, pour son traité..... 11 c xx 3 w

A plusieurs particuliers, pour la réduction

de la ville de Lyon..... 5x^{3w}

A M. de Bois-Dauphin..... 611^{xx} x^{3w}

Au sieur marquis de Villars..... LXX61^{3w}

Au sieur de Montespan et autres.... xx6^{3w}

Au sieur de Lussan.. XLI^{3} III° XXXIII^{w} XX^{s}

Au vicomte de Chaucloux..... 6III^{3w}

Au sieur de Gimel..... x^{3w}

Au sieur maréchal de Joyeuse.....
..... II^{c} LXXII^{3} II^{c} IIII^{xx} x^{w} x^{s}

A plusieurs particuliers, pour la réduction de Troyes..... xxx6^{3w}

Au sieur de la Rivière et autres, pour la réduction de Mézières..... LXX^{3w}

A plusieurs particuliers, pour Amiens, Abbeville et Beauvais..... IIII^{c} XIII^{3} 6^{cw}

Au sieur de Thalmont et autres, pour la réduction de Rodez..... xx6III^{3} 6^{cw}

Au sieur Libertat et autres, pour la réduction de Marseille..... CII^{3w}

A monsieur d'Épernon..... 61^{xx} 3^{w}

A plusieurs, pour la réduction de Vezelay..... x^{3} 6^{cw}

A diverses personnes, pour traités de diverses places..... IIII^{xx} 9III^{cw}

A plusieurs personnes, pour la réduction de Rocroy, Chaumont-en-Bassigny et plusieurs autres places..... XL^{3w}

Au sieur de la Valle, pour Saint-Germain-en-Laye..... x$^{3\,w}$

A plusieurs, pour la réduction de Mâcon et Château-Porcien..... xx611$^{3\,w}$

Au sieur de Frémicourt, pour Vitry-le-François..... xx$^{3\,w}$

Au sieur de Canillac..... xxii$^{3\,w}$

A plusieurs particuliers, pour les réductions de Réthel, Nogent en Champagne et autres places.... xxx . 611^{c} 10^{c} iiii^{xx} x^{w}

A plusieurs, pour la réduction de Pierrefont et Château-Thierry..... lii$^{3\,w}$

Au sieur de Termes et autres.. xxx6111^{3} 6$^{c\,w}$

Au sieur d'Esturnel, pour la réduction de Péronne compris..... xxx$^{3\,w}$

Pour le comte de Chaulnes..... lxxiii$^{3\,w}$

A plusieurs, pour les réductions de Marmande, Villeneuve d'Agenois et autres places de Guienne..... xxx6111$^{3\,w}$

Au sieur de la Vauguyon, pour Fronssac... .... xxxiii^{3} iii^{c} xxxiii^{w} i^{s}

Au baron de Camores en Bretagne et autres..... 611$^{3\,w}$

Au sieur de la Venerie, pour la Garnache..... xiiii$^{3\,w}$

Au sieur de la Mothe, pour Pesenas.. 61$^{3\,w}$

Au sieur de Valhac, pour le Château-Trom-

pette..... . x6III 3 w

A plusieurs, pour la réduction de la ville d'Arles..... xxII 3 w

A plusieurs, pour la réduction de Saint-Pourcain..... xxIII 3 w

A plusieurs, pour la réduction de Vismes (1). ..... xxx6I 3 w

A peine entré dans la ville vendue plutôt que rendue, Henri ne perd pas de temps; le même jour, il entre ainsi dans l'exercice du pouvoir royal,

Qui fait tout par soi-même et voit tout par ses yeux.

Monsieur de Sourdis, Dieu continuant la bénédiction qu'il lui a toujours plu me départir contre ceux qui s'étoient iniquement à mon service par préjudice voulu saisir de cet état, et ayant pitié de la misère que mon pauvre peuple de ma ville de Paris, capitale de mon royaume a, souffert depuis six ans, a permis que par le bon et signalé service que mon cousin le maréchal de Brissac m'y a par sa prudence et sage conduite rendu,

(1) L'éditeur, peu familiarisé avec l'ancienne manière de compter, a consulté plusieurs érudits pour connaître le total des sommes ci-dessus indiquées : ils pensent que ce total peu tmonter à un bon nombre de millions de notre monnaie courante.

j'y sois cejourd'hui entré et m'en sois fait le maître sans effusion de sang ne perte ou dommage d'un des habitants d'icelle en leurs personne ne biens, que trois ou quatre qui, pour témoignage de leur mauvaise volonté, se sont plutôt laissé tuer que d'accepter la clémence qui leur a été offerte, après avoir premièrement tâché de forcer les gens de guerre que j'y avois déja fait entrer, et de changer l'affection que tout le peuple et tout le reste de la ville avoit envers moi, qu'ils la témoignèrent, les portes ouvertes, par une grande exclamation de *Vive le roi!* avec une joie intime. Les étrangers sortirent dès cejourd'hui, m'ayant supplié de leur permettre en laissant leurs armes. La bastille tient encore; mais n'y ayant que sa garnison ordinaire sans artillerie ni munitions de l'arsenat, j'espère en venir bientôt à bout. Cependant, attendant que je vous donne avis des particularités, je vous ai bien aussitôt voulu avertir de ceci, afin que vous en fassiez rendre graces et louanges à Dieu par processions générales, feux de joie, selon l'importance et conséquence dont il est; et ne vous en dirai davantage que pour prier Dieu vous avoir, monsieur de Sourdis, en sa sainte et digne garde. Écrit à Paris, le 22 mars 1594.

HENRI.

L'armée royale s'était mise en marche pour faire lever au duc de Mayenne le siège de Château-Thierry; le roi s'était rendu à Compiègne pour être plus près de la Fère, où se traitait l'accommodement du marquis de Ménelay, excellent capitaine, mécontent des ligueurs; mais l'intrigue fut découverte; ils firent assassiner Ménelay par un sénéchal de Montélimart. Alors Henri quitta les environs de Compiègne et accourut à Vernon, afin d'appuyer une entreprise formée pour surprendre la ville de Louviers, dont le gouverneur se nommait Fontaine-Martel; mais le gouverneur du Pont-de-l'Arche, du Rollet, assisté de Biron, fit prisonnier le commandant de la ligue.

Le sieur du Rollet, gouverneur du Pont-de-l'Arche fit une entreprise sur la ville de Louviers en Normandie, laquelle entreprise étoit que le sieur du Rollet avoit gagné quelques hommes dedans, et entre autres un prêtre et un faiseur d'huile. Le prêtre devoit, ayant pris heure, se trouver au clocher, et tuer celui qui seroit au guet, de peur que, quand il verroit arriver les ennemis, il ne sonnât l'alarme; et l'huilier se devoit trouver à la porte de la ville avec sa jacquette grasse, et quelques-uns de ses amis pour ouvrir la barrière audit sieur du Rollet. Ces sortes de gens-là ont quelquefois plus de crédit dans les villes où le peuple est le maître que des personnes de grande qualité. Il y avoit dans ladite ville de Louviers pour gouverneur un gentilhomme

nommé Fontaine-Martel, qui est fort courageux; mais il avoit là-dedans peu de forces à sa dévotion. Le sieur du Rollet, étant venu trouver le roi, et lui ayant déclaré son entreprise, il l'approuva, et commanda au baron de Biron de l'aller exécuter; et parce que ladite entreprise est bizarre, *j'ai trouvé à propos qu'elle fût ici.* Le roi et son armée, lors de cette entreprise, étoient assez éloignés dudit Louviers, et y avoit la rivière de Seine entre deux. M. de Biron ayant fait son ordre, qui étoit que le sieur du Rollet, ayant pris son heure à deux heures après midi, devoit marcher avec cinquante hommes armés, et quelques arquebusiers à cheval; et lorsqu'il seroit à deux cents pas de la porte, où il se pouvoit rendre sans être vu, la vedette du clocher ne donnant point l'alarme, il devoit laisser là sa troupe; et lui, six ou septième, aller à la porte où l'huilier qui l'attendoit devoit lui ouvrir la barrière, et ledit sieur du Rollet, ayant mis pied à terre, devait tirer un coup de pistolet pour faire avancer sa troupe. La Curée le suivoit avec soixante maîtres de sa compagnie et cinquante arquebusiers à cheval de la compagnie du capitaine Tercot. La Curée avoit un guide lequel le devoit mener à travers la ville à la porte Saint-Jean, de laquelle il devoit se saisir. M. de Biron marchoit après la

Curée avec cent hommes armés et cent arquebusiers à cheval, desquels cent maîtres il devoit en entrer quarante à cheval, et se tenir sur le rempart de peur de ralliement de ceux de la ville, et aussi que ce qu'il y avoit de canon dans la ville étoit sur ledit rempart.

L'ordre ainsi fait, M. de Biron donna le rendez-vous audit Pont-de-l'Arche; et parce qu'il n'y a rien tant à craindre aux entreprises que d'être découvertes, même en celle-là d'autant qu'il y avoit force gens dudit Louviers retirés au Pont-de-l'Arche, et que l'entreprise se devoit exécuter en plein jour, et qu'il n'y avoit que quatre lieues de l'une à l'autre, il fallut faire une grande diligence. M. de Biron donc, étant arrivé au rendez-vous, trouva le sieur du Rollet en sa troupe, et lui ayant seulement dit un mot à la Curée, ils partirent tous, et sitôt que le sieur du Rollet eut passé le pont et qu'il fut hors de la ville, il prit le galop avec ses gens, les y fit demeurer, et tout-à-l'heure alla à la porte de la ville avec six ou sept, faisant semblant d'être quelques gentilshommes de leurs voisins qui étoient suivis des ennemis, et feignirent avoir l'épouvante en arrivant. Il ne faillit pas à trouver son huilier qui lui ouvrit la barrière, et aussitôt tirèrent le coup de pistolet; tôt après lequel ses gens arrivèrent, et

étant à la porte laissèrent leurs chevaux à l'abandon, et se saisirent de ladite porte. La Curée aussitôt arriva, qui, laissant aussi les chevaux de ses compagnons et les siens de même à l'abandon, entra dans la ville, et passant tout au travers, alla se saisir de ladite porte de Saint-Jean, comme il lui avoit été ordonné. M. de Biron fit la semblable, et comme cela se rendirent maîtres de la ville. Le gouverneur sur le point comme nous y arrivions pour entrer sortoit par une autre porte pour s'en aller à la chasse; lequel entendant le bruit rentra pour voir ce que c'étoit et fut pris prisonnier. Je crois qu'en cette exécution il ne fut pas tué trois hommes, dont le pauvre huilier en fut l'un. Le roi suivit cette exécution avec quelques troupes, lequel M. de Biron avertit de ce qui s'étoit passé; et une heure après sa prise sa majesté s'y rendit, et y entra par la porte Saint-Jean où étoit la Curée auquel il demanda ce qui s'étoit passé. Il avoit pris soixante prisonniers dans les hôtelleries du faubourg, lesquels avoient fait un bon butin sur l'armée du roi, et entre autres quatre bons chevaux et deux mulets qui étoient au sieur de Treigny et à son compagnon qui étoit, si je ne me trompe, le sieur de Rumesny. Le roi jugea cet équipage de mauvaise prise pour n'avoir été vingt-quatre heures entre

les mains des ennemis, et la Curée donna les prisonniers et le reste du butin qu'ils avoient fait à ses compagnons. Ce qui est d'étrange en cette entreprise, c'est que nos valets arrivant deux heures après, trouvèrent tous nos chevaux que nous avions laissés à l'abandon, tant bons que mauvais, tous pêle-mêle sans qu'il y en eût un seul de perdu. Le roi laissa dans la ville pour gouverneur ledit sieur du Rollet.

Cette manière de surprendre les petites villes, favorable aux affaires du roi en ce qu'elle épargnait l'effusion du sang, fut souvent imitée par les ligueurs. L'on peut en juger par une lettre du brave Crillon à M. du Haillan, sur l'attaque de Saint-Denis. Le chevalier d'Aumale, seigneur entreprenant et rusé, que l'on appelait *le bras droit* de la ligue, essaya de s'emparer par adresse de cette petite ville, dont les fortifications, qui étaient en mauvais état, avaient eu besoin pour les défendre du courage et du sang-froid de Dominique de Vic. Ce brave officier, qui s'était fait couper une jambe estropiée pour servir le roi à la bataille d'Ivry, fit échouer les projets du chevalier, et maintint, comme on va le voir, l'honneur de sa jambe de bois.

Monsieur du Haillan, mon cher ami, encore que je n'eusse pas dessein d'écrire en Tourraine plus tôt que je n'eusse vu le roi; si est-ce que trouvant cette occasion, je ne l'ai voulu laisser couler sans vous faire savoir de mes nouvelles, depuis

que nous départîmes avec regret. Je m'en allai voir la reine à Chenonceau qui me retint si longtemps qu'elle me fit prendre un mauvais logis au Monty où le capitaine ne m'offrit ni aide ni retraite en son château. Cela me fit tenir en éveil toute la nuit qui me fit être au point du jour à Blois où je ne fis que passer, et vins coucher à Vendôme où faut que je vous dise que je trompai un huguenot nouveau, M. de Sancy, qui est assez fin, et lui fis accroire que le plus beau et plus sûr chemin étoit par Noyon, où étoit monseigneur le comte que nous allâmes voir qui nous fit très-bonne chère, et le lendemain M. de Sancy s'en va à Crest avec ses Suisses et la plupart de sa bonne compagnie. Je demeurai tout seul, m'amusant à faire bonne chère deux jours, et donner le loisir aux ennemis d'entreprendre sur nous qui nous cuidèrent faire mal, et mirent les dames et nos bagages en grande alarme; mais nous les défendîmes l'épée à la main et les fîmes fuir. Nous fûmes un peu en alarme le soir; mais le lendemain nous prîmes le droit chemin de Crest. Huit jours après le partement de Tours, sains et gaillards, sans avoir rien égaré du troupeau, où à l'arrivée tout à cheval inopinément je vis monseigneur le cardinal à la fenêtre de sa maison, je mis soudain pied à terre pour lui faire ma révé-

rence; je le trouvai à l'issue du conseil où tous ces messieurs étoient; nous fîmes et nous reçûmes beaucoup d'embrassements et révérences, et entre autres de votre grand et ancien ami monsieur le chancelier, qui me parla tant de vous par plusieurs fois. Encore depuis chez lui faisant bonne chère, comme j'ai été six jours m'y ennuyant déja, je montai à cheval, et vins en deux cavalcades ici où je trouvai M. d'O et M. de Vic qui me conseillèrent d'attendre d'assurées nouvelles du roi; à quoi je me résous aisément, ayant quelques affaires pour moi et mes amis à Paris. Cependant M. d'O s'en va le lendemain à Senlis quatre jours après mon arrivée; encore faut-il que je vous conte une plaisante aventure qui nous arriva à une lieue et demie près Saint-Denis, près de Colombe et Asmères. La nuit M. de Vic, qui se trouva renforcé des compagnies de son général, voulut aller braver ceux de Paris, et donna jusques dans les portes; leur ôta toutes les vaches qu'il trouva dans les Prés-aux-Clercs, et les amena à sa garnison. A son retour sur les neuf ou dix heures, nous rencontrâmes sur notre chemin vingt-deux ou vingt-trois cavaliers bien montés et bien armés qui viennent droit à nous, le pistolet et l'épée en la main avec un trompette qui faisoit plus de rumeur; cela troubla un peu la compa-

gnie de Crillon qui pensoit être déja du tout en sûreté, et avions mandé faire nos logis et la plupart du troupeau égaré. Toutefois il falloit boire le calice; nous fîmes fort bonne mine, allâmes à la charge à eux, et eux à nous, et fûmes si près à nous battre, que s'il se fût tiré un seul coup de pistolet ou donné un coup d'épée mal-à-propos, il fût mort vingt hommes à la rencontre inopinée; mais Dieu ne le permit. Nous nous reconnûmes amis; les écharpes blanches furent reconnues, et nous parlâmes le nom de Crillon, et les paroles accommodèrent le tout fort aisément; ils allèrent loger à Colombe et nous à Saint-Denis. Mais encore faut-il rire des fuyards; car la plupart des valets s'en allèrent à vau-l'eau pour quelques passagers désarmés. Depuis il ne nous étoit rien arrivé de digne de vous être mandé, que hier au matin, sur les dix heures, je me trouvois un peu mal, et avois pris une fort grosse et vilaine médecine; M. de Vic m'étoit venu voir, et demeura assez long-temps en ma chambre où je voulois dîner en privé avec M. Parent et lui et un autre; mais il me pria lui promettre avant dîner de lui laisser voir un peu la fortification. On y faisoit travailler; il monte à cheval, s'y en va. Comme il fut hors la ville, il voit de ses yeux emmener quelques vaches que

quelques cavaliers emmènent. L'alarme se donne; voilà force gens de cheval et de pied sortir à la file, et les ennemis se retirent avec leur butin; mais le gouverneur ne pouvoit souffrir cela; il les bravoit et leur disoit pouille, et les assuroit qu'il ne les mèneroit pas loin comme ils ne firent, encore qu'ils eussent à mille ou douze cents pas un gros de cavalerie et sept à huit cents mousquetaires ou piquiers que arquebusiers, le plus beau et le meilleur de Paris, les Espagnols, Italiens, Bourguignons ou Wallons, et peu ou point de Français. Il les faisoit fort bon voir; mais le sort porta que ledit sieur de Vic qui ne pouvoit souffrir cette braverie, tout désarmé se mêla parmi huit ou neuf cavaliers l'épée en la main, frappant à droite et à gauche qui en tua et estropia; mais le malheur voulut qu'il fût frappé de trois grands coups d'épée à la tête, une estocade au bras qui entra un peu dans le corps, et une autre à la main, de sorte qu'il se trouva maltraité avant que les siens y pussent arriver, qui faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour l'approcher; mais les uns étoient à pied et les autres mal montés et partis tard. Si en est, ne s'en allèrent-ils pas sans y laisser deux des plus honnêtes hommes qu'ils eussent; un bon capitaine et un lieutenant de cavalerie, force chevaux tués et

force blessés qui sont allés mourir à Paris. Cependant tout ce qui étoit de meilleur dans la garnison y couroit comme au feu, et je vous assure qu'il força les ennemis à s'en retourner à Paris plus vite qu'ils n'étoient venus. Toutefois en bel ordre et ensemble, et comme cela se faisoit j'étois tout prêt à me mettre à table; voilà un laquais qui me vint dire que M. de Vic étoit fort blessé et qu'il s'en venoit à cheval au logis où j'accours soudain avec ma robe de nuit que je quitte, et vais au-devant de lui à trente pas de son logis où j'étois logé, faisant fort bonne chère à ses dépens. Comme je le vois en cet état cela me déplut et fâcha infiniment, vous le croirez aisément, l'aimant et honorant comme je fais de longue main, comme vous le savez. Mais je ne lui voulus faire paroître, et fis hâter les chirurgiens pour le faire panser; il me dit soudain qu'il étoit en peine et qu'il doutoit y tant trouver de gens de pied en tête, et de gens de cheval qui accoururent à l'alarme trop braves et volontaires, et leur chef si fort blessé. Je le priai de ne penser qu'à se guérir; je le laissai en bonne main; je trouvai un de mes bidets à la porte du logis; j'accours à la porte de la ville, je trouve en tête le capitaine Mausan, brave et gentil capitaine de sa nourriture qui est encore fort blessé et de plusieurs coups, frère a

feu M. Gascou, que pouvez avoir bien connu parmi les gardes, qui mourut et vécut fort bravement en Gascogne. Je le priai s'arrêter à la porte et empêcher que plus rien en sortit; il en étoit temps et me sembla nécessaire de l'ordonner ainsi, comme je fus à la première chapelle je trouvai un gros d'infanterie qui courait après les ennemis; je les arrêtai encore, à la seconde chapelle j'en trouvai encore davantage, je les fais rallier et mettre en bataille, je passai outre et allai jusques près du village de la Chapelle où je trouvis notre cavalerie et infanterie, je dis les capitaines; car la plupart étoient montés à cheval voyant n'y pouvoir aller assez vite à pied, et les mestres-de-camp MM. de Beuf et de Beaurogier; le sieur de Beuf eut son cheval tué, et je vous assure que le chef et tous les piétons et force honnêtes gens sont répréhensibles d'être allés trop vite, trop bravement, et trop loin de la courtine; car si l'ennemi eût eu par hasard un secours de cavalerie, ce qui pouvoit être, avant la nuit sans que l'on en eût eu nouvelles, à la vérité, la garnison de Saint-Denis, je dis le plus beau et le meilleur eût couru grand hasard. Je vous dirai bien aussi que cette honnête troupe m'assura que si j'eusse pu arriver un peu plus tôt qu'ils n'auroient laissé couler une occasion de tailler en pièces une partie de

toute cette infanterie étrangère, et si la cavalerie n'eût fui elle eût été en grand hasard. Je voulus tenter s'il y auroit encore du temps assez; mais ils s'étoient retirés trop vite avec leur chef M. de Belin. Comme je vis qu'il ne se pouvoit rien mieux faire, je remmenai tout le monde au logis, faisant retirer les morts pour leur donner sépulture ou les rendre aux ennemis qui les envoyèrent querir au lieu que l'on en avoit tué, ou que quelqu'un désarmé et rendu disoit; voilà comme la journée d'hier se passa. Je dépêchai soudain à M. d'O; je parlai aux mestres-de-camp et à tous les capitaines de gens de pied et de cheval qui m'offrirent tous plus d'honneur et de reconnoissance que je n'en désirois ni voulois; je laissai toutes les choses comme elles étoient, je les assurai de la guérison de notre blessé, et les assurai que le général seroit bientôt là qui y mettroit l'ordre qui y seroit nécessaire; cependant que s'il falloit combattre ou mettre ordre à quelque chose nécessaire, que je le ferois, et voilà comme se passa la journée d'hier à la vérité, et parce que plusieurs en parlent diversement et douteront de la vie de M. de Vic, et peut-être son frère qui est avec M. le comte d'Auvergne que je désirerois bien à la vérité, qu'il sût l'état de son frère; car je vous puis assurer qu'il n'en aura que le mal, et si j'é-

tois en sa place dans huit jours je sortirois aussi bien que je fais avec ma grosse médecine; mais il en aura pour seize jours; je ne partirai d'ici que je ne le voie bien guéri ou M. d'O arrivé, et puis je suivrai mon chemin vers le roi où qu'il soit; mais que nous ayons un peu rempli la bourse. Je n'ai que regret que vous nous ayez abandonnés comme quasi n'ayant point d'affection. Mais de mon côté, je ne vous manquerai jamais de fidèle volonté de vous servir et honorer comme je vous ai promis. Considérez-moi donc toujours de vos bonnes graces, et je prierai Dieu vous donner en tout et prospérité et ce que désirez, votre très-affectionné ami,

LOUIS DE CRILLON.

A Saint-Denis, le 1er. d'octobre 1591.

ANNÉE 1591

Le duc de Longueville ayant décidé le roi à conclure le siège de Noyon, Henri revint à cette ville, qu'il avait fait investir par le baron de Biron. L'armée n'étant composée que de huit mille hommes, l'investiture n'en avait pas été fort exacte, quand le vicomte de Tavannes, qui redoublait d'efforts et d'adresse, vint la secourir; mais les chevau-légers l'ayant reconnu à la tête de quatre cents arquebusiers et de trois cents chevaux d'escorte, déroute complète s'ensuivit, et Tavannes fut dangereusement blessé dans cette action, dont le résultat valut à Henri IV la soumission d'une place plus importante par sa position que par son utilité.

Durant le siège de Noyon, la Curée étant allé trouver le roi à son quartier, sa majesté lui commanda d'aller à la guerre vers Royes, où il avoit été averti qu'il étoit arrivé force gens de guerre. La Curée ayant reçu ce commandement, et étant venu à son quartier qui n'étoit qu'à une lieue de Noyon, se résolut de partir le soir sur les neuf heures; et pour ce qu'il y avoit six lieues de son quartier à Royes et qu'il se vouloit trouver à la pointe du jour à la porte, fit avertir tous ses compagnons de se tenir prêts; et qu'au premier coup de trompette qu'on sonneroit au guet, ils ne faillissent de se rendre avec leurs meilleurs

chevaux et leurs armes dans une grande place qui étoit devant son logis. L'heure venue d'aller à la garde, le quartier de la Curée n'étant couvert de personne, la faisait exactement, n'ayant en sa compagnie que cent ou six-vingts maîtres et une compagnie d'arquebusiers à cheval. Il y avoit entre lui et Noyon, où étoit logé le corps de l'armée, un ruisseau très-fâcheux à passer qui empêchoit qu'il ne pût être secouru facilement. Toutes ces raisons faisoient que la Curée menoit lui-même sa garde, et avoit commandé à ceux de ladite garde de mener leurs seconds chevaux, parce qu'il les vouloit mener avec lui, et leur dit qu'il les renverroit querir, et leur donneroit le loisir de changer de chevaux; les laissant, il revint à son logis où il attendit l'heure de partir. Or, il faut savoir que comme le roi lui avoit dit, il étoit arrivé force gens de guerre à pied et à cheval à Royes, lesquels avoient résolu de venir cette même nuit dans le quartier de la Curée, lequel, comme j'ai dit, pouvoit difficilement être secouru. Ils avoient pris le régiment d'un gentilhomme nommé Griboval et deux cents chevaux, et étant partis de bonne heure de Royes, ils arrivèrent à demi-lieue du quartier de la Curée, justement au temps qu'il envoyoit querir sa garde pour venir reprendre leurs bons chevaux

de façon qu'eux, suivant cette garde, ils vinrent dans les haies dudit quartier sans être aperçus.

Tous les compagnons de la Curée étant dans la place où il leur avoit été ordonné de se rendre, il les vint trouver, et incontinent y arrivèrent ceux qui avoient été en garde. En ce même temps, quelques valets qui étoient hors des logis aperçurent les ennemis, lesquels venoient en gros droit au logis de la Curée; et un des valets qui les avoient vus, le lui vint dire; et qu'il y avoit plus de cinq cents mèches qui venoient par le grand chemin, dont ledit la Curée se moqua de lui et lui dit que c'étoit dès vers flambans. Toutefois, il ne laissa de s'avancer tout seul vers ce grand chemin. La nuit étoit très-obscure, de façon qu'il ne pouvoit être vu, et trouva ce que lui avoit dit ledit valet véritable et ledit chemin tout plein de mèches. Ce qu'ayant reconnu, il revint à ses compagnons et leur dit : « Messieurs, pour cette fois, nous n'irons pas plus loin pour trouver l'ennemi; à moi, et abattons tous leurs salades. Il appela ses trompettes desquels il avoit toujours quantité, et s'en trouvant quatre à cheval près de lui, marcha droit à la tête du grand chemin, et voyant les ennemis à cinq pas de lui, leur dit, sonnez la charge, ce qu'ils firent; et,

trouve, je serai aussitôt à la barrière comme vous. Allez donc tout bellement afin de les assurer.

La Curée s'en alla couler le long d'un petit vallon qui lui dura quelques mille ou douze cents pas, afin de n'être vu, et allant jusqu'au village, il apprit, à l'entrée d'icelui, qu'une partie avoit passé outre et l'autre y étoit demeurée; et donnant à travers le village, la Curée les vit qui étoient à pied à la barrière qu'ils avoient fermée: mais voyant la Curée derrière eux et son lieutenant qui arrivoit à la tête du village qui avoit fait mettre pied à terre à ses arquebusiers à cheval, ils se retirèrent dans les plus proches maisons, où étant assaillis, ils se rendirent. Ils étoient environ vingt-cinq ou trente. Le reste pouvoit être caché dans les autres maisons : mais on ne s'amusa pas à les chercher.

Maintenant, il faut revenir au quartier d'où nous étions à quatre lieues, où étant de retour et la Curée à la porte de son logis, pour auquel entrer, il falloit passer un petit pont, il dit à ses compagnons qu'ils allassent mettre pied à terre et revinssent dîner avec lui. Entrant donc tout seul et à cheval dans sondit logis, il trouva la cour toute pleine de soldats avec la marque des ennemis, et l'épée au côté, ce que trouva étrange. Il leur demanda ce qu'ils faisoient là. Ils lui répon-

dirent le chapeau à la main qu'ils étoient prisonniers. En même temps, les gens de la Curée sortirent de la maison à qui il commanda de les désarmer, ce qu'ils firent. Or, quelques-uns de ces prisonniers étoient aux gens de la Curée, les autres aux valets de ses compagnons logés plus près de lui, de façon que chacun emmena le sien.

Cependant le bruit avoit couru au quartier du roi que la Curée avoit défait un régiment et pris trois cents hommes; et comme l'on le dit au roi, il dit, je trouve étrange que la Curée ne m'en ait rien mandé. Je m'en vais à la chasse, allons en son quartier. Cela arriva si à propos, que comme le roi entroit dans ledit quartier de la Curée, il ne faisoit que mettre pied à terre, et apprenant que le roi arrivoit, il sortit soudain et le trouva dans cette place devant son logis; lequel, dès qu'il le vit, lui dit : Eh quoi! Curée, vous avez défait la moitié de l'armée des ennemis, et êtes si glorieux que vous ne nous en avez rien mandé. La Curée lui répondit, lorsque votre majesté est arrivée ici, j'en apprenais des nouvelles; et lui ayant rendu compte de tout ce qu'il avoit fait la nuit et le matin, il appela un des siens pour leur faire dire par eux-mêmes au roi; car lui ne le savoit pas encore. Or, devant passer outre, il ne faut pas oublier ce qui peut faire rire.

Vous savez, comme dans les guerres civiles, il y a peu d'argent, de façon que les soldats n'ayant que ce qu'ils gagnent à la pointe de l'épée, l'on souffre d'eux ce que l'on ne souffriroit pas s'ils étoient bien payés, ce qui étoit cause que la Curée, qui avoit les plus braves soldats du monde, leur souffroit comme les autres quelques libertés, et de lui leur faisoit toute sorte de courtoisies, et entre autres de ne prendre jamais de part en aucun butin qu'ils fissent, soit qu'il y fût ou non, et entre autres libertés qu'il leur donnoit bien qu'à regret, il avoit permis à quatre vieux cavaliers qui étoient venus le trouver de Flandre de garder chacun une vivandière (1), qu'ils avoient amenée avec eux, comme en ce pays-là il est ordinaire.

De ces quatre, il y en avoit trois belles et la quatrième non : mais elle étoit de belle taille et portoit les cheveux coupés comme un homme, et son habillement. Les trois autres s'y habilloient aussi quand elles montoient à cheval, mais arrivées au quartier elles étoient habillées et parées comme des dames. Cette tondue s'appelait la gasconne, car elle étoit du pays, et contre le naturel des femmes elle étoit courageuse, et ai ouï dire à la Curée qu'il l'avoit vue aller hardiment au

(1) Le mot est plus gaillard dans le manuscrit.

combat, de façon qu'elle avoit été souvent blessée ou de coups d'épée ou de pistolet; et que son mari étant malade, elle en prenoit ses armes et son bon cheval et allait à la guerre. La Curée l'ayant vu bien faire lorsqu'on avoit séparé le butin, il demandoit quelque chose à ses compagnons, ce qu'ils donnoient volontiers et assembloit une part qu'il donnoit à la gasconne, à laquelle son courage avoit acquis le nom de capitaine; car tout le monde l'appeloit capitaine gascon, et le roi même, qui ne la trouvoit jamais qu'il ne parlât à elle et ne l'appeloit pas autrement. Le roi voulant donc savoir comme la chose s'étoit passée, le plus apparent des gens de la Curée qui étoit demeuré au logis dit au roi : Sire, après que monsieur (car chacun est maître chez soi), eut chargé les ennemis, nous fûmes long-temps sans ouïr nul bruit, et sachant que M. de la Curée étoit allé après de la cavalerie, nous fermâmes la porte de son logis. Une heure après, le capitaine Gascon, qui étant blessé, n'avoit point monté à cheval, vint frapper à la porte avec force soldats qui étoient messieurs valets des compagnons de Monsieur, et nous appeler. Nous sortîmes avec eux et mîmes tous l'épée à la main et un brandon de paille à l'autre, et nous en allâmes dans le grand chemin que nous trouvâmes tout couvert

d'arquebuses et de piques, et cherchant dans les haies et dans les fossés, nous y avons trouvé tous les soldats cachés et en avons pris deux cents, auxquels nous avons fait bonne guerre, car ayant pris leur foi, nous leur avons laissé leurs épées, jusqu'à ce que M. de la Curée, mon maître, est arrivé qui a commandé de les désarmer, lequel prenant lors la parole, dit :

« Sire, je suis entré tout seul dedans mon logis et y ai trouvé la plupart de ces prisonniers avec leurs épées et la marque des ennemis, et comme il dit, je les ai fait désarmer. Le roi, en riant, demanda à cet homme, n'y a-t-il point de capitaine pris? Il répondit; Oui, sire, il y en a trois. — Et qui les tient? Sire, dit le valet, le capitaine Gascon a le premier capitaine du régiment prisonnier, et Barbe et le soldat de son maître un autre. Cette Barbe étoit la plus belle de ces vivandières (1), qui, tout habillée en femme avec le valet de son maître, avoit pris ce capitaine. Le roi commanda qu'on envoyât querir les capitaines et les autres officiers prisonniers, car il y avoit trois capitaines, trois lieutenants et deux enseignes, et quelques sergents ou caporaux. Ils furent tous amenés au roi; et le premier qui parut fût

(1) Même observation pour le même mot dans le manuscrit.

celui du capitaine Gascon qui l'amena. Elle avoit bonne épée an côté et la portoit fort bien, et son bras en écharpe. Le roi la voyant, lui dit : Eh bien! capitaine Gascon, vous avez été à la guerre sans partir du quartier. Il est vrai, sire, dit-elle, et si je n'eusse été blessé, je n'eusse pas abandonné mon capitaine, elle appeloit ainsi la Curée. Le roi se prit à rire et appela Barbe et l'entretint aussi, car elle étoit très-belle et il n'étoit point ennemi de nature. Le roi qui vit le prisonnier du capitaine Gascon avec de grands cheveux frisés, une moustache relevée, et bien vêtu, s'enquit et lui demanda force nouvelles; à quoi il répondit pertinemment.

Enfin le roi ayant demandé à la Curée la collation, il prit son vin pour s'en aller, et dit; Curée, fais rendre les épées aux soldats et leur fais faire serment de ne porter les armes d'un an que pour mon service, sur peine d'être pendus et étranglés, et leur donne congé. Les capitaines paieront rançon.

Sur ces entrefaites, le prisonnier du capitaine Gascon baisant les mains du roi, lui dit : Sire, en mon malheur, j'ai une bonne fortune qui est que tous mes compagnons ont été pris par des femmes (1)

(1) Le mot est le même dans le manuscrit qu'aux précédentes remarques.

ou par des valets, et pour moi, Dieu m'a fait la grace que je suis tombé entre les mains du capitaine Gascon, de qui tout le monde fait cas et même votre majesté. Le roi, en se souriant, regarda la Curée, et lui dit : Oui, vraiment, ce vous est de l'honneur. Comme le roi eut regardé la Curée, la Curée s'approcha du capitaine Gascon et lui dit : Il vous fait bon voir avec votre écharpe; et la lui ôtant du cou, lui déboutonna son pourpoint, et aussitôt ce pauvre capitaine, son prisonnier, aperçut deux gros tétins qui sortirent de son pourpoint, qui le rendit si honteux qu'il n'eut plus le mot à dire. Le roi y prit plaisir et en rit grandement, et depuis a fait ce conte cent fois.

Après tout ceci, la Curée amena au roi les prisonniers de cette cavalerie que le roi enquit, et étant très-content de cette action, le témoigna grandement à la Curée, et s'en retourna à son quartier. Il ne voulut pas qu'il l'accompagnât, et lui commanda de s'en aller dîner. Le roi s'en allant, dit: Adieu, compagnons, car il caressoit volontiers les gens de service. Tous les princes et seigneurs qui l'avoient accompagné, embrassèrent la Curée et lui firent mille compliments, ce qu'il leur rendit, puis s'en alla dîner en bonne compagnie et avec bon appétit.

Rédaction du siège et de la prise de Noyon (1).

Le roi ayant ordonné au maréchal de Biron de s'emparer de Noyon, ses troupes prirent poste le 25 juillet à un quart de lieue des faubourgs de la place.

Cette ville, située entre une montagne et un marais, était en outre défendue par de grands bois très-épais, qui s'étendaient au loin, et par une muraille et des tours en assez bon état.

Le maréchal de Biron, après avoir reconnu le terrain, campa vis-à-vis de la ville, proche de la rivière, dans le dessein d'attaquer le faubourg et l'abbaye, et de pénétrer par là jusqu'à un fossé assez large qui environne la place de ce côté.

Delaville, gouverneur de Noyon, qui connaissait bien la faiblesse de la garnison et de combien de choses elle manquait, ne cessait de solliciter du secours depuis l'arrivée de l'armée royale. Le duc d'Aumale et le vicomte de Tavannes, qui n'étaient guère moins embarrassés que lui, lui avaient envoyé d'abord Griboval avec cent fantassins et environ vingt chevaux et ensuite Tremblecourt avec son régiment, pour tâcher de se jeter secrètement dans la ville à la faveur des

(1) De l'éditeur, sur les manuscrits de Béthune.

que ladite armée avoit couché à Poix; à deux heures devant jour elle avoit battu aux champs, résolue à ce qu'on a vu depuis de venir loger audit Aumale : et encore qu'ils sussent bien qu'elle n'avoit que sa cavalerie françoise le long du ruisseau d'Aumale, où elle étoit logée son infanterie, ayant auparavant envoyé les reitres avec leurs bagages, passer un méchant passage à quatre lieues de là vers Neufchâtel, et pour qu'ils ne l'engageassent avec leurs chariots; toutefois ils ne l'osèrent entreprendre qu'avec toute leur armée, comme s'ils eussent voulu donner la bataille. Mais sa majesté, continuant son dessein susdit, auroit averti toutes ses troupes de se tenir prêtes et d'avoir leurs bagages chargés, et monter à cheval dès les sept heures du matin, pour aller reconnoître si les ennemis continuoient le chemin qu'ils avoient fait semblant de prendre derrière Ham, ou si c'étoit pour tourner devers elle, faisant venir près après soi les compagnies des sieurs comtes de Thorigny, de Montigny, Marmaux, la Ferté et Chaveniaux; elle trouva les ennemis à deux lieues et demie d'Aumale en bataille, la tête de leur armée tournant droit à elle, qui lui fit renvoyer aussitôt le sieur de Lavardin maréchal-de-camp de son armée à Aumale, devers M. le duc de Nivernois qui y étoit, pour les aver-

tir faire passer les troupes au-dessus du village sur le chemin de sa retraite, et envoya tous les bagages derrière Mortemar, où l'on auroit pris le rendez-vous de toute l'armée; et sa majesté choisit alors, des troupes ci-dessus, vingt chevaux des sieurs de Marmaux, de Chaveniaux, trente du sieur de Montigny et quarante de sa troupe, avec quarante ou cinquante arquebusiers à cheval, et renvoya le corps de leurs troupes passer le village d'Aumale, et pour donner plus de loisir d'exécuter les commandements, elle attendit les ennemis jusqu'aux arquebusades, faisant de cinq cents en cinq cents pas halte sans départir, jusqu'à ce que le gros de l'armée approchât, bien qu'il y eût auparavant plus de cinq cents chevaux; de cette façon, sadite majesté se retira à deux lieues au pas sans perdre un seul homme des siens, que deux ou trois gentilshommes blessés, et fit une douzaine de charges auxquelles ils fuirent toujours jusqu'à leur gros.

Arrivé à la côte d'Aumale, le sieur de Lavardin lui manda que toutes ses troupes n'étoient pas armées et qu'il y avoit encore force bagage dans le bourg, et qu'il supplioit d'avancer le plus qu'il pourroit, lors elle fit venir cinquante arquebusiers à pied pour arrêter la poursuite que faisoient les carabins ennemis; comme cela les retint quel-

que temps, car il y fut tué un de leurs capitaines. Mais ne découvrant pas les côtés qu'il n'y avoit rien derrière sadite majesté, que tout étoit délogé d'Aumale; et ayant toute leur armée à leur cul bien près d'eux, ils la pressèrent de telle façon qu'elle se résolut de faire deux charges sur eux, où le sieur de Givry étant arrivé, avec trois ou quatre combats, et fit très-vaillamment durant lesdites charges. Sadite majesté fit retirer les arquebusiers à pied pour l'aller attendre avec cent cinquante autres, qu'elle avoit ordonné d'être à l'entrée du faubourg d'Aumale, et envoya passer la troupe du comte de Thorigny la première. Dès que sadite majesté commença à descendre le vallon, les ennemis enfoncèrent; elle commanda à sa troupe de l'aller attendre à Montbron-Costelin, en un lieu qu'elle lui montra; puis revint à celle du sieur de Montigny, la fit venir à celles des sieurs de Marmaux et Chandinaux et leur fit faire une fort belle charge; et cependant elle s'en alla trouver sadite troupe, et laquelle jugea bien qu'on les ramèneroit comme elle vit bientôt par effort, et à leur retour, ceux qui les poursuivoient blessèrent sadite majesté d'une arquebusade du haut en bas par travers dans les reins; mais si fort favorable, grace à Dieu, qne sa camisole et sa chemise ne furent

point percées, mais seulement enfoncées de la balle qui tomba en les tirant pour la panser, et ne laissoit pour cela avec l'aide de Dieu de se trouver à la bataille, et afin que cela, en la poursuite qu'il et les ennemis faisoient en gros, n'apportât de l'étonnement, le roi se résolut de tourner tête avec ce qu'elle avoit, et fit une charge à ses ennemis en pourpoint, et y alla si roide et si à propos qu'elle ramena bien sept cents chevaux jusques en haut de la montagne, pensant alors se retirer à ses arquebusiers, où elle les avoit ordonnés pour soutenir sa retraite. Elle les trouva partis; car combien qu'elle eût les ennemis sur les bras, toutefois elle passa avec ses troupes tout le bourg au pas; mais il fallut faire cinq ou six charges dans les rues; là les chevaux des sieurs de Lavardin et de Givry furent tués, qui furent bientôt remontés, et quelques autres blessés; et ledit sieur de Lavardin blessé d'une arquebusade dans les reins, dont néanmoins il pourra bientôt guérir, son écuyer tué, et deux de nos gens de cheval; en cette façon, sa majesté se retira jusqu'à ses troupes de gens et de cheval françois, qui l'attendoient au-dessus du village en nombre de mille ou douze cents; et depuis les ennemis n'osèrent passer outre; et encore que leurs enseignes, de leur infanterie espagnole, Wallons et

lui dit : Monsieur mon compagnon, car ils s'appeloient ainsi, M. de Saint-Géran n'est pas ici, je vous prie que je porte aujourd'hui la cornette de la compagnie du roi. La Curée lui répondit : Monsieur, ce me seroit grand honneur; mais le roi est ici qui est mon capitaine et veut aujourd'hui commander à sa compagnie : cela étant, je la porterai s'il vous plaît. M. de Roquelaure lui dit qu'il avoit raison; et la compagnie du roi étant hors du village, en bataille, le roi s'avança droit Epernay, où il trouva les ennemis prêts à entrer, lesquels marchoient dans un pays fort avantageux pour l'infanterie, étant plein de vignes et de chemins creux.

Toutes ces choses-là n'empêchèrent point le roi de se résoudre de les charger; et commanda lors à la Curée de prendre trente de ses compagnons, et d'aller passer tout le long de la contrescarpe du fossé de la ville, et aller prendre la tête des ennemis; et M. de Saint-Luc, avec trente chevau-légers, marcha devant le roi qui, avec sa cornette blanche et le reste de sa compagnie, suivit les ennemis. La Curée fit ce que le roi lui avoit commandé; et portant sa cornette à son bras, alla passer tout le long de la contrescarpe; où ceux d'Epernay ne lui tirèrent jamais que quand ils lui virent prendre la tête des enne-

mis, et lors lui faisant une salve de dessus la muraille, ils blessèrent force chevaux de ses compagnons.

Lesdits ennemis qui étoient six cents furent tous tués et ne s'en sauva que trois, et furent chargés par la tête par la Curée, et par la queue, par le roi qui avoit mis M. de Saint-Luc devant lui avec trente de ses chevau-légers. Ledit sieur de Saint-Luc fut porté par terre et son cheval tué, et fut relevé par lesdits chevau-légers. Aussitôt après ce combat, la Curée regardant s'il ne verroit point quelque ralliement, vit un grand sergent Wallon qui se retiroit devant cinq ou six cavaliers qui l'attaquoient assez mollement. Il alla à lui et le choquant avec son cheval, porta ledit sergent par terre, lequel donna un coup de hallebarde à son cheval qui en mourut depuis; et ne regardant pas ceux qui étoient autour de ce sergent, passa outre et après alla chercher le roi, qui le voyant, lui dit : Curée, vous avez failli à jeter moi et mon cheval par terre, car j'étois un de ceux qui suivoient le sergent; et arrivant à lui, vous avez choqué mon cheval qui a pensé tomber. La Curée lui demanda pardon et lui dit : Ce n'est point de vous avoir choqué, sire, mais de la mauvaise opinion que j'ai eue de tous ceux qui étoient autour de ce sergent, que je croyois que, par crainte,

n'osoient l'attaquer. Le roi se prit rire et lui dit: Nous le voulions prendre prisonnier et ne le voulions pas tuer tant il avoit bravement combattu.

Durant le même siège, le roi eut avis que M. de Guise qui était à Reims en partoit pour aller à Réthel. Le roi se résolut de l'aller attendre sur le chemin et de le combattre; et pour cet effet, il prit cinq cents chevaux auxquels on donna leur rendez-vous de-là l'eau près d'Ay.

Le roi y étant arrivé, fit son ordre. M. de Saint-Luc faisoit la charge de maréchal-de-camp, parce que M. de Biron étoit blessé. Le roi ordonna que la Curée meneroit les coureurs, et commença à marcher à l'entrée de la nuit; et environ sur la pointe du jour il fut pris par lesdits coureurs quelques gens qui dirent que M. de Guise n'étoit point parti de Rheims; mais qu'il avoit seulement envoyé cent chevaux audit Réthel qui avoient passé dès l'entrée de la nuit.

La Curée en donna avis au roi, ce qui fit résoudre sa majesté d'aller aux portes de Rheims pour voir si M. de Guise en voudroit sortir. Comme le roi fut arrivé à la porte de Rheims, il vouloit aller repaître à un grand village qui est à une petite demi-lieue de la ville; et cependant qu'il dînoit, commanda à la Curée de laisser trente chevaux en garde à la tête de son quartier,

sur un petit haut duquel l'on voyoit jusques dans les portes de Rheims; et qu'après que ledit la Curée auroit repu, il allât lui-même les relever. La Curée étant donc allé relever sesdits compagnons, et arrivé qu'il fut à la garde, s'avança vers la ville d'où il vit sortir trente chevaux qui firent ferme assez près de la porte. Il en partit six qui s'avancèrent, et un des six vint au galop droit à la Curée, lequel le voyant venir envoya au devant. L'on lui amena un gentilhomme nommé Mercey, qu'il connoissoit fort, lequel étoit prisonnier de l'armée du roi, et sur sa foi et avoit un passeport de sa majesté; arrivant il dit à la Curée: Monsieur, M. de Guise, qui a su que vous étiez ici, vous prie qu'il parle à vous, et qu'il viendra sur votre parole jusques ici.

La Curée lui dit qu'il ne pouvoit le faire sans la permission du roi qui étoit logé dans ce prochain village; mais qu'il lui alloit envoyer demander, ce qu'il fit. Cependant M. de Guise, et M. de Saint-Pol qui étoient avec lui, s'avançoient toujours avec six ou sept chevaux, et vinrent si près de la Curée qu'ils pouvoient parler ensemble; et la première parole que la Curée lui dit, ce fut de le supplier qu'il se retirât, et qu'il ne pouvoit parler à lui, qu'il n'eût permission du roi. La Curée se trouva là en peine; car il pou-

voit prendre M. de Guise : mais l'honneur qu'il lui avoit fait de s'être avancé si librement, lui ayant seulement envoyé demander sa parole, le retenoit.

En même temps, la Curée vit venir de la cavalerie du village où étoit le roi; il crut que c'étoit sa majesté, ce qui lui fit dire au sieur de Merlet: Je vous prie d'aller dire à M. de Guise qu'il se retire, car voici le roi qui vient qui me commandera de le charger; et je serois marri, s'étant avancé pour l'amour de moi, d'être contraint de lui faire déplaisir. Merlet y alla, et M. de Guise, faisant signe de son chapeau à la Curée, se retire.

Durant cela, les troupes sortoient de Rheims et s'assembloient hors de la porte. Le gentilhomme que la Curée avoit envoyé au roi retourna vers lui et lui dit : Monsieur, le roi vous commande de prendre dix chevaux et de charger M. de Guise, le voilà qui vient après moi. La Curée alla à M. de Guise; et comme il y alloit, M. de Saint-Luc, qui s'étoit mis au galop devant le roi, l'attrapa et le fit revenir, lui disant que le roi étoit là seul, et qu'il ne falloit pas l'engager, espérant durant l'alarme et le combat faire entrer du secours en plein jour dans la place. L'attaque fut vigoureuse, et la défense ne le fut pas moins. Le même d'Arges dont nous venons de parler,

jeune homme très-courageux, reçut bravement les ennemis; et, soutenu par le baron de Biron, il força le duc d'Aumale, qui fut poursuivi par les royalistes jusque sous les murs de Ham, et qui laissa sur le champ de bataille soixante de ses meilleurs soldats et officiers, de se retirer, quoique toujours en combattant, sans avoir pu donner aucun secours aux assiégés.

Le duc de Mayenne, sur l'avis du siège de Noyon, avoit rappelé près de lui de Rône et les troupes qui étoient en Champagne, et se rendit à Ham, le 10 août, avec deux mille chevaux et dix mille hommes de pied. Il fit camper son armée sur le chemin de Noyon, persuadé que sa présence suffiroit pour encourager les assiégés.

Le roi, après avoir établi ses quartiers dans les postes les plus avantageux, et s'être emparé de l'abbaye avec perte de plus de trente hommes de tués et cinquante prisonniers du côté des ennemis, fut obligé de suspendre ses attaques par l'approche du duc de Mayenne; mais voulant pénétrer quels pouvoient être ses desseins, il fit passer l'Oise au maréchal de Biron avec la plus grande partie de sa cavalerie, pour voir si le duc de Mayenne demeureroit dans ses retranchements, ou s'il en sortiroit pour combattre. Il s'avança jusqu'à la vue de Ham et du camp des ligueurs.

Personne ne sortit des lignes; ce qui étant arrivé pendant trois jours, le roi jugea que le duc de Mayenne prétendoit conserver Noyon par sa seule présence dans le voisinage, et reprit l'offensive.

Il fit donc battre la courtine de Saint-Éloi, le 15 août; et après avoir ruiné les ouvrages qui la flanquoient, il résolut d'y donner l'assaut le 16, et commanda au baron de Biron de s'avancer pour commencer l'attaque. Le gouverneur qui avoit attendu du secours autant qu'il avoit pu, se voyant hors d'état de soutenir l'assaut, battit la chamade, et au bout de quelques heures convint de se rendre si, dans deux jours, le duc de Mayenne ne livroit bataille et ne jetoit au moins cinq cents hommes dans Noyon.

Le duc de Mayenne, à qui l'on fit part de ces conventions, s'étant retiré le même soir sous les murs de Ham, la ville fut remise le 18 à d'Etrées qui la reçut au nom du roi.

La Curée lui dit qu'il s'assuroit que le roi le trouveroit mauvais. Le roi cependant avec dix chevaux étoit arrivé à la garde tout en pourpoint et prenant ladite garde s'étoit avancé pour soutenir la Curée, lequel revenant avec M. de Saint-Luc, le roi lui dit : Curée, pourquoi n'avez-vous pas fait la charge entière? La Curée lui répondit :

Sire, M. de Saint-Luc m'en a empêché; mais ils ne sont pas si loin que je ne les attrape encore; et en disant cela tourna et, allant à toute bride, poussa M. de Guise jusques sur les bords du fossé de Rheims.

La Curée voulant donner un coup de pistolet à un des ennemis, il lui faillit, et en étoit si près qu'il le lui rompit sur la tête.

Le roi avec la garde avoit toujours suivi la Curée. Les troupes qui étoient sorties de Rheims, voyant que celles du quartier du roi sortoient à la file, rentrèrent dans la ville; ce que voyant le roi, se retira et commanda à la Curée de faire la retraite.

Toutes les troupes étoient arrivées, le roi reprit son ordre et commença à marcher. Aussitôt que M. de Guise fut rentré dans Rheims, jugeant peut-être qu'il eût été pris si la Curée ne l'eût fait retirer, écrivit en diligence une petite lettre, et l'ayant bien fermée, la bailla à un trompette pour la bailler à la Curée. Lequel, faisant la retraite et entendant la chamade du trompette, l'envoya recevoir, et lui étant amené, ledit trompette lui dit : Monsieur, M. de Guise se recommande à vos bonnes graces; voilà un poulet qu'il vous envoie. La Curée, voyant que l'adresse en étoit à lui, commanda à un de ses compa-

gnons de l'aller porter au roi, et de lui mener le trompette. Le roi, prenant la lettre qui étoit bien cachetée et qui s'adressoit à la Curée, dit au trompette : Dites à M. de Guise que celui à qui il écrit est sans soupçon; et redonnant sa lettre sans l'ouvrir au gentilhomme qui la lui avoit apportée, lui dit : Reportez la lettre à la Curée; et lui dites que je lui commande de la voir.

La Curée l'ayant reçue, la lut, et trouva que M. de Guise (1) le remercioit de la courtoisie qu'il lui avoit faite, et lui juroit qu'il s'en souviendroit à jamais. La Curée dit au trompette : Trompette, dis à ton maître que si le mien étoit aussi soupçonneux que lui est malicieux, son poulet seroit suffisant pour lui faire avoir mauvaise opinion de moi. Marchant toute la nuit, le roi se retira à son quartier où le lendemain la Curée lui porta la lettre de M. de Guise; il lui dit la réponse qu'il avoit faite au trompette, que le roi trouva fort bonne et y prit plaisir.

---

(1) Claude de Lorraine, fils de Henri, tué aux états de Blois. Ce prince, en 1594, se défit de Saint-Pol, gouverneur de la citadelle de Reims, qui plusieurs fois l'avait desservi auprès du roi.

Rédaction de la dépêche du siège d'Epernay (1).

Le duc de Parme ayant donné le commandement des troupes qui devaient s'emparer d'Epernay à M. de Rône, avec le titre de mestre-de-camp-général, et l'ordre exprès d'obéir au duc de Mayenne, quoique M. de Guise sollicitât cet honneur, de Rône, à la tête de ces troupes et des milices des provinces, se présenta devant Epernay, ville à sept lieues de Châlons, d'une petite enceinte, défendue par d'anciennes murailles et incapable, dans l'état où elle était, de soutenir la moindre attaque. Il pensait avec raison qu'en la prenant et y mettant une forte garnison, il pourrait incommoder et resserrer de près Châlons, ville où la résidence du parlement royaliste attirait beaucoup de monde, et située ainsi qu'Epernay sur la Marne. Le siège ne durà pas longtemps, et Saint-Etienne, qui y commandait, se rendit sans attendre les dernières extrémités.

Le roi, qui n'avait pas eu le temps de secourir Epernay, résolut de le reprendre. Il détacha donc en avant le duc de Nevers et le maréchal de Biron, et parcourant, à son ordinaire, tous les pos-

(1) De l'éditeur, sur les manuscrits de Béthune.

tes voisins, il se porta de sa personne à Châlons.

De Rône avait fait réparer avec diligence les brèches que son canon avait faites aux murs d'Epernay, et les avait fortifiées de retranchements et de ravelins, se doutant bien que le roi ne tarderait pas à l'assiéger.

En effet, l'infanterie du roi campa devant la place le 26 de juillet, et elle n'eut pas plutôt pris ses quartiers, que le maréchal de Biron s'avançant avec vingt chevaux pour reconnaître la place, eut la tête emportée par un boulet, perte irréparable pour l'armée et pour les affaires du roi dont il était le plus ferme appui.

Après sa mort, le commandement général de l'armée fut donné à M. le duc de Nevers, et on forma le siège de la place.

Le roi, après avoir donné des témoignages honorables de son regret à la perte du maréchal, se mit promptement en route pour arriver au camp. Trois cents fantassins wallons étaient partis de Reims pour renforcer la garnison d'Epernay. Ils approchaient de la place et étaient sur le point de s'y jeter, lorsque le baron de Biron, qui, pour venger la mort de son père, avait joint l'armée avant le roi, fondit sur eux avec fureur. Les wallons le reçurent avec intrépidité; et les royalistes,

après avoir perdu deux capitaines de cavalerie et plusieurs gentilshommes, désespéraient de les forcer, lorsque Saint-Luc survint avec un escadron de la cavalerie du roi qui se rendait au camp.

Il fut reçu avec la même vigueur et repoussé comme les autres. Givry accourut avec la cavalerie légère, et fut encore moins heureux : son lieutenant demeura sur la place avec plus de soixante hommes; et les ennemis ne se voyant plus inquiétés par la cavalerie, sortirent enfin d'un chemin creux, où j'avais omis de dire qu'ils s'étaient retranchés, pour se couler dans les fossés de la ville.

Le roi, qui arrivait avec le reste de ses troupes, voyant l'affront que sa cavalerie venait de recevoir de ce peloton d'infanterie, poussa au galop jusque sur les bords du fossé, et ayant enveloppé les wallons de tous côtés, les tailla en pièces, malgré leur vigoureuse résistance, jusqu'au dernier; mais il lui en coûta plus de deux cents hommes tués et autant de blessés.

Le même jour on resserra la place de toutes parts, et l'on en poussa le siège activement. Le baron de Biron, sans attendre l'effet des batteries que Saint-Luc faisait dresser, présenta l'escalade à une tour que les assiégés avaient récemment mis en état de défense. Il joignit les ennemis de

si près qu'on en vint à l'arme blanche, et, après deux assauts, il emporta ce poste qui coûta beaucoup de sang de part et d'autre. Tandis qu'il s'y retranchait, il fut dangereusement blessé d'un coup de mousquet à l'épaule.

La prise de cette tour décida du sort d'Epernay. Quelques autres ouvrages étant aussi tombés au pouvoir des royalistes, et le canon ayant fait une large brèche à la vieille muraille, les assiégés commencèrent à reconnaître qu'ils n'étaient point en force pour soutenir l'assaut, et demandèrent à capituler. Ils sortirent donc de la place deux jours après, avec leurs bagages, mais en rendant leurs drapeaux que le roi voulut absolument avoir pour marque de sa victoire, sur-tout à cause des enseignes espagnoles du comte de Bossec; et la ville fut remise le 9 d'août au duc de Nevers, gouverneur de la province.

Comme plusieurs des relations excellentes du siège de Laon ont été imprimées à diverses époques, je ne ferai accompagner le numéro suivant du journal que d'une estafette et de deux lettres de Henri IV, qui montrent avec quelle activité et quelle énergie il maniait l'épée et la plume. Ce fut durant ce siège qu'il pointa lui-même un canon qui emporta trois soldats et un capitaine.

Durant le siège de Laon, M. le comte Charles y étant venu avec l'armée espagnole pour le faire

lever, ne lui avoit pas réussi à l'abord, se résolut de camper avec sadite armée et avec la patience venir à bout de son dessein, et y ayant demeuré neuf jours campé et bien retranché devant le roi sans rien entreprendre, sinon quelques escarmouches qui se faisoient dans une petite plaine qui étoit entre son retranchement et le logement d'une partie de l'armée du roi, car il tenoit toujours la ville assiégée.

Durant ce temps-là, les ennemis reçurent une extrême incommodité pour la nécessité des vivres qu'ils eurent, qui les fit résoudre de faire amener à la Fère, laquelle tenoit pour eux, un grand convoi avec lequel il pouvoit subvenir à la plupart des incommodités et nécessités de son armée. Le convoi étant arrivé à la Fère, le comte Charles fit élite de douze cents hommes les meilleurs de son armée, tant espagnols que wallons, pour faire escorte à ce convoi. La Fère étoit à trois lieues de leur camp, et de la Fère à la forêt, y a une belle plaine qui dure environ une lieue; et la forêt dure deux lieues de large, au-delà de laquelle étoit ladite armée ennemie.

Le roi averti que cette escorte étoit partie pour aller quérir ce convoi à la Fère, il commanda à M. le maréchal de Biron de les aller combattre à leur retour, lequel prit quatre cents hommes de

pied François, commandés par M. de Boisse et de Saint-Augel, mestre-de-camp; six cents Suisses, par M. de Senneney; cent cinquante hommes armés, desquels cent étoient commandés par M. de Biron, et cinquante de la compagnie du roi, commandés par la Curée.

Toutes ces troupes eurent leur rendez-vous à Saint-Lambert, abbaye au milieu de la forêt de la Fère. M. de Biron, étant arrivé audit rendez-vous peu après les troupes, renvoya tous les chevaux et les valets en leur quartier, fors le sien et celui de la Curée : lesquels néanmoins ne laissèrent toujours d'aller à pied. M. de Biron partit de Saint-Lambert à cinq heures du soir, et comme il fut arrivé au lieu où il voulut faire son embuscade qui étoit dans le grand chemin qui alloit de la Fère au camp du comte Charles, et lequel chemin coupe à travers la forêt et peut avoir dix ou douze pas de large, mondit sieur de Biron fit son ordre et y mit son infanterie françoise la première. Après il mit la Curée, mondit sieur de Biron et ses gardes, et M. de Sansy avec ses Suisses le dernier; et en cet ordre, les fit tous retirer dix pas dans la forêt et laissa tout le chemin libre.

Nous passâmes ainsi toute la nuit qui fut fort froide, et n'y avoit là aucun manteau que celui

de M. de Biron, sous lequel se mettoient à couvert la Curée et lui; et l'un et l'autre alloient visiter ce qui se faisoit dans les troupes. M. de Biron avoit ordonné aussi M. de Givry et M. le comte de Chaulnes avec cent chevaux pour se tenir sur les aîles de la forêt et le tenir averti de ce que feroient les ennemis, et pour charger la cavalerie qui les escorteroit jusqu'à la forêt.

Le matin étant venu, nous ne vîmes rien paroître et fûmes jusqu'à cinq heures du soir sans nouvelles, sinon que les ennemis étoient sortis de la Fère et s'étoient un peu avancés, puis étoient rentrés dans la ville. Cela nous désespéra et fit résoudre mondit sieur de Biron de se retirer; et comme nous commencions de sortir de l'embuscade, il vint un homme à cheval à toute bride qui nous dit: Les voici, les voici. Cela nous fit oublier toutes les incommodités passées : chacun se remit en son ordre, et peu après on ouït tirer force arquebusades; car c'est la coutume des Espagnols de tirer fort en marchant et de parler toujours en allant au combat. Ils vinrent donc bravement et étoient six cents hommes tous Espagnols naturels à la tête, et six cents wallons élus et choisis à la queue, ayant mis leur convoi au milieu d'eux; notre embuscade étoit à l'entrée d'un chemin creux par lequel les ennemis venoient,

pûmes le surplus, de peur que les ennemis ne s'en servissent. Mais nous ne pûmes si bien faire que les paysans du lieu n'en trouvassent encore la plus grande partie en nature. La Curée, au milieu du combat, ayant son épée dans le corps d'un des ennemis, fut encore blessé d'un coup de pique dans le bras droit à travers le coude. Il eut vingt de ses compagnons blessés ou tués, et plusieurs autres d'infanterie et hommes armés jusqu'à près de cent tués ou blessés.

M. de Biron espéroit que M. de Givry avec sa cavalerie légère chargeroit les ennemis à leur retraite : mais, comme j'ai dit ci-dessus, nous ne croyions plus combattre lorsqu'on nous cria, Les voici ; et même commençoit notre retraite ; ce qui avoit convié M. de Givry d'aller repaître, de façon qu'il ne se trouva à ce combat où il eût très-dignement tenu sa place.

Le sieur de l'Argerie étoit demeuré dans ce bois avec quinze ou vingt chevaux qui prit quinze ou vingt des ennemis à leur retraite. M. de Biron, ayant fait gâter tout ce qu'on ne put emporter dudit convoi, où nos Suisses ne perdirent pas de temps, il se retira, et alla porter au roi ces bonnes nouvelles, et la Curée fut porté à Saint-Lambert; et peu auparavant que le roi les eût apprises, il avait envoyé M. de Saint-Luc vers le comte

Charles, lequel avait autrefois épousé la sœur dudit sieur de Saint-Luc, qui les avait fait amis. En parlant ensemble de ce convoi, il dit audit sieur de Saint-Luc, j'y ai envoyé pour escorte douze cents hommes choisis qui sont capables de le conduire d'un bout de la France à l'autre. Disant ces paroles, ils ouïrent faire une grande salve, et tirer le canon du roi qui est une preuve de réjouissance; ce que jugeant, M. de Saint-Luc dit: Mon frère, voilà votre convoi défait. Ils se séparèrent tout-à-l'heure, et M. le comte Charles, en ayant appris la vérité, sans sonner les trompettes ni battre le tambour, fit déloger son armée et se retira à la Fère; de quoi, le roi étant mal averti, et attendant au lendemain à partir pour le suivre, ne le put combattre; car lorsque sa majesté eut passé la forêt, il vit le comte Charles aux portes de la Fère.

Le roi faisant sa diète à Saint-Germain-en-Laye, au commencement du mois de mai, eut avis que le comte Charles avec l'armée espagnole composée de huit à dix mille hommes de pied, et d'environ deux mille de cheval et d'un bon nombre de pièces de canon, avoit assiégé la Capelle, place forte. Sa majesté se résolut de rompre ou abréger plutôt sa diète que de laisser perdre ladite place, et la secourir le plutôt qu'elle pourroit, estimant

que les assiégés tiendroient assez de temps pour lui donner le loisir de faire lever le siége; pour à quoi parvenir, elle manda soudain à M. le maréchal de Biron, qui étoit avec son armée du côté de Troyes, de s'acheminer en toute diligence du côté de la Picardie; elle manda aussi toute la noblesse, et gens de cheval des provinces voisines, et tira une partie des gens de pied qui étoient en garnison et villes les plus proches, leur donnant jour et rendez-vous pour venir trouver sa majesté près Compiègne, comme ils firent.

Sa majesté partit de Saint-Germain-en-Laye pour s'en aller au rendez-vous, le douzième jour de mai, allant ledit jour coucher à Pontoise, le lendemain à Creil, et vint à Compiègne où elle trouva déja son armée arrivée, et beaucoup de bonnes troupes, de gens de cheval et de pied qui s'y étoient déja rendus et assemblés à une lieue de là, entre la rivière d'Oise et d'Orne, pour lesquelles passer fut dressé un pont à deux lieues dudit Compiègne, où les deux rivières s'assemblent, où toute l'armée de sa majesté passa le seizième avec cinq pièces de canon; et s'en alla coucher ce jour-là sa majesté à Chaulny, laissant son armée derrière, estimant pouvoir venir à temps avec les gens de cheval pour secourir ladite place.

Mais arrivant à Chaulny, elle eut avis que la-

dite place s'étoit rendue, le même jour qu'elle partit de Saint-Germain, par composition, après avoir soutenu deux assauts; ce que voyant sa majesté, elle ne laissa de passer outre, et de faire acheminer son armée à grandes journées du côté de Crécy, et elle s'avança avec sa cavalerie le lendemain jusques à Saint-Quentin, où elle séjourna le dix-septième, et partit le dix-huitième du mois, pour aller coucher à deux lieues près de la Fère, et le dix-neuvième alla joindre son armée qu'elle trouva audit Crécy, sur la rivière de Serre, où elle fit séjour le vendredi vingt-deuxième, et le samedi alla siéger près de Guise où elle fit séjour le dimanche, lundi et mardi, durant lesquels jours M. de Mayenne qui était à Laon eut avis, que sa majesté faisant semblant d'aller assiéger et reprendre la Capelle, avoit dessein de le venir assiéger et l'enfermer dans ladite ville, hors de laquelle il sortit en même temps qu'il reçut cet avis, et s'en alla avec environ deux cents chevaux trouver le comte Charles audit lieu de la Capelle, et laissa son second fils dans Laon avec le sieur de Bourg, et environ cinq cents hommes de guerre.

Ce que voyant sa majesté, et qu'il n'y avoit aucune apparence de pouvoir reprendre ladite ville de la Capelle, alla seulement avec quelques troupes de cavalerie reconnoître, comme étoit lo-

gée l'armée ennemie qui s'étoit retranchée près la Capelle, et rencontra en ce voyage quelques troupes de gens de cheval étrangers qu'elle mit en pièces. A son retour, elle passa en la ville de Guise, où elle fit mettre pied à terre à cinq ou six cents arquebusiers à cheval qu'elle avoit menés, et les fit donner dans les faubourgs qui furent gagnés, et ne les voulant garder y fit mettre le feu; là furent tuées plusieurs personnes, plusieurs blessées; entre autres de marque le baron de Paillet, qui eut une jambe emportée d'un coup de canon, et le baron de Termes fut blessé à la cuisse du même coup de canon. Sa majesté avoit secouru avec ses gens de cheval, mille hommes de pied François, qui se trouvoient à la prise des faubourgs.

De là sa majesté se retira au corps de son armée qui étoit à Crécy-sur-Serre; là, où M. de Nevers la vint trouver avec cinq cents chevaux et quinze cents hommes de pied; avec l'avis duquel sieur de Nevers, des princes, et maréchaux de France qui étaient en l'armée, sa majesté résolut de venir assiéger Laon, et partit de Crécy après avoir envoyé, le jour précédent, la cavalerie et les arquebusiers à cheval pour investir ladite ville qui fut assiégée le vingt-septième.

Le lendemain vingt-huitième, l'on emporta pa

escalade l'abbaye de Saint-Vincent assise en lieu haut, et à une mousquetade près des murailles de la ville, et ne fut nullement défendue par les assiégés qui l'abandonnèrent, bien qu'ils la croyoient garder pour être lieu fort, et qui les eût beaucoup endommagés; de quoi l'on juge dès-lors qu'ils avoient fait une faute de guerre.

Ladite abbaye gagna sa majesté; elle y fit monter son canon par les Suisses à force de bras, ne le pouvant faire autrement, pour être ladite abbaye assise sur une montagne fort droite, et où ne pouvaient nullement monter les charrettes.

Au reste du tour de la ville, qui est grande, sa majesté logea tous ses régiments françois par quartiers, par tous les faubourgs et granges plus proches de toutes les avenues de la ville. Commença dès-lors à faire faire les tranchées pour chaque quartier, et en trois endroits; savoir, au quartier de M. le maréchal de Biron, à celui de M. de Saint-Luc, et la troisième à celui de M. de Givry, qui sont les principaux quartiers.

Il se passa huit ou neuf jours en des approches où il fut tué plusieurs capitaines et soldats, sans que l'on eût onc une alarme de l'ennemi; sinon que le seize juin, que sa majesté eut avis que le comte Charles et le duc de Mayenne s'approchoient avec une partie de l'armée espagnole, et avoient passé la rivière d'Oise à la Fère.

Sur lequel avis sa majesté alla reconnoître son champ de bataille, résolu, sachant que les forces de l'ennemi n'étoient que de sept à huit mille hommes de pied tous étrangers, et de mille à douze cents maîtres, de l'aller attendre au champ de bataille qu'elle avoit choisi, qui n'est qu'à une petite lieue de Laon; mais elle usa de telle diligence que de s'y rendre plutôt que l'armée ennemie, qui s'alla le même jour loger à la portée du canon dudit champ de bataille à la sortie à gauche dudit bois de la Fère, et sur le tendant d'une montagne où ils logèrent huit ou dix pièces de canon et la plus grande part de leur armée qu'ils enfermèrent de grands retranchements, laissant au-devant d'eux une petite montagne et un ruisseau où il y avoit un petit bois à quartier qui étoient entre eux et le champ de bataille, où ils se pouvoient loger plus favorablement qu'avant que là où ils se retranchèrent; laquelle faute sa majesté sut bien remarquer pour en faire son profit, gagnant fort à propos la montagne et le ruisseau où elle logea et quelques régiments de François et de Suisses, qui lui fut un tel avantage qu'il ôta à l'ennemi de pouvoir sortir de leurs retranchements sans être vus ni à venir en bataille rangée; sa majesté ayant gagné cet avantage fit camper tout le reste de son armée audit champ de

bataille, qui pouvoit être de dix ou douze mille hommes de pied, tant étrangers que françois, et de trois à quatre mille chevaux qu'elle avoit laissés dans l'abbaye et tranchées aux avenues de la ville où il pouvoit avoir environ trois mille hommes de pied et mille ou douze cents maîtres.

En cet état d'ordre, demeura deux heures à la ville l'une de l'autre douze jours, durant lesquels se donnèrent plusieurs escarmouches, où se tuèrent plusieurs capitaines et soldats, tant d'un côté que de l'autre; mais entre autres les ennemis firent une sortie de leurs retranchements, le dimanche, 12 juin, qui fut si rude que s'ils eussent poursuivi cet avantage, ils pouvoient sortir tel secours qu'ils eussent voulu dans ladite ville, ayant trouvé nos troupes en si mauvaise garde qu'ils pouvoient passer au milieu sans beaucoup de résistance; mais ils s'amusèrent à vouloir aller attaquer le canon qui étoit sur notre montagne, où ils n'avancèrent rien et cependant donnèrent loisir de nous ramasser et mettre en ordre. Il arriva en cette escarmouche plusieurs morts et prisonniers d'un côté et de l'autre; mais plus de nous; entre autres le sieur de la Garde, mestre-de-camp d'un régiment, et le sieur du Puy-Montbrun, prisonnier, mit le sieur de Bellay, gouverneur du pays. Ce jour-là, près les gens de cheval, étoit le

sieur d'Alincourt avec cinq ou six vingts maîtres qui surent bien gagner l'assaut.

Le mardi suivant, M. de Longueville, revenant de Saint-Quentin pour joindre l'armée de sa majesté, eut avis, étant arrivé à Chaulny, que l'Escluseau, gouverneur de Noyon, et le sénéchal de Montelimar avisoient une armée de cent ou six-vingts chariots de vivres et munitions, qu'ils envoyoient de Guise à l'armée espagnole, avec escorte de quatre cents chevaux et autant de gens de pied; sur quoi le sieur de Longueville se résolut d'arrêter ce convoi par le moyen des gens de guerre qu'il trouva à Chaulny qui étoient trois ou quatre cents chevaux des garnisons des villes de Picardie et autant et plus de gens de pied; tous auxquels il vint s'offrir et s'alla mettre en embuscade à une petite lieue près de Ham où leur escorte fut chargée de mille et tant plus de chariots qui furent pris et brûlés. Le sieur de Campagniol fut le principal offert d'aider la charge et mit sa troupe de chevaux, logés, qu'il avoit vers Boullongne; il y demeura plusieurs morts sur la place, des ennemis prisonniers, entre autres de l'Escluseau; et le sénéchal de Montelimar se sauva blessé d'une arquebusade à la cuisse.

La prise de ce convoi porta une grande incommodité à l'armée espagnole, qui avoit déja une

telle nécessité de vivres, qu'il y avoit trois jours qu'ils n'avoient point de pain et ne mangeoient que des herbes jusqu'à brouter les vignes, ce qui leur ôtoit entièrement le courage.

Pour les divertir de cette misère, le sieur de Mayenne donna aussitôt ordre d'assembler un plus grand convoi de vivres et munitions qu'il tira de la ville de Soissons et autres lieux les plus proches de la Fère, qui furent tous apportés à la Fère, où le comte Charles lui envoya pour escorter le convoi de vivres, mille hommes de pied, partie Espagnols, Wallons, Napolitains, Lansquenets avec trois cents chevaux, tous hommes choisis de ladite armée; de quoi sa majesté étant aussitôt avertie, fit à l'instant partir M. le maréchal de Biron avec mille arquebusiers françois, le sieur de la Curée avec sa compagnie de chevau-légers, le sieur de Givry avec une compagnie de chevau-légers, et sept cents Suisses commandés par le sieur de Sancy; et avec cette troupe s'en alla le sieur maréchal se mettre en embuscade dans le bois de la Fère, où il demeura trente heures sans être découvert par les ennemis qui toutefois en avoient eu avis, qui firent si mauvais guettes que de ne point visiter les bois dans lesquels étant entrés bien avant leurs convois furent chargés si à propos par le sieur maréchal, qu'ils furent assaillis et

pris après avoir néanmoins rendu un grand combat, tellement qu'il y demeura plusieurs morts sur la place, et tous les chariots et munitions brûlés sur la place; il n'y eut gens de marque de nos troupes de blessé que le sieur de la Curée, qui reçut une arquebusade au bras; cette défaite se fit le jour du vendredi, 14 juin, à cinq heures du soir.

Cette perte mit du tout au désespoir l'armée espagnole, et fit résoudre le comte Charles et le duc de Mayenne de décamper hors de leurs retranchements, et de se retirer à la Fère; ce qu'ils firent vers le minuit du vendredi au samedi avec si peu de bruit et une retraite si bien ordonnée, qu'ils parurent encore dans les retranchements comme ils avoient accoutumé jusqu'à la pointe du soir faisant des escarmouches, tous leurs canons et bagages étant déja à la Fère; le roi connoissant qu'ils délogeoient, monta à cheval avec environ deux mille chevaux et quatre ou cinq mille hommes de pied, avec trois couleuvrines, pour leur aller couper le chemin, estimant pouvoir être assez à temps pour les charger entre les bois et la plaine qui est auprès de la Fère; mais elle y arriva si tard qu'elle les trouva à couvert du marais.

Suivent deux lettres écrites avant ce siège, l'une à M. d'O, et l'autre au duc d'Épernon.

M. d'O, vous aurez entendu par le commissaire la Varenne la défaite de six cents hommes de pied, lesquels mes ennemis vouloient hier faire entrer dans ma ville de Laon. Une heure après le partement dudit de la Varenne, je fus averti de la défaite entière du convoi, lequel mes ennemis vouloient faire venir de la Fère en leur armée. Il y avoit dudit convoi deux cents quatre-vingts charrettes, chargées de vivres, poudres et boulets, qui avoient pour escorte mille trois cents hommes de pied, partie Espagnols, Wallons et Lansquenets, et trois cents chevaux. Le jour précédent, j'avois eu avis que ledit convoi se préparoit, et aussitôt je donnai charge à mon cousin, le maréchal de Biron, de prendre huit cents Suisses, quelque infanterie françoise, avec mes chevau-légers, pour empêcher le passage dudit convoi, et le défaire, s'il se pouvoit. Mondit cousin s'est si dignement acquitté de cette charge, qu'après avoir attendu une nuit et un jour ledit convoi, combien que leur escorte fût composée de plus grand nombre d'hommes qu'il n'avoit avec lui, hier, environ les cinq heures du soir, les chargea, et les trouva si résolus de se défendre,

que le combat dura une heure entière. Leur infanterie espagnole soutint le premier effort, par lequel ils ne purent être rompus, qui fut cause que mondit cousin mit pied à terre, comme firent la noblesse et chevau-légers qu'il avoit avec lui; et en même temps donna si courageusement, comme firent aussi les Suisses, qui étoient conduits par le sieur de Sancy, qu'ils emportèrent tout ce qui se trouva d'infanterie près dudit convoi. Lorsque cette charge fut faite, il n'y avoit que la moitié dudit convoi et de l'escorte entrés dans la forêt, qui furent aussi chargés en même temps. Le sieur de Givry, qui commandoit au reste de la cavalerie, et qui étoit en son embuscade, chargea celle des ennemis, et ce qui restoit à entrer dans la forêt, qui fut pareillement défaite, s'étant toute la cavalerie desdits ennemis mise en fuite, laquelle fut poursuivie jusque dans le poste de la Fère, ayant été la plupart tués et les autres noyés. Cette défaite a été si grande, qu'il s'est reconnu de sept à huit cents hommes morts, et le reste s'est perdu par la forêt, n'ayant été pris de tous leurs gens de guerre que deux capitaines. La perte que mes ennemis ont reçue par cette défaite, tant par leurs hommes que par leurs munitions, dont ils avoient extrême nécessité, les a fait résoudre de quitter leur camp re-

tranché : ce qu'ils ont fait cette nuit, ayant commencé de déloger avant la mi-nuit. Je monte présentement à cheval, avec mille chevaux et quatre ou cinq mille hommes de pied, pour aller à eux. J'espère les rencontrer, et si l'occasion s'offre d'entreprendre sur eux, ne la laisserai passer. Je logerai demain mon armée, pour continuer mon siège. Madite armée est grande, et tous mes serviteurs pleins de courage et de volonté de me servir. J'espère que Dieu me fera la grace de les bien employer, pourvu que je sois assisté du moyen que j'attends par votre diligence, tant pour les munitions que pour les deniers, suivant les dépêches que je vous ai ci-devant envoyées. En quoi m'assurant être servi de vous selon votre affection accoutumée, je vous prierai seulement user en cela de telle diligence qu'il est requis pour le bien de mon service. Vous communiquerez la présente au sieur de Chiverny, mon chancelier, et mes serviteurs. Au camp devant Laon, le dix-huitième jour de juin 1594.

HENRI.

A mon cousin le duc d'Épernon.

Mon cousin, le siège de cette ville a été si long et pénible, ayant eu pour la plupart du temps qu'il a duré à nous préparer à donner une bataille aux ennemis qui étoient campés à une lieue de nous et à tenir néanmoins la ville assiégée, que je vous avoue que cela m'a tenu si occupé que je n'ai guère pu penser à autre chose, et été cause que pendant ce temps vous avez eu moins souvent de mes nouvelles; et même que j'ai retenu quelques jours davantage votre laquais qui m'a apporté vos dépêches du 27 juin, et 7 juillet qui sont les nouvelles que j'ai de vous, par lesquelles j'ai vu, à mon grand regret, que les affaires ne sont pas delà en si bon état que je le pensois, mon intention et ma volonté n'y ayant été si bien entendues ou du moins si bien observées qu'elles devoient l'être. Ne sachant à qui j'en dois donner le blâme, tant les plaintes qui me sont faites de part et d'autre, et qui sont en soi contraires et différentes ; c'est pourquoi, pour me rendre à vous et vous à moi plus intelligible, je me suis résolu de vous dépêcher le sieur de Fontenay, mon grand-prévôt, que je sais que vous tenez pour personnage d'honneur et véritable comme il est, pour par lui vous faire bien clairement

entendre toutes mes intentions, et savoir aussi par lui à son retour le vrai. Je le ferai passer à mon cousin le connétable pour lui faire voir sa charge, pour s'y conduire par ses bons conseils et avis; je suis résolu de dépêcher en même temps un autre personnage de bonne qualité vers le sieur de Lesdiguières et ceux de ma ville d'Aix, pour, s'il est possible, conclure à cette fois quelque chose qui soit certain et solide pour le bien de mon service, vrai contentement et le repos de la Provence, ce que je remettrai à vous faire plus particulièrement entendre par ledit sieur grand-prévôt. et me contenterai par celle-ci de vous préparer et prier de vous y disposer à bon escient, et me faire en cela reconnoître un effet de cette singulière affection que vous m'avez toujours jurée et promise. Ledit sieur de Péronne s'en est retourné d'ici à Paris sans prendre congé de moi; mais je crois que c'est ou son indisposition, ou l'incommodité d'une compagne qui s'est offerte qui en a été cause. Ledit sieur grand-prévôt le vous ramènera en s'en allant.

Je vous ai ci-devant averti de la capitulation laquelle s'effectua mardi dernier, et sortirent avec le fils du duc de Mayenne plus de six cents hommes de guerre qui nous pouvoient bien empêcher, s'ils eussent été plus opiniâtres; mais ils

s'excusent qu'ils avoient faute de poudre. Le même jour qu'ils sortirent, j'eus la nouvelle comme ceux d'Amiens avaient fait sortir le duc de Mayenne tout malade qu'il fût ou qu'il feignît d'être, et avec telle rigueur cruelle et prompte, que combien il en partît à regret il eut grand plaisir d'en être dehors. Ceux de la ville se déclarèrent en même temps pour mon service et sujets dévoués, en attendant les députés qui m'en viennent faire leurs soumissions. Je m'assure que cet exemple sera suivi de toutes les villes et autres provinces, et que au pis aller il ne leur en peut plus demeurer que celles de Soissons et de la Fère; pour cela je ne m'en leurre pas davantage, et ne cesse de proposer la paix au duc de Mayenne à si bonnes conditions que, s'il n'est en tout abandonné au désespoir, il y a grande apparence qu'il les acceptera; j'en attends de lui et du duc de Guise la résolution dans peu de jours. Cependant je m'en vais faire une course sur la frontière pour la pourvoir de ce qui y peut être nécessaire contre les efforts que pourroient faire les ennemis pendant mon éloignement. J'espère avoir parfait ce voyage dans quinze jours, pour partir à la fin de ce mois-ci pour m'acheminer à Lyon où l'occasion du duc de Nemours me sollicite encore davantage de m'y acheminer en dili-

gence. S'il y a lieu de donner une bataille contre les étrangers, comme l'on m'en menace, je m'assure que vous en voudrez avoir votre part; aussi y fais-je bien état du secours de vos forces et encore plus de votre prudence : c'est ce que je vous dirai pour cette heure; sur ce je prie Dieu, mon cousin, vous avoir en sa sainte garde. Écrit au camp de Laon, le quatrième d'août 1594.

HENRI.

ANNÉE 1597.

Les Espagnols ayant surpris, comme on le sait, avec des sacs de noix les bons Picards, cette nouvelle, faite pour relever les forces de la ligue et consterner le roi, releva son courage. Jamais il ne fut si grand qu'à cette époque. Il assembla à Rouen un conseil des notables, et après avoir profondément médité et arrêté son plan, il partit pour chasser l'ennemi de cette ville. Le père Daire a si bien et si exactement décrit ce siège dans son histoire d'Amiens, que j'y renvoie le lecteur.

Durant le siège d'Amiens, le roi eut avis que le cardinal d'Autriche, qui commandoit pour le roi d'Espagne dans tous les pays de son obéissance, avoit assemblé tout ce qu'il avoit pu pour essayer de venir faire lever le siège au roi, lequel apprenant qu'il s'avançoit sans avoir certaines nouvelles, se résolut d'aller lui-même pour les apprendre; et voulant partir pour y aller, il envoya un valet de pied à la Curée, et lui écrivit: Curé, incontinent la présente reçue, prenez vingt-cinq carabins et six de vos compagnons désarmés, et me venez trouver à Vignacourt où est logé M. de Montpensier. Soudain qu'il eut reçu le commandement, monta à cheval avec ce qui lui étoit ordonné, et mena Montalent avec ses cara-

bins; et arrivant audit Vignacourt, trouva le roi qui oyoit la messe de M. de Montpensier.

Sitôt que le roi l'aperçut, il lui dit : Curé, je n'ai point de nouvelles assurées des ennemis, j'en veux aller apprendre moi-même; montez à cheval, et vous en allez droit à l'arbre de Longueville; et si vous n'avez là nouvelles des ennemis, laissez-y un de vos compagnons qui me dira où vous serez allé, car je m'en vais déjeuner et vous suivrai.

La Curée s'en allant, M. le baron du Tour voulut aller avec lui, et étant allé à l'arbre de Longueville, et n'y apprenant aucunes nouvelles, il y laissa un de ses carabins; et comme il se fut avancé environ une lieue et demie par-delà ledit arbre, il ouït les tambours des ennemis; et à la diversité des batteries, jugea bien que toute l'armée y étoit. Il envoya un gentilhomme en avertir le roi; et menant ses compagnons à un vieux moulin rompu, les laissa là; et voulant connoître les ennemis de plus près, prit M. du Tour, le capitaine Montalent, et huit carabins avec ce qu'il avoit de reste de ses compagnons, et donna jusqu'à un grand village qui l'empêchoit de voir les ennemis.

Il envoya devant lui le capitaine Montalent avec trois de ses compagnons donner dans ledit

village; lequel étant de retour, lui dit qu'il n'y avoit personne. Lors la Curée passa de-là ledit village; et étant de-là, vit toute l'armée marcher, ce qui lui fit soudain envoyer un gentilhomme au roi l'avertir de quel côté l'armée ennemie tournoit sa tête.

Ayant demeuré là quelque temps, il voulut aller voir ce que faisoient ses compagnons; et passant par l'autre côté du village, rencontra vingt-cinq ou trente chevaux qu'il chargea sans reconnoître, et les poussa jusque hors du village. Cela donna l'alarme à l'armée de laquelle aussitôt on envoya reconnoître le village, et leur étant rapporté que l'on avoit vu des ennemis à ce moulin rompu où la Curée faisoit halte, à l'heure même, l'armée fit revenir les chariots et bagages et reprendre leur même logis; de quoi aussitôt la Curée avertit le roi.

Ce village est situé sur le haut d'une petite croupe de montagnes qui faisoient jusqu'au vallon comme une petite plaine; et de l'autre côté de ce vallon, y avoit une grande montagne, la plupart de laquelle étoit des taillis qui entournoient presque toute cette petite plaine. Les ennemis se campèrent à la main gauche dudit village au pied de la susdite montagne, de laquelle, d'autant qu'elle alloit en tournant, l'on pouvoit

voir les ennemis qui étoient campés à l'autre bout d'icelle.

La Curée l'ayant reconnu se résolut d'y mener le roi s'il venoit; et, étant retourné à ses compagnons et s'étonnant de n'avoir point de nouvelles du roi, pour ce qu'il voyoit l'heure passée que devoient être de retour ceux qu'il avoit envoyés vers lui, il avisa dans la plaine un cavalier venir à lui en diligence, et quatre-vingts ou cent chevaux qui le suivoient de loin. Il envoya deux carabins pour savoir qui c'étoit. Ils revinrent avec un écuyer du roi, nommé Chéronne, qui dit à la Curée que le roi lui commandoit d'aller parler à lui, ce que faisant, il laissa le capitaine Montalent avec ses compagnons, et lui avec le baron du Tour et un carabin, s'en alla parler au roi, lequel aussitôt qu'il le vit, lui dit: Curé, un méchant guide m'a amené par un autre chemin que celui que j'avais dit que je prendrois, dont je suis bien en colère.

La Curée lui répondit, J'ai bien cru cela, sire, n'ayant point de vos nouvelles par ceux que je vous ai envoyés. Eh bien! Curé, dit le roi, où sont les ennemis? — Pas loin d'ici, sire, et les montrerai en sûreté à votre majesté. Le roi avoit amené avec lui M. de Montpensier, avec cinq cents chevaux qui étoient demeurés à demi-

lieue derrière le roi, et M. de Montigny avec cent chevau-légers qui étoient plus avancés que les autres. La Curée mena donc le roi sur la montagne, de laquelle il vit tous les ennemis, et n'y avoit entre lui et eux que cette petite plaine qui étoit au-dessous du village.

Le roi demanda à la Curée, s'il n'y avoit personne dans le village qui étoit entre lui et les ennemis à la main gauche de la plaine. Il lui répondit, que depuis qu'il le lui avoit fait quitter, il n'y avoit point envoyé. Il faut, dit le roi, faire avancer les troupes de Montigny et l'envoyer reconnoître. A ce mot, la Curée répondit, Sire, il y a trop long-temps que je suis ici pour laisser prendre cette charge à un autre. Le roi se souriant, lui dit, M. le Curé, ne vous mettez point en colère, je le dis parce qu'avez si peu de gens. Puisque vous nous voyez, sire, nous sommes invincibles. Eh! bien, va donc, lui dit-il.

Les ennemis, voyant le roi sur cette montagne, avoient fait avancer cent chevaux dans cette petite plaine derrière le village, qu'ils avoient séparés en deux troupes. La Curée, arrivé à ses compagnons, commanda au capitaine Montalent de prendre cinq de ses compagnons, et de marcher devant lui droit au village; et lui avec le baron du Tour et le reste des siens le suivit de fort

près. Comme il fut à l'entrée du village, le capitaine Montalent donna à toute bride, et revint lui dire qu'il n'y avoit personne dans le village : mais qu'à cinquante pas des haies dans la plaine, il avoit vu soixante chevaux qui ne l'avoient point aperçu. La Curée se résolut de les aller charger, et se tournant vers ceux qu'il menoit, leur dit : Compagnons, voilà les ennemis qui sont déja demi-battus de voir le roi; et sa présence nous redouble le courage. Allons à eux. Il mit le capitaine Montalent avec six de ses compagnons devant lui avec un trompette, et le suivit avec deux autres trompettes qu'il menoit toujours avec lui. Montalent alla aux ennemis, et sitôt qu'il vit qu'ils l'apercevoient, il fit sonner son trompette et alla à la charge. La Curée faisant le même, donnèrent dans ce gros, et en tuèrent huit ou dix et en prirent quatre prisonniers; et le reste s'enfuit.

Le baron du Tour ne voulut point, en ce combat, prendre ses armes qu'un de ses gens lui portoit, parce que la Curée n'en n'avoit point ni ses compagnons.

Le roi, qui avoit vu cette charge réussir si heureusement, et qui voyoit les ennemis qui faisoient avancer des troupes, manda à la Curée qu'il se retirât, lequel tournant la tête vers le roi, vit une

troupe que les ennemis avoient avancée devant ce gros qu'il avoit chargé qui retournoit à toute bride. Il les chargea encore, et les mena battant fort proche de leur camp; ce que voyant le roi, il lui commanda encore une fois de se retirer, ce qu'il fit, et s'en revenant trouver le roi, tous les princes et les seigneurs qui avoient vu ce combat, vinrent au-devant de lui pour l'en gratifier; et comme ils approchoient du roi, il lui dit: Sire, votre majesté me permettra-t-elle de me prévaloir d'un honneur que j'ai reçu, qui est que les armées espagnoles ne sont venues que quatre fois en France, et que toutes les quatre fois, j'ai eu l'honneur de les combattre, et les battre le premier et devant votre majesté. Le roi lui dit, Curé, vous n'en aurez pas les gants, car vos amis qui sont auprès de moi, vous m'en avoient déja fait ressouvenir.

La Curée lui présenta les prisonniers qu'il emmenoit. Le roi les enquit, et fit encore quelque séjour; et voyant que les ennemis faisoient acheminer de leur cavalerie par la plaine, et de leur infanterie par ces taillis qui duroient jusqu'auprès de là où il étoit, il se retira, et commanda à M. de Montigny de faire sa retraite, car la Curée n'avoit là que ces vingt-cinq carabins, et six de ses compagnons en pourpoint comme lui; lequel

vint trouver M. de Montigny, et lui dit qu'il demeureroit avec lui. M. de Montigny, brave et courtois cavalier, le reçut avec mille courtoisies et se retirèrent ensemble. La Curée parla aux ennemis, et leur dit que le roi étoit là, leur demanda leur nom et leur dit le sien.

Lorsque Amiens eut capitulé, le roi écrivit en ces termes à Louis de Crillon :

Brave Crillon, pendez-vous (1) de n'avoir point été ici près moi lundi dernier, à la plus belle occasion qui se soit jamais vue, et qui peut-être se verra jamais. L'ennemi nous vint voir fort furieusement, mais il s'en est retourné fort honteusement. J'espère lundi prochain être dans Amiens, où je ne séjournerai guères, pour entreprendre quelque chose. Adieu. Au camp d'Amiens, le 20 septembre 1597.

HENRI.

---

(1) L'on cite vulgairement un billet de Henri IV ainsi conçu : « Pends-toi, brave Crillon ; nous avons vaincu à Arques et tu n'y étois pas. »

Je ne saurais mieux terminer le choix des pièces manuscrites que je publie que par la harangue suivante; toute espèce d'éloge serait au-dessous de ce chef-d'œuvre.

HARANGUE *de Henri IV à Messieurs du parlement de Paris, le samedi* 19 *avril* 1597 (1).

Messieurs, ce n'est pas seulement le soin de pourvoir à ma santé qui m'a fait revenir de la frontière de Picardie; mais bien pour exciter un chacun de penser aux nécessités qui paroissent, estimant que nul ne pouvoit ni mieux ni avec plus de force représenter le mal et procurer les remèdes. Vous avez par votre piété secouru, l'année passée, infinis pauvres souffreteux qui étoient dans votre ville; je viens vous demander l'aumône pour ceux que j'ai laissés sur la frontière. Vous avez aidé des personnes qui étoient par les rues sur les établis ou acagnardés près du feu; je vous demande, requiers pour des gens qui ont servi, qui servent nuit et jour, et emploient leur vie pour vous tenir en repos. Je desire, Messieurs, qu'on tienne une assemblée générale mardi prochain en cette ville, afin que, comme autrefois en pareilles occasions on a fait un effort pour secourir l'état qui n'étoit ni si

(1) Archives judiciaires.

foible ni si alangui qu'il est à présent, et par conséquent la charité plus aisée, chacun contribue à ce besoin. J'ai été sur la frontière, j'ai fait ce que j'ai pu pour assurer les peuples; j'ai trouvé y arrivant que ceux de Beauvais s'en venoient en cette ville, ceux des environs d'Amiens à Beauvais; j'ai encouragé ceux du plat pays; j'ai fait fortifier leurs clochers, et saurez que vous dis, Messieurs, que les oyant crier à mon arrivée *vive le roi*, ce m'étoit autant de coups de poignard dans le sein, voyant que je serois contraint de les abandonner au premier jour. Il n'y fit jamais plus beau sur la frontière; nos gens de guerre pleins de courage et d'ardeur, le peuple même qui est entre Dourlens et Amiens plus voisines des ennemis, plus résolus de s'opposer à leurs armes. Nous avons des nécessités, nos ennemis n'en sont pas exempts; c'est choses que nous avons apprises par leurs lettres mêmes. Ils n'ont encore eu moyen de jeter des hommes dans Amiens, et ce m'est un regret incroyable de voir perdre tant de belles occasions. J'ai tenté des entreprises; nous y avons apporté tout ce qui étoit des hommes, Dieu ne l'a pas voulu, il a fallu subir à son ordonnance, encore est-ce beaucoup de hardiesse d'avoir essayé à l'exécuter, et beaucoup d'étonnement à nos ennemis que nous

l'ayons osé entreprendre. Messieurs, je ferai ma diète à Saint-Germain sans qu'elle m'empêche d'entendre les affaires générales, mais bien les particulières; à quoi on n'a que trop jusqu'ici songé. Je vous prie, assemblez-vous; car si on me donne une armée, j'apporterai gaîment ma vie pour vous sauver et relever l'état; sinon il faudra que je recherche les occasions de donner ma vie avec honneur, aimant mieux faillir à l'état que si l'état me failloit : j'ai assez de courage et pour l'un et pour l'autre.

FIN DU JOURNAL MILITAIRE.

RECUEIL DE LETTRES

DE HENRI IV,

Dont la première partie explique ses opérations militaires depuis 1588 jusqu'à la mort de Henri III, et la seconde appartient à sa vie publique et privée.

OBSERVATION.

La tradition de son courage, de sa justice et de sa galanterie, qui caractérise si bien l'esprit de la nation, jusqu'aux moindres écrits échappés à sa franchise, tout ce qui vient de Henri IV a droit d'intéresser les Français. Soldat, magistrat, homme du monde, tous aiment à retrouver dans les pensées de ce grand homme celles qui doivent les inspirer : tribut de tendresse et de vénération. Aussi l'éditeur, qui a recueilli les pièces précédentes avec quelque patience, s'est-il efforcé de trouver après son journal militaire les parties de sa correspondance privée ou publique qui pouvaient s'y rapporter. Comme il étoit indispensable de le faire suivre d'un recueil analogue à l'esprit de l'ouvrage, il donne ici dans la première partie du choix de ses lettres, celles qu'écrivit ce prince, n'étant que roi de Navarre, à mademoiselle d'Andouins. Il y rend compte de tous ses combats, sièges et aventures, depuis son départ de Bearn.

Le style de ce bon roi est connu ; il est l'expression vive, noble et ingénue de ses sentiments.

Rien de contraint, rien d'affecté dans ses lettres; c'est la nature même, c'est l'ame de Henri IV tout entière. L'on peut juger de son amour pour mademoiselle d'Andouins, puisque après la bataille de Coutras où il défit les deux Joyeuse, au lieu de marcher droit sur Paris, il congédia ses troupes, fut se jeter dans les chaînes de cette nouvelle Armide, et perdit ainsi le fruit de sa victoire.

Diane d'Andouins, fille de Paul d'Andouins, vicomte de Louvigny, connue sous le nom de la belle Corizande, avoit épousé, en 1567, Philibert de Grammont, gouverneur de Bayonne, mort au siège de la Fère en 1580. Le roi de Navarre, ayant accompagné Henri III dans son voyage de Guyenne, fit à Bordeaux la connoissance de cette dame qui le consola de l'infidélité de Madame de Sauve. Elle répondit à son amour. Depuis son départ de Bordeaux, le roi entretint avec elle un commerce réglé de lettres qui restèrent entre les mains du marquis de Parabère qui hérita des biens de cette comtesse. Cependant les partis étoient en armes; la guerre avoit son temps pour venger les haines particulières, et l'amour le sien pour les plaisirs. Ces amusements, qui pouvoient être funestes au roi de Navarre, lui furent quelquefois avantageux. Mayenne qui étoit en Gascogne, informé que le roi visitoit souvent madame de Grammont, crut

qu'il ne seroit pas difficile de surprendre le royal amant; et distribuant à cet effet sa cavalerie, lui fit occuper les lieux par lesquels il pensoit que ce prince devoit passer; mais soit que Henri fût averti de ses mouvements, ou que les pièges fussent maladroitement dressés, Mayenne perdit plus de deux mois à cette expédition, et donna le temps à plusieurs villes de songer à leur défense. Cette passion toutefois ne lui fut pas aussi favorable après la bataille de Coutras, comme je l'ai dit plus haut. En 1586, ce prince s'éloigna secrètement de son camp, pour aller offrir à la belle Diane, en chevalier errant, quelques drapeaux pris devant Catelet dont le maréchal de Matignon fut obligé de lever le siége. L'amour du roi de Navarre s'enflammant de plus en plus, il résolut d'épouser la veuve du comte de Guiche. Ce seroit ici l'occasion de moraliser, et d'observer combien l'amour a été sur le point de faire commettre de fautes aux plus grands capitaines; ce qu'il faut dire néanmoins, c'est que cette dame fut celle de toutes ses maîtresses qui contribua le plus à l'avancement de ses affaires. Elle fit la guerre à ses dépens, et lui envoya des secours considérables d'hommes et d'argent. On prétend que Henri lui avoit donné une promesse de mariage, et qu'elle étoit signée de

son sang. Il demanda à d'Aubigné son sentiment sur cette union, en lui citant l'exemple de plusieurs princes qui avoient donné la main à leurs sujettes : « Sire, lui répondit d'Aubigné, les princes « que vous citez jouissoient de leurs états, et vous « combattez pour avoir le vôtre. Le duc d'Alen- « çon est mort; vous n'avez plus qu'un pas pour « monter sur le trône : si vous devenez l'époux « de votre maîtresse, vous vous le fermez pour « jamais. Vous devez aux Français de grandes « vertus et de belles actions; ce n'est qu'après « avoir subjugué leurs cœurs et gagné leur estime, « que vous pourrez former un hymen qui aujour- « d'hui ne pourroit que vous avilir à leurs yeux. »

Le roi profita du conseil, et renonça à cette conquête désavouée par la politique. Ce fut ce même conseil que Sully lui renouvela deux fois avec vigueur pour la duchesse de Beaufort et la marquise de Verneuil.

Henri IV sut donc immoler ses penchants au bonheur de la France, comme cent fois il dévoua son auguste personne au salut de l'état. Diane d'Andouins, Gabrielle d'Estrées, Henriette d'Entragues, séduisirent tour à tour ce grand cœur enclin à la galanterie; mais leurs soupirs passionnés ne purent y étouffer la voix d'une plus impérieuse maîtresse, celle de la France.

Cependant si Henri IV, arrêté dans ses affections trop faciles sans doute, ne put céder aux vœux de son ame ardente, toute sa tendresse et sa candeur naturelles ne purent trouver d'obstacle dans l'expression de ses sentiments pour ses enfants légitimes ou naturels légitimés. Quelques lettres à madame de Montglat, qui se trouvent dans la seconde partie de ce recueil, en donnent un témoignage touchant. On ne pourra les lire sans éprouver une sorte de sensibilité agréable. Je ne crois pas que l'extrême bonté de Henri IV se soit jamais mieux manifestée que dans ses écrits d'autant plus précieux qu'ils ne devoient être vus que de cette dame : c'est la nature dans toute sa simplicité. On y voit que ce bon roi vivoit familièrement avec ses enfants. Il ne vouloit, dit Dupleix, qu'ils l'appelassent autrement que papa ou mon père. Madame de Montglat, gouvernante des enfants de France, s'appeloit Françoise de Longuejoue; elle étoit petite-fille de Thibaut de Longuejoue, garde des sceaux, en 1538; et ce qui est à remarquer, c'est qu'elle éleva en même temps le dauphin Louis XIII, le duc d'Orléans, les princesses filles du roi, et les enfants qu'il eut de ses maîtresses. Elle mourut à Paris en 1633, et fut enterrée à l'oratoire de la rue Saint-Honoré, bâti sur le terrain où étoit jadis l'hôtel du Bouchage. Ce fut

elle qui légua par testament à la couronne l'un de ses plus beaux diamants qu'elle avoit acheté de son beau-frère *Harlay de Sancy* dont il a conservé le nom.

A la suite de cette correspondance que précèdent quelques lettres de la marquise de Verneuil, le lecteur trouvera peut-être avec satisfaction un mélange de lettres sérieuses et gaies, écrites à plusieurs de ses gentilshommes par le roi le plus aimable et le plus reconnaissant envers ses fidèles serviteurs.

PREMIÈRE PARTIE,

Contenant les lettres de Henri IV à la comtesse de Grammont, alors âgée de vingt-six ans, et qui ont trait à ses opérations depuis 1588 jusqu'à la mort de Henri III.

LETTRES DE HENRI IV

A LA COMTESSE DE GRAMMONT,

DEPUIS L'ANNÉE 1588 JUSQU'EN 1589.

LETTRE PREMIÈRE.

Ne vous manderé jamais que prises de ville et fort. En huit jours, se sont rendus à moi St-Mesant et Maillesaye; et espère devant la fin du mois que vous oyrez parler de moi. Le roi triomphe; il a fait garoter en prison le cardinal de Guise, puis montre sur la place, vingt-quatre heures, le président de Neuilly et le prévôt des marchands, pendus, et le secrétaire de M. de Guise et trois autres. La reine sa mère lui dit, mon fils, octroyez-moi une requête que je veux vous faire. Selon ce que sera, madame. C'est que vous me donniez M. de Nemours et M. le prince de Guise, ils sont jeunes, ils vous feront un jour service. Je le veux bien, dit-il, madame, je vous donne le corps et en retiendrai les têtes. Il a envoyé à Laon pour attraper le duc de Mayenne. L'on ne sait ce qu'il en est réussi. L'on bat à Orléans, et

encore plus près d'ici à Poitiers, d'où je ne serai demain qu'à sept lieues. Si le roi le vouloit, je les mettrois d'accord. Je vous plains s'il fait tel temps où vous êtes qu'ici, car il y a dix jours qu'il ne dégèle point. Je n'attends que l'heure de ouïr dire qu'on aura étranglé la reine de Navarre (1), cela avec la mort de sa mère, me ferait bien chanter le cantique de Siméon. C'est une trop longue lettre pour un homme de guerre. Bon soir, mon ame; je te baise un million de fois, aimez-moi comme vous en avez sujet: c'est le premier de l'an. Le pauvre Caramburu est borgne et Fleurimont s'en va mourir.

---

(1) C'est de sa femme dont il parle. Elle était liée avec les Guises, et la reine Catherine sa mère était alors malade.

LETTRE II.

Mon ame, je vous écris de Blois où il y a cinq mois que l'on me condamnoit hérétique et indigne de succéder à la couronne; et j'en suis à cette heure le principal pilier. Voyez les œuvres de Dieu envers ceux qui se sont fiés en lui; car il y avoit-il rien qui eût tant d'apparence de force qu'un arrêt des états? Cependant j'en appelois devant celui qui peut tout (ainsi font bien d'autres), qui a revu le procès, a cassé les arrêts des hommes, m'a remis en mon droit, et crois que ce sera aux dépens de mes ennemis; tant mieux pour vous ceux qui se fient en Dieu et le servent ne sont jamais confus. Voilà à quoi vous devriez songer. Je me porte très-bien, Dieu merci, vous jurant avec vérité que je n'aime ni n'honore rien au monde comme vous : il n'y a rien qui n'y paroisse, et vous garderai fidélité jusqu'au tombeau. Je m'en vais à Beaujency, où je crois que vous oirez bientôt parler de moi; je n'en doute point d'une ou autre façon. Je fais état de faire venir ma sœur bientôt; résolvez-vous de venir avec elle. Le roi m'a parlé de la dame d'Auver-

gne; je crois que je lui ferai faire un mauvais saut. Bon jour, mon cœur, je te baise un million de fois. Ce 18 mai. Celui qui est lié avec vous d'un lien indissoluble.

LETTRE III.

Mon ame, ce laquais qui me revint hier, fut pris près de Montgaillard, mené à M. de Poyane qui lui demanda s'il n'avoit point de lettres. Il lui dit que oui : une que vous m'écriviez; il la prit et l'ouvrit, et la lui rendit après. Le sieur Duplessis est arrivé et le reste de ma troupe de Nérac. Je vous irai voir de façon que je ne craindrai la garnison de Saint-Sever. Il y a encore un homme qui vient de l'armée étrangère à Casteljalons, qui arrivera ce matin : je vous porterai toutes nouvelles et le pouvoir de faire vider les forts. Dimanche, il se fit près de Moneurt, une jolie charge qui est certes digne d'être sue : le gouverneur avec trois cuirassiers et dix arquebusiers à cheval, rencontra le lieutenant de la Brunyère, gouverneur du Masdagenoys, qui en avoit douze et autant d'arquebusiers tous à cheval. Le nôtre, se voyant faible et comme perdu, dit à ses compagnons, il les faut tuer ou périr : il les charge de façon qu'il tue le chef et deux gendarmes, et en prend deux prisonniers, les met à vauderoute, gagne cinq grands chevaux et

LETTRE V.

Vous entendrez de ce porteur l'heureux succès que Dieu nous a donné au plus furieux combat qui se soit fait de cette guerre : il vous dira aussi comme MM. de Longueville, de la Noüe et autres, ont triomphé près Paris. Si le roi use de diligence, comme j'espère qu'il le faira, nous verrons bientôt les clochers de Notre-Dame de Paris. Je vous écrivis, il n'y a que deux jours par Petit-Jean. Dieu veuille que cette semaine nous fassions encore quelque chose d'aussi signalé que l'autre ! Mon cœur, aimez-moi toujours comme votre ; car je vous aime comme mienne : sur cette vérité, je vous baise les mains. Adieu, mon ame. C'est de Beaujency, le 20 mai.

LETTRE VI.

Vraiment j'appréhende de vous écrire, car vos lettres me témoignent que n'y prenez pas grand plaisir. Dieu bénit de plus en plus mes labeurs. Nous prîmes hier Pluviers, et crois qu'Étampes suivra de près. Ce porteur vous contera si bien comme tout va, que j'aurois peur de vous importuner pour vous en écrire les discours. Peguilen, lieutenant de votre fils, a envoyé vers M. d'Espernon pour demander pour lui la compagnie; je m'y trouvai et en rompis le coup : pourvoyez-y, car le roi faira servir ladite compagnie ou ici ou auprès du maréchal de Choiseuil. Votre homme n'est pas encore venu pour le fait de l'évêché. Quoi que me fassiez, si n'aimé-je ni honoré-je rien que vous au monde. Je vous baise les mains un million de fois. De Pluviers, ce 24 juin.

LETTRE VII.

Il vient d'arriver un de vos laquais qui a été prisonnier dix jours au Brouage. L'on lui a retenu votre lettre et de ma sœur; toutefois, craignant la façon dont Saint-Luc s'est assuré que je m'en repentirois, il me les renvoie par un des siens qui ne doit arriver que ce soir. Le vaisseau où étoit venu ce porteur part dans une heure, ce qui me le fait renvoyer, ayant retenu esprit pour des raisons dont vous ouïrez bientôt parler. J'eus hier des nouvelles d'Allemagne; notre armée sera le dernier juillet à l'ancien calcul, à la place montre qui est en France. La charge de cheval de blé, en Champagne et Bourgogne, vaut cinquante livres, à Paris trente : c'est pitié de voir comme le peuple meurt de faim. Si vous aviez besoin d'un cheval de coche, il y en a un dans ma troupe tout comme les vôtres fort beau. J'arrivis au soir de Marans où j'étois allé pour pourvoir à la sûreté d'icellui ; ah! que je vous y souhaitais! c'est le lieu le plus selon votre humeur que j'aie jamais vu; pour ce seul respect, suis-je après à l'échanger. C'est une île renfermée des marais bocageux,

où de cent pas en cent pas il y a des canaux de toutes largeurs, des bateaux de toutes grandeurs : parmi ces déserts, mille jardins où l'on ne va que par bateaux. L'île a deux lieues de tour, ainsi environnée, passe une rivière par le pied du château, au milieu du bourg qui est aussi logeable que Pau : peu de maisons qui n'entre de sa porte dans son petit bateau. Cette rivière s'étend en deux bras qui portent non-seulement grands bateaux; mais les navires de cinquante tonneaux y viennent. Il n'y a que deux lieues jusqu'à la mer; certes, c'est un canal, non une rivière. Contre mont vont les bateaux jusqu'à Niort où il y a douze lieues. Infinis moulins et métairies insulées, tant de sortes d'oiseaux qui chantent de toutes sortes de ceux de mer; je vous envoie des plumes : de poissons, c'est une monstruosité que la quantité, la grandeur et le prix : une grande carpe trois sols et cinq un brochet. C'est un lieu de grand trafic, et tout par bateau; la terre très-pleine de blé et très-beau. L'on y peut être plaisamment en paix et sûrement en guerre. L'on s'y peut réjouir avec ce qu'on aime et plaindre une absence. Ah! qu'il y fait bon chanter! Je pars jeudi pour Pons où je serai plus près de vous; mais je n'y ferai guère de séjour. Je crois que mes autres laquais sont morts, il n'en est revenu nul. Mon

ame, tenez-moi en votre bonne grace; croyez ma fidélité être blanche et hors de tache : il n'en fut jamais sa pareille. Si cela vous porte du contentement, vivez heureuse ; votre esclave vous adore violemment. Je te baise, mon cœur, un million de fois les mains.

LETTRE VIII.

Vous ne trouvez pas le chemin dangereux pour faire plaisir au moindre de vos amis; mais s'il me faut écrire pour me donner du contentement, ces chemins sont trop dangereux : voilà le témoignage que j'ai de la part que je possède en votre bonne grace. J'écris la lettre à Meryteyn que demandez; et vous l'envoie toute ouverte : je crois qu'il se mécontentera; mais j'aime mieux votre bonne grace que la sienne. J'avois bloqué le Masdagène; mais je n'y avois mené l'artillerie, craignant que l'armée du maréchal ne me la fît lever de devant avec diligence, le grand prieur de Toulouse étant joint avec l'armée de Languedoc à lui. Je vais monter à cheval avec trois cents chevaux, et donnerai jusqu'à la tête de leur armée; ce sera grand cas si je n'en fais quelque chose. Je finis croyant certainement que vous ne me voulez point de bien. Il est en vous de m'en donner telle impression qu'il vous plaira. Je vous baise un million de fois les mains. Ce 18 février.

LETTRE IX.

Vous aurez bientôt de mes nouvelles par Lavye pour qui j'ai fait en votre faveur chose de quoi il est content. Saint-Denis et Dammartin se sont rendus. Paris est aux abois, de telle façon que cette semaine il lui faut une bataille ou des députés. Les Espagnols se joindront mardi au gros duc; nous y verrons s'il aura du sang au bout des ongles. Je mène tous les jours votre fils au combat, et le fais tenir fort sujet auprès de moi; je crois que j'y aurai de l'honneur. Castille enrage que son régiment ne vient point. Je vis hier des dames qui venoient de Paris, qui me contèrent bien des nouvelles de leurs misères. Je me porte très-bien, Dieu merci, n'aimant rien au monde comme vous. C'est chose de quoi je m'assure que ne douterez jamais. Sur cette vérité, je vous baise, mon ame, un million de fois aux beaux yeux que je tiendrai toute ma vie plus chers que chose du monde. Ce 15 juillet.

LETTRE X.

J'ai reçu une lettre de vous, ma maîtresse, par laquelle vous me mandez que ne me voulez mal, mais que vous ne vous pouvez assurer en chose si mobile que moi; ce m'a été un extrême plaisir de savoir le premier, et vous avez grand tort de demeurer au doute qu'êtes. Quelle action des miennes avez-vous connue muable; je dis pour votre regard? Votre soupçon tournoit, et vous pensiez que ce fût moi : j'ai demeuré toujours fixe en l'amour et service que je vous ai voués; Dieu m'en est témoin. Vous avez opinion que l'homme de de-là est piqué; aussi est-il, mais c'est de force : il fait gloire d'avoir atteint la perfection de dissimuler, je lui rabats cette opinion tant que je puis; il ne le faut être qu'en affaires d'état, encore la faut-il accompagner de prudence. Hier le maréchal et le grand prieur vinrent nous présenter la bataille, sachant bien que j'avois congédié toutes mes troupes; ce fut au haut des vignes du côté d'Agen. Ils étoient cinq cents chevaux et près de trois mille hommes de pied. Après avoir été cinq heures à mettre leur ordre

qui fut assez confus, ils partirent résolus de nous jeter dans les fossés de la ville, ce qu'ils devoient véritablement faire, car toute leur infanterie vint au combat; nous la reçûmes à la muraille de ma vigne, qui est là plus loin, et nous nous retirâmes au pas, toujours escarmouchant jusqu'à cinq cents pas de la ville, où étoit notre gros qui pouvoit être de trois cents arquebusiers. L'on les ramena de là jusques où ils nous avoient assaillis : c'est la plus fameuse escarmouche que j'aie jamais vue et du moindre effet; car il n'y a eu que trois soldats blessés, tous de ma garde, dont les deux n'ont rien; il y demeura deux des leurs, dont nous eûmes la dépouille; et d'autres qu'ils retirèrent à notre vue; et force blessés que nous voyons amener. Mon ame, tenez-moi en votre bonne grace, c'est ce que je desire le plus au monde. Sur cette vérité, je vous baise un million de fois les mains. Ce 1er mars.

LETTRE XI.

Mon cœur, j'ai fait un voyage de huit jours vers le Berri où je n'ai été inutile, ayant pris miraculeusement le château d'Argenton, place plus forte que Leytoure, défait une troupe de cinquante hommes choisis de la ligue qui la venoient secourir, réduit bien trois cents gentilshommes ligueurs, les uns à porter les armes avec moi, les autres promis de ne bouger, et ont pris sauvegarde; les autres contraints de ne bouger de chez eux, de peur qu'on leur prenne leurs maisons. J'ai pris aussi le Blanc en Berri et dix ou douze autres forts; cela s'appelle cent mille écus de rente de revenu. Je me porte très-bien, Dieu merci, n'aimant rien comme vous au monde. J'ai reçu votre lettre; il n'a fallu guère de temps à la lire. Bon soir, mon ame, je vous baise un million de fois. C'est le 15 mars, à Châtelleraut.

LETTRE XII.

Mon cœur, ne doutez pas que je ne prenne bien garde à moi; mais ma principale assurance est en Dieu qui me gardera par sa grace. Votre fils sera ici la nuit du tout guéri. Nous sommes devant Vendôme que j'espère prendre demain, et veux nettoyer les environs de Tours devant qu'y aller. Il n'est pas croyable les menées qui se font par-tout; je dis dedans moi-même, le diable est déchaîné : Dieu sera sur tout, par conséquent mes affaires iront bien; car j'ai en lui toute ma fiance. Soyez toujours assurée de ma foi, elle est inviolable. Bonjour, mon ame, je m'en vais aux tranchées. Je vous baise un million de fois. Nos Reîtres sont entrés en Champagne, c'est-à-dire les trois mille et cinq mille Lansquenets; car la grande levée n'y viendra qu'en juin. Dans deux jours, j'y envoie le maréchal d'Aumont, pour les employer en Lorraine, jusqu'à ce qu'ayant fait mes affaires à Tours, je les puisse aller joindre, qui sera à la mi-décembre, et pense vous pouvoir assurer que, vers la fin de janvier, je serai dans Paris. Adieu.

LETTRE XIII.

Mon cœur, j'ai achevé mes conquêtes jusqu'au bord de la mer; Dieu bénisse mon retour comme il a fait le venir : il le fera par sa grace, car je lui apporte tous les heurs qui m'arrivent. J'espère que vous ouïrez bientôt parler de quelques-unes de mes saillies. Dieu m'y assiste par sa grace. Le légat, l'ambassadeur d'Espagne, le duc de Mayenne, tous les chefs des ennemis sont assemblés à Paris : les oreilles me devroient bien corner, car ils parlent bien de moi. Je reçus hier de vos lettres par l'homme de Révignan; je suis très-aise de savoir votre bon état; pour moi, je me porte à souhait, vous aimant plus trop qu'autrement. J'ai failli à être tué trente fois à ce bordel; Dieu est ma garde. Bonsoir, mon ame, je m'en vais plus dormir cette nuit que je n'ai fait depuis huit jours. Je te baise un million de fois. Ce 29 janvier.

LETTRE XIV.

Plus je vais en avant, et plus il me semble que vous tâchiez à me faire paroître combien peu je suis non-seulement en votre bonne grace, mais encore en votre mémoire : par ce laquais, vous avez écrit à votre fils et non à moi ; si je ne m'en suis rendu digne, j'y ai fait tout ce que j'ai pu. Les ennemis ont pris l'île de Marans devant mon arrivée, de façon que je n'ai pu secourir le château, ce que j'amenois de Gascogne n'étant arrivé. Vous ouïrez dire bientôt que je l'aurai repris, s'il plaît à Dieu. Croyez que vous n'aurez jamais un plus fidèle serviteur que votre esclave qui vous baise un million de fois les mains. Ce 12 mars.

LETTRE XV.

Vous me pensiez soulagé pour être retiré en nos garnisons; vraiment s'il se refaisoit encore une assemblée, je deviendrois fou : tout est achevé, et bien Dieu merci. Je m'en vais à Saint-Jean assembler nos troupes pour visiter M. de Nevers, et peut-être lui faire un signalé déplaisir, non en sa personne mais en sa charge; vous en ouïrez parler bientôt : tout est en la main de Dieu qui a toujours béni mes labeurs. Je me porte bien par sa grace, n'ayant rien sur le cœur qu'un violent desir de vous voir; je ne sais quand je serai si heureux : s'il s'en présente une occasion, je lui montrerai bien que je sais qu'elle est échue. Je ne vous prierai point de m'aimer, vous l'avez fait que vous n'en aviez pas tant d'occasion. Il y a deux choses de quoi je ne douterai jamais; de vous, de votre amour et de sa fidélité. J'attends Lycevan; les bons amis sont rares. Vraiment j'acheterois bien cher trois heures de parlement avec vous. Bonsoir, mon ame, je voudrois être au coin de votre foyer pour réchauffer votre potage. Je vous baise un million de fois. C'est le 22 décembre.

LETTRE XVI.

Il n'est rien de si vrai qu'ils m'apprêtent tout ce qu'ils peuvent ; ils pensoient que j'allois de Grenade vous voir. Il y avoit au moulin de Montgaillard cinquante arquebusiers qui prirent mon laquais, et se retirèrent jusqu'à ce qu'ils eussent su que j'étois parti de Grenade pour venir ici. Ne craignez rien, mon ame, quand cette armée qui est à Noguant m'aura montré son dessein, je vous irai voir, et passerai sur les ailes d'amour hors de la connoissance de ces misérables terriens, après avoir pourvu, avec l'aide de Dieu, à ce que vieux renard n'exécute son dessein. Il est venu un homme de la part de la dame aux chameaux me demander un passeport, pour passer cinq cents tonneaux de vin sans payer aucuns droits, pour sa bouche, et ainsi est écrit en une patente; c'est se déclarer ivrognesse en parchemin: de peur qu'elle ne tombât de si haut que le dos de ces bêtes, je lui ai refusé; c'est être gargoul à toute outrance. La reine de Tarnasset n'en fit jamais tant. Si je me croyois, toute cette feuille seroit remplie de bons contes; mais la crainte que

j'ai que ceux de Saint-Sever y participassent, me fait finir en vous suppliant de croire que je vous serai fidèle jusqu'au tombeau. Sur cette vérité, ma chère maîtresse, je vous baise un million de fois les mains. Ce 7 à dix heures du soir.

LETTRE XVII.

Monglas vient d'arriver, il me hâte plus que les autres, et avec des raisons qui sont fort à craindre, et qui ne se doivent écrire; elles vous seront dites. Il n'y a eu nul combat depuis celui d'auprès de Montargis. Le duc du Maine s'est retiré à son gouvernement, et M. d'Aumale chez lui. Paris n'a voulu recevoir les Suisses du roi, ni M. de Guise aussi qui s'est présenté au faubourg. J'ai l'ame fort travaillée et non sans cause. Regardez si la rançon de Navailles pourroit être modérée par votre faveur; je vous supplie, employez-vous-y pour l'amour de Tacht et de moi. Ce porteur passe par Saint-Sever, et y repassera au retour. Tenez-moi en votre bonne grace, comme celui qui vous sera fidèle esclave jusqu'au tombeau. Du Mont ce 8 décembre.

J'ai deux petits sangliers privés et deux faons de biche; mandez-moi si vous les voulez.

LETTRE XVIII.

Mon cœur, Dieu me continue ses bénédictions. Depuis la prise de Châtelleraut, j'ai pris l'Ile-Bouchard, passage sur la Vienne et la Creuse, bonne ville et aisée à fortifier. Nous sommes à Montbazon, six lieues près de Tours, où est le roi. Son armée est logée jusqu'à deux lieues de la nôtre, sans que nous nous demandions rien : nos gens de guerre se rencontrent et s'embrassent au lieu de se frapper, sans qu'il y ait trève ni commandement exprès de ce faire. Force de ceux du roi se viennent rendre à nous, et des miens nul ne veut changer de maître. Je crois que sa majesté se servira de moi, autrement il est mal, et sa perte nous est un préjudice dommageable. Je m'en revais à Châtelleraut prendre quelques maisons qui font la guerre. Dites à Castille qu'il se hâte de se mettre aux champs; c'est à ce coup qu'il faut que tous mes serviteurs fassent merveilles, car, par raison naturelle, avril et mai prépareront la ruine d'un des partis : ce ne sera pas du mien, car c'est celui de Dieu. Mon ame, le plus grand regret que j'aie en l'ame, c'est de me voir si éloigné de vous; et que je ne puis vous rendre témoignage que par écrit de l'amour que j'ai et aurai toute ma vie pour vous. Ce 8 mars, de Montbazon. Je vous prie, envoyez-moi votre fils.

LETTRE XIX.

Dieu a béni mon labeur. J'ai pris Damsan sans perdre qu'un homme. Je monte à cheval pour aller reconnoître le Masdagène. Je ne sais si je l'attaquerai. Mon cousin prend le temps cependant d'aller à Navarre : regardez où il vous semble que le deviez voir; mon opinion est que ce doit être avec ma sœur ou chez vous, car il fait état de vous voir et d'y passer. Il ira demain, qui est dimanche, coucher à Hagemau. Briquesière vous aura dit le desir que j'ai d'être en vos bonnes graces; et continuerai toute ma vie dans ce desir. Sur cette vérité, je baise, ma chère maîtresse, un million de fois vos blanches mains. De Casteljalous ce 20.

LETTRE XX.

Renvoyez-moi Briquesière (1), et il s'en retournera avec tout ce qu'il vous faut hormis moi. Je suis très-affligé de la perte de mon petit, qui mourut hier. A votre avis, ce que seroit d'un légitime? il commençoit à parler. Je ne sais si c'est par acquit que vous m'avez écrit pour Doisit; c'est pourquoi je fis la réponse que vous verrez sur votre lettre : par celui que je desire qui vienne, mandez m'en votre volonté. Les ennemis sont devant Montaigut, où ils seront bien mouillés, car il n'y a couvert à demi-lieue autour. L'assemblée sera achevée dans douze jours. Il m'arriva hier force nouvelles de Blois; je vous envoie un extrait des plus véritables. Tout à cette heure me vient d'arriver un homme de Montaigut : ils ont fait une très-belle sortie et tué force ennemis. Je mande toutes mes troupes, et espère, si ladite place peut tenir quinze jours, y faire quelque bon coup. Ce que je vous ai mandé de ne vouloir mal à personne, est requis pour votre com-

(1) C'était un fils qu'il avait de Corisandre.

mandement et le mien : je parle à cette heure à vous-même, étant mienne : mon ame, j'ai une envie étrange de vous voir. Il y a ici un homme qui porte des lettres à ma sœur, du roi d'Écosse : il me presse plus que jamais, il offre à me venir servir avec six mille hommes à ses dépens (1), et venir lui-même offrir son service. Il s'en va infailliblement être roi d'Angleterre : préparez ma sœur de loin à lui vouloir du bien, lui remontrant l'état auquel nous sommes, la grandeur de ce prince avec sa vertu : je ne lui en écris point; ne lui en parlez que comme discourant, qu'il est temps de la marier, et qu'il n'y a parti que celui-là, car de nos parents, c'est pitié. Adieu, mon cœur, je te baise cent millions de fois. Ce dernier décembre.

---

(1) Voilà une anecdote bien singulière, et que tous les historiens ont ignorée : cela veut dire qu'il serait un jour roi d'Angleterre, parce que la reine Élisabeth n'avait point d'enfants. C'était ce même roi que Henri IV appela toujours depuis *Maître-Jacques*. Cette lettre doit être de 1588.

LETTRE XXI

J'attends votre fils qui n'est loin, toute fois ce qu'il a à faire est le plus dangereux; il s'accompagnera de quelques troupes qui me viennent. Nous sommes devant Pontoise, que je crois que nous ne prendrons pas : on l'a attaqué contre mon opinion : les plus vieux ont été crus; j'ai peur qu'ils rêvoient. Hautefort fut tué hier qui est perte pour la ligue. Les ennemis et nous, avons été en bataille tout cejourd'hui pêle-mêle, la rivière entre deux : leurs troupes ne sont pas égales aux nôtres, ni en nombre ni en bonté. L'Ile-Adam s'est rendue aussi, qui est un pont sur la rivière d'Oise; j'y vais loger demain : il n'y aura plus d'eau entre M. de Mayenne et moi; il est à Saint-Denis; nous nous joindrons aux Suisses dans six jours; MM. de Longueville et de la Noüe les mènent. Bien que nous soyons jour et nuit à cheval, si est-ce que nous trouvons cette guerre bien plus douce; l'esprit y est plus content. Devant hier je fis voir mes troupes au roi, passant sur le pont de Poissy; je lui montrai douze cents maîtres et quatre mille arquebusiers. Mon cœur,

j'enrage quand je vois que vous doutez de moi; et de dépit je ne tâche point de vous ôter cette opinion : vous avez tort, car je vous jure que jamais je ne vous ai aimée plus que je fais, et aimerais mieux mourir que de manquer à rien que je vous aie promis; ayez cette croyance et vivez assurée de ma foi. Bon soir, mon ame, je vous baise un million de fois. Ce 4 juillet, du camp de Pontoise.

LETTRE XXII.

Hier revint Pychery, qui me porta une courte lettre de vous, et me dit qu'on lui en avoit pris une autre; tout fut ouvert, regardez ce que vous me mandiez. Il me vint hier un homme de Paris avec amples avis de tout. Le roi y est arrivé fort applaudi du même peuple, disant tout haut que les ligueurs ne faisoient que menacer : mais que le roi avoit chassé les étrangers; la reine-mère n'a montré joie de son arrivée; ains dit par-tout que sans le roi, M. de Guise les eût défaits : il y a des particularités que je ne puis écrire pour avoir perdu le chiffre que j'avois avec vous. Guitry et Clervant n'ont voulu signer la capitulation, et ont répondu qu'ils aimoient mieux perdre leur bien que de manquer à servir leur maître : ils sont à Genève, je les aurai au premier jour. La capitulation consiste en trois points : ceux qui voudront obéir à l'édit, demeureront libres en leurs maisons; ceux qui ne le voudront faire et promettront de ne porter plus les armes, jouiront de leurs biens au pays étranger; ceux qui ne feront ni l'un ni l'autre, seront conduit hors

du royaume de France en sûreté. Tygnonville sera demain ici. Il ne vient encore nulle armée sur nos bras. Mon cœur, tenez-moi en votre bonne grace, et vous assurez toujours de ma fidélité qui sera inviolable : je vous baise un million de fois les mains et à petite sœur. Ce 12 janvier.

LETTRE XXIII.

Mon ame, depuis le partement de Lyceran, j'ai pris les villes de Sèez, Argentan et Falaise, où j'ai attrapé Brissac, et tout ce qu'il avoit amené de secours pour la Normandie. Je pars demain pour aller attaquer Lisieux, en m'approchant du duc de Mayenne qui tient assiégé Pontoise. Mes troupes sont crües, depuis le départ de Lyceran, de bien six cents gentilshommes, et deux mille hommes de pied; de façon que par la grace de Dieu, je ne crains rien de la ligue. J'ai fait la scène la nuit que je ne pensais pas faire en Normandie, il y a un an. Je vous dépêcherai dans trois jours un de mes laquais par mer, car je suis sur le bord. Certes, je fais bien du chemin et vais comme Dieu me conduit, car je ne sais jamais ce que je dois faire au bout : cependant mes faits sont des miracles, aussi sont-ils conduits du grand maître. Je n'aime rien que vous, et en cette résolution je mourrai si vous ne me donnez occasion de changer. Je me porte bien, Dieu merci, fort à votre service. Adieu, mon cœur, je te baise un million de fois. De Falaise, 8 janvier.

En achevant cette lettre, ceux de Bayeux m'ont apporté les clefs, qui est une très-bonne ville.

LETTRE XXIV.

Il ne se sauve point de laquais ou pour le moins fort peu qui ne soient dévalisés ou les lettres ouvertes. Il est arrivé sept à huit gentilshommes de ceux qui étoient à l'armée étrangère, qui assurent, comme est vrai (car l'un est M. de Montluet frère de Rambouillet qui étoit un des députés pour traiter), qu'il n'y a pas dix gentilshommes qui aient promis de ne porter les armes; M. de Bouillon n'a point promis : bref, il n'est rien perdu qui ne se recouvre pour de l'argent. M. de Mayenne a fait un acte dont il ne sera guère loué; il a tué Sacremore (1), lui demandant récompense de ses services, à coups de poignard; l'on me mande que ne voulant le contenter, il craignit qu'étant mal content, il ne découvrît ses secrets qu'il savoit tous, même l'entreprise contre la personne du roi, de quoi il étoit chef de l'exécution. Dieu les veut vaincre par eux-mêmes, car c'étoit le plus utile serviteur qu'ils eussent; il fut enterré qu'il n'étoit pas encore mort. Sur ce mot, vient d'arriver Morlans et un

(1) Ce Sacremore était Birague de son nom.

laquais de mon cousin qui ont été dévalisés des lettres et des habillements. M. de Turenne sera ici demain; il a pris autour de Syjac, dix-huit forts en trois jours : je ferai peut-être quelque chose de meilleur bientôt, s'il plaît à Dieu. Le bruit de ma mort allant à Pau et à Meaux a couru à Paris, et quelques prêcheurs en leurs sermons la mettoient pour un des bonheurs que Dieu leur avoit promis. Adieu, mon ame, je vous baise un million de fois les mains. Ce 14 janvier.

LETTRE XXV.

Je ne saurai vous dire le regret que m'a porté la nouvelle de la mort de M. de la Barre; je vous jure que je n'eusse pas cru l'aimer tant : je sais le regret que vous en aurez eu tant pour lui que pour votre sœur. Voilà les effets de cette malheureuse guerre; je l'appelle ainsi quand je perds mes bons serviteurs. Le lendemain, j'ai appris la mort de Guasy, qui fut tué à Castillon sur la brèche, le 22, en repoussant un assaut qui dura quatre heures où les ennemis furent battus avec grande perte. La peste tourmente les nôtres plus que les ennemis; je crains qu'elle les contraindra faire ce que la force n'eût su : Dieu y veuille pourvoir. M. de Châtillon a défait en Gevaudan un régiment de M. de Joyeuse, pris les enseignes et tué trois cents hommes. L'on me mande aussi que Lavardin y est blessé à la mort s'il n'est mort. Aussonne triomphe; nos gens y font fort bien. Je viens d'envoyer trois cents hommes à Royan, que le maréchal de Biron fait semblant d'assiéger, ce que je ne crois pas qu'il fasse. Canisi a été gâté à Castillon, il a eu une arquebusade qui lui rompt les

mâchoires. Tenez-moi en votre bonne grace, mon cœur, et vivez assurée de ma fidélité, si elle se peut affermir. Je baise les mains à petite sœur. Adieu, mon ame, je te baise les pieds un million de fois. Grande, Chevéche et Lambert trouveront ici mes recommandations. Envoyez-moi Lyceran.

LETTRE XXVI.

J'arrivai hier soir en ce lieu de Pons, où il m'arriva des nouvelles de Saint-Jean, par où les soupçons croissent du côté que les avez pu juger. Je verrai tout demain; j'appréhende fort la vue des fidèles serviteurs de la maison, car c'est à la vérité le plus extrême deuil qui se soit jamais vu. Les prêcheurs romains prêchent tout haut par les villes d'ici autour, qu'il n'y en a plus qu'un à avoir, canonisent ce bel acte et celui qui l'a fait, admonètent tous bons catholiques de prendre exemple à une si chrétienne entreprise; et vous êtes de cette religion! certes, mon cœur, c'est un beau sujet pour faire paroître votre piété et votre vertu : n'attendez-pas à une autre fois à jeter le froc aux orties; mais je vous dis vrai. Les querelles de M. d'Épernon avec le maréchal d'Aumont troublent fort la cour, d'où je saurai tous les jours des nouvelles et vous les manderai. L'homme de qui vous a parlé Briquesière m'a fait de méchants tours, que j'ai sus et avérés depuis deux jours. Je finis là, allant monter à cheval. Je te baise, ma chère maîtresse, un million de fois les mains. Ce 17 mars.

LETTRE XXVII.

Depuis que le laquais de ma sœur partit hier, il m'est venu avis de l'extrémité en laquelle est une ville du haut Languedoc nommée Brugnerolles qui est assiégée par le grand-prieur de Toulouse qui est frère du feu duc de Joyeuse. Les églises de Montmorenci m'ont fort pressé de les assister de mes troupes; et, pour m'y convier, m'ont assuré que l'ennemi est résolu de donner plutôt une bataille que de quitter le siége : mon devoir et ce mot de bataille m'ont fait promptement résoudre à y aller. Je pars demain avec trois cents chevaux et deux mille arquebusiers pour y aller en diligence, faisant suivre le reste des troupes après; me joignant aux troupes qu'a là M. de Montmorenci, nous serons six ou sept cents chevaux et cinq mille hommes de pied; les ennemis sont du même nombre : Dieu nous aidera à l'endroit du cadet, comme il a fait de l'aîné. Je n'oublierai pas mes commodités de faire parler au comte de Guermaing. Envoyez-moi Lyceran : je vous manderai par lui les extrêmes peines où je suis; je ne sais comment je puis les supporter. Croyez que votre esclave vous sera fidèle jusqu'au tombeau. Adieu, mon ame, je vous baise un million de fois les mains. C'est le 24 janvier.

LETTRE XXVIII.

La maladie commence à prendre tellement parmi nos troupes, qu'elle nous fera quitter plus tôt la campagne que nos ennemis. Je suis sur le point de vous recouvrer un beau cheval qui va l'entre pas, le plus beau que vous vites jamais et le meilleur. Il a force panaches et des aigrettes. Bonnière est allé à Poitiers pour acheter des cordes de luth pour vous; il sera ce soir de retour. J'eus hier des nouvelles de la cour. M. de Guise y est encore. Le prince de Parme, ayant assiégé une ville, il a été contraint par les Anglois de la quitter; le combat a été grand et il est mort deux mille cinq cents hommes : quinze cents Espagnols naturels, d'où il y a vingt-deux capitaines, le reste sont des Anglois. Je ne me porte guère bien et crains de tomber malade. Le maréchal de Biron fait ce qu'il peut pour assembler des forces; il ne nous fera point quitter la campagne, s'il ne lui en vient de France ou de Gascogne. Mon cœur, souvenez-vous toujours de Petyot; certes, sa fidélité est un miracle : il vous souhaite mille fois le jour dans les allées de Lyranuse. Vous pouvez

penser s'il ne vous baille pas Rosambeau pour vous garder d'ennuyer. Certes, il faudroit que le lieu fût bien sauvage où vous vous ennuieriez ensemble. Ceux que nous cherchions hier s'en sont allés : ils ne sont encore échappés. Adieu, mon cœur, je te baise un million de fois les mains, aimez-moi plus que vous-même. Ce 20 mai, de Lusignan.

LETTRE XXIX.

Je m'étais acheminé dans ce lieu de Montguyon, pensant faire quelque bel effet sur nos ennemis; il a fait un temps si enragé, qu'il a rompu tous nos desseins. Je m'en retourne la nuit coucher à Barbezieux et demain à Pons. Que vous me faites plaisir d'aller à Pau! Ah! ma chère maîtresse, combien acheterai-je de m'y pouvoir trouver! un tel contentement est hors de prix. Je vous envoie les copies des lettres que la reine d'Angleterre écrivit au roi et à la reine sa mère, sur la paix de la ligue. Vous y verrez un brave langage et un plaisant style. Mon cœur, je ne la puis faire plus longue, parce que je vais monter à cheval. Bonjour, ma vie, je te baise un million de fois les mains. Ce 25 juin, de Montguyon.

LETTRE XXX.

Dieu sait quel regret m'est de partir d'ici sans vous aller baiser les mains; certes, mon cœur, j'en suis au grabat. Vous trouverez étrange (et direz que je ne me suis point trompé), ce que Lyceran vous dira; le diable est déchaîné; je suis à plaindre, et c'est merveille que je ne succombe sous le faix; si je n'étois huguenot, je me ferois turc. Ah! les violentes épreuves par où l'on sonde ma cervelle! Je ne puis faillir d'être bientôt un fol ou un habile homme; cette année sera ma pierre de touche; c'est un mal bien douloureux que le domestique, toutes les géhennes que peut recevoir un esprit, sont sans cesse exercées sur le mien, je dis toutes ensemble : plaignez-moi, mon ame, et n'y portez point votre espèce de tourment, c'est celui que j'appréhende le plus. Je pars vendredi et vais à Clérac. Je retiendrai votre précepte de me taire : croyez que rien qu'un manquement d'amitié ne me peut faire changer la résolution que j'ai d'être éternellement à vous, non toujours esclave, mais oui bien forçat. Mon tout, aimez-moi : votre bonne grace est l'appui

de mon esprit au choc de mon affliction : ne me refuse ce soutien. Bon soir, mon ame, je te baise les pieds un million de fois. De Nérac, le 8 mars à minuit.

LETTRE XXXI.

Il m'arriva hier l'un à midi, l'autre au soir, deux courriers de Saint-Jean-d'Angély; le premier rapportoit comme Belcastel, page de madame la princesse, et son valet de chambre s'en étoient fuis soudain, après avoir vu mort leur maître, avoient trouvé deux chevaux valant deux cents écus à une hôtellerie du faubourg, que l'on y tenoit, il y a quinze jours, et avoient chacun une malette pleine d'argent. Enquis, l'hôte dit que c'étoit un nommé Brillant (1) qui lui avoit baillé les chevaux et lui alloit dire tous les jours qu'ils fussent bien traités; que s'il bailloit aux autres chevaux quatre mesures d'avoine, qu'il leur en baillât huit, qu'il payeroit aussi le double; ce Brillant est un homme que madame la princesse a mis dans la maison et lui faisoit tout gouverner; il fut soudain pris, confessa avoir baillé mille écus au page et lui avoir acheté ses chevaux par le commandement de sa maîtresse, pour aller en Italie. Le

(1) Contrôleur de la maison du prince de Condé, jugé sans appel, et écartelé à Saint-Jean-d'Angély.

second confirme et dit de plus, que l'on avoit fait écrire une lettre par ce Brillant, au valet de chambre qu'on savoit être à Poitiers, par où il lui mandoit être à deux cents pas de la porte, qu'il vouloit parler à lui; l'autre sortit soudain; l'embuscade qui étoit là le prit et fut mené à Saint-Jean; il n'avoit encore été ouï: mais bien disoit-il, à ceux qui le menoient. « Ah! que madame est méchante! Que l'on prenne le tailleur, je dirai tout sans géhenne »; ce qui fut fait. Voilà ce que l'on en sait jusqu'à cette heure: souvenez-vous de ce que je vous ai dit autrefois; je ne me trompe guère en mes jugements; c'est une dangereuse bête qu'une mauvaise femme. Tous ces empoisonneurs sont papistes; voilà les instructions de la dame. J'ai découvert un tueur pour moi (1); Dieu m'en gardera, et je vous en manderai bientôt davantage. Les gouverneurs et les capitaines de Taylebourg m'ont envoyé deux soldats, et écrit qu'ils n'ouvriroient leur place qu'à moi, de quoi je suis fort aise; les ennemis les pressent, et ils sont si empressés à la vérification de ce fait, qu'ils ne leur donnent nul empêchement; ils ne laissent

(1) C'est à Nérac qu'on découvrit cet assassin, lorrain de nation, envoyé par la ligue. On attenta plus de cinquante fois à la vie de ce grand et bon prince.

sortir homme vivant de Saint-Jean, que ceux qu'ils m'envoient. M. de la Trimouille y est lui vingtième seulement, l'on m'a écrit que si je tardois beaucoup, il y pourroit avoir du mal et grand; cela me fait hâter de façon que je prendrai vingt maîtres et m'y en irai jour et nuit, pour être de retour à Sainte-Foi à l'assemblée. Mon ame, je me porte assez bien du corps, mais fort affligé de l'esprit: aimez-moi et me le faites paroître: ce me sera une grande consolation; pour moi, je ne manquerai point à la fidélité que je vous ai vouée: sur cette vérité, je vous baise un million de fois les mains. D'Anyset, ce 13 mars.

LETTRE XXXII.

Pour achever de me peindre, il m'est arrivé un des plus extrêmes malheurs que je pouvois craindre, qui est la mort subite de monsieur le Prince. Je le plains comme ce qu'il me devoit être, non comme ce qu'il m'étoit. Je suis à cette heure la seule butte où visent tous les perfides de la messe. Ils l'ont empoisonné, les traîtres; si est-ce que Dieu demeurera le maître et moi, par sa grace, l'exécuteur. Ce pauvre Prince (non de cœur) jeudi, ayant couru la bague, soupa se portant bien; à minuit, lui prit un vomissement très-violent, qui lui dura jusqu'au matin : tout le vendredi, il demeura au lit; le soir il soupa et ayant bien dormi, il se leva le samedi matin, dîna debout et puis joua aux échecs : il se leva de sa chaise, se mit à se promener par sa chambre, devisant avec l'un et l'autre : tout d'un coup, il dit : Baillez-moi ma chaise, je sens une grande foiblesse. Il ne fut pas assis, qu'il perdit la parole, et soudain, après il rendit l'ame assis : les marques du poison sortirent soudain : il n'est pas croyable l'étonnement que cela a apporté en ce pays-là. Je pars dès l'aube du jour, pour y

aller pourvoir en diligence. Je me vois en chemin d'avoir bien de la peine : priez Dieu hardiment pour moi; si j'en échappe, il faudra bien que ce soit lui qui m'ait gardé jusqu'au tombeau, dont je suis peut-être plus près que je ne pense; je vous demeurerai fidèle esclave. Bon soir, mon ame, je vous baise un million de fois les mains. Mars 1588.

LETTRE XXXIII.

Jève n'a pu être dépêché à cause de ma maladie, dont je m'en vais dehors, Dieu merci : vous ouïrez parler bientôt de moi, à d'aussi bonnes enseignes que Nyort. Si vous voulez dire vrai, cette dame qui étoit venue étoit bien fâcheuse; je crois qu'elle vous a bien importunée. Je ne puis guère écrire. Certes, mon cœur, j'ai vu les cieux ouverts : mais je n'ai été assez homme de bien pour y entrer : Dieu se veut servir de moi encore : en deux fois vingt-quatre heures, je fus réduit à être tourné avec le linceul; je vous eusse fait pitié; si ma crise eût demeuré deux heures à venir, les vers auroient fait grande chère de moi. Sur ce point me vient d'arriver nouvelles de Blois : il étoit sorti deux mille cinq cents hommes de Paris pour secourir Orléans, menés par Saint-Pol : les troupes du roi les ont taillées en pièces, de façon qu'on croit qu'Orléans sera pris dans douze jours. M. le duc du Maine ne s'émeut guère : il est en Bourgogne. Je finis parce que je me trouve mal; bon jour, mon ame.

LETTRE XXXIV.

Je vous écrivis hier tout ce que je savois; il est arrivé depuis des nouvelles de la cour : le duc d'Epernon a querelle avec le maréchal d'Aumont, et son frère avec Crillon. Leur dispute est si violente qu'on ne peut les accorder. L'autorité du Roi y interviendra. Cependant la ligue se remue fort; ce nous est autant de loisir. Je serai jeudi à Saint-Jean, d'où je vous manderai toutes nouvelles. L'on a trouvé sur le valet-de-chambre des perles et des diamants qui ont été reconnus. Je fais aujourd'hui douze lieues et tout en pays ennemi. Bonjour, mon ame, assurez-vous de la fidélité de votre esclave; il ne vous manquera jamais : il vous baise un million de fois les mains. Ce 25 mars.

LETTRE XXXV.

Mon cœur, il n'est rien survenu de nouveau depuis le partement de Maraval, sinon que ce qui restoit des Wallons s'en sont retirés en Flandres, sans que le duc du Maine ait eu pouvoir de les arrêter; les Reîtres en ont fait de même qui ont presque tous été dévalisés par les leurs mêmes. Le légat veut traiter à cette heure de la paix; il ne se parle plus d'excommunication; croyez que je ne m'endormirai pas en sentinelle. Je me porte très-bien, Dieu merci, vous aimant comme vous le pouvez souhaiter. Vous auriez pitié de moi si vous me voyiez; car je suis si accablé d'affaires que j'en succombe sous le faix. Aimez-moi comme celui qui ne changera jamais de volonté envers vous. C'est assez dire, je baise un million de fois vos beaux yeux.

LETTRE XXXVI.

Dieu a fait plus que les hommes espéroient, ni moi-même, certes, comme vous le verrez par la lettre que je vous écrivis hier : il nous envoya un temps terrible qui étonnoit tout le monde; mais d'autre part, il rendoit les plus braves de ceux de dedans malades, et augmentoit l'étonnement des foibles de cœur, de façon qu'au soir il m'inspira, après l'avoir prié, de les envoyer sommer à dix heures de nuit, contre tout ordre de guerre, ayant tiré la journée cinquante coups de canon sans effet. Au premier son de trompette, ils parlèrent et nouâmes si bien le traité, qu'à dix heures ils se sont rendus, et suis dedans par la grace spéciale de Dieu. C'est un lieu de grande importance et fort. Dans mardi, nous tenterons, je crois, le grand fait. Celui, dirai-je comme David, qui m'a donné jusqu'ici victoire sur mes ennemis, me rendra cette affaire facile; ainsi soit-il par sa grace. Mon cœur, je suis plus homme de bien que vous ne pensez. Votre dernière dépêche me rapportera la diligence d'écrire que j'avois perdue. Je lis tous les soirs votre lettre :

si je l'aime, que dois-je faire celle d'où elle vient? Jamais je n'ai eu une telle envie de vous voir que j'ai. Si les ennemis ne nous pressent après cette assemblée, je veux dérober un mois. Envoyez-moi Lyceran, disant qu'il va à Paris; il y a toujours mille choses qui ne se peuvent écrire. Dites la vérité, que vous faisoit Castille devant que vous lui voulussiez mal. Ah! mon ame, vous êtes à moi; faites pour Dieu ce que votre lettre porte: seroit-il bien possible qu'avec un si doux couteau j'aie coupé le fil de vos bizarreries? je le veux croire. Je vous fais une prière, que vous oubliiez toute haine qu'ayez voulue à qui que ce soit des miens: c'est un des premiers changements que je veux voir en vous. Ne craignez ni croyez que rien puisse ébranler mon amour, j'en ai plus que je n'en eus jamais. Bonsoir, mon cœur, je m'en vais dormir, mon ame étant plus légère de soins que je n'ai fait depuis vingt jours. Je baise vos yeux par millions de fois. Ce 21 octobre.

LETTRE XXXVII.

Mon cœur, c'est merveille de quoi je vis au travail que j'ai; Dieu ait pitié de moi et me fasse miséricorde, bénissant mes labeurs comme il fait, en dépit de beaucoup de gens. J'ai pris hier Eu, les ennemis qui sont forts au double de moi à cette heure m'y pensoient attraper. Ayant fait mon entreprise, je me suis rapproché de Dieppe, et les attends à un camp que je fortifie; ce sera demain que je les verrai, et espère, avec l'aide de mon Dieu, que s'ils m'attaquent, ils s'en trouveront mauvais marchands. Ce porteur part par mer; le vent et les affaires me font finir en vous baisant un million de fois. Ce 9 septembre. dans la tranchée à Arques.

LETTRE XXXVIII.

Mon cœur, vous n'avez pas daigné m'écrire par Bycose; pensez-vous qu'il vous sied bien d'user de ces froideurs? je vous en laisse à vous-même le jugement. J'ai été très-aise de savoir de lui le bon état auquel vous êtes; Dieu vous y maintienne et me continue ses bénédictions, comme il a fait jusqu'ici. J'ai pris cette place sans tirer le canon que par moquerie, où il y avoit mille soldats et cent gentilshommes; c'est la plus forte que j'ai réduite en mon obéissance et la plus utile, car j'en tirerai soixante mille écus. Je vis bien à la Huguenote; car j'entretiens dix mille étrangers et ma maison de ce que j'acquiers tous les jours, et vous dirai que Dieu me bénit tellement qu'il n'y a que peu ou point de malades dans mon armée qui augmente de jour à autre. Jamais je ne fus si sain, jamais vous aimant plus que je le fais. Sur cette vérité, je te baise, mon ame, un million de fois. De Lyzieux, ce 16 janvier.

LETTRE XXXIX.

Mon ame, je vous prie de trouver bon, si le malheur vouloit que M. de Turenne mourût, que je ne donne pas l'état que demandez à votre fils; ce n'est chose propre pour lui, et ce seroit le rendre inutile. Depuis qu'ils sont à cette charge, elle est si cagnarde, que c'est la perte d'un jeune homme; vous me l'avez donné, laissez-moi le nourrir à ma fantaisie, et ne vous donnez peine de lui; j'en aurai tel soin que vous connoîtrez combien je l'aime pour l'amour de vous. J'en ai parlé à Labasse et de vos autres affaires. Je suis en colère quand vous croyez qu'il ne me faut que vouloir; je vous jure qu'étant roi de Navarre, je n'ai point éprouvé les nécessités que je fais depuis un an. Je suis devant Paris où Dieu m'assistera. La prenant, je pourrai sentir les effets de la couronne. J'ai pris le pont Charenton et Saint-Maur à coups de canon, et pendu tout ce qui étoit dedans. Hier, j'ai pris les faubourgs de Paris de force; les ennemis y perdirent beaucoup et nous peu: bien est vrai que M. de la Nouë y fut blessé; mais ce ne sera rien. Je fis brûler tous

leurs moulins, comme j'ai fait de tous les autres côtés. Leur nécessité est grande, et faut que dans douze jours ils soient secourus; ou ils se rendront. J'envoie quérir votre fils, car je crois qu'il fera quelque chose de beau ici devant. Je retiens Castelle pour huit jours. Je me porte très-bien, Dieu merci, et vous aime plus que ne faites moi. Dieu me donne la paix! que je puisse jouir de quelques années de repos; certes, je vieillis fort. Il n'est pas croyable les gens que l'on met après moi pour me tuer; mais Dieu me gardera. Je suis fort fidèlement servi, et vous diront que les ennemis me feront plutôt mal que peur. Sur cette vérité, je te baiserai, mon cœur, un million de fois les mains, la bouche et les yeux. A Chesles, ce 23 mai.

LETTRE XL.

Madame, j'ai bien reconnu que vous avez été par-delà où vous vous êtes employée pour mon service; aussi je savois bien que votre présence y étoit très-nécessaire. Depuis quinze jours en deçà les forces de France et d'Espagne se sont affrontées; et Dieu a voulu que ces bravaches s'en sont retournés avec honte. Le cardinal vient pour secourir cette place furieusement, et il s'en est retourné honteusement sans rien faire. Demain, nous entrons dans la place; et incontinent après, je me remets aux champs avec mon armée pour employer ce reste de mois et le prochain. Si Dieu bénit mon labeur, comme je l'espère et l'en prie, nous aurons de quoi les braver. Je mande à Gramont, puisqu'il n'est plus nécessaire par-delà, de me venir trouver; car il peut toujours apprendre près de moi, et mon naturel est de l'aimer. J'ai une extrême envie de faire un tour en Anjou et en Bretagne, pour ranger le duc de Mercœur à la raison. Adieu, Madame, je vous baise les mains. Ce 21 septembre, au camp d'Amiens.

Signé, HENRI.

LETTRE XLI.

Madame, j'ai commandé absolument au comte de Gramont votre fils, que je veux que le sieur Dechaux mon conseiller et aumônier ordinaire, soit reçu dans ma ville de Bayonne en qualité d'évêque, et où je l'envoie; m'assurant que ledit Dechaux s'acquittera bien et dûment de sa charge; et pour votre particulier, qu'il vous servira en occasions que vous le voudrez employer, nonobstant toutes les impressions que l'on a voulu vous donner de lui, au contraire lesquelles je vous prie de vouloir effacer pour l'amour de moi : ce que me promettant, Dieu vous ait, Madame, en sa garde. Ce 24 mars, à Amiens.

Signé, HENRI.

LETTRE XLII

De madame de Gramont à Henri IV.

Êtes, Sire, plus pressé que oncques ne le fûtes, et maladroit à me dire que vous voulez revenir à Bordeaux; songez à Charles septième, à l'héritage de la couronne qui vous échoit, et pour de pauvres regards ne vous conviez point à sottise dont vous vous repentiriez incontinent. Le petiot que vous aimez selon que le dites, advient si fort à votre ressemblance que j'en suis quasi pour lui au respect. Que votre majesté ne le mette de côté comme sa mère qui n'a de vous par semaine qu'une lettre de rien. A cette heure j'en reçois une qui m'est plaisante. Cependant m'est avis que feriez mieux d'aiguiser vos armes à l'effet de triompher sur les ennemis dont ne suis pas, étant votre très-humble et très-obéissante servante et sujette.

DIANE.

LETTRE XLIII

De la même au Roi.

Le moqueur a reçu, comme me le dit votre dernière, certaine chanson à poudre dont lui restera souvenance. En suis si ravie, Sire, que je donnerois tout ce que j'ai qui vous est agréable pour que monseigneur fût au comble de ses gloires. Le savez, Sire, et ne m'en apprenez rien; vos laquais seuls m'en font récit : aussi suis-je toujours en transe pour mes amours qui est mon très-glorieux souverain dont suis etc.

DIANE.

SECONDE PARTIE,

Contenant les lettres qui ont rapport à sa vie publique et privée.

LETTRES DE HENRI IV.

LETTRE PREMIÈRE.

De la marquise de Verneuil au Roi.

Je suis réduite au malheur qu'un grand heur m'a naguères fait craindre, sire : il faut que je confesse que je devois cette crainte à la connoissance de moi-même, puisque si grande différence de ma qualité à la vôtre me menaçoit du changement qui m'a précipitée du ciel où vous m'avez élevée, en la terre où vous m'avez trouvée. Ce n'est pas, sire, qu'en cette chute mortelle je connoisse avoir plus été en ma fortune, qu'un mécontentement qui n'a rien de commun avec les œuvres du sort; car ma félicité dépendoit plutôt de vous que de la puissance du destin, auquel je ne donnerai point la coupe de ma douleur, puisqu'il vous plaît qu'elle soit le prix des joies publiques que la France reçoit en votre mariage; douleur à la vérité que je suis contrainte d'avouer, non parce que vous devez accomplir le vœu de vos sujets, mais parce que vos noces sont les funérailles de ma vie, et

qu'elles m'assujettissent au pouvoir d'une cruelle discrétion qui me bannit de votre royale présence et de votre cœur pour être dorénavant offensée des veillades dédaigneuses de ceux qui m'ont vue au rang de vos bonnes graces, aimant mieux soupirer en liberté dans ma solitude, que respirer avec crainte en bonne compagnie : c'est un honneur que votre générosité a nourri, et un courage que vous m'avez inspiré, lequel ne m'ayant pas appris à m'humilier aux infortunes, ni à leur faire joug, ne peut permettre que je retourne en ma première condition. Je ne vous parle que par soupirs : car pour mes autres plaintes secrètes, votre majesté les peut sourdement entendre de ma pensée, puisque vous connoissez aussi bien mon ame que mon corps. Or, sire, en mon exil misérable, il ne me reste que cette seule gloire, d'avoir été aimée du plus grand monarque de la terre, d'un roi qui s'est voulu tant abaisser de donner le titre de maîtresse à sa servante ou sujette; d'un roi de France, dis-je, qui ne reconnoît que celui des cieux, et qui n'a rien ici-bas égal à lui, qui m'étonne. Quand je considère, sire, la splendeur de votre majesté, je ne me puis trouver qu'avec peine dans mes ténèbres, et me semble que ce m'est une propriété imaginaire d'avoir eu autrefois quelque

part dans votre bienveillance. Toutefois je suis par trop frappée au vif par vos dernières volontés pour m'arrêter par cette fausse erreur; et mon souvenir m'éveille avec trop de violence pour sommeiller en cet agréable songe, que je tiendrois plus avantageux que la vérité de son sujet, puisqu'elle est quasi réduite à ce songe; même cette faveur, qui a été et qui n'est plus en mourant, a étouffé l'espérance que je nourrissois sur votre parole; que si c'est une action familière aux rois de garder la mémoire de ce qu'ils ont aimé, souvenez-vous, sire, d'une demoiselle que vous possédez avec ce qu'elle vous doit naturellement, ce qu'elle ne pouvoit faire qu'en votre unique foi, qui a eu autant de pouvoir sur mon honneur que votre royale majesté a sur la vie, sire, de votre très-humble et très-obéissante servante et sujette,

HENRIETTE.

Janvier 1601 (1).

---

(1) Cette lettre est un véritable chef-d'œuvre de sentiment et de politique. Elle se trouve dans les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, précédée d'une lettre au père Hilaire. Il ne serait pas impossible que ce père eût aidé la marquise de Verneuil à composer celle-ci.

LETTRE IV.

A la même.

Quand vous refusez de faire ce que je vous prie, toutes vos belles paroles ne me satisfont point; je les trouve toujours contraires aux effets. Ce n'est pas dès à cette heure que j'ai cette opinion; mais vos déportements m'y confirment de plus en plus. Pour le Jubilé (1), vous le pourrez aussi bien faire avec votre curé qu'ici, car il est général. Je vous donne le bonsoir, et vous baise les mains.

(1) Le 6 septembre.

LETTRE V.

A la même.

Mes chères amours, je ne vous verrai point donc qu'après l'accouchement de ma femme. J'avois déja pourvu aux affaires dont m'avez écrit pour l'abbé de *Clugny*. Il n'est point malade. Je m'en vais demain courre le cerf. Mon fils d'*Orléans* a été fort mal aujourd'hui d'un violent accès de fièvre, qui lui a fini par un grand vomissement. Il se porte fort bien, Dieu merci, à cette heure, comme aussi fait le reste de mon ménage. Bonsoir, mon cher menon; je te donne le bonsoir, et te baise et rebaise un million de fois.

LETTRE VI.

A la même.

Mon cher cœur, je montrai arsoyr votre lettre à ma femme, lui demandant avis de ce que je vous répondrois. Je la regardois au visage pour voir si je verrois de l'émotion quand elle lisoit votre lettre, comme d'autres fois j'avois vu quand on parloit de vous. Elle me répondit, sans aucune altération, que j'étois le maître, que je pouvois ce que je voulois, mais qu'il lui sembloit que je devois vous contenter en cela. Tout le reste du soir, elle fut fort joyeuse et parlâmes par reprises de vous, et me dit, riant, que si la princesse de Conti lui avoit vu lire votre lettre, elle seroit bien empeinée; car elle se tourmentoit tellement de tout, qu'elle ne s'esbaysoit s'y elle étoit aussi maigre. Envoyez donc votre carrosse et ce qu'il faut pour les mener. Ils seront mercredi à Chaillot, n'ayant voulu qu'ils demeurassent à Paris pour les flux de sang qui y courent. J'enverrai quelqu'un de mes gentilshommes avec eux. Le duc de *Mantoue* nous vient voir inco-

gnito avec quarante chevaux de poste. Il sera le vingt-unième de ce mois ici. Comme nous retournerons à Paris, je vous le manderai pour renvoyer nos *marmots à Saint-Germain*. Aimez-moi bien, mon cher cœur, et je vous jure que vous l'êtes de moi autant que vous le fûtes jamais. Je vous donne le bonsoir et un million de baisers.

LETTRE VII.

A la même.

Vous dites que vous ne savez plus que faire pour me contenter, et vous n'y avez pas seulement essayé ni répondu à la première plainte que porte ma lettre. Vous êtes une moqueuse, et au partir de là vous dites que vous me connoissez bien. Vous vous êtes si mal trouvée de vouloir me mener à la baguette, que vous vous devriez être faite sage. Vous me menacez de vous en aller à Verneuil; faites ce qu'il vous plaira. Si vous ne m'aimez pas, je serai fort aise de ne vous point voir; si vous dites m'aimer, c'en est un mauvais témoignage que de s'en aller quand j'arrive. Je verrai donc par cette action quelle vous êtes. Je serai jeudi à Paris, aussi mal satisfait de vous, si vous ne changez de style, que je fus jamais. Sur cette vérité, je vous baise les mains.

LETTRE VIII.

A la même.

Vous vous êtes méprise dans votre lettre; car vous dites que je suis votre cher cœur et que vous n'êtes pas le mien. Je ne vous ôtai jamais rien, et vous m'avez privé de tout cè que vous pouviez. Voilà une raison où il n'y a point de réponse. N'alambiquez point votre esprit à en chercher; car il vaut mieux se taire que de ne rien dire qui vaille. Pour moi, je vous aime si chèrement, que moi-même ne me suis rien au prix. Je vous le jure, mes chères amours; mais me penser nourrir de pierres, après m'avoir donné du pain..... Jugez mon âge, ma qualité, mon esprit et mon affection, et vous ferez ce que ne faites point. Bonjour, mon tout, et un million de baisers.

LETTRE IX.

Au duc de Ferrare (1).

Monsieur mon cousin, j'ai été trop aise d'avoir entendu de vos nouvelles par le sieur comte de Lannoy; c'est le premier fruit que j'ai reçu des bonnes graces du roi mon seigneur; la vue duquel me donne ce bien de me mettre en la souvenance de mes amis. Je vous ai toujours, monsieur mon cousin, tenu de ce nombre; ce que vous me faites encore plus paroître par cette nouvelle obligation que je vous ai de la peine que vous avez prise de m'envoyer visiter. Je m'assure que la plus agréable parole que ledit sieur comte vous pourra porter de moi, ce sera quand il vous dira le bon accueil qu'il a plu à sa majesté me faire, m'ayant appellé à son service, seul contentement au monde duquel je confesse l'ambition. On vous a toujours tenu si bon François, que vous vous rejouirez autant de cela, que je m'en assure, comme sais que les

(1) Manuscrits de Béthune, n° 8476.

misères de la France doivent vous avoir ennuyé. Si Dieu me veut tant faire de grace, servant bien mon roi, que je lui puisse apporter assez d'assistance pour y remédier, j'espère que ce bonheur me rendra plus de moyens d'être utile à mes amis, que jusqu'ici mes traverses ne m'en ont peu offert. Quand vous me ferez ce bien de le vouloir éprouver, vous trouverez en moi toute l'affection et bonne volonté que vous sauriez désirer de votre très-affectionné cousin et très-parfait ami à vous obéir.

HENRI.

Ce 17 mai 1589.

LETTRE X.

A la reine Marguerite.

Ma sœur, les députés de notre saint-père, pour juger de la nullité de notre mariage, ayant enfin donné leur sentence à notre commun désir et contentement, je m'ai voulu différer plus long-temps à vous visiter sur cette occasion, tant pour vous informer de ma part de tout ce qui s'est passé, que pour vous renouveler les assurances de mon amitié; pourtant j'envoie vers vous le sieur de Beaumont exprès pour vous faire cette offre, auquel j'ai commandé de vous dire, ma sœur, que si Dieu a permis que le lien de notre conjonction ait été dissout, comme la justice divine l'a fait autant pour notre repos particulier que pour le bien du royaume, je désire aussi que vous croyez que je ne veux pas moins vous chérir et aimer pour ce qui est advenu que je faisais de devant, au contraire vouloir avoir plus de soin de ce qui vous concerne; que je ne veux pas être dorénavant votre frère seulement de nom, mais aussi d'effets di-

gnes de la confiance que j'ai entendue par Bertier, et reconnue par la vôtre que vous m'avez écrite par lui, que vous avez prise de la sincérité de mon affection. Aussi suis-je très-satisfait de l'ingénuité et candeur de votre procédé, et espère que Dieu bénira le reste de vos jours d'une amitié fraternelle, accompagnée d'une félicité publique qui les rendra très-heureux. Consolez-vous donc, je vous prie, ma sœur, en l'attente de l'une et de l'autre par l'assurance que je vous donne d'y contribuer de mon côté, de ce que vous devez espérer et sera en la puissance de votre bon frère.

HENRI.

LETTRE XI.

A M. le cardinal de Bourbon.

Mon cousin, je ne sus vous écrire hier soir ce que nous avons fait la journée, parce que, pour avoir été armé et à cheval depuis une heure devant jour jusques à cinq heures du soir, j'étois si las que je me pensai endormir à table. Les ennemis avoient fortifié un hameau où il y avoit un bois si près de moi, qu'y logeant de l'artillerie, ils pouvoient incommoder une partie de nos logis, ce qui n'étoit qu'à mille pas de leur retranchement; cela fut cause qu'il fut résolu, dimanche au soir, que nous l'attaquerions lundi à l'aube du jour, notre armée toute en bataille pour être prête aux occasions que cela nous pouvoit présenter; ce qui ne se put faire sitôt à cause de la paresse de nos gens de guerre qui n'arrivèrent où il leur étoit ordonné qu'à huit heures, ce qui nous guida bien proche du préjudice; car en ces quatre heures du soir, ils achevèrent autour dudit bois quatre petits éperons qui nous pensèrent faire répandre notre résolu-

tion, et mirent à notre vue jusqu'à mille Espagnols et mille Wallons dedans, et toute leur armée en bataille dedans les retranchements. Ce nonobstant, continuant notre premier dessein, nous ordonnâmes; les troupes firent donner en diverses troupes mille enfants perdus de toutes nations qui donnèrent si bravement qu'ils les emportèrent non sans grand combat, comme il apparut par trois cents tant d'Espagnols que Wallons qui nous sont demeurés sur la place où il y a nombre de capitaines; le reste fut mené battant jusque dedans leur camp retranché où le baron de Biron avec cinquante chevaux de mon régiment que conduisoit le sieur de Maligny, fit une charge entre ledit hameau et leur camp où il en tua encore cent ou six-vingts. Nous fûmes six heures en bataille devant eux, pour voir si cet affront leur donneroit quelque envie de la donner; mais nous y reconnûmes plus d'étonnement que de courage, n'éprouvant leur mauvaise volonté qu'à force de coups de canon dont ils nous tuèrent plus de trente à quarante chevaux dedans nos escadrons. J'avois fait avancer deux couleuvrines et une batarde que nous fîmes toujours tirer à travers leur camp, qui, je m'assure, les endommagea fort. Voyant que nous ne pouvions faire davantage, nous nous retirâmes à nos quar-

tiers fort aises d'avoir reconnu que notre infanterie avoit presque autant d'avantage sur la leur que notre cavalerie. Nous regardons aujourd'hui à pourvoir à tout ce qui est de vivres pour les hommes, car pour les chevaux il n'est pas croyable le beau pays où nous sommes, et leur préparer encore quelques attaques. Outre la bénédiction que Dieu a fait paroître en général en tout ce que j'ai entrepris contre cette armée, il en parut hier une particulière en l'attaque de ce quartier qui fut défendu des ennemis à coups de mousquets et de piques; il n'y eut des nôtres que trois de tués et huit blessés, chose presque incroyable même à ceux des nôtres qui l'ont vu; Dieu nous donne tous les jours quelque nouveau sujet de vous pouvoir mander quelque chose de bon: priez Dieu pour nous, nous battrons bien pour vous. Bonjour, mon cousin, faites part de ces bonnes nouvelles à ma tante. A Varicarville, le 5 mai 1592.

(Plus bas de la main du roi.)

Je ne vous écris point de ma main, car certes je n'en ai pas le loisir, mais vous connoissez bien que ce discours n'est de secrétaire.

HENRI.

N. B. Lettre écrite après le siège de Fécamp.

LETTRE XII.

Au pape Clément VIII, sur l'exécution du maréchal de Biron.

Très-Saint-Père, bien que j'aie vécu toute ma vie dans les armées, et que je porte impatiemment les ressentiments des offenses qui me sont faites, d'un cœur de prince tel que Dieu m'a fait naître, toutefois il m'a doué d'un esprit de paix et de justice, accompagné de quelque jugement, prudence, pour en discernant l'ombre d'avec le corps, la vérité du mensonge, et les choses bonnes des mauvaises, élire les plus illustres et honnêtes pour régir et gouverner les peuples qu'il a soumis à ma puissance. Je révère aussi grandement la personne de Votre Sainteté, et ai bien éprouvé son amour paternel, sa bonté, son équanimité, dont je ne serai jamais méconnoissant; elle seule nous a aussi procuré, et, après Dieu, donné la paix de laquelle nous jouissons; mais, très-Saint-Père, si nous voulons qu'elle dure, il faut que chacun se contienne dans ses limites, sans empiéter sur autrui, rechercher par moyens illicites de

s'accroître et avantager au dommage de ses voisins, ne favoriser l'incontinence et l'inquiétude de ceux qui ne peuvent vivre en repos. Si cela se fait, par qui et comment cela se fait, Votre Sainteté le sait, toute la chrétienté le connoît, et plusieurs le sentent. Votre béatitude en est très-marrie, et fait ce qu'elle peut pour y remédier; mais les prières ni les vœux ne produiront en tous lieux mêmes fruits ni mêmes effets; c'est à telles plaies qu'il faut porter les mains, et pour voir si l'on veut que la paix dure; car à la longue la patience des plus modérés tourneroit en impatience et fureur. Très-Saint-Père, je ferai tout ce que je pourrai comme j'ai fait jusques à présent, non pour la crainte du péril que ma personne pent courir, j'y suis trop accoutumé, et chacun en aura sa part; mais pour vivre en roi très-chrétien, bien faire au public, contenter Votre Sainteté, et me satisfaire à moi-même: je remets le reste au bon plaisir de Dieu, à la providence de Votre Sainteté, etc.

HENRI.

LETTRE XIII.

A. M. Roussat, maire de la ville de Langres.

Monsieur le maire, J'ai reçu vos lettres, je suis bien aise que persistez en l'affection que portez au service du roi et bien de cet état; continuez vos bons offices que je reconnaîtrai. Résistez vigilamment et de courage contre les desseins des Ligueurs. Dieu nous a fait la grace, depuis qu'avons passé Loire, de leur avoir fait sentir sa main, nous sommes en bonne union avec le roi, j'espère que toutes choses s'avancent de bien en mieux, faites toujours état de mon amitié et que je suis votre affectionné ami.

HENRI.

De Tours, le deuxième de juin 1589.

LETTRE XIV.

Au même.

Monsieur Roussat, nous avons été avertis comme le duc de Lorraine poursuit maintenant à découvert les pernicieux desseins que ceux de sa maison ont toujours eu d'empiéter sur notre état, et troubler le repos de nos sujets, ayant pour cet effet envoyé le marquis du Pont son fils avec des forces en notre province de Champagne; mais nous espérons que Dieu nous fera la grace de renverser ses desseins, et de lui donner la loi comme nos prédécesseurs rois ont toujours fait aux siens. Excitez la noblesse de nous bien servir en cette occasion, et de conserver l'honneur et réputation que leurs ancêtres leur ont acquis, ayant toujours empêché que l'étranger n'ait su rien gagner sur ladite province. Et contenez les habitants de notre ville de Langres sous notre obéissance, les assurant que nous les saurons bien délivrer de l'oppression et violences de nos dits ennemis par la force que Dieu nous a mise en main, et remettre parmi eux un bon repos. Écrit au camp de Tresport, le septième jour de septembre 1589.

HENRI.

LETTRE XV.

Au même.

Monsieur Roussat, j'ai vu ce que me mandez touchant ma ville (*ici deux lignes sont totalement effacées*.....) Je vous prie de traiter avec lui selon l'intelligence que vous avez, et conférez avec le sieur de Vaugremont de ce que vous jugerez être à faire pour l'avancement de cette affaire. Puisque vous avez déjoué les entreprises qui se faisoient sur ma ville de Langres en faveur du duc de Lorraine, pourvoyez-y le plus tôt que vous pourrez; et encore que vous ayez à vous garder de ceux qui sont étrangers, néanmoins le principal soin que devez avoir en cela est de pourvoir à l'intérieur de la ville, et si vous connoissez aucun des habitants qui ayent volonté de troubler le repos d'icelle, que vous leur en ôtiez les moyens promptement, fortifiant ceux que vous connoissez être affectionnés à mon service. Mon cousin le maréchal d'Aumont partira dans peu de jours pour s'en retourner de delà, avec lequel vous conférerez de cette affaire pour y pourvoir. Cependant veillez

à la conservation de madite ville selon votre affection accoutumée. Quant aux frais et avances que vous avez faits pour mon service, ma volonté est que vous soyez remboursé sur les premiers et plus clairs deniers qui se trouveront en madite ville de Langres, de quelque nature qu'ils soient. J'ai commandé qu'on vous baille pour cet effet les expéditions que demanderez. J'écris à la noblesse des provinces de Bourgogne et de Champagne, de s'assembler pour se joindre avec mes étrangers, espérant, toutes lesdites forces étant ensemble, de les employer à la reprise des villes que tiennent mes ennemis, et rétablir le repos desdites provinces, à quoi je vous prie aider de votre part tant pour les munitions et vivres nécessaires que pour exciter un chacun à ce qui est de son devoir. J'ai mandé au sieur de la Ferté que j'accorde pour la garnison de Grancey les six cents écus que doivent ses sujets, je suis très-aise de l'affection que me mandez qu'il porte à mon service. J'écris audit sieur de la Ferté que j'aiderai à la délivrance du sieur de Fernasque de tout ce que je pourrai. J'écris au comte de Châteauvillain pour le prier de m'aider des deniers qui peuvent provenir de ses bagues, fer et vaisselle, lui donnant telle assurance qu'il ait occasion d'être content, traitez cela avec lui, et me mandez ce

que vous en aurez fait. J'écris audit comte afin qu'il tienne la ville et le château dudit Châteauvillain bien munis, à quoi je vous prie tenir la main et me mander le devoir qu'il en aura fait. J'écris aux sieurs Dinteville, de Meuse, et de Saint-Amant, pour leur faire entendre, combien j'ai de contentement du service qu'ils m'ont fait en la défense de ladite place, et que s'offrant l'occasion je reconnoîtrai leursdits services.

Je sais aussi combien votre prévoyance et les munitions qu'avez envoyées en ladite place ont servi pour la conservation d'icelle, qui est un bon service que vous m'avez fait. Quant aux deniers des décimes, mon cousin le maréchal d'Aumont a charge d'en ordonner pour fournir aux dépenses qui se feront par-delà pour mon service. Pour le regard des gentilshommes, lesquels vous demandent de l'argent pour lever des troupes, dites-leur qu'ils commencent à lever leurs troupes, et que mon cousin étant par-delà ordonnera des deniers à chacun d'eux. Cependant faites fond dans ce que vous pourrez, tant de mes deniers ordinaires, que des biens de mes ennemis et autres deniers extraordinaires pour servir à cet effet lorsqu'il en sera besoin, et continuer à me donner avis des occurrences de delà, et tenez la main comme vous avez accoutumé à tout ce qui

s'offrira pour le bien de mon service; et sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur de Roussat, en sa sainte et digne garde. Du camp du Mans le dernier jour de novembre 1589.

HENRI.

LETTRE XVI.

Au même.

Notre amé et féal, ayant pour le bien de nos affaires établi et ordonné près notre personne aucuns des sieurs de notre conseil pour connoître des saisies, ventes, dons de fruits, main-levée, et autres choses concernant les biens des rebelles et ligueurs, nous avons pour l'accélération des deniers qui doivent provenir desdits biens fait et arrêté un réglement que nous desirons être gardé en la saisie d'iceux, contenu en nos lettres patentes et instructions que nous vous envoyons, et vous mandons que vous procédiez le plus diligemment possible à l'exécution d'icelles; et faites faire la saisie des biens d'iceux rebelles tant meubles qu'immeubles qui sont au dedans de votre pouvoir et juridiction selon la forme prescrite par lesdites lettres et instructions, dont vous ferez bons et loyaux procès-verbaux, que vous renverrez par devers lesdits commissaires à notre suite de trois mois en trois mois sans user de plus grande longueur pour sur iceux pourvoir, selon qu'il est porté par les réglements sur ce par nous faits.

Et n'y faites faute, vous sur-tout qui desirez le bien de notre service, car tel est notre plaisir. Donné à Chartres, le dix-huitième jour de mars 1593.

HENRI.

LETTRE XVII.

Au même.

Monsieur le lieutenant, comme je passois revenant de Touraine, pour aller faire lever le siège que les ennemis ont mis devant ma ville de Noyon dès le treizième de ce mois, le capitaine Lacroix qui m'avoit attendu en cette ville sur l'espérance que l'on y avoit que mon retour fût plus bref qu'il n'a pu être, m'a présenté votre lettre et fait entendre que ce vous lui aviez donné charge me dire touchant l'état de votre ville et du pays de delà. A quoi j'avois remis à mon cousin le duc de Nivernois de regarder et apporter tout le remède qu'il pourroit quand il seroit dans la province, sur les avis que j'avois déja du besoin d'y pourvoir. Ce que s'il n'a pu faire si avant qu'il seroit requis en si peu de séjour qu'il y aura fait s'il est venu en Picardie pour aider à faire lever le siège de Noyon, comme j'estime qu'il aura fait; je regarderai encore avec son avis de prendre la meilleure résolution que faire se pourra sur les affaires de votre ville de Langres et pour vos quartiers. Continuez-y cependant votre soin ac-

coutumé pour le bien de mon service. Et sur ce, je prie Dieu, monsieur le lieutenant, vous avoir en sa sainte garde. Écrit à Chartres, le vingt-neuvième jour de mars 1593.

HENRI.

LETTRE XVIII

Au même.

Monsieur Roussat, vos lettres du cinquième de ce mois sont arrivées au temps que j'étois en peine de savoir des nouvelles de vos quartiers. J'en ai appris bien particulièrement, et ai été bien aise d'avoir vu les lettres que vous a écrites le sieur de Tremblecourt, pour me confirmer davantage la vérité des progrès qu'il fait au comté avec le baron d'Assonville, et parce que j'ai reconnu qu'ils ont principalement besoin d'un canon qui fut dernièrement laissé à Chaumont et de balles, et que sans cela ils perdront de belles occasions de continuer leurs desseins, j'ai résolu d'envoyer prendre ledit canon audit Chaumont, par le sieur Dyonvelle, et de leur faire fournir lesdites balles, de celles qui sont au magasin de ma ville de Langres, en fournissant par ledit sieur de Tremblecourt aux frais de la conduite dudit canon et du louage et nourriture des chevaux qui le conduiront et en payant aussi lesdites balles. Comme j'ai reconnu par les lettres qu'il vous a écrites qu'il s'offroit de faire l'un et l'au-

tre; à cette fin j'écris audit sieur Dyonvelle qu'il s'achemine audit Chaumont pour prendre et faire amener ledit canon, et mande au sieur de Brantigny qu'il le lui fasse bailler incontinent, comme je vous prie aussi de faire en sorte que le maire et les échevins de ma ville de Langres, mettent en ses mains lesdites trois cents balles pour les envoyer là où sera le sieur de Tremblecourt, lequel vous avertirez de mon intention, afin que suivant ce qu'il vous a mandé il fasse payer la voiture du canon ensemble les balles, et que le maire et les échevins fassent moins de difficulté de les fournir voyant le remplacement et remboursement tout prêt. De quoi je vous assure que j'eusse été très-aise de décharger le sieur de Tremblecourt, mais j'ai tant d'autres dépens sur les bras que je pense me pouvoir justement excuser de cette-ci. Je vous adresse les lettres que j'écris au sieur Dyonvelle à qui je vous prie de les faire tenir. J'ai mis dans son paquet la lettre que j'écris au sieur de Brantigny, laquelle mon cousin le duc de Nevers accompagnera d'une des siennes pour lui faire plus particulièrement entendre mon intention. Vous aurez aussi ci-incluse la lettre que j'écris au maire et aux échevins de ma ville de Langres, lesquels je vous prie disposer à me donner ce contentement, et avertir inconti-

nent le sieur de Tremblecourt de ce que je vous mande, afin qu'il donne ordre de satisfaire à ce qui dépend de lui. Priant Dieu, monsieur Roussat, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. Écrit à Paris le douzième jour de mars 1595.

HENRI.

LETTRE XIX.

A monsieur de Souvre.

Monsieur de Souvre, tout hier, je séjournai en cette ville pour attendre nouvelles de Montrichard; maintenant je monte à cheval pour m'en aller droit au Mans. Assurez ceux dudit Montrichard que, si cette fois ils font les trompeurs, je les ferai tous pendre; et leur envoyez la présente pour assurance de ma promesse à laquelle je vous jure que je ne manquerai nullement. Et sur ce, Dieu vous ait, Monsieur de Souvre, en sa garde. A Tours, ce 25 novembre.

HENRI.

LETTRE XX.

A monsieur La Gode.

La Gode, je vous ai déja écrit cejourd'hui par Forget; ce n'est pas ma coutume de mettre si souvent la main à la plume; mais aurez encore ce mot de moi par Feret que j'envois en Guyenne, pour vous assurer que je vous aime plus que vous ne le saurez imaginer. Crois, mon ami, que je desire fort qu'il se présente une bonne occasion pour te le faire paroître. Si le prince de Parme s'approche de nous, vous saurez de mes nouvelles bientôt; et je me promets que vous ne serez pas des derniers qui se rendront près de moi. Forget vous contera le reste; et sur ce, La Gode, Dieu vous ait en sa garde. Écrit à Châms-sur-Marne, le 20 octobre.

HENRI.

LETTRE XXI.

Au même.

La Gode, ma mie, depuis cinq ou six jours que je suis ici, je n'ai été sans peine. J'espère avoir parachevé dans trois ou quatre jours, et puis aussitôt partir pour m'en aller en mon armée, où je ne serai guère que vous n'oyez parler de moi, et que je ne tourmente fort mes ennemis. On m'a dit que vous ne m'aimez point; et le sieur d'Emery, présent porteur, m'a confirmé cela. S'il est ainsi, je vous désavoue, et la première fois que je vous verrai, je vous couperai la gorge. Adieu, La Gobe ma mie. De Mante, ce 20 juillet.

Faites mes recommandations à La Nyelle.

HENRI.

LETTRE XXII.

Au même.

La Gode, j'écris à ma sœur d'Angoulême qu'elle me vienne trouver, et mande aussi à des belles de delà d'être de la partie. Je vous prie, quand elles voudront partir, de les faire accompagner jusqu'à Vendôme. Peut-être ferez-vous cet office mal volontiers, pour le regret que vous aurez d'en perdre la vue de quelqu'une; mais il se faut consoler, que l'absence n'est pas la mort des belles amitiés : c'en est au contraire l'école; en elles s'apprennent. Le mien porteur que j'envoie par-delà vous dira de mes nouvelles. Adieu, La Gode. Ce 28 décembre, à Chartres.

HENRI.

LETTRE XXIII.

A son compère.

Mon compère, j'ai été ces jours passés à Verneuil, et ai passé à Chantilly où j'ai bien appris des nouvelles qui sont que tout le monde qui veut, tire de l'arquebuse dans nos bois aux bêtes fauves, et que tous les pâtés et présents qui se font aux présidents, conseillers et gens de justice de cette ville, de venaison, viennent de nos forêts; mêmement que le Luat y fait tirer; de quoi je vous ai bien voulu avertir; ce que, si je ne l'eusse fait, Frontenac qui en crève de dépit vouloit faire et s'en étoit chargé, ainsi que plus particulièrement vous l'entendrez de Cachac qui vous rendra celle-ci et de mes nouvelles, et sa suffisance me fera finir par vous prier de les croire, et que je vous aime bien. Adieu, mon compère. Ce 11 juillet, à Paris.

HENRI.

LETTRE XXIV.

Au même.

Mon compère, celui qui vous rendra la présente est un marbrier que j'ai fait venir expressément de Paris pour visiter les lieux où il y aura des marbres beaux et faciles à transporter à Paris, pour l'enrichissement de mes maisons des Tuileries, Saint-Germain-en-Laye et Fontainebleau, en mes provinces de Languedoc, Provence et Dauphiné; et pour ce qu'il pourra avoir besoin de votre assistance, tant pour visiter ces marbres qui sont en votre gouvernement que les faire transporter, comme je le lui ai commandé, je vous prie de le favoriser en ce qu'il aura besoin de vous. Vous savez comme c'est chose que j'affectionne, qui me fait croire que vous l'affectionnerez aussi, et qu'il y va de mon contentement. Sur ce, Dieu vous ait, mon compère, en sa garde. Ce 3 octobre, à Chambéry.

HENRI.

LETTRE XXV.

A monsieur La Gode.

La Gode, j'eusse été très-aise de vous voir, comme je le vous mandois par les miennes; mais puisque c'est pour un si bon œuvre que celui que vous me mandez qui vous empêche de venir, je recois vos excuses à condition que vous viendrez ce printemps, lorsque je le vous manderai. On m'a dit que pour payer vos dettes ou vous acquitter de vos promesses, vous le faites faire par mes suyes (1) sans ma permission; mandez-moi ce qui en est, car je ne le veux croire et ne le trouverois bon. Adieu, M. de Souvré. Ce dernier de février, à Paris.

HENRI.

(1) Femelles de sanglier.

LETTRE XXVI.

A monsieur de Sagonne.

Monsieur de Sagonne, j'avois retenu votre trompette, pensant vous mettre en peine de monter à cheval, comme M. le maréchal m'avait fait retenir le mien; mais ayant su qu'en avez un autre, je vous le renvoie : quant à ceux de votre compagnie qui me sont venus trouver, ils ont fait en gens de bien, ne voulant aller contre leur conscience et leur religion. Je pense leur avoir ouï dire qu'ils ont payé la moitié de leurs casaques; l'autre moitié se peut compenser sur la part du butin de tout le bétail qu'ils ont aidé à prendre. Toutefois, si vous voulez faire renvoyer ledit bétail qui n'est aucunement de bonne prise, je vous ferai renvoyer lesdites casaques, combien que ce soit contre toute forme de guerre. Croyez au surplus, monsieur de Sagonne, que je suis fort votre affectionné et bien bon ami.

HENRI.

LETTRE XXVII.

A son compère.

Mon compère, aussitôt que Le Brun mon fauconnier a été de retour avec les oiseaux que je lui avois envoyé me quérir, je me suis souvenu de vous, et vous en ai mis à part deux des plus beaux, qui sont un tiercelet et un faucon que ledit Le Brun vous portera lui-même, l'envoyant à Saint-Germain-en-Laye me porter les autres. Au demeurant, je vous avertis que je pars vendredi prochain, Dieu aidant, d'ici pour m'en aller à Blois, où je fais état de séjourner six semaines au moins, et y bien passer le temps; c'est pourquoi je vous prie de vous y rendre au plus tôt, afin qu'ensemble nous y puissions réjouir et y bien passer notre temps, assuré que vous y serez le bien venu et reçu de moi qui vous aime. Ce 2 juin, à Fontainebleau.

HENRI.

LETTRE XXVIII.

A monsieur de Montigny.

Monsieur de Montigny, je vous fais ce mot par ce porteur exprès, pour vous avertir que les amours de votre frère se rallument plus que jamais avec la voisine de ses quartiers; et se sont écrit l'un l'autre trois ou quatre fois, et elle résolue de l'épouser, si bien qu'il s'en vient en volonté pour ce faire. C'est pourquoi aussitôt que vous aurez reçu cette-ci, venez moi trouver, et je m'assure que vous et moi ferons en sorte de rompre ce coup-là et l'en empêcherons. Adieu, monsieur de Montigny. Ce 15 octobre, à Fontainebleau, au soir.

HENRI.

LETTRE XXIX.

A monsieur de Vérac.

Monsieur de Vérac, encore que je sois de cette heure comme je crois bien assuré de mon délogement de la cour, desirant que chacun sache la vérité de mes intentions, et comme l'affection que je porte au vrai service du roi, au bien, repos et tranquillité de ce royaume, et particulièrement à tous ceux de la religion, m'a justement convié à ce faire, envoyant exprès le sieur de la Broissenière, présentement porteur, à la Rochelle pour cet effet; j'ai estimé que c'étoit chose digne de cette louable affection d'en avertir pareillement ceux qui sont zélateurs, et poursuivant cette même intention; et pour ce que je suis de longue main tout assuré qu'êtes de ce nombre, et que je desire être bien accompagné, allant trouver Monsieur, je vous prie bien affectueusement par celle-ci me vouloir venir trouver au plus tôt qu'il vous sera possible avec le meilleur nombre de vos amis que pourrez amener; si ce n'est que soyez lié à charge de telle conséquence qu'elle

vous oblige à faire résidence, réservant à vous dire que vous serez plus que le bien-venu. Je prierai le Créateur vous donner, monsieur de Vérac, ses saintes graces. De Beaufort, ce 24 février. Votre bon ami,

HENRI.

LETTRE XXX.

Au même.

Monsieur de Vérac, je vous ai, depuis quatre ou cinq jours, écrit et fait entendre le retardement de mon délogement de la cour, et le desir que j'ai que me fassiez ce plaisir que de me venir trouver. Continuant cette même volonté, j'écris présentement à mon cousin, M. de Rohan, d'assembler toute la noblesse qu'il trouvera affectionnée au service de Monsieur et mien, et me venir trouver le plus diligemment qu'il pourra vers Saumur, d'autant que je suis tout assuré de votre affection. Je vous prierai par cette recharge de vous ranger avec le plus de vos amis qu'il vous sera possible près mondit cousin pour cette occasion. Vous attendant tous ensemble en bonne dévotion, je prierai le créateur vous conserver, monsieur de Vérac, ses saintes graces. De Saumur, ce février. Votre bien bon ami,

Henri.

LETTRE XXXI.

Au même.

Monsieur de Vérac, m'étant acheminé pour aller au devant de la reine mère du roi, de monseigneur et de Monsieur, jusques en Saintonges, j'ai su que la ville de Bordeaux où je devois passer s'est rendue à la suscitation d'aucuns partisans de ladite ville, ennemis de tous repos, mal disposés à me donner passage en icelle, et prêts à s'émouvoir; et ne desirant rien tant que maintenir les villes de mon gouvernement en toute pacification, et empêcher qu'aucuns monopoles et entreprises ne se fassent; j'ai avisé de retarder mon voyage, et ne m'éloigner point encore de ces quartiers pour y prendre garde de près et y pourvoir; qui est cause que, vous ayant prié et chargé de me venir trouver, je n'ai voulu faillir de vous avertir de retarder, afin que vous ne preniez cette peine jusques à ce que je vous mande de mes nouvelles; vous priant néanmoins de vous tenir toujours prêt, et me réserver la bonne volonté que je me suis promis de vous

pour l'employer quand je vous le manderai, comme j'en ferai la mienne ici offrant l'occasion, en laquelle je prie Dieu, monsieur de Vérac, vous tenir en sa sainte et digne garde. De Casteljeloux, ce 6 octobre. Votre bon ami,

HENRI.

LETTRE XXXII.

A monsieur Antoine de Valory (1).

Antoine de Valory, mon ami, j'ai occasion de vous faire connoître que le sieur de Cadinet ayant été tué, le roi est bien aise que vous fassiez votre service dans les quarante-cinq. Je vous prie faire état de mon contentement de vous voir traiter selon vos mérites; et vous viendrez offrir votre bonne volonté en notre endroit. Bonjour, Antoine de Valory mon ami. Écrit à Tours, le quinzième jour d'avril.

HENRI.

(1) C'est moins par un orgueil particulier que par respect pour la mémoire de son arrière-grand-père, cité par La Roque *pour s'être signalé sous les armes de Henri-le-Grand*, que l'éditeur s'est permis de joindre cette lettre aux précédentes. Quelque anciens que soient les services rendus à la patrie, il n'est point de lecteur qui n'y voie un hommage offert au mérite personnel.

LETTRE XXXIII.

A monsieur Harambure.

Harambure, je vous envoie ces quatre honnêtes hommes pour être de ma compagnie; faites-leur prêter le serment et les retenez, et leur faites bailler quartier. Ils ont des chevaux, mais non trop bons; il faudra aviser le moyen de leur en faire retrouver de meilleurs et à bon marché; car je crois que la longueur du chemin à venir me trouver leur a un peu fait alléger la bourse. L'on m'a assuré qu'ils sont braves et courageux; c'est ce que vous aurez à présent de moi, qui prie Dieu vous avoir, Harambure, en sa sainte et digne garde. A La Rochelle, ce premier février. Votre affectionné maître et ami,

HENRI.

LETTRE XXXIV.

Au même.

Harambure, ceux de Mortaigne s'en retournent. Je leur ai fait entendre que je voulois qu'ils fissent faire une montre à ma compagnie, avant qu'ils en délogeassent : sollicitez-les en; autrement faites-leur entendre que je leur enverrai un régiment. Nous aurons demain le passage de la rivière de Loire où nous nous acheminons; c'est ce que pour le présent vous aurez de votre affectionné maître et ami.

HENRI.

LETTRE XXXV.

Au même.

Harambure, j'écris à M. Desessars, gouverneur de Taylebourg, pour y recevoir votre troupe, l'y faire loger et y porter des vivres nécessaires pour le prix que vous et lui mettrez ensemblement. Allez-y avec les compagnons incontinent la présente reçue; et si vous apprenez quelque chose des ennemis, donnez-m'en avis aussitôt. Adieu. De La Rochelle, ce dimanche, à sept heures du soir, douzième de novembre. C'est votre bien affectionné maître.

HENRI.

Post-Script. Ceux qui portent l'argent de la montre partiront demain.

LETTRE XXXVI.

Au même.

Harambure, je suis bien aise que vous soyez logé; faites que les habitants me viennent parler. Je vais ce soir à Gonort. Adieu. Votre bien affectionné maître,

HENRI.

LETTRE XXXVII.

Au même.

Borgne (1), prenez quarante ou cinquante maîtres, et allez donner jusque dans les faubourgs de Paris. Il faut en savoir des nouvelles, car l'on tient que l'armée des ennemis revient là. Ce porteur est brave et gentilhomme d'honneur; il sait tout le pays. Bonsoir, borgne; menez trente arquebusiers. Votre meilleur maître,

HENRI.

(1) Il avait perdu un œil à la surprise de Niort, en 1589.

LETTRE XXXVIII.

Au même.

J'ai bien reçu ce que Lomenye m'a dit de votre part et vos excuses; je desire que incontinent que vous aurez mis quelque ordre en nos affaires (lesquelles je recommande à Bisonce par une dépêche que je lui fais), que vous me veniez trouver au plus tôt, assuré que vous serez toujours le très-bien venu et vu de moi qui vous aime. Au demeurant vous saurez que ma maîtresse accoucha hier d'une belle fille. Venez me trouver, car je ne veux pas croire que vous soyez jamais autre que mon serviteur. Ce 12 novembre, à Rouen.

HENRI.

LETTRE XXXIX.

Au même.

Harambure, pendez-vous de ne vous être point trouvé près de moi en un combat que nous avons eu contre les ennemis où nous avons fait rage; mais non pas tous ceux qui étoient avec moi. Je vous en dirai les particularités quand je vous verrai. Lomenye m'a fait entendre ce que vous avez prié Vycos de me dire; ce qu'il n'a fait. Assurez-vous que, puisqu'en ce fait il y va de votre contentement, je vous témoignerai que je l'affectionne et que je vous aime. Reposez-vous de cette affaire sur moi qui n'y manquerai nullement, et vous en donne ma parole; et me venez trouver au plus tôt et vous hâtez, car j'ai besoin de vous. Adieu, borgne. Ce 13 juin, à Dijon.

HENRI.

LETTRE XL.

Au même.

Borgne, si les ennemis n'ont point passé, vous m'aurez demain au matin, ou le baron. Cependant tenez-moi averti; cependant conservez-vous tous, car j'espère que nous nous battrons bientôt. M. de Turenne arrive demain; je renforcerai votre troupe.

Recommandez-moi aux compagnons de l'hermitage. Ce mercredi, à cinq heures du soir, 29 août.

HENRI.

Le chancelier des Quinze-Vingts vous baise les mains; gare l'œil, car vous seriez aveugle.

LETTRE XLI.

Au même.

Borgne, je vous envoie un faucon et un tiercelet qui étoient encore à Saint-Germain entre les mains de Lallemand; mettez-les dedans le plus tôt que vous pourrez. Lorsque je serai de retour à Blois, je vous manderai de m'y venir trouver, ou quand je vous irai voir. Adieu, borgne. Ce 13 août, à Paris.

HENRI.

LETTRE XLII.

Au même.

Borgne, j'ai été très-aise de savoir que vous êtes arrivé à Paris; hâtez-vous si vous voulez être à la bataille, car les ennemis marchent droit à nous; et je monte à cheval pour les aller reconnoître. Usez de diligence si vous m'aimez; et si par-delà il y en a encore, hâtez-les. Adieu. Ce vendredi matin, à six heures, au camp devant Amiens, 19 août.

HENRI.

LETTRE XLIII.

Au même.

Borgne, sur l'avis que j'ai eu de votre perte, je vous dépêche ce laquais pour vous visiter et vous témoigner par ce mot comme j'y participe par la connoissance que j'avois de votre femme et l'amitié que je sais que vous lui portiez, et elle à vous de vos jeunes ans; mais après que vous aurez en vous-même considéré que telle étoit la volonté de Dieu à laquelle il nous faut conformer, il me semble que le meilleur conseil que je vous puisse donner en cette douleur, est de montrer que vous êtes plus courageux à supporter les afflictions que les femmes, qui n'ont remède que leurs larmes, et ne cherchent autre consolation en leurs ennuis que celle que leurs yeux leur fournissent. Laissez-leur en donc l'usage, et venez vous consoler avec votre maître qui vous aime et qui veut avoir soin de vous. Adieu, borgne, lequel je prie de tout mon cœur qu'il vous console. Ce 19 septembre, à Fontainebleau.

HENRI.

LETTRE XLIV.

A madame de Montglat.

Madame de Montglat, vous m'avez fait plaisir de me mander des nouvelles de mon fils, et de ce que madame de Longueville l'est allé voir et vous a laissé son fils durant le voyage qu'elle est allée faire en Normandie, comme du lieu où vous l'avez fait accommoder dans mon château. J'espère de voir mon fils en bref; cependant je vous le recommande. Adieu, madame de Montglat. Ce 7 septembre, à Juilly.

HENRI.

LETTRE XLV.

A la même.

Madame de Montglat, l'ambassadeur de mon oncle le grand duc de Toscane, qui retourne d'Angleterre, m'ayant fait entendre qu'il desireroit avant que s'en retourner à Florence de voir mon fils et mes autres enfants, je le lui ai permis; de quoi je vous ai bien voulu avertir par ce laquais et vous prier de faire qu'il soit bien reçu, lui donnant à dîner. J'ai commandé à M. de Souvré de l'accompagner pour vous aider à faire l'honneur de la maison. J'aurai bien à plaisir d'apprendre à son retour que mon fils aura été bien sage. Bonsoir, madame de Montglat. Ce vendredi au soir, 27 décembre, à Paris.

HENRI.

LETTRE XLVI.

A la même.

Madame de Montglat, je viens tout présentement de voir celle que Turquet à écrite à M. Du Laurens(1) de la maladie de mon fils d'Orléans(2), qui me fait espérer que ce ne sera rien, et que la cause qui lui donne la fièvre, cessant, elle cessera aussitôt. Selon que ce soir j'aurai de vos nouvelles et de celles dudit Turquet, je vous dépêcherai ledit sieur Du Laurens. Je vous prie seulement soyez diligente à m'en donner à toute heure; et de vous le recommander je ne le veux pas faire, sur l'assurance que j'ai qu'il vous l'est comme mon fils le dauphin et mes autres enfants. J'ai été bien aise d'apprendre par ladite lettre que ma fille de Verneuil n'a plus de fièvre. Adieu, madame de Montglat. Le premier septembre, à Paris.

HENRI.

(1) Médecin de Henri IV, mort en 1609.

(2) C'est le prince connu depuis dans l'histoire du règne de Louis XIII sous le nom de Gaston d'Orléans.

LETTRE LXVII.

A la même.

Madame de Montglat, puisque la maladie a rattaqué une maison de Saint-Germain-en-Laye, en même temps que je voulois que mon fils le dauphin et mes autres enfants y retournassent, comme je l'ai appris par une lettre du 22 et celle du grand mon procureur audit lieu, à vous, et que rien ne presse encore de les faire partir de Noisy où ils sont bien; je trouve bon qu'ils n'en bougent encore, que premier nous n'ayons appris ce que féra cette lune, de quoi je vous ai bien voulu avertir par cette-ci, comme aussi je le fais à M. de Sully qui m'a envoyé la vôtre. Je me plains de ce que vous ne m'avez pas mandé que vous aviez fouetté mon fils, car je veux et vous commande de le fouetter toutes les fois qu'il fera l'opiniâtre (1) ou quelque chose de mal, sa-

(1) Le Dauphin était véritablement opiniâtre. Le roi son père ne l'ignorait pas; et il avait fait tout ce qu'il avait pu

chant bien par moi-même qu'il n'y a rien au monde qui lui fasse plus de profit que cela; ce que je reconnois par expérience m'avoir profité; car étant de son âge, j'ai été fort fouetté : c'est pourquoi je veux que vous le fassiez, et que vous lui fassiez entendre. Adieu, madame de Montglat. Ce 14 décembre, à Fontainebleau.

HENRI.

---

pour rompre cette inflexibilité de caractère. « Vous avez pleuré, disait-il à la reine, de ce que je fouettois votre fils avec un peu de sévérité; mais quelque jour, vous pleurerez beaucoup du même..... D'une chose puis-je vous assurer, c'est qu'étant d'humeur que je vous connois, et prévoyant celle de *votre fils, vous entière, pour ne pas dire têtue*, madame, et lui *opiniâtre*, vous aurez assurément maille à partir ensemble. » (*Histoire de la mère et du fils.*)

LETTRE XLVIII.

A la même.

Madame de Montglat, je vous fais ce mot et vous dépêche ce laquais, exprès pour vous dire qu'incontinent que vous l'aurez reçu vous fassiez dérober une petite chienne grise (1) qui est à ma fille de Vendôme (2), et la baillez à ce laquais pour me la porter sans que ma fille en sache aucune chose. Adieu, madame de Montglat. Ce dimanche à quatre heures après midi, 17 octobre, à Fontainebleau.

HENRI.

(1) Le roi avait eu connaissance que cette chienne avait mordu deux fois la jeune princesse.

(2) Catherine Henriette, légitimée de France, mariée, en février 1619, à Charles de Lorraine, duc d'Elbœuf. Elle était fille du roi et de la duchesse de Beaufort.

LETTRE XLIX.

A la même.

Madame de Montglat, vous avez très-bien fait, voyant que ma fille de Verneuil avoit la petite-vérole, de la séparer d'avec mon fils et mes autres enfants. Je vous fais ce mot par ce courrier pour vous dire que vous meniez loger mon fils et ma fille au logis neuf (1) : pour la seconde, puisqu'elle ne va que là où on la porte, vous la pourrez laisser au château; toutefois je remets celle-là à vous. Madame de Verneuil m'a demandé congé pour aller voir sa fille et la secourir, ce que je lui ai permis. Vous lui ferez bailler une chambre au château, et qui soit commode, et laisserez mon fils de Verneuil au dit château, afin qu'elle le voie, si elle le desire, et me manderez des nouvelles de mon fils et de mes filles par ce courrier. Adieu, madame de Montglat. Ce samedi, à deux heures après midi, 8 juillet, à Paris.

HENRI.

(1) Le château de Saint-Germain-en-Laye.

LETTRE L.

A la même.

Madame de Montglat, en cette grande affliction que vous avez nouvellement reçue par la perte de feu votre mari, je participe avec vous pour celle que j'y ai faite d'un bon et fidèle serviteur; mais puisque telle a été la volonté de Dieu, qui dispose de nous comme il lui plaît, et à laquelle nous nous devons tous conformer, j'estime que le meilleur conseil que je vous puisse donner, et la meilleure consolation que vous puissiez recevoir de moi, est, après vous y être conformée, de croire que s'il vous a été un bon mari, en même temps il vous en a redonné un autre, et de plus vous a laissé un bon roi et un bon maître qui aura soin de vous. Mon fils sera dorénavant votre mari, et moi votre bon roi et votre bon maître; car je vous témoignerai comme vos services m'ont été et sont agréables, ainsi que plus particulièrement j'ai commandé au sieur de la Chesnaye, qui vous rendra celle-ci, et que je vous dépêche exprès pour vous visiter, de vous assu-

rer et vous dire que l'affection que jusqu'ici vous avez témoignée à mon fils, et le soin que vous avez eu de lui et de mes autres enfants, veut que je vous défende expressément de faire la quarantaïne, et la femme, qui est de vous abandonner aux chagrins et aux pleurs, puisque sur votre soin repose la conservation de mes enfants, qui doit vous servir d'excuse et de consolation en votre juste douleur, de laquelle je prie Dieu de tout mon cœur, madame de Montglat, qu'il vous console. Ce 16 juillet 1607, à Paris.

HENRI.

LETTRE LI.

A la même.

Madame de Montglat, je viens tout présentement de savoir par une lettre de ma femme que mon fils d'Orléans s'étoit blessé; j'envoie ce gentilhomme exprès pour en savoir des nouvelles et me les rapporter en diligence : mandez m'en donc par lui, et promptement. Adieu, madame de Montglat. Ce mardi à quatre heures après midi, neuvième mars, à Fontainebleau.

HENRI.

LETTRE LII.

A la même.

Madame de Montglat, j'ai de tous côtés avis de la contagion qui augmente à Paris et aux environs, que dorénavant je ne veux plus que personne venant de dehors loge dans le bourg, ni que qui que ce soit voie mes enfants, et envoyez les enfants des nourrices et autres loger dans le bourg ou ailleurs, où bon leur semblera, vous tenant avec le moins de train que pourrez pendant que cette maladie durera, et jusques à ce que vous ayez autre commandement de moi, me donnant souvent avis de ce qui se passe. Adieu, madame de Montglat, le dix-huitième juillet au soir. Villers-Cotteret.

HENRI.

LETTRE LIII.

A la même.

Madame de Montglat, celle qui vous rendra celle-ci est une nourrice que je vous envoie pour donner le tétin à mon fils; c'est pourquoi vous ne ferez faute incontinent la présente reçue de la faire servir, et faire qu'elle lui donne à téter, ne voulant pas que celle qui l'a nourri jusques à présent continue davantage, de peur que cela préjudicie à sa santé. Adieu, madame de Montglat. Ce 26 décembre, à Paris.

HENRI.

LETTRE LIV.

De la Reine.

Madame de Montglat, je vous ai envoyé par un de mes valets de pied une poupine que ma sœur la duchesse de Mantoue a envoyé à ma fille aînée. Je suis d'avis qu'elle lui fasse une petite lettre de remercîment, laquelle vous m'enverrez pour lui faire tenir. Nous sommes tous au terme de partir pour aller à Fontainebleau; cependant je vous recommande votre petite troupe dont vous me manderez des nouvelles aux occasions qui s'ensuivront. Priant Dieu, madame de Montglat, vous conserver en parfaite santé. De Paris, ce treizième jour de septembre 1609.

MARIE.

LETTRE LV.

De la Reine.

Madame de Montglat, l'ambassadeur de mon oncle le Grand s'en va demain voir mon fils, et mène avec lui un peintre pour faire son portrait, lequel je crois qu'il ne pourra faire que pendant qu'il dormira; c'est pourquoi j'aurai à plaisir que vous lui permettiez de faire ledit portrait, et lui souffrir pour cet effet d'entrer en sa chambre, et supporter de lui, afin de contenter en cela le desir dudit ambassadeur qui le veut faire voir à mondit oncle et à ma tante la grande-duchesse. Au surplus, je suis en peine de ce que cette nourrice s'est trouvée le premier jour avec si peu de lait; mais je veux croire que cela sera procédé d'appréhension seulement, et que dorénavant cela ne lui arrivera pas. Vous m'en manderez des nouvelles à toutes occasions et de la santé de mon fils; et sur ce, je prie Dieu qu'il vous conserve, madame de Montglat, en parfaite santé. Paris, le treizième jour de janvier, au soir.

MARIE.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

Discours sur l'art militaire. . . . . Page v
Avant-propos. 1

JOURNAL MILITAIRE DE HENRI IV.

Année 1589. 11
Année 1590. 103
Année 1591. 195
Année 1592. 209
Année 1597. 252

RECUEIL DE LETTRES DE HENRI IV.

Observation. 265
Première partie. — Lettres de Henri IV à la comtesse de Grammont. Depuis I jusqu'à XLI inclusivement 273
Lettre XLII. De madame de Grammont à Henri IV. 333
Lettre XLIII. De la même au roi. 334
Seconde partie. — Lettre I. De la marquise de Verneuil au roi. 337
Lettres du roi à la marquise de Verneuil. Depuis II jusqu'à VIII. 340
Lettre IX. Au duc de Ferrare. 348
Lettre X. A la reine Marguerite. 350
Lettre XI. A M. le cardinal de Bourbon. 352

Lettre XII. Au pape Clément VIII, sur l'exécution du maréchal de Biron.....Page 355
Lettres à M. Roussat, maire de la ville de Langres. Depuis XIII jusqu'à XVIII inclusivement. 357
Lettre XIX. A monsieur de Souvre..... 370
Lettre XX. A monsieur La Gode..... 371
Lettre XXI. Au même..... 372
Lettre XXII. Au même..... 373
Lettre XXIII. A son compère..... 374
Lettre XXIV. Au même..... 375
Lettre XXV. A monsieur La Gode..... 376
Lettre XXVI. A monsieur de Sagonne..... 377
Lettre XXVII. A son compère..... 378
Lettre XXVIII. A monsieur de Montigny..... 379
Lettre XXIX. A monsieur de Vérac..... 380
Lettre XXX. Au même..... 382
Lettre XXXI. Au même..... 383
Lettre XXXII. A monsieur Antoine de Valory... 385
Lettres à monsieur Harambure. Depuis XXXIII jusqu'à XLIII inclusivement..... 386
Lettres à madame de Montglat. Depuis XLIV jusqu'à LIII inclusivemeut..... 397
Lettre LIV. De la reine..... 409
Lettre LV. De la même..... 410

DC 122.8 .A3 1821
Journal militaire, de Henri IV C.1
Stanford University Libraries
3 6105 040 757 291

DATE DUE			

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004